This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

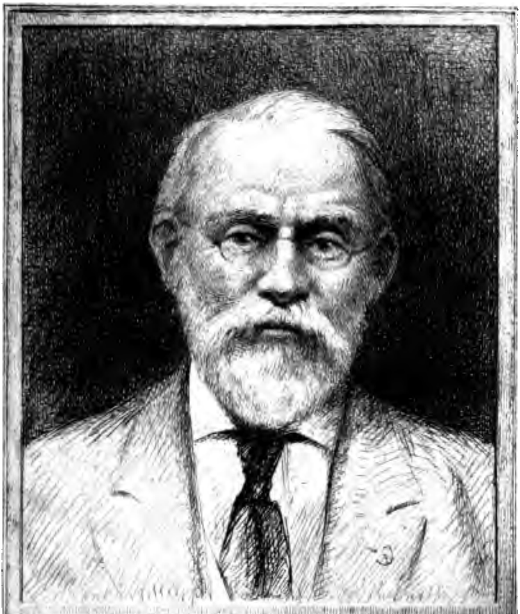

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGA
GENERAL LIBRARY

[redacted]

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Novembre 1750. I. Vol.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à ſon Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Novembre 1750. I. Vol.

A PARIS,

Chez { BRIASSON, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Auguſtins, à la Renommée.

M. DCC. L.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

[redacted]

CES MEMOIRES SON commencés au mois de Janvier 1701 & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

1-31-36
31472

Années

1701.	9.	vol.	1726.	13.	v.
1702.	12.	v.	1727.	12.	v.
1703.	12.	v.	1728.	12.	v.
1704.	12.	v.	1729.	12.	v.
1705.	12.	v.	1730.	12.	v.
1706.	12.	v.	1731.	12.	v.
1707.	12.	v.	1732.	12.	v.
1708.	12.	v.	1733.	12.	v.
1709.	12.	v.	1734.	12.	v.
1710.	12.	v.	1735.	14.	v.
1711.	12.	v.	1736.	15.	v.
1712.	12.	v.	1737.	13.	v.
1713.	12.	v.	1738.	13.	v.
1714.	12.	v.	1739.	14.	v.
1715.	12.	v.	1740.	13.	v.
1716.	12.	v.	1741.	12.	v.
1717.	12.	v.	1742.	12.	v.
1718.	12.	v.	1743.	12.	v.
1719.	12.	v.	1744.	12.	v.
1720.	5.	v.	1745.	12.	v.
1721.	12.	v.	1746.	15.	v.
1722.	12.	v.	1747.	14.	v.
1723.	12.	v.	1748.	15.	v.
1724.	12.	v.	1749.	14.	v.
1725.	12.	v.	1750.	13.	v.

Printed in France.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Novembre 1750. I. Vol.

ARTICLE CXXVII.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Sciences Année M. DCC. XLV. avec les Mémoires de Mathématique & de Physique, pour la même Année, tirés des Registres de cette Académie. 4°. *pag.* 84. *pour l'Histoire*, & 587. *pour les Mémoires. A Paris, de l'Imprimerie Royale. M. DCC. XLIX.*

LA lecture des Mémoires de l'Académie des Sciences nous a quelquefois inspiré une pensée dont nous jouissions dans les momens d'un loisir Philosophique. Que seroit-ce, disions-nous, si les anciens Philosophes soit Mathématiciens, soit Naturalistes, soit même purement occupés des questions de la Morale, se trouvoient transportés parmi nous, & s'ils voyoient chaque année le détail & le résultat des travaux d'une Societé sçavante ? Ces hommes aussi passionnés pour le vrai que nous pouvons l'être, n'admireroient-ils pas les ressources d'instruction, que le tems, les réfléxions & l'expérience nous ont données ?

Mais s'ils pouvoient aussi nous présenter une multitude d'ouvrages que nous n'avons plus, & qui contenoient les études successi-

ves des Obſervateurs de la nature, ne retrouverions-nous pas la première idée des Tréſors Litteraires dont on nous enrichit tous les ans ? On à dit, par exemple, que les 8. livres d'Ariſtote ſur les animaux, n'étoient que l'abregé ſçavant de pluſieurs milliers de volumes, remplis de Deſcriptions & d'obſervations de toute eſpèce ; on a dit que la grande Hiſtoire de Pline étoit une copie de tout ce qui avoit été fait d'excellent & d'utile ſur les merveilles de la natnre. Que ſont devenus ces Volumes, ces Mémoires, ces Collections, & ſi nous les avions ſous nos yeux ne pourrions-nous pas les comparer avec les productions de nos Académiciens modernes ?

Quoiqu'il en ſoit, notre bonheur eſt de jouir des richeſſes de ce ſiècle, & notre fonction eſt de préſenter ici le volume de l'Académie *Royale des* Sciences pour

l'année 1745. Il s'y trouve, comme à l'ordinaire, huit classes ou divisions, Physique Générale, Anatomie, Chymie, Botanique, Astronomie, Géographie, Hydrographie, Méchanique. Notre intention est de dire quelque chose de chacune; pour cela nous donnerons l'abregé des principaux Mémoires; & dans un article particulier, nous indiquerons les matières qui ne sont annoncées que dans la partie du vol. qui s'appelle l'*Histoire*. Cett partie, Ouvrage du Sécretaire M. de Fouchy, est excellente nous tâcherons d'en saisir les qu lités & les avantages.

PHYSIQUE GENERALE

Manière singulière d'aimai l'Acier.

Il est utile en plusieurs sions de sçavoir augmen force magnétique d'une lar

cier. Selon la méthode ordinaire, on fait couler la lame, de toute ſa longueur, ſur les armures de la pierre; mais cette maniére d'aimanter eſt fixée, pour ainſi dire, dans la meſure de ſes effets; au lieu que ſelon les expériences énoncées dans un Mémoire de M. du Hamel, on vient à bout d'augmenter conſidérablement & preſque du double la force d'une lame d'acier. Il n'eſt queſtion que de choiſir deux morceaux de ce métal: l'Académicien s'eſt ſervi dans ſes expériences de deux bouts de lame de ſabre, d'inégale longueur. On commence par aimanter à l'ordinaire ces lames; on poſe, on lie la plus petite ſur la plus grande, en ſorte que la première excéde de quelque quantité, du tiers par exemple, l'extrêmité de la ſeconde; on aimante le tout en faiſant couler la pierre depuis l'extrêmité

de la grande lame juſqu'au bou
de la petite ; on ſépare enſuite
ces deux morceaux, & l'on voi
que le plus petit portera beau-
coup plus qu'il ne portoit avan
la jonction.

M. Du Hamel a trouvé qu'une
lame longue d'un pied, qui ne
portoit que quatre onces deux
gros, après avoir été aimantée
à l'ordinaire, ſoutint ſept onces
trois gros, trente-ſix grains,
quand on l'eût poſée & aiman-
tée ſur une lame de deux pieds
ſept pouces huit lignes ; & cette
opération ſuivie d'une multitude
de combinaiſons, d'obſervations,
de cas différents, a fait conclure
qu'on n'étoit pas loin de la dé-
couverte, dont on fait l'honneur
à un Médecin Anglois. Elle con-
ſiſte à préparer tellement un pe-
tit barreau d'acier, d'environ
trois pouces & demi de lon-
gueur, qu'il porte plus de trois
onces.

La nouvelle méthode d'aimanter a donné auſſi des ouvertures pour faire des aimants artificiels plus forts que les aimants ordinaires. Avec de petits barreaux d'acier trempé, réunis enſemble & aimantés, comme on vient de dire, M. le Maire, Ingénieur pour les inſtruments de Mathématique, a compoſé un aimant artificiel péſant 6 livres, & capable d'en porter 45 : *ce qui eſt une force très-conſidérable relativement à un ſi petit volume.* M. du Hamel, dans ſon Mémoire, rend juſtice aux talens de cet Artiſte ; & nous devons dire en faveur de l'Académicien que ſon Mémoire eſt fort clair, fort détaillé, & qu'il doit faire beaucoup de plaiſir aux amateurs de la Phyſique (*a*).

(*a*) Nous croyons qu'il s'eſt gliſſé une faute d'impreſſion dans un des calculs de la page 183. des Mémoires. On dit que la plus *courte lame*, poſée ſur la plus

Conjectures sur les Causes de l'E lectricité des Corps.

Ce Mémoire est de M. l'Abb Nollet ; & nous nous souvenon avec plaisir qu'il fut extrême ment bien reçu quand l'Auteur le lut à l'Académie, le 28 d'Avril 1745. La connoissance qu'on a présentement des expériences & du systême de cet habile Acadé micien, sur les phénomènes de l'électricité, nous dispense de don ner un long Extrait de son ou-

---

longue, portoit sept onces un gros; qu'on l'aimanta conjointement avec la grande lame; qu'on la sépara ensuite & qu'alors elle portoit sept onces trois gros trente-six grains; ce qui étoit deux onces trente-six gros de plus qu'elle ne portoit étant unie à la grande lame, avant qu'on les eût aimantées de nouveau; or il semble que cet excès est simplement de deux gros trente-six grains; il n'y a, pour le prouver, qu'à prendre la différence entre sept onces, trois gros, 36 *grains; &* sept onces, un gros.

vrage. Il suffit de dire qu'il y examine quelle est la matière qu'on nomme Electrique ; d'où vient cette matière ; comment elle se met en action ; par quel méchanisme elle opère les effets singuliers que nous admirons. Et ce que nous remarquons dans le développement de ces questions, c'est la manière pleine de clarté, de précision, d'élégance même avec laquelle l'Auteur s'exprime ; c'est encore la justice qu'il y rend à tous les Ecrivains qui l'ont précédé, ou de qui il a emprunté quelque chose dans la matière qu'il traite ; il attribue surtout à M. Boze, Professeur de Physique à Wittemberg, le mérite d'avoir été le premier qui ait communiqué l'Electricité par le moyen d'un ou de plusieurs globes de verre ; il cite avec éloge les *Tentamina Electrica* de cet Auteur : ouvrage qui nous est

bien connu, & où l'on trouve
des traits singuliers d'affection &
de zèle pour l'Electricité. Croi-
roit-on bien, par exemple, qu'il
falloit peu que ce philoso-
phe Allemand ne souhaitât d'a-
voir la tête cassée par l'expé-
rience de Leyde, afin de *fournir*
matière à une page des Mémoires
de l'Académie des Sciences? Croi-
roit-on encore que le même
M. Boze s'étoit laissé entraîner
à composer un poëme François
en faveur de l'Electricité? Nous
avons cette pièce manuscrite
sous les yeux, ainsi que beau
coup d'autres, qui décèlent le
connoissances électriques de l'au
teur, & de plus la candeur de se
ame, la franchise de ses sen
mens, la douceur de son co
merce.

Expériences faites à Quito,
sur la dilatation & la contrac
tion des Métaux.

Les Métaux se dilatent o

contractent suivant les divers degrés de chaud & de froid dans les divers climats. C'est pour estimer au juste cette dilatation & cette contraction que M. Bouguer étant au Pérou a fait plusieurs expériences, dont il rend compte dans ce Mémoire. D'abord il a éprouvé sur une règle de fer, d'un pied de long, la chaleur de l'eau bouillante, puis celle qu'on communique au fer lorsqu'on le fait rougir. Or il est évident que la comparaison des allongemens plus ou moins considérables de la règle auroit pû faire connoître quel étoit son état précédent. Ainsi, par exemple, après avoir fait rougir ce fer à Panama, dans le tems d'une très-grande chaleur, l'Académicien a trouvé que la règle étoit allongée d'une ligne $\frac{1}{3}$; s'il étoit passé ensuite dans une région froide, & que le même fer, au sortir de la forge, eût paru allongé de la longueur d'u-

ne ligne $\frac{1}{3}$, c'eût été une marqu
que l'extenfion de la règle, par l
moyen du feu, étoit un tiers d
ligne plus grande dans le pay
froid que dans le pays chaud ; &
par conféquent que dans le pay
froid la règle, avant que d'êtr
mife au feu, étoit un tiers de li
gne plus courte que dans le pay
chaud ; & qu'ainfi à Panama u
morceau de fer long d'un pied f
dilatoit d'un tiers de ligne, e
comparaifon d'un pays froid.

Telle eft, encore une fois, l
connoiffance qu'on auroit pû t
rer de ces expériences, fi les fai
s'y étoient accordés. M. Bougue
paffant de Panama à Quito, avo
un fort grand défir de faire f
tentatives dans ce dernier cl
mat, beaucoup plus tempér
que le premier. Il avoit imagin
un inftrument pour mefurer le
variétés des extenfions : il fça
voit, en habile homme, fe défie
des irrégularités produites par l

situation des lieux & par la constitution de l'air. Mais enfin arrivé à Quito, il ne trouva pas que sa règle de fer ni une d'acier de la même longueur, s'allongeassent plus qu'à Panama, en les faisant rougir au feu, ou en les échauffant avec de l'eau bouillante. Il ne remarqua non plus aucune différence d'allongement, en répétant l'expérience sur les plus hautes montagnes voisines de Quito.

Il fallut donc renoncer à connoître par ce moyen l'état d'extension ou de contraction des métaux, lequel est propre à chaque pays ou à chaque endroit; & notre Académicien se réduisit à chercher l'extension absolue dont les métaux sont susceptibles, par des degrés de chaleur qu'on peut à certains égards regarder comme déterminés. Il fit des expériences sur le fer, l'or, l'argent, le plomb, *en se servant* de règles

qui avoient chacune un pied de longueur, & les résultats lui donnerent des rapports capables d'être exprimés par ces quatre nombres (répondant aux quatre métaux) 18, 24, 31, 36, en supposant une longueur absolue représentée par le nombre 33000; c'est-à-dire une règle de métal divisée en 33000 parties. *

Le verre fut aussi examiné, & dans la comparaison que le même M. Bouguer en fit avec l'argent, il découvrit que ses extensions étoient comme 4 à 11; dilatation assez marquée pour produire des effets considérables sur la capacité des phioles dont on se sert pour former les Thermomètres & les autres instrumens.

Une des plus belles expériences fut celle qui avoit pour objet de mesurer la chaleur même du soleil par l'allongement des mé-

* Nous trouvons dans l'histoire (page 11) 3600 parties.

taux. On plaçoit ſur le pavé les régles dont nous avons parlé, & l'on tenoit compte enſuite de leurs divers allongemens ; ce qui donnoit une ſorte de Thermomètre de nouvelle création.

Le pavé même entra dans cette idée de Thermomètre. Un jour l'habile Académicien examina combien le pavé, qui formoit un perron devant ſon Obſervatoire, s'étendoit par la chaleur du ſoleil ; & il trouva par le moyen du rayon de ſon grand ſecteur, qu'un eſpace de 12 * pieds étoit, au bout de trois heures, plus long d'un tiers de ligne. « Ce qui nous » apprend que nos murailles, » nos voutes, tous nos édifices » ſouffrent ſans ceſſe des altéra- » tions d'extenſion & de con- » traction par le chaud & par le » froid; non ſeulement d'une ſai- » ſon à l'autre, mais du matin

* Nous trouvons dans l'hiſtoire 11 pieds.

» au soir : tout se trouve dans
» une action continuelle, en ne
» tenant pas moins du Thermo-
» mètre que de l'Hygromètre. »

Il faudroit suivre encore plusieurs expériences faites sur les règles de métal, avec la flamme de bougies ordinaires; il faudroit rappeller toutes les conséquences qu'en déduit l'auteur du Mémoire ; surtout il seroit nécessaire de montrer comment il sçut tirer parti de tout son travail, pour la construction & les usages d'un instrument propre à donner de grandes lumières sur la question présente. Cet instrument devoit être, & fut en effet, de deux différens métaux ; l'auteur se détermina à l'acier & au plomb ; il en forma comme deux règles qui s'appliquoient l'une sur l'autre ; celle d'acier sur celle de plomb; la première flexible & élastique, la seconde ferme & très-solide.

r sous la grande chaleur du
il, la règle de plomb s'allon-
t plus que la règle d'acier;
celle-ci devenant presque
te, faisoit disparoître la plus
de partie de la *Fleche*, ou
ligne du plus grand éloi-
nent qui pût être mesuré en-
a règle de plomb & la règle
er. Au contraire, dans un
oit froid, la règle d'acier de-
it plus courbe; & pour
lure les changemens rela-
'extension qu'avoient souf-
es deux règles, il n'y avoit
mesurer ce que nous venons
peller la *Fleche*; & de la
noissance des changemens
tifs, suivoit celle des chan-
ens absolus, par les rapports
établis entr'eux.

ncore une fois, il faudroit
que transcrire tout ce que
Bouguer nous donne de rai-
nemens & de calculs sur cette
euse *matière*; mais ce seroit

empêcher le public de reçoi
au Mémoire même, qui doit ê
lu dans son entier. On verra,
la fin, l'invention d'un autre i
trument fait de deux règles, l
ne de fer & l'autre d'argent. L'a
teur avoit dessein de conser
dans son exacte intégrité ce
machine & la précédente, a
de continuer, à son retour par
nous, les expériences sur la
latation & la contraction d
métaux; mais les deux instr
mens ont été extrêmement d
rangés dans le voyage; les
cousses, les chutes fréquent
des bagages, la fermentati
operée par les hardes entassé
autour des règles de métal, to
tes ces causes ensemble & d'a
tres, peut-être encore inco
nues, ont rendu presqu'inutil
ces machines, parce qu'elles so
devenues, *pour ainsi dire, diff*
rentes de celles qu'avoit M. Bo
guer dans la Zone torride.

Nous finissons ici cet extrait, qui n'a fait qu'entamer les objets de ce volume : nous donnerons la suite dans d'autres articles de nos Mémoires.

ARTICLE CXXVIII.

HISTOIRE NATURELLE de l'Islande, du Groenland, du Détroit de Davis &c. traduite de l'Allemand de M. Anderson de l'Académie Impériale, Bourg-Mestre en Chef de la Ville de Hambourg, par M.... de l'Académie Impériale & de la Société Royale de Londres. 2. vol. in-12. A Paris chez Jorry Quai des Augustins &c. M. DCC. L.

CEci n'est point une relation de Voyage ; & l'Ouvrage n'en vaut que mieux ; car les Ecrivains Voyageurs sont fort en réputation de peindre d'idée les pays *qu'ils* ont vus, c'est

comme l'appanage de leur profeſſion ; l'eſpoir de n'être point contredit enhardit contre la vérité, & le déſir de plaire fait penſer qu'il n'y a pas ſi grand mal à flatter les lecteurs par un merveilleux qui n'exiſte pas.

L'Auteur de cette Hiſtoire, M. Anderſon, étoit un honnête homme, & un citoyen très-diſtingué à Hambourg ; dans les momens que lui laiſſoit le ſoin des affaires publiques, il s'adonnoit à l'étude, & l'hiſtoire naturelle du Nord avoit ſa prédilection ; il s'informoit, il queſtionnoit ; il multiplioit ſes connoiſſances ſur des mémoires examinés d'un œil critique. Voilà ce qui a formé l'ouvrage qu'on nous donne aujourd'hui en François, ſept ans après la mort de l'Auteur Allemand.

Il y a beaucoup de bonnes choſes dans cette collection ; les *pays* dont on parle ſont habités

par des peuples bien misérables & bien éloignés de nos mœurs ; mais il y a même en ceci un agrément ; nous sçavons admirer un beau tableau qui nous représente une tempête ou un désert, quoiqu'en eux-mêmes ces objets soient affreux.

Le premier volume traite de l'Islande, & le second du Groënland, du Détroit de Davis &c. On n'annonce en titre que l'Histoire Naturelle de ces régions ; cependant la description s'étend aussi de tems en tems aux usages & aux mœurs des habitans. L'Islande est un pays où la Nature se plaît, pour ainsi dire, à réunir les plus grandes contrariétés : un froid intolérable, & des feux dévorants ; des glaçons éternels, & des Volcans qui ne s'épuisent jamais ; une terre couverte de frimats, & un Ciel presque toujours enflammé par des Aurores Boréales, des Par-

hélies & des orages.

Cette Isle appartient à la Couronne de Dannemark, qui seule y fait le Commerce; mais cet avantage ne l'enrichit pas beaucoup, parceque les fruits de la Terre, & ceux de l'industrie des hommes se bornent à très-peu de chose. La pêche est le grand revenu de l'Isle, & en quelque sorte l'objet capital de cette Histoire. On nous décrit avec beaucoup de soin les diverses sortes de poissons que les Islandois reçoivent du Nord dans leurs Golfes & leurs Bayes; le seul Harang occupe plus de 40 pages; on en voit les différentes espèces, leur nourriture, leurs Bancs, leur origine, leur route annuelle, leurs divisions par colonnes &c. & quoiqu'il y ait en tout ceci quelques longueurs, on y apprend des particularités intéressantes. L'article de la Baleine & de la manière d'en faire

la pêche n'eſt pas moins agréable.

Cette eſpèce de travail, & en général le métier de pêcheur eſt toute la vie d'un Iſlandois, toute ſon étude, toute ſa ſçience. Ses penſées directes & dégagées de toute autre inquiétude ne le portent ni à l'ambition ni aux arts. Et de quelle induſtrie pourroient ſe piquer des gens, qui ſe contentent d'habiter des Cabanes, d'être vêtus de toile d'embalage, ou d'un gros drap preſque ſans façon ; des gens qui ne connoiſſent ni les diſtinctions, ni la propreté, ni les Cérémonies de la vie Civile ; qui d'ailleurs, élevés dans une ſimplicité naturelle, ont le tempérament robuſte, preſque point d'infirmités, nulle habitude de Médecine ni de pharmacie, nulle attention ſur ce qu'on appelle les commodités de la vie ?

Parmi eux, les enfans ne ſont

allaités que durant quinze jours tout au plus ; on ne ſçait ce que c'eſt que de les emmailloter, de les bercer, de les porter ſur le poing, de les garder, de leur apprendre à marcher. Quand les meres ont ceſſé de les allaiter, elles les couchent à terre ; ils s'y roulent quelque tems, ils ſe dreſſent enſuite eux-mêmes, & ils courent ſans maître, ſans appui. Qu'arrive-t'il cependant ? ces enfans ont des corps droits, des membres bien formés, une complexion ſaine & vigoureuſe; tant il eſt vrai que la nature a des reſſources auſſi abondantes qu'aimables ; & que nous bornons ſes bienfaits en voulant trop la ſeconder !

Si les Iſlandois étoient cultivés du côté de l'eſprit, ce ſeroient des hommes dont on pourroit envier le ſort ; ils ne ſont pas ſtupides, mais ennemis de toute contrainte, & abſolument déter-

minés à n'en sçavoir jamais plus que leurs pères & leurs Ancêtres : toutes leurs vuës se bornent à pêcher pour troquer leur poisson contre de l'eau-de-vie, à l'arrivée des Danois. Cette liqueur enchante les hommes, les femmes, les jeunes, les vieux, les enfans; les Prêtres mêmes qui sont tous Luthériens, & d'une ignorance profonde. » Il arrive souvent, que le Prédicateur est si rempli d'eau-de-vie, » lorsqu'il monte en chaire, qu'on » est obligé, un moment après, de » le descendre & de faire lire » un sermon par quelque autre. » On a même vû quelquefois le » Ministre & ses Paroissiens hors » d'état d'assister au service que » l'on est forcé de remettre à » une autre fois. «

Il faut lire tout ce premier volume, pour connoître parfaitement les propriétés de cette *Terre placée dans* l'Océan com-

me une grande ruine séparée de notre Globe par quelque ancienne révolution : on y voit en abondance des sources d'eaux chaudes & minérales ; des Crystaux répandus dans les Rochers, surtout le fameux Crystal ou pierre spéculaire qui double les objets ; des métaux & des minéraux presque de toute espèce. Il s'y trouve des pâturages, des plantes salutaires, point d'arbres cependant, point de bled, point de légumes ; & pour tempérer ces défauts par des avantages, point de bêtes féroces, ni de serpens ; mais quantité de moutons, de bœufs & de vaches, d'oiseaux aquatiques mangeables, des Cygnes, des Canards, des plongeons &c. Te[l] est en peu de mots cette Histoir[e] d'Islande.

Dans le second Volume qu[i] roule sur le Groënland & le Détroit de Davis, on parle d'abor[d]

des tentatives que fit, il y a quelques années, le sieur Egède, Ministre Luthérien, pour aller prêcher l'Evangile aux Peuples de ces Contrées. L'entreprise fut engagée & n'eut point de suites, moins par la faute de ce Ministre, que par les difficultés de la navigation dans des Mers couvertes de glaces, & par le peu d'ouverture que donnoit le caractère des Groënlandois, pour lier un commerce avec les Sujets du Roi de Dannemark. La Relation de ce projet jointe à d'autres particularités recueillies des meilleurs Mémoires, a mis M. Anderson en état de composer son livre ; & la méthode qu'il y suit est toute semblable à celle de son ouvrage sur l'Islande. Il traite de la nature du Climat, des animaux & des oiseaux qu'on y voit, des divers poissons qu'on prend sur ces Côtes ; & cet article occupe une bonne partie du

volume. Il n'omet rien, par exemple, de ce qui concerne les Baleines qui sont les plus belles du monde dans les Mers du Groënland & du Détroit de Davis. Il s'étend encore plus sur les mœurs, & les inclinations des Groënlandois : Ces gens-là » sont simples sans être stupides. » Ils ne sont point instruits ; mais » ils ne s'abandonnent pas pour » cela à la brutalité de leurs pas- » sions. Ils ne sont liés par au- » cun lien de société ; & ils sont » néanmoins sociables, paisibles » & fort secourables dans le be- » soin... Ils sont fort malpropres. » Leurs habits, les mains & le » visage sont continuellement » barbouillés de graisse, d'huile » de Poisson & d'autres saletés. » Ils ne se lavent que fort rare- » ment, & ne nettoyent jamais » ni plats ni vaisselle, quand mê- » me les chiens y auroient man- » gé après eux..... Ils sont affa-

» bles & enjoués dans la con-
» versation, & sont charmés
» quand on badine avec eux.
» Cependant ils sont naturelle-
» ment mélancoliques, & quand
» ils sont seuls ils baissent la tête
» & soupirent sans en pouvoir
» rendre raison. . . . Ils vivent
» dans l'union & l'amitié la plus
» parfaite. L'envie, la haine, l'i-
» nimitié, la trahison, les ca-
» lomnies, les querelles sont des
» choses inconnuës parmi eux...
» On n'entend jamais parler de
» débauches entre les deux se-
» xes « &c. Nous voudrions
qu'on lût toute la suite de cette
Description qui plaît beaucoup,
quoiqu'il s'y trouve quelques
petits traits difficiles à concilier,
& quelques autres difficiles à
croire.

L'Auteur de ces deux Histoi-
res (M. Anderson) écrit en hom-
me qui a des mœurs & de la pro-
bité; *on a bien fait* de nous tra-

duire son Ouvrage, la Traduction est claire, & n'a pas dû être plus élégante ni plus ornée que le texte Allemand.

ARTICLE CXXIX.

ELEMENTS D'HIPPIATRIQUE, ou nouveaux Principes sur la connoissance & sur la médecine des Chevaux. Par M. Bourgelat, Ecuyer du Roi, Chef de son Académie à Lyon. T. premier. in-12. pag. 515 sans le Discours préliminaire & la Table des matiéres. A Lyon chez Declaustre & les FF. Duplain. M. DCC. L.

LE Cheval est de tous les animaux le plus utile, & le plus sujet aux maladies, deux raisons qui doivent favoriser extrêmement le débit de cet Ouvrage. On ne nous en donne encore que le premier Volume, qui est aussi le

premier Livre ; il comprend la connoiſſance du Cheval conſidéré extérieurement, cinq autres Tomes achéveront les matières relatives à l'art de guérir ; & l'on nous trace déja le plan de ces volumes dans un Diſcours préliminaire qui eſt écrit judicieuſement.

L'Auteur, M. Bourgelat, a choiſi la méthode par demande & par réponſes ; c'eſt la plus élémentaire, & nous croyons que c'eſt la meilleure pour un Art dont la nomenclature eſt immenſe. Qu'on ſe ſouvienne du Dictionnaire de Marine, des Relations de Voyages, où l'on affecte d'entaſſer les mots qui concernent la navigation ; l'art de connoître, de manier, de guérir le Cheval à preſque autant de termes qui lui ſont propres. Or pour guider un éléve, un amateur, ſi l'on veut, pour l'empêcher de ſe perdre dans ce labyrinthe de

termes, le Dialogifme le plus fimple eft comme néceffaire. On conçoit que cela ne forme pas un Livre d'amufement, mais il n'eft pas ici queftion de plaifirs ni de gouts Littéraires ; il faut inftruire les ignorants, détromper ou confondre les mauvais Praticiens, répandre des jours qui puiffent fervir à l'homme de campagne comme au Gentilhomme, au Soldat comme à l'Officier, au Maréchal ferrant comme à l'Ecuyer. Quand on veut lire des chofes agréables fur les qualités où les exercices propres du Cheval, il faut s'adreffer aux Jeux Militaires que décrivent Homère & Virgile, ou bien fuivre dans Pindare les courfes qui attiroient les regards de la Grèce.

Ce premier Volume eft diftribué en huit Chapitres, dont le premier comprend la dénomination & la divifion des Parties extérieu-

res du Cheval. Ces parties sont l'avant-main, le corps, l'arrière main ; & chaçune a comme son district composé de parties subalternes ou sous-divisions.

Au second Chapitre, l'Auteur expose les beautés & les défauts des parties de l'avant-main : ce qui s'exécute par une doctrine comprise en plus de 240 pages. On voit là généralement tout ce qui concerne la tête, l'encolure, le poitrail, les jambes de devant &c. détail toujours relatif aux maladies qu'on veut faire connoître dans la suite, afin d'enseigner l'art de guérir; & c'est la méthode qui régne constamment dans ce Volume. Il est heureux que l'objet principal, qui est l'*Hippiatrique* ou la Médecine des Chevaux, donne occasion d'expliquer mille choses utiles indépendamment des maladies de ces animaux, & de la manière d'y remédier. Dans ce Chapitre, nous voyons sur la

tête, les yeux, les oreilles, la bouche du cheval des obſervations qui s'accordent avec quelques-uns des préceptes de Virgile:

Illi ardua cervix
Argutumque caput &c.

mais en parlant du front de l'animal, l'Auteur ne donne pas comme une preuve de ſon excellence, l'*Etoile* ou *Pelote* blanche qu'on y voit quelquefois, & que les brocanteurs en ce genre viennent à bout d'imiter par des poils poſtiches. Il paroit pourtant que le préjugé eſt ancien, puiſque Homère, n'oublie pas *la marque blanche ſemblable à la Lune*, dans la Deſcription qu'il fait d'un beau Courſier au pénultième livre de l'Iliade. M. Bourgelat va plus directement & plus ſolidement au vrai; cependant il ne néglige pas d'avertir de la ſupercherie des maquignons, & il donne les moyens de la reconnoître.

Ces Marchands avides & exercés dans toutes les ruses de l'Art, ont aussi une manière de faire paroître aux chevaux qu'ils mettent en vente, la *bouche* arrosée d'écume ; ce qu'on appelle *bouche fraiche* en termes sçavants. Ceci est une perfection, parcequ'il n'y a que les chevaux généreux qui produisent cette écume en mâchant leur mors, en le battant & l'agitant sans cesse, suivant le mot de Virgile :

Tecti auro fulvum mandunt sub dentibus aurum.

Qu'imagine la fourberie & le désir de gagner ? avant que d'exposer le cheval en vente, on lui met du sel dans la bouche ; ce sel provoque la salive, fait sortir l'écume ; l'acheteur trompé par cette apparence croit acquérir un descendant de Zéphyre & d'Orythie, & ce n'est qu'une

rosse à peine digne de tourner la meule.

Il est mille autres tours que la pratique d'un commerce frauduleux fournit aux Maquignons, & que notre Auteur indique : c'est peut-être une des raisons qui feront le mieux rechercher son livre ; car il n'est personne qui prenne plaisir à être dupe, personne qui n'apprenne volontiers les finesses d'autrui, au moins pour s'en défendre.

Le troisième Chapitre roule sur les beautés & les défauts du corps de l'animal. On examine le dos, les reins, les côtes, le ventre, les flancs, & cet examen est court. Il y a ici une distinction de maître entre le *dos* & les *reins*. » Quoiqu'on ait jusqu'à » présent & assez communément » confondu ces deux parties, il » y a cependant entre elles une » différence bien sensible, & l'er» reur n'a pas été moindre que

» si dans l'homme on rangeoit
» & l'on comprenoit dans la mê-
» me définition le dos & les lom-
» bes. « Le dos est proprement l'endroit où repose la selle ; les reins sont situés à l'extrêmité de cette partie jusqu'à la croupe. En traitant des flancs, on dit un mot de la courbature, de la fortraiture, de la fourbure ; mais ce n'est qu'un mot, *les explications*, dit l'Auteur, *que je donnerai dans la suite à cet égard, excéderont même les bornes de la curiosité.*

Le quatrième Chapitre traite des beautés & des défauts de *l'arriere-main*, c'est-à-dire de toute la partie postérieure du cheval. Virgile disoit :

Brevis alvus, obesaque terga.

M. Bourgelat suit exactement cette leçon. Il veut que le ventre *soit médiocre* [illegible] *les chevaux fins*, & que la croupe *soit large*

mais il eſt ſouvent &
ment réparé dans eu:
nerf, par la force de le
& par la beauté de leur

Le cinquième Cha
un des mieux lus, pa
pour objet les poils &
leurs des chevaux. C'e
truction curieuſe &
triviale. L'Auteur att
page 383. un ancien
» Les Anciens, *dit-il*
» trouver, dans la varié
» bes, la différence des
» mens. Selon eux le N
» lancolique, l'Alſan b
» Bai pituiteux, le B

» découvertes heureuſes, à » la faveur deſquelles ils peuvent, à l'inſpection du poil, » décider ſainement des qualités » de l'animal & de ſes défectuoſités : de là une multitude de » raiſonnemens abſurdes & pitoyables », & la concluſion de M. Bourgelat, à la page 387. c'eſt que *de tous poils & de toutes marques, il eſt de bons Chevaux.*

Le ſixième Chapitre eſt encore intéreſſant. On y donne des règles pour juger de l'âge du Cheval; & c'eſt comme une *Odontologie* complette; la nature, juſqu'à un certain âge, ayant mis dans les dents de cet animal des ſignes qui font diſtinguer le tems de ſa naiſſance; mais en tout ceci il eſt bien des précautions à prendre, nous ne croyons pas qu'il en échappe une ſeule à notre Auteur.

Il paſſe de là aux proportions

géométrales du Cheval vû dans ses trois principaux aspects ; c'est le sujet du septième Chapitre, où il paroît beaucoup d'attention pour fixer à peu près les règles du beau & du gracieux en ce genre ; « mais, *ajoute-t'on*, il en » est de l'animal comme de l'hom» me ; le plus beau est celui qui » est le moins défectueux, & dans » lequel on apperçoit un plus » grand nombre de parties sym» métrisées entre elles, &c. ».

Il nous semble que dans ce Chapitre, & surtout en cet endroit, *page 473. & suiv.* on remarque plus de développements agréables que dans les autres. C'est qu'on y traite de la beauté & de la grace, deux qualités qui se répandent comme nécessairement dans la manière d'un Auteur qui en parle.

On a dans le dernier Chapitre un Traité sur *la Ferrure* ; Article qui a bien ses difficultés

aussi., ses rapports, ses termes en grand nombre. Il faut lire tout cela pour être habile dans la connoissance & le gouvernement des Chevaux ; & après avoir bien saisi les diverses parties de cette vaste instruction, il faudra aussi sçavoir gré à la Typographie de Lyon qui brille extrêmement dans cet Ouvrage, par l'éxactitude de la correction, & par la beauté des caractères.

ARTICLE CXXX.

PREMIERE LETTRE A l'Auteur d'un Ecrit Allemand qui a pour Titre, Réponse aux 12. Lettres du P. Séedorff avec une réfutation de sa nouvelle Préface contre M. Pfaff, Chancelier de Tubingue. in-12 pag. 60. A Manheim de l'Imprimerie Electorale chez Nicolas Pierron. M. DCC. L.

DE jour en jour, les controverses de Religion devien-

nent plus rares entre les Catholiques & les Protestans. Cependant notre siècle est monté sur un ton de politesse & de modération qui pourroit rendre utiles les discussions Dogmatiques ; il seroit moins à craindre qu'il ne le fut autrefois, que les invectives, les personalités, les railleries insultantes n'ulcérassent les cœurs, avant que la lumière pût se communiquer aux esprits. On sçait distinguer aujourd'hui les hommes de leurs opinions, & l'on a le talent de faire goûter des raisons, en les présentant d'un air aimable. Quels avantages ne remporteroit pas le Catholique, si le vrai, dont il est en possession, étoit toujours revêtu des dehors que la science des égards, & que les règles de la charité prescrivent !

Nous disons tout ceci à l'occasion d'une querelle Théologique, qui s'est élevée depuis peu

en Allemagne. La chaleur des diſputes eſt auſſi diminuée dans cette Nation ; mais le mêlange des Proteſtans avec les Catholiques ne laiſſe pas d'y ranimer comme néceſſairement quelques étincelles de controverſe, & de tems en tems les Docteurs entrent en lice : ce qui n'eſt pas un déſavantage pour le parti de la vérité. Il n'eſt queſtion que de bien préparer ſes armes, de les manier avec intelligence, & de les détourner des perſonnes, en attaquant les erreurs.

Le P. Séedorff Jéſuite Allemand, mais ſçachant écrire en François, a publié des Lettres ſur divers points de controverſe; nous en avons parlé dans nos Mémoires. Le Chancelier de l'Univerſité de Tubingue, M. Pfaff, a critiqué quelques articles de ces Lettres par deux Diſſertations Latines en forme de Thèſes ; nous n'avons point vû cette

cinq ans. Quelle difficulté particulière trouvoit-il, sur la fin de sa vie, à demeurer dans un état dont le joug ne lui avoit point paru accablant durant le cours de sa jeunesse ? Il est vrai qu'écrivant à son père, Jean Luther, il lui disoit : » Vous avez » voulu me tirer autrefois du » Monastère ; Dieu m'en a bien » tiré sans vous. Je vous envoye » un livre où vous verrez par » combien de miracles & d'effets » extraordinaires de sa puissance ; il m'a absous des vœux » Monastiques. « Mais qui les croira ces miracles ; & quelle preuve autentique peut-on donner de cette dispense ?

Le P. Séedorff conclut que M. Pfaff auroit dû ne pas revenir sur ce mariage de Luther ; événement qui n'est pas honorable à la mémoire du Réformateur. Et comme le Chancelier de Tubingue se jette sur les Dispenses Pa-

pales, pour montrer qu'il y a une différence essentielle entre *débaucher* & *épouser* une Vierge consacrée à Dieu, le Controversiste, son adversaire, dit qu'il n'a jamais lû qu'un Pape ait donné dispense à *un Religieux Prêtre de se marier avec une Religieuse* : ce qui est positivement le cas de Luther. . . .

Nous n'applaudissons pas aux réponses du P. Séedorff, par motif de prévention, de partialité, d'accord passé entre gens de même profession & de même robbe. Ce Pere ne fait qu'appliquer judicieusement ce qui s'est dit un million de fois par les Catholiques ; & M. Pfaff, qui est un habile homme, ne paroît foible ici que par la nature de sa cause. Nous défierions bien aussi le plus grand Orateur du monde de justifier les emportemens de Luther ; ses discours indécens contre les premieres têtes de l'Eglise & de

l'Etat ; ses comiques entretiens avec le Diable &c. Un tel homme aujourd'hui auroit bien des réformes à faire sur lui-même, avant que d'être reçu à entreprendre la réformation des autres.

Un second point de controverse entre le Pere Séedorff & M. Pfaff regarde la prophétie célébre de Malachie, touchant le Sacrifice qui doit être offert en tous lieux. Le Chancelier de Tubingue nie absolument que cette prophétie parle d'un vrai Sacrifice de la nouvelle Loi ; il prétend qu'il ne s'agit là que d'un Sacrifice intérieur accompagné de bonnes œuvres. Le P. Séedorff avoit déja soutenu le contraire dans ses Lettres & dans sa Préface ; mais l'Apologie dont nous rendons compte ici répand de nouveaux jours sur cette importante question : on nous permettra quelques détails à ce sujet.

D'abord, si l'on ne sçavoit pas ce que c'est qu'un esprit prévenu, il y auroit lieu de s'étonner d'une méprise qui est échappée à M. Pfaff. En voulant réfuter le P. Séedorff & ses explications de la prophétie, il l'accusoit d'avoir falsifié le texte du Prophète par l'addition du terme de *nouveau* qui ne s'y trouve pas; mais ceci est un coup nul, puisque l'addition prétendue ne se lit point dans le texte du Jésuite. Le terme de *nouveau* ne se voit que dans une espèce de paraphrase ou d'analyse qu'il donne du passage, pour faire voir que e Sacrifice promis par le Prophête a dû être un Sacrifice *nou-au*, c'est-à-dire, tout différent celui des Juifs.

M. Pfaff disoit que les anciens . de l'Eglise, Tertullien, Cy-en, Origène, Eusebe, Jerô-, Théodoret, Cyrille d'Ale-drie avoient été de son sentiment

ment sur l'intelligence du texte de Malachie, c'est-à-dire, qu'ils n'y reconnoissoient que la promesse *des Sacrifices spirituels qui devoient être offerts à Dieu dans le Nouveau Testament.* Mais tous ces grands noms n'étoient produits qu'en général par le Chancelier de Tubingue; & cette manière d'attaquer ou de prouver n'est pas trop régulière. Le P. Séedorff prend à tâche de ne la pas imiter: il fait des recherches dans les Ouvrages de ces Saints Docteurs, & il trouve partout qu'ils ont reconnu l'oracle de Malachie comme l'annonce sensible & manifeste du Sacrifice Eucharistique de la nouvelle Loi. Ce morceau fort détaillé & fort pressant est à lire, ainsi qu'un témoignage du sçavant Editeur de S. Irénée, Ernest Grabe, qui déclare sans détour que tous les Peres des premiers tems ont tenu l'Eucharistie pour un vérita-

ble Sacrifice. Cet aveu d'un Auteur Proteſtant eſt extrêmement fort contre les ſubtilités du Chancelier de Tubingue ; & nous ſommes infiniment ſurpris de la méthode où s'engage ce docte Profeſſeur, pour éluder ce qui a convaincu le Docteur Grabe. Comme il eſt évident que les PP. parlent ſans ceſſe d'un Sacrifice du pain & du vin , M. Pfaff détourne cette idée *de pain & de vin* à une pure offrande des alimens communs, dont on chargeoit l'Autel ; or il eſt certain que telle ne fut jamais la penſée des Saints Peres, & qu'ils entendent le pain & le vin Euchariſtique. Jeſus-Chriſt, dit S. Cyprien, a * *offert, comme Melchiſedech, le Sacrifice du pain & du vin,* *c'eſt-*

---

* *Dominus noſter Jeſus Chriſtus Sacrificium Deo Patri obtulit, & obtulit idem quod Melchiſedech, id eſt panem & vinum, ſuum ſcilicet Corpus & Sanguinem.* Cypr. *Epiſt. 63.*

messe des Sacrifices spi...
devoient être offerts à Die
le Nouveau Testament. Ma
ces grands noms n'étoier
duits qu'en général par le
celier de Tubingue ; & ce
nière d'attaquer ou de p
n'est pas trop régulière. L
dorff prend à tâche de r
imiter : il fait des re
dans les Ouvrages de c
Docteurs, & il trouve
qu'ils ont reconnu l'o
Malachie comme l'ann
sible & manifeste du Sa
charistique de la nou
Ce morceau fort déta

ble Sacrifice. Cet aveu d'un Auteur Proteſtant eſt extrêmement fort contre les ſubtilités du Chancelier de Tubingue ; & nous ſommes infiniment ſurpris de la méthode où s'engage ce docte Profeſſeur, pour éluder ce qui a convaincu le Docteur Grabe. Comme il eſt évident que les PP. parlent ſans ceſſe d'un Sacrifice du pain & du vin, M. Pfaff détourne cette idée *de pain & de vin* à une pure offrande des alimens communs, dont on chargeoit l'Autel ; or il eſt certain que telle ne fut jamais la penſée des Saints Peres, & qu'ils entendent le pain & le vin Euchariſtique. Jeſus-Chriſt, dit S. Cyprien, a * *offert, comme Melchiſedech, le Sacrifice du pain & du vin, c'eſt-*

* *Dominus noſter Jeſus Chriſtus Sacrificium Deo Patri obtulit, & obtulit idem quod Melchiſedech, id eſt panem & vinum, ſuum ſcilicet Corpus & Sanguinem.* Cypr. *Epiſt.* 63.

à-dire, son corps & son san
dans le même Ouvrage ce
Docteur ajoute que *le Prêtr*
la place de Jesus-Christ; qu'i
te ce qu'a fait Jesus-Christ;
offre dans l'Eglise un vrai &
fait Sacrifice à Dieu le Pe
S. Jérôme dit qu'*on offre*
l'Eglise le pain & le vin, c
dire, le Corps & le Sang de
Christ. * Et avant lui, S.
avoit observé, dans son Dia
contre Tryphon, que les
tiens offroient par tout *d*
crifices, c'est-à-dire, le pai
vin de l'Eucharistie, qu'il a
ailleurs *la Chair & le Sang*
Jus-Christ incarné.

Il y a sept ou huit ans
nouvel Editeur de S. Justin
solut les prétendues diffi
de M. Pfaff sur le même pc

* *Hyer. lib. quaest. Heb. in Ge*
Justin. Dial. n. 41.
Id. Apol. 1. *n.* 66.
** *In Praefat. part.* II. *cap.* x.

doctrine ; on revient aujourd'hui à la charge ; on lui représente une multitude d'autorités qui détruisent absolument son opinion: on y ajoute la déclaration d'un fameux Protestant, qui, sans renoncer à son erreur sur la manière dont Jesus-Christ est présent dans l'Eucharistie, avoue néanmoins que toute l'ancienne Eglise a regardé l'Eucharistie comme le vrai Sacrifice de la nouvelle alliance. Que faire désormais ? rien du tout ; puisque le Chancelier de Tubingue veut absolument ne rien voir au milieu de la plus vive lumière.

Il reste une objection que M. Pfaff prétend tirer du Canon de la Messe. Après la Consécration le Prêtre dit : *Dieu tout-puissant, nous vous supplions avec humilité, de commander que ces choses soient portées par la main de votre saint Ange à votre Autel sublime, en présence de votre Di-*

vine Majesté. Sur quoi le Chan-
celier remarque que « si ces cho-
» ses étoient véritablement
» Corps & le Sang de Jesus-
» Christ, elles devroient il y
» long tems être au Ciel, où No-
» tre Seigneur Jesus-Christ a com-
» paru devant son Pere céleste
» par le prix de son Sang ; qu'
» faut donc par une conséquenc
» naturelle qu'il soit seulemen
» question des présens du pain &
» du vin ».

Il ne fut peut-être jamais un
difficulté plus foible que celle-ci
& notre surprise est extrême en
voyant que le docte Chancelier
de Tubingue s'arrête à de pareil-
les minucies. Indiquons quel-
ques-unes des réponses du Pere
Séedorff. Si l'on entend ici par
le nom d'*Ange* quelqu'une des
célestes Intelligences, ce langa-
ge sera mystérieux comme celui
de l'Apocalypse, qui dit que
l'Ange du Seigneur se tint dev

l'Autel, & qu'il offrit la prière des Saints; & par rapport au Sacrifice de la Messe nous concevrons qu'on demande à Dieu que son saint Ange porte devant son trône la sainte victime non considérée en elle-même, puisque Jesus-Christ est déja au plus haut des Cieux, mais considérée relativement aux fruits que nous en espérons, & aux bénédictions que nous devons recevoir par sa médiation. C'est l'interprétation que donne M. Bossuet, dont le texte est représenté par M. Pfaff avec beaucoup d'infidélité.

Si l'on donne le nom d'*Ange* à Jesus-Christ même, ainsi que l'explique S. Thomas & le torrent des Interprètes, il sera aisé de comprendre qu'on demande à Dieu que Jesus-Christ, l'Ange de paix & de réconciliation, présente dans le Ciel l'offrande de son Corps & les prières de son Eglise. *Il faudroit* voir sur tout ceci

notre Controverſiſte adverſaire du Chancelier de Tubingue; tout eſt diſcuté, ſous ſa plume, avec une clarté & une préciſion très-ſatisfaiſante.

C'eſt enſuite une chicane peu digne d'un grave Profeſſeur, que le trait qu'on cite du Concile de Florence. M. Pfaff prétend que la prière, dont nous venons de parler, cauſa beaucoup de mouvemens entre les Grecs & les Latins. Aſſurément, nous ne voyons point cela dans les Actes du Concile; mais il eſt vrai ſeulement que le Pape Eugène & les Peres Latins demanderent aux Grecs pourquoi, après avoir prononcé les paroles de l'Inſtitution, *Ceci eſt mon Corps*, *&c.* ils ajoutoient une prière pour demander que *le Saint Eſprit fît du pain le propre Corps, & du vin le Sang de Notre Seigneur.* A quoi les Grecs répondirent « que le pain ſacré » étoit *tranſubſtantié* par les pa-

les de l'Institution ; que néan-
oins, selon leurs anciennes
iturgies, ils ajoutoient l'in-
vocation du Saint Esprit, pour
lui demander les mêmes graces
que les Latins lui demandent
par cette prière, *Jube hæc per-*
» *ferri*, laquelle suit aussi les pa-
» roles de l'Institution, &c. » Et
voilà tout ce qui fut dit sur ce
point de controverse. Il seroit à
souhaiter que tous les démêlés
des Protestans avec les Catholi-
ques pussent se terminer aussi
tranquillement. En particulier,
nous voudrions que la querelle
du Pere Séedorff & du Chance-
lier de Tubingue se traitât d'un
ton aussi pacifique. C'en est assez
sur cette première Lettre, le Ca-
tholique y a tout l'avantage, par
la bonté des raisons & par la ma-
nière de les faire valoir. Si l'on
nous donne la suite de cette con-
testation, nous en rendrons
compte au public.

ARTICLE CXXX

LES AGRE'MENS DE Campagne, ou remarques particulières sur la construction Maisons de Campagne pl moins magnifiques; des Ja de plaisance & des plant avec les ornemens qui en d dent, &c. On y a ajou Traité touchant la maniè couper & de multiplier les fruitiers & sauvages, & tout orné de planches, &c pag. 412, sans l'Introdu & la Table des Matière Leyde chez Samuel Luchtm & à Amsterdam chez Me Wytwerf. Et se trouve à chez Briasson, ruë S. Jacq à la Science.

ON ne doit pas regarde livre comme une Ins tion bornée à la magnifi

des Maiſons de Campagne. L'utile touche bien plus un Obſervateur Hollandois que le brillant & le ſuperflu. Il faut, dit l'Auteur dans ſon langage, *réjouir le cœur à peu de frais, chatouiller la langue, & plaire aux yeux par la contemplation des plaiſirs champêtres.* Les mêmes raiſons d'économie font qu'il n'aime pas le voiſinage des grandes Villes; c'eſt une occaſion de dépenſe à cauſe des viſites importunes; & quand il en vient à parler des caſcades, des jets d'eau, des grottes, des Ouvrages à treillis, en général de ce qui n'eſt qu'ornement, il ne manque pas d'inſiſter d'abord ſur ce qu'il en coûte pour l'entretien de ces bagatelles; des Maiſons, dit-il, ainſi parées, *doivent être appellées à juſte titre des fardeaux plutôt que des lieux de plaiſance.*

Cet Auteur n'écrit pas avec légereté, & c'eſt dommage; car

la matière étoit susceptible d'agrément ; & les bonnes choses qu'il dit n'en seroient que meilleures, si elles étoient présentées sous des dehors plus attrayans.

Comme il est toujours partisan de l'utile, il en appelle aux pratiques de nos Ancêtres, qu'il estime avoir été bien plus intelligens que nous dans l'arrangement de leurs Maisons de Campagne. « Ils bâtissoient, dit-il, » sur des voûtes, des Maisons à » peu d'étages ; dans lesquelles » ils ne posoient qu'autant de » croisées, soit en nombre, soit » en grandeur qu'il en falloit » pour recevoir dans une juste » quantité l'air & la lumière ; » dont les vîtres, tant celles d'en » haut que d'en bas étoient à petits carreaux, & pourvûes au » dehors de bonnes & d'épaisses » fenêtres propres à empêcher » que les vapeurs nuisibles n'y » pénétrassent. Leurs murailles

» étoient la plûpart du tems dou-
» bles & maçonnées de bonnes
» briques avec du ciment, &c. «

Cet éloge ne s'accorde assûrément pas avec les idées que nous *avons* en France; il n'est rien dont nous nous mocquions plus que des vieux Châteaux de nos Ancêtres; il n'y avoit-là ni commodité dans les appartemens, ni dessein dans les jardins, ni intelligence dans les eaux; ces Maisons étoient comme des Citadelles, où l'on n'arrivoit que par des détours, & où le jour n'entroit que par des meurtrières. Les bois qui les entouroient ne pouvoient donner que du froid en Hyver, & ôter la vûë en Eté &c.

Mais ces gens-là, ajoute notre Anonyme Hollandois, *se procuroient un repos tranquille dans leur vieillesse, tâchant en même tems de se dédommager, par d'autres petits avantages, des dépenses*

ire

l'en

ftyle

our-

vrai

que

is un

Mai-

des

des

trop

; au

agré

z les

e tu-

il fe-

er le

pru-

con-

goût des choses utiles reprend bien-tôt tous ses avantages.

On explique ce qui concerne le Jardinier. Il doit être *honnête homme, vertueux, habile, affable, capable de se faire obéir, ne se familiarisant point avec les Ouvriers, gardant son sérieux quand il leur commande*; & ce n'est que l'ébauche des qualités requises dans un Officier de cette espèce; elles sont en si grand nombre, ces qualités, que jamais le Jardinier d'Horace n'auroit pû soutenir cette épreuve; autrement ce n'eût pas été une question à faire, s'il sarcloit mieux les allées de son Maître que celui-ci n'arrachoit les mauvaises herbes de son ame.

> Spinas animone ego fortius an tu
> Evellas agro.

Sans doute qu'Horace eût été vaincu dans le paralléle.

Il est ensuite question des fond de terre propres à planter, de l manière de les travailler avan le plantage, des divers moyen de les améliorer quand ils son steriles ou épuisés, de la cultur des arbres, de la multiplicatio des plantes, de la méthode d'en ter, de greffer, de tailler, &c. Après quoi l'on descend dans le détail des divers fruits, des poires, des pommes, des cerises, des pêches, des abricots, des prunes, des figues, des meures, des framboises, des groseilles, des noix, des noisettes, des amendes, des chataignes, &c. Plusieurs de ces productions n'arrêtent l'Auteur qu'un moment; mais il donne une attention particuliere à la vigne : il montre qu'elle vient de semence, de bouture, de marcottes & de sauvageons de souche : quatre manières dont chacune a ici son explication. L'Auteur entre

de-là dans des enseignemens sur
la taille, soit en Hyver, soit en
Eté, & sur les diverses espèces
de raisin. Il pourroit bien y avoir
en tout ceci plus de théorie que
de science pratique; car on ne
va guères en Hollande pour ap-
prendre la culture des vignes,
qui ne sont en ce Pays-là que
des treilles. Quoiqu'il en soit, la
doctrine de notre Hollandois est
claire, & tellement sans appa-
reil, qu'il n'est point de manœu-
vre qui ne puisse s'en procurer
intelligence. Il en est de même
e toutes les autres Instructions
pandues dans ce gros Ou-
age.

L'article des Orangeries & des
rres paroît très-réfléchi; on
vient tous les malheurs; on
édie à tous les inconvéniens.
saisons, les vents, les varia-
s de l'air, les expositions
nes & mauvaises; ensuite les
s de l'art pour planter, pour

tailler, pour encaisser les Ora gers, les Citroniers, les Lim niers; rien, en un mot, ou pr que rien, n'échappe à notre C servateur; mais il faut du cou ge pour le suivre, ou un gra intérêt pour méditer ses leçon car son livre est comme un te rain aride, où il ne croît pas u fleur, où l'on ne voit auc fruit gracieux, propre à rafra chir & à récréer le Lecteur: No arrivons par ces chemins rab teux au Potager, & toujou même systême: beaucoup de d tails sur les Poix, les Haricots les Carottes, les Choux-fleurs les Panais, &c. sans assaisonn ment pour tous ces mets.

Un morceau néanmoins q nous parcourions avec quelqu plaisir est l'espèce de petit Dic tionnaire, commençant à la pag 321, & contenant les principau Légumes, avec une notion su cinte de leurs qualités. Nous ap preni-

prenions là que les Artichaux ſont *une nourriture groſſière ;* que les meilleures Aſperges ſont *croquantes, ſans filamens & d'une groſſeur médiocre ;* que le *Baſilic appartient aux fines fournitures de Salade ;* que les *Citrouilles ſont une mauvaiſe nourriture, & qu'elles ne méritent pas d'être cultivées dans des Jardins Potagers bien ordonnés, &c.* & ſur certains Légumes, comme le Melon, les Poix, les racines, nous trouvions des notices fort raiſonnées.

C'en eſt aſſez pour indiquer les objets & le goût de cet Ouvrage, que nous eſtimons dans ſes détails, dans ſes attentions, & auquel il n'a manqué qu'une plume digne de l'entrepriſe. On a beau faire valoir les avantages d'un Didactique rempant ; cela n'intéreſſe perſonne, & ne convient à aucune eſpèce de profeſſion.

ARTICLE CXXXII.

NOUVELLES FONTAINES domestiques, approuvées par l'Académie Royale des Sciences. in-12. pag. 220. A Paris, chez Coignard & Boudet. M. DCC. L.

QUand l'ancien Poëte * disoit que *l'eau est la meilleure chose du monde*, il supposoit que les hommes sçauroient la choisir & la préparer pour leur boisson. Si chacun de nous, content de la vie champêtre ou philosophique, n'alloit puiser les secours de cet élément que dans les ruisseaux qui coulent sur des lits de verdure, il ne seroit pas nécessaire de donner de longues instructions pour prévenir les effets d'un mauvais choix. Mais dans nos Villes immenses, où tout contribue à

* *Pindare.*

dénaturer les préſens du Ciel, rien de plus digne des attentions d'un citoyen, que de montrer comment les eaux ceſſent d'être ſalutaires, & par quels moyens on peut les délivrer du venin qui s'y gliſſe. Tel eſt l'objet de ce Livre ſur les Fontaines domeſtiques.

L'Auteur eſt M. Amy, Avocat au Parlement de Provence: il a inventé des machines pour purifier l'eau de ſes immondices & de ſes viſcoſités; ces machines ſont mieux entendues que les Fontaines ſablées, la plûpart de cuivre, dont on ſe ſert à Paris pour filtrer l'eau de la Seine. Nous n'avons point vû nous-mêmes; & c'eſt un déſavantage, uand on eſt dans l'obligation de ırler avec quelque éxactitude ıne découverte nouvelle; mais cadémie Royale des Sciences rononcé ſur la bonté & l'utilile ees machines. M. de Reau-

mur, en particulier, leur a donné une approbation très-ſpécifiée, & bien établie ſur les expériences. Cela doit ſuffire pour prévenir en faveur de l'invention, & il ſemble d'ailleurs que l'Ouvrage qui nous occupe ici, donne aſſez l'idée de ces Fontaines domeſtiques.

Car voici en peu de mots ce que nous croyons concevoir. Premièrement on a tort de croire que les Fontaines ſablées ſuffiſent pour bien délivrer l'eau de ſon limon & de ſa matière viſqueuſe. Après la filtration, il reſte encore beaucoup de ces mauvaiſes qualités : & c'eſt à quoi notre Auteur remédie en imaginant de filtrer l'eau par le moyen des Eponges. En ſecond lieu, on ſe ſert mal-à-propos, pour la filtration, des Fontaines de cuivre. Ce métal engendre le verd-de-gris ; & quel poiſon, quelle ſource de maux pour le corps hu-

main ! M. Amy ſubſtitue au cuivre le plomb, l'étain, la terre, matières beaucoup moins dangereuſes. Or, c'eſt à l'explication de tant d'avantages que le préſent Livre eſt employé, depuis la première ligne juſqu'à la dernière : il eſt écrit avec zèle, quelquefois d'un ſtyle ſingulier, eſpèce de défaut que nous excuſons en faveur de l'objet qui eſt excellent, & des bons effets qu'on doit ſe promettre d'un tel Ouvrage.

ARTICLE CXXXIII.

ELOGE FUNEBRE DE M. Petit, Maître en Chirurgie de l'Académie Royale des Sciences, & de la Société Royale de Londres, Cenſeur Royal, & Ancien Directeur de l'Académie Royale de Chirurgie. Par M. Louis, Chirurgien gradué, *Vice-Démonſtrateur* Royal,

Membre du Collège & de l'Académie Royale de Chirurgie. 4°. A Paris, chez Le Mercier, rue Saint Jacques, M. DCC. L.

IL y a une fort grande différence entre l'Eloge funèbre d'un Grand, & celui d'un homme de mérite. Le premier est un tribut qu'impose l'usage, & que paye la flatterie ou le désir de plaire aux vivants. L'autre est un hommage rendu aux talents, aux travaux, aux succès. Quand on ne travaille que sur le fond des dignités, il faut chercher dans l'art oratoire des ornemens étrangers, propres à relèver les titres, & à faire illusion durant quelques moments ; mais quand on ne se détermine à louer que pour reconnoître des qualités réelles, personnelles, fruits de la vertu ou de l'Etude, la vérité *simple* & sans fard guide le Pa

négyriſte ; il n'a que des faits à raconter : toute ſon induſtrie ſe borne à choiſir ; & ſon embarras eſt de ne pouvoir dire tout ce qui mériteroit des attentions.

A la renaiſſance des Lettres, la méthode s'établit de publier des Eloges, dès que la Littérature avoit perdu quelqu'un de ſes Héros; mais il étoit rare qu'on fît le même honneur à ceux qui avoient excellé dans les Arts. Il étoit réſervé à nos Académies d'étendre juſques-là leur zèle & leur reconnoiſſance ; on ſçait l'éclat qu'ont répandu dans l'empire littéraire, les Eloges lûs depuis 50 ans dans l'Académie Royale des Sciences ; & là ſe trouvent ſur la même ligne, le Phyſicien & l'Aſtronome, le Philoſophe & le Méchanicien, le Géographe & l'Anatomiſte &c. Les Grands, qui ont été Membres de cette Compagnie, brillent moins dans le recueil par

leur naiſſance & leurs titres, que par la connoiſſance qu'ils ont eue des Arts, & par la protection qu'ils ont ſçu leur accorder.

La Chirurgie, quoiqu'admiſe avec honneur dans ce ſanctuaire des Sçiences, a néanmoins formé parmi nous une autre Société qui lui eſt propre. Le Souverain l'a décorée de priviléges, & le Public la regarde comme une nouvelle reſſource contre les maux qui déſolent le genre humain. Il étoit juſte que cette Académie Royale fît auſſi l'Eloge de ceux que la mort lui enlève, & c'eſt dans cette vûë qu'on nous donne le préſent Ouvrage. Il a pour objet un homme bien illuſtre, & il a été compoſé par un Académicien déja très-célèbre dans la Chirurgie.

Nous nous ſouvenons d'avoir parlé de lui, une fois, dans nos Mémoires. C'étoit à l'occaſion d'une controverſetrop vive que

nous voulions appaiser. Il entre toujours, dans ces sortes de discussions, des Episodes peu propres aux belles images de la Littérature. Nous aimons beaucoup mieux que M. Louis paroisse dans cet article comme Auteur d'un Ouvrage Académique; & si nous faisions ressouvenir dans l'autre occasion, que cet habile Chirurgien étoit encore jeune, nous sommes bien-aises que l'observation revienne ici pour augmenter sa gloire, puisqu'il réussit déja si parfaitement à connoître & à peindre un des plus grands hommes que la Chirurgie ait produits en France.

M. Petit, objet de cet Eloge, reçut de la Nature l'inclination qui le fixa depuis à la Chirurgie. Il est bien mieux, dans la sphère des Arts, de ne s'appliquer qu'à ce qu'on aime, que de captiver ses goûts & ses penchants sous *les caprices* des autres. M. Lit-

tre, fameux Anatomiste, donna les premières leçons au jeune Petit qui dissequoit à sept ans ; qui sçavoit à neuf tout préparer pour l'Amphithéatre de son Maître ; qui faisoit à onze & à douze, des répétitions aux Elèves. Mais quand le surcroît de quelques années, & des Etudes suivies eurent donné de la maturité & de la méthode à cet esprit attentif, l'amour de la Chirurgie ne fut pas simplement en lui une inclination & une préférence ; ce fut une passion violente, un feu dominant & impétueux. On nous a conservé un trait qui prouve tout en ce genre. M. Maréchal racontoit qu'*étant Chirurgien Major de la Charité, & y allant de grand matin faire le pansement, il avoit plusieurs fois trouvé le jeune Petit couché & endormi sur les degrés de cet Hôpital. Il se croyoit dédommagé de cette fatigue en s'assurant par-là d'une*

place commode à côté du lit où il ſçavoit qu'on feroit une Opération de quelque importance. Tel eſt l'empire des Arts, quand une fois on en a gouté les charmes. Sera-t'on ſurpris après cela de voir M. Petit à l'âge de 18 & 20 ans dans les Armées, dans les Hôpitaux de Lille, de Mons, de Cambrai, de Tournai, attirer l'attention des Maîtres, & mériter la protection des Magiſtrats?

Quoiqu'il fût extrêmement habile dans les diſſections, il eut une ſageſſe & une réſerve que M. Louis fait connoître par des traits généraux & remplis d'une ſolide inſtruction. « La perfection » de la Chirurgie, *dit-il*, conſiſte » à ſçavoir s'abſtenir des Opéra- » tions. Un vrai Chirurgien ne » compte point ſes ſuccès par le » nombre des ſujets qu'il a été » obligé de mutiler. Il s'applique » à connoître les pouvoirs reſ- » *pectifs* de l'Art & de la Nature.

» Il sçait diriger celle-ci quand
» elle s'égare, & aider ses mou-
» vements lorsqu'ils sont salu-
» taires. Il n'ignore aucune des
» ressources que le régime &
» l'administration des remèdes
» lui fournissent pour le traite-
» ment des maladies. M. Petit
» donna de très-bonne heure des
» marques de sa sagacité sur tous
» ces objets &c.

On a dans ce morceau un exemple du style de M. Louis; il est clair & convenable au sujet; il porte l'empreinte de la profession, sans afficher la pédanterie ni la rudesse; dans toute la suite du discours, les faits se succédent sans ôter à l'Auteur la liberté de placer ses réfléxions; ce n'est ni simplement une histoire, parce qu'il a fallu tirer avantage des situations pour relever le mérite du Héros; ni un Panégyrique dans les formes, *parce* que le ton d'Orateur eut

rendu suspecte la vérité de l'Eloge. Nous aimons ce genre mitoyen, qui demande bien autant de finesse dans la manière de penser & d'écrire que de capacité dans l'Art dont on doit parler.

M. Petit parvint, à l'âge de 26. ans, au degré de Maître en Chirurgie ; & il eut dès-lors à combattre l'ennemi ordinaire du mérite, la jalousie des rivaux. Ce seroit un grand bien si l'on pouvoit être aussitôt Philosophe que grand homme ; si, en acquérant des connoissances & des talens, on se trouvoit pourvû en même proportion de l'égalité d'ame, de l'indifférence pour les discours critiques ou malins, d'une sorte de résolution dans la pratique du bien, indépendamment des bizarreries de la fortune. M. Petit étoit jeune, vif, sincère, peu politique ; *il fut extrêmement sensible aux procédés de ses Adversai-*

res. Il ſe défendit au lieu de garder le ſilence, il combattit au lieu de mépriſer les attaques, & durant ces guerres inutiles, *ſa fortune*, comme il le diſoit depuis lui-même, *fut reculée de plus de 15. ans.*

Enfin le calme ſuccéda aux tempêtes, & la gloire diſſipa les rivalités. M. Petit, par ſa grande application, par ſon zèle à relever & à maintenir la ſplendeur des Ecoles de Chirurgie, par les ſuccès continuels de ſes opérations, parvint au premier degré de l'eſtime publique. Les Etrangers le connurent auſſi & le rechercherent. En 1726. il fut appellé par le Roi de Pologne, Ayeul de Madame la Dauphine, & la guériſon de ce Prince confirma, dans toute l'Europe, l'idée qu'on avoit conçuë du célèbre Chirurgien François. En 1734. il paſſa en Eſpagne pour D. Ferdinand aujourd'hui ré-

gnant. Au-delà des Pyrenées, comme en Allemagne, on lui offrit des Etabliſſements avantageux ; mais l'amour de la patrie, & le déſir de conſerver, d'augmenter même la gloire de ſon art parmi ceux qui avoient été les premiers témoins de ſes ſuccès, l'empêcherent de préférer la faveur des Rois au ſéjour de Paris.

L'Auteur de l'Eloge, M. Louis, remarque à propos que les occaſions éclatantes ne ſont pas toujours la règle ſûre du mérite. Un Chirurgien pourroit devoir ſa réputation dans le Pays étranger à des circonſtances favorables, qui tiendroient lieu en quelque ſorte des épreuves réelles du ſçavoir ; mais les productions de l'eſprit parlent d'un ton qui n'eſt nullement ſuſpect. *C'eſt le côté brillant de la vie de M. Petit* ; il entra dans l'Académie *Royale des Sciences* en 1715 &

Ceux qui connoiſſent cc
vantsrecueils n'ignorent p
M. Petit a travaillé ſur l'h
ragie, ſur la fiſtule lacry
ſur l'opération du filet, ſ
nouvelle ſorte de tourniq
ventée pour comprimer
après l'amputation des
bres &c.

Nous ne nommons
toutes les diverſes proc
de ce Maître conſidéré
Académicien; mais nous
dire que les principales
préſentées en abrégé
Louis, qui s'eſt ſurpaſſé

l'Académie, & qui a été traduit dans presque toutes les Langues.

On nous apprend de plus qu'après tant de dissections, de démonstrations, d'opérations, après plus de soixante années d'habitude avec la Chirurgie, M. Petit avoit entrepris un Traité général des Opérations de Chirurgie; que cet Ouvrage est très-avancé, que toutes les Planches en sont gravées, & même toutes les Estampes tirées pour deux mille exemplaires. L'Auteur n'a pu finir, parce que la mort, tant de fois ennemie des projets Littéraires, a tranché la vie de cet homme si utile à la Société; ce fut le 20. d'Avril 1750. qu'il mourut à Paris au commencement de sa soixante & dix-septiéme année, étant né le 13. de Mars 1674.

Le reste de l'éloge, qui est toujours bien, ne fait que rassembler les *différents* traits pro-

pres à caractériſer M. Petit. On n'oublie ni ſon caractère ſociable; ni ſon exactitude à viſiter les malades ; ni ſon aſſiduité aux aſſemblées de l'Académie Royale de Chirurgie ; ni ſon ardeur pour tout ce qui intéreſſoit le progrès de cet Art ; ni ſa facilité à pardonner les injures ; ni les ſentimens de Religion dont il fut pénétré toute ſa vie, & qui éclatérent ſurtout dans les derniers moments ; ni le détail des diſtinctions que lui procurérent ſes grands talents ; ni la réſolution ſingulière qu'il prit, à l'âge de 40 ans, d'étudier la Langue Latine, afin de pouvoir profiter des Livres d'Anatomie & de Chirurgie écrits en cette Langue &c.

L'éloge eſt terminé par ce témoignage ſi honorable. « Je crois » manquer de termes pour exprimer la perte que nos Ecoles & cette Académie font par

» la mort d'un homme qui les
» avoit tant illustrées ; ses Ou-
» vrages lui assureront l'estime
» de la postérité ; & sa mémoire
» sera en vénération tant qu'on
» sera sensible aux progrès de la
» Chirurgie, & qu'on s'applique-
» ra à cultiver cette Science.

ARTICLE CXXXIV.

L'ART DE LA TEINTURE des Laines & des Etoffes de Laine, en grand & petit Teint, avec une Instruction sur les débouillis. Par M. Hellot, de l'Académie Royale des Sciences, & de la Societé Royale de Londres. A Paris, chez la Veuve Pissot Libraire, Quai de Conti, à la Croix d'Or ; Jean Thomas Herissant, rue S. Jacques, à S. Paul & à S. Hilaire ; Pissot fils, Quai des Augustins, à la Sagesse. M. DCC. L. in 12. p. 631.

TOut le monde ſçait c
le utilité & de que
ment eſt l'Art de la teint
l'Auteur avoit daigné s'
ſur ce ſujet, il eût trou
lement de quoi amuſer c
teurs ſuperficiels, qui
contenance à la vue d'
vrage ſérieux. Tout leur
s'il n'eſt frivole, & l'on
ſidère pas qu'inſénſiblem
devient auſſi frivole
qu'on lit. Un goût ſi d
nable eſt capable de ru
vertus des plus belles M

Un digne Membre de
démie Royale des Scien
de la Société Royale d
dres, n'eſtime pas aſſez
frage de tels Lecteurs, p
cheter par la perte de
partie de ſon temps. M.
commence par une Préf
courte, où nous appre
peu de mots quelle eſt l'

de l'Art de la Teinture. Par une pratique de plusieurs années, avec un sens droit & de l'attention, on devient un habile Teinturier; mais on n'est pas consommé dans son Art. On n'en posséde qu'une partie, comme le travail des Laines, ou celui des Soyes : souvent même on ne réussit constamment qu'en certaines couleurs qui ont quelque liaison entr'elles, pendant qu'on est peu instruit de la pratique des autres.

Dans plusieurs Gouvernemens bien policés on a divisé les Teinturiers en différents corps, dont chacun a son objet propre; & l'ouvrier qui est affecté à un corps, & par conséquent à un objet, ne sçauroit passer à un autre corps. L'Auteur, qui n'est pas de caractère à critiquer mal-à-propos & par jalousie, parle très désavantageusement d'*un* Livre souvent

imprimé ſous le Titre de *Teinturier parfait*, & traduit même en Allemand. C'eſt rendre un ſervice au Public, que de lui faire connoître ces faux Maîtres qui le ſéduiſent & qui ne l'inſtruiſent pas. On met à-peu-près dans le même rang, avec le *Teinturier Parfait*, quelques recettes qui ſe trouvent dans le *Caneparius de Atramentis*, dans le *Plicto* ou *Arte Tintoria*, petit Traité Italien ſur la Teinture des Soyes, dans *Wecker*, *Mizault* & autres Compilateurs de Sécrets.

L'inſtruction & les Réglemens ſur la Teinture, dreſſés *par ordre de M. Colbert, ſont ſans aucune comparaiſon ce que nous avons de meilleur ſur cet Art... Ce ſera toujours un bon guide pour les recherches qu'on voudra faire dans la ſuite*. L'Auteur aſſure qu'il a pratiqué en petit, & qu'on a exécuté en grand

dans différentes Manufactures tout ce qu'il enseigne ici ; & c'est ce qui augmentera la confiance du Public, toujours plus disposé à se rendre aux expériences qu'aux raisonnemens. Venons à l'Ouvrage même.

Les Teinturiers ont des *couleurs primitives* qu'on nomme ainsi parce que, *par la nature des ingrédiens dont elles sont composées, elles sont la base d'où dérivent toutes les autres.* On compte cinq couleurs primitives, le bleu, le rouge, le jaune, le fauve ou couleur de racine & le noir. Chacune de ces couleurs fournit un très grand nombre de nuances, depuis la plus claire jusqu'à la plus foncée : souvent aussi on brunit, on éclaircit, on change très-considérablement les couleurs par des ingrédiens non colorans, tels que sont les sels acides, les sels alcalis, les sels neutres, la chaux, l'urine, l'ar-

ſenic, l'alun & les autres.

Il importe d'établir un Attelier de Teinture dans un endroit ſpacieux, couvert, mais éclairé d'un beau jour, & proche d'une eau courante, dont on a beſoin, ſoit pour préparer les laines avant que de les teindre, ſoit pour les faire dégorger après qu'elles ſont teintes. L'attelier ſera pavé avec chaux & ciment, & l'on y ménagera des ruiſſeaux qui ayent aſſez de pente pour l'écoulement prompt & facile des eaux & vieux bains de teinture qu'on y jette en grande quantité.

Suit une inſtruction très-détaillée, ſans qu'il y ait rien de ſuperflu, des cuves & des inſtrumens néceſſaires. Quelque utile que ſoit cette inſtruction pour les Teinturiers, nous ne laiſſons pas de l'omettre, tant parce-qu'elle n'affectera pas de la même manière les curieux, que

parce

parceque ceux qui en auront besoin ne manqueront pas de se pourvoir du livre.

Il n'y a point d'art où il ne puisse entrer de la fraude de la part de ceux qui l'exercent. L'art de teindre est exposé au même inconvénient. Comme il se fabrique de fausses monnoyes, il se fabrique aussi des teintures qu'on pourroit appeller *fausses*, si elles n'étoient pas autorisées. On teint les laines en deux manières, *en grand & bon teint*, ou *en petit teint*. Dans la première on met en œuvre toutes les drogues qui rendent la couleur solide, de sorte qu'elle résiste à l'impression de l'air, & qu'elle n'est pas aisément tachée par les liqueurs âcres & corrosives. Dans la seconde manière (c'est le petit ou faux teint) les couleurs passent vîte, surtout si on les expose à l'air ou au Soleil, & elles contractent facilement

des taches qu'on ne ſçauroit effacer.

Il ſemble d'abord que ces raiſons ſont aſſez fortes pour déterminer l'autorité publique à proſcrire ce petit teint. Cependant on en permet la pratique, & le Gouvernement s'eſt contenté de dreſſer des Réglemens pour empêcher l'excès des abus. Cette indulgence eſt fondée ſur ce que la plûpart des couleurs de petit teint ſont plus vives & plus brillantes que celles de bon teint ; que la facilité y eſt plus grande, & ce qui a prévalu ſur toute autre conſidération, c'eſt que cette eſpèce de teinture coûte beaucoup moins.

La deſtination des laines filées & le prix des Etoffes décident de la qualité de la teinture qu'elles recevront. Il eſt ordonné que les laines pour les canevas & les tapiſſeries de haute & de baſſe liſſe, & les étoffes dont la valeur ex-

céde quarante sols l'aune, en blanc, seront de bon teint. Les étoffes de plus bas prix & les laines grossières, dont on use pour la fabrique des tapisseries appellées *Bergame* & *Point de Hongrie*, pourront être de petit teint.

Depuis le Réglement dressé par l'ordre de M. Colbert, M. Orry, aussi Contrôleur Général des Finances, en fit dresser un second en 1733, tant pour éclaircir les difficultés qui nuisoient à l'exécution du premier, que pour prévenir & découvrir plus aisément les malversations en ce genre.

Les Teinturiers du grand & bon teint font un corps séparé, auquel il n'est pas permis de tenir dans leurs maisons les ingrédients affectés à la teinture du petit teint, ni d'en faire aucun usage. Il est défendu pareillement aux Teinturiers du petit teint d'avoir ni d'employer les

drogues qui sont propres de la teinture du grand teint. Les Teinturiers en soye, laine & fil, sont un troisième corps divisé en trois branches, dont la première est pour la soye, la seconde est pour la laine filée, & la troisième pour le fil; quand on a opté une de ces branches, il n'est plus libre de passer dans une autre.

Il n'est besoin d'aucune autre préparation préliminaire pour teindre la laine en bleu, que de la bien mouiller avec de l'eau tiéde, qu'on laisse ensuite égouter, si l'on n'aime mieux l'exprimer pour avoir plutôt fait. Cette précaution est nécessaire afin que la couleur pénétre également dans tout le corps de la laine, & l'on doit en user de même & pour la même raison, à l'égard de toutes les autres couleurs, tant sur les laines filées que sur les étoffes de laine.

Toutes les laines qu'on veut

teindre avant qu'elles soient filées, doivent être dégraissées: cette graisse qu'on y a laissée pour les préserver des tines dans les magasins, n'étant plus d'aucun usage. On voit ici la méthode de ce *dégrais*. Une balle de laine qui pesoit deux cens cinquante livres avant l'opération, n'en pese ordinairement que 190 après le *dégrais*.

Il y a trois ingrédients qui servent à teindre en bleu; sçavoir, le *pastel*, le *vouëde*, & l'*indigo*. Le pastel est une plante qui se cultive en Languedoc & en quelques autres Provinces. Il ressemble à de petites mottes de terre desséchées & entrelassées de quelques fibres de plantes. Le Pastel se nomme en Latin *Isatis*, ou *Glastum*. Après l'avoir cueilli à un certain degré de maturité, on en forme de petites pelotes pour le faire sécher. Le meilleur vient d'Alby.

Ce n'eſt pas une petite affaire de gouverner une cuve de Paſtel. Il ne faut guères moins d'attention, d'aſſiduité, d'exactitude que pour gouverner un malade dans les criſes les plus dangereuſes. Quoiqu'on ne croye pas avoir rien à ſe reprocher, il eſt encore néceſſaire d'examiner s'il ne manque aucun des indices ſur leſquels on s'aſſure d'avoir travaillé avec ſuccès. Au cas qu'on apperçoive qu'il a échappé quelque faute, quelque mépriſe, on aura recours aux remèdes qui ſont preſcrits. Le mal peut quelquefois être irréparable. Alors la perte qui n'eſt pas petite, eſt le châtiment des Ouvriers qui n'ont pas eu ou l'attention & l'exactitude, ou les connoiſſances néceſſaires pour conduire l'ouvrage.

Quelques perſonnes prévenuës en faveur des anciens uſages, *prétendent* que le bleu teint

avec le seul Pastel vaudroit beaucoup mieux que celui qui est teint avec un mélange de Pastel & d'Indigo. Mais ce bleu teint avec le seul Pastel seroit très-cher, puisqu'il a été vérifié par des expériences répétées que quatre livres de bel Indigo, *Guatimalo* rendent autant de teinture qu'une balle de Pastel Albigeois, & cinq livres autant qu'une balle de *Lauragais*, qui pese ordinairement deux cens dix livres.

L'indigo *Guatimalo*, ou de *Guatimala*, est le meilleur de tous. Il nous vient de l'Amérique en forme de petits cailloux d'un bleu *pers*. Il n'en faut pas juger par la seule apparence. Il doit être en dedans de couleur de violette foncée, & qu'il prenne *l'œil cuivreux* en le frottant sur l'ongle. Le plus leger est le meilleur. Il y a aussi de l'Indigo *dans les Indes Orientales* : le

meilleur & le plus cher & par conſéquent le moins employé, eſt celui de *Java.* L'Indigo doit être ſi leger qu'il nage ſur l'eau. S'il enfonce, il eſt ſuſpect de mélange : ſa couleur eſt d'*un bleu foncé, tirant ſur le violet, brillant, vif, & pour ainſi dire, éclatant. Il doit être plus beau dedans que dehors, & paroître luiſant & comme argenté.* Pour s'aſſurer pleinement de la qualité de l'Indigo, on n'a qu'à en laiſſer diſſoudre un morceau dans un verre d'eau : s'il eſt pur & bien préparé, il ſe diſſoudra entiérement ; s'il eſt falſifié, la matière étrangère ſe précipitera au fond. L'épreuve par le feu n'eſt pas moins ſûre. Le bon Indigo brûle entiérement, mais ce qu'il y a d'étranger, s'il y a du mélange, reſte après que l'Indigo eſt conſumé.

On remarque aiſément par la manière dont l'Auteur s'expli-

que sur le Pastel, sur l'Indigo, sur les différentes méthodes de les mettre en œuvre, & par les expériences qu'il a faites lui-même, car on compte toujours plus sur son propre témoignage que sur le témoignage d'autrui, qu'il n'a rien omis, rien négligé de tout ce qui contribue à l'avancement de l'art & à l'instruction de ceux qui le pratiquent. Si nous ne suivons pas l'habile Académicien dans tout le détail où il est entré, ce n'est pas que nous n'en connoissions l'utilité & le prix : c'est que nous ne pourrions en dire assez pour mettre bien au fait ceux qui veulent s'engager dans cette profession, & que nous en dirions trop pour ceux qui se contentent d'une légére teinture des Sciences & des Arts. Un extrait *au petit teint* sera plus de leur goût.

Le rouge est aussi une des cinq couleurs *matrices* ou primitives.

décider ſur la préférence de l'un ou l'autre goût. Il a mieux aimé expliquer avec ſoin comment ſe teignent ces deux ſortes d'écarlate. C'eſt le meilleur parti qu'il pût prendre. Il nous apprend d'abord, ce que c'eſt que la Cochenille. On l'a ignoré longtemps, mais depuis certain nombre d'années, on ſçait que c'eſt un inſecte qui nous vient de l'Amérique. Cet inſecte y eſt cultivé par les naturels du Pays, & les Eſpagnols même, qui n'ont pas d'ailleurs de grands établiſſemens, s'y appliquent. Il ſe nourrit & multiplie ſur une eſpèce d'*Opuntia* épineux qu'on nomme *Topal*. La cochenille *ſylveſtre* ou *campeſſiane* croît dans les Forêts de l'ancien & du nouveau Méxique, ſans aucune culture. La couleur qu'on en tire eſt meilleure & plus ſolide, mais moins éclatante que celle qu'on tire de la cochenille fine. Il faut

uatre fois plus de cochenille
ylvestre que de cochenille fine,
pour teindre la même quantité
d'étofes. Il est bon de sçavoir
que la cochenille sylvestre est
plus menuë que la cochenille
fine & cultivée.

Plus l'écarlate est estimée;
plus elle étoit digne de l'atten-
tion de l'Auteur. Autant que nous
sommes capables d'en juger,
on ne pourra lui reprocher ni
négligence, ni omission. On sent
encore mieux qu'on n'avoit fait
jusques-là combien l'Art de la
Teinture est difficile à pratiquer.
Il y a bien des Sciences qui cou-
teroient moins à acquérir, &
où l'on se distingueroit à meil-
leur compte. De quelle vigilan-
ce & de quelle habileté n'a-t'on
pas besoin pour rencontrer juste
les diverses nuances qui sont
comme les dégradations de cou-
leurs dans la Peinture! Notre

Académicien n'explique pas avec moins de clarté & de capacité les couleurs qui résultent de la combinaison de deux ou plusieurs couleurs. Ce mêlange est une des beautés de l'Art : mais la loi de la briéveté nous presse, & nous nous hâtons d'indiquer ce qui concerne le *petit Teint*. Cette espèce de Teinture, dont les couleurs sont plus vives & plus brillantes que solides, aura toujours une grande vogue. Combien peu de gens ont reçu du Ciel le don de préférer le solide au brillant ! Le petit Teint coûtât-il davantage, dès qu'il brille plus, la foule se déclareroit pour lui.

L'Auteur apprend à teindre avec les ingrédients affectés au petit Teint, dans les mêmes couleurs où il a enseigné à teindre avec les drogues propres du grand Teint : il ne suit pas le *même* ordre qu'il s'étoit prescrit

pour le grand Teint, parce que dans le petit Teint *il n'y a point de couleurs primitives : il y en a peu qui servent de pied à d'autres: la plupart ne naissent pas de la combinaison de deux ou plusieurs couleurs simples.* Ce sont là les considérations qui ont détermi-né M. Hellot à tenir une route différente, qui ne conduira ni moins surement ni moins aisé-ment au terme qu'il se propose. Il mène pas à pas & par la main ceux qui aspirent sincérement à la gloire & à la perfection de leur Art. Mais n'est-il pas à craindre que, dans la Teinture comme en d'autres Arts très-respectables, & qu'il seroit très-indécent de nommer, on n'aime mieux s'enrichir que d'exceller ? Le luxe anime ordinairement & avance les Arts, mais enfin il les corrompt & les détruit.

C'est une disposition commu-ne dans *tous les hommes* de ne

vouloir pas être inſtruits par des Etrangers, j'entens par d'autres que par ceux qui ont exercé la profeſſion où ils ont deſſein de s'engager. On ne ſçauroit croire qu'on puiſſe trouver ailleurs les mêmes lumières ni la même expérience. Le titre même de Membre de l'Académie Royale des Sciences, ne fait pas ceſſer, comme il conviendroit, cette malheureuſe prévention. Cependant quel avantage n'a pas ſur le ſimple praticien un Académicien qui par zéle pour l'avancement des Arts, a, pour ainſi dire, mis la main à l'œuvre, & non content de ce qu'il avoit appris par la voïe de la Phyſique, telle qu'elle eſt de nos jours, a eu le courage & la conſtance de tout éprouver par lui-même ? A qui donnera-t'on ſa confiance, ſi on la refuſe à des hommes qui la méritent ſi bien ? Nous ſommes perſuadés qu'il n'y aura dé-

ſormais en France aucun éléve dans l'Art de la Teinture, qui ne ſe muniſſe du Livre que nous venons d'annoncer, & qui n'en ſuive ſcrupuleuſement toutes les leçons.

Nous nous ſouvenons d'avoir lû dans les Mémoires de l'Académie, qu'on y avoit entrepris une explication exacte de chaque Art en particulier. Si ce projet, dont il y a déja quelques morceaux exécutés, s'acheve en entier, quel tréſor pour l'Univers, quelle reſſource contre les plus grandes révolutions des Nations & des Empires!

ARTICLE CXXXV.

LETTRE AU P. B. J. SUR l'exposition des Ouvrages de Sculpture, de Gravure qui s'est faite cette année au Louvre. *

IL ne seroit pas bien, M. R. P. que vos Mémoires gardassent le silence sur la dernière exposition qui nous a tous attirés au Louvre. On avoit cessé de nous

* Cette Lettre manuscrite nous a été communiquée, avant une autre imprimée dont nous rendrons compte. Cette derniè-re bien écrite & d'un homme d'esprit, est toutefois trop critique en quelques endroits; nous tâcherons de la ramener partout au point de modération convenable. Il faut dire la vérité sur nos Arts & nos Artistes, mais ne rien outrer, ne décourager personne, ne prendre ni le ton de l'invective, ni celui d'une raillerie insultante. Il faut dire, comme les Anciens, Appelle n'a pas si bien fait cette fois, mais on reconnoît toujours le Peintre d'Alexandre.

donner ce beau ſpectacle ; & ſi l'on en croit les bruits populaires, c'étoient quelques refléxions critiques qui avoient découragé les Auteurs, qui avoient répandu ſur ces Arts une ſorte d'engourdiſſement ou de dépit. Je tiens ces raiſons pour frivoles ; pour fauſſes même à tous égards.

Car premièrement les critiques laiſſoient toujours un champ très-vaſte aux éloges ; pour un ouvrage dont on marquoit les défauts, il y en avoit dix où l'on faiſoit remarquer de grandes beautés ; & le réſultat du jugement ſuprême, qui appartient ſans appel au public, étoit une reconnoiſſance très-marquée & très-flatteuſe pour les travaux des Académies.

En ſecond lieu il eſt très-probable que nos Artiſtes, qui tâchent d'imiter les chef-d'œuvres des Anciens, ne s'écartent pas non plus de leur façon de penſer. Appelle & *Praxitèle* vouloient

que le Public fût Juge de leurs travaux ; ils écoutoient tranquillement tous les discours des Connoisseurs ; cachés quelquefois à l'ombre de leurs tableaux ou de leurs statuës, ils laissoient la liberté entière d'admirer ou de critiquer ; & que faisoient-ils ensuite, ces hommes si jaloux du vrai beau, si dignes des éloges de tous les siècles ? Ils retouchoient leurs Ouvrages, ils les finissoient ; & c'est pour cela qu'on y lisoit l'Epigraphe célèbre *Faciebat* ; terme destiné à faire entendre que, durant l'exposition, le Pinceau ou le Ciseau étoient comme suspendus, & qu'on attendoit pour donner les grands traits, que le Public eût parlé.

Quels exemples pour nos Artistes modernes ! Pourrions-nous penser qu'ils eussent plus de délicatesse ou d'amour-propre que les Anciens ; qu'ils voulussent *captiver* Paris plus que ceux-ci

ne captiverent Athènes ? Ceci encore une fois, M. R. P. me paroît hors de vrai-semblance, & aujourd'hui qu'il y a plus de Philosophie dans les professions, plus de politesse dans les Critiques, se pourroit-il que deux ou trois mots échappés à un Connoisseur jettassent l'allarme dans des Académies entières ?

Mais quoiqu'il en soit de l'interruption & de ses causes, jouissons de la grace qu'on vient de renouveller ; & permettez que je m'entretienne avec vous des belles choses que Paris a vuës. L'exposition ne s'est faite que dans le salon ; c'étoit la même chose en 1748. Les années précédentes on mettoit dans la Gallerie d'Apollon une douzaine de Tableaux d'histoire, & le Public avoit le plaisir de voir en même tems les richesses de cet appartement, d'admirer les batailles d'Alexandre & la décen-

te de Croix, de le Brun; l
mille de Darius, de Mign
l'Esther, d'Antoine Coypel; l
pollon vainqueur du serpent
thon, de Noël Coypel; la M
delaine, de la Fosse &c. Il est
que tout ceci faisoit un suje
distraction bien désavanta
aux Tableaux modernes;
quel que fût le mérite de ceu
comment le Spectateur pou
il détourner les yeux de ce
sage du Granique, de cette
taille d'Arbelles; de ce trion
d'Alexandre; de cette Vi
éplorée au pied de la Croix 8

Enfin tout est réuni mai
nant au grand sallon. Table
d'Histoire, Chasses, Anima
Paysages, Portraits, Past
Bustes, Esquisses, Etudes,
tampes, chaque chose est r
gée dans cet endroit & sous
N°. particulier. J'ai remarq
dans la dernière exposition,
le Catalogue qui se distribu

la porte, n'étoit pas de la plus grande exactitude, & qu'il indiquoit quelquefois des morceaux, sous certains chiffres, qui ne se présentoient pas à l'œil quand on les cherchoit; mais le nombre de ces méprises étoit assez petit.

Je vais présentement, M. R P. vous marquer les pièces qui m'ont le plus frappé dans cette multitude d'ouvrages, & je distingue d'abord les tableaux d'Histoire, comme étant la partie qui tient le premier rang d'estime & d'honneur dans la Peinture.

M Galloche a donné un tableau d'Ezéchias détruisant les hauts lieux & brisant les idoles, On remarquoit, dans le Paysage des hauts lieux, beaucoup de vérité & d'expression.

Dans un tableau de M. Restout représentant la continence de Scipion, j'ai vû faire l'éloge des draperies & du coloris.

M. Carlo-Vanloo a exp
plusieurs tableaux ; un t
grand représentant le *Sacre*
S. Augustin ; un Cupidon
bout tenant négligemment
arc ; une Vierge & l'Enfant
sus tenant sa Croix ; une Ve
le entretenant le feu sacré
Il régne toujours dans les
vrages de ce Maître un caract
de dessein, un effet & une f
meté de pinceau qui lui f
beaucoup d'honneur ; le Cu
don & la Vestale m'ont ext
mement frappé. Dans le S.
gustin, quelques-uns ont
que le *Costume* n'étoit pas as
observé pour les ornements
servent à l'Autel ; je ne fais c
vous rapporter cette critic
sans l'adopter.

M. Boucher est toujours agr
ble dans son coloris & dans
touche de son pinceau. Il n
a fait voir une belle Nativité
deux paysages très-gracieux.

Le triomphe de Bacchus, grand tableau de M. Natoire, a bien soutenu la réputation de ce Professeur, qui brille par la finesse du dessein, & la belle ordonnance des compositions.

Il y avoit du naturel dans le tableau de Philemon & Baucis, Ouvrage de M. de Vermont.

*L'*Enlevement d'Europe, tableau de M. Pierre, étoit placé dans le lieu le plus apparent du Sallon; & il a été fort examiné par les Connoisseurs. Ce Maître excelle dans le Coloris; la draperie de son Europe étoit charmante; & tout l'Ouvrage présentoit un effet très-brillant; quelques personnes de goût auroient souhaité plus d'apparence & de saillie dans le Taureau, qui doit être là un principal Personnage.

Après les tableaux d'histoire, je vous fais remarquer, M. R. P. les Animaux de M. Oudry. Cet

Artiſte eſt inépuiſable dans le genre qu'il a embraſſé. Il y avoit de lui au ſallon 16 ou 17 morceaux tous dans ce naturel, qui fait depuis tant d'années l'admiration des Connoiſſeurs. Le tableau de la Perdrix tirée par le Roy & envoyée à l'Auteur pour le peindre, a attiré les regards de tous les Curieux. J'ai beaucoup conſideré le tableau n°. 39. repréſentant un Liévre, une Perdrix rouge & deux Beccaſſines; & n°. 41. un tableau où l'on voit deux Dogues qui ſe battent pour un quartier de mouton.

Parmi les Portraits, on a beaucoup diſtingué celui de M. l'Archevêque de Bordeaux par M. Reſtout; celui de M. le Comte d'Argenſon par M. Nattier; celui de M. le Comte de S. Florentin, par M. Tocqué; celui de Madame Brion, par M. Aved; pluſieurs piéces de M. Péronneau; & des Paſtels ſous le

n°. 109. par M. de la Tour.

M. Vernet de Rome réussit toujours dans les Marines ; on a vû de lui quatre tableaux charmants ; celui qui a le mieux attiré mes regards est une joûte sur le Tibre à la vue du Château S. Ange. Il y a dans la manière de ce Peintre, une fraicheur & un naturel qui plaisent infiniment.

Les Ouvrages de Sculpture ont été généralement estimés ; tout le monde, par exemple, s'est arrêté à *l'Enfant en marbre, assis sur une coquille, & se jouant avec un homart duquel il est pincé.* Ce morceau est de M. Adam l'aîné. On a bien applaudi au buste en terre cuite de M. le Maréchal de Lowendalh, par M. le Moyne fils ; au modèle representant Flore, par M. Falconnet; à l'Esquisse de Dédale attachant des aîles à son fils Icare, par M. Vassé.

M. Saly a mérité des distinctions particulières pour son jeu-

ne Faune tenant un Chevreau & pour trois esquisses représentant des tombeaux.

M. Pigalle a fait voir un enfant tenant une cage : c'étoit la nature même.

Pour les Estampes, il y en avoit un grand nombre de très-belles ; MM. Cochin pere & fils, Daullé, le Bas, Tardieu, Surugue, n'ont pas dégénéré de leur réputation.

Je voudrois M. R. P. pouvoir m'étendre davantage sur tant d'objets dignes de l'attention du public & des Eloges de vos Mémoires ; je ne nomme point ici plusieurs autres Maîtres dont les Ouvrages ont également réussi ; & qui mériteroient des détails particuliers. Je conclus de cette exposition que nos Arts ne sont point déchus, & que nos Académies maintiennent l'émulation, l'amour du vrai beau, l'étude de *l'antique*, & l'assiduité au travail.

Ce dernier article ne peut être trop recommandé; il faut que nos Peintres, nos Sculpteurs, nos Graveurs étudient beaucoup, qu'ils soient Gens de lettres, qu'ils consultent du moins ceux qui le sont. Sannazar expliquoit la fable à Michel-Ange; Rubens lisoit lui même les Poëtes & les bons Auteurs. Je suis &c.

A Paris 25. Septembre 1750.

ARTICLE CXXXVI.

VITA DI MICHEL AGNOLO Buonarroti, Pittore, Scultore, Architetto e Gentilhuomo Fiorentino, pubblicata mentre viva dal suo Scolare Ascanio Condivi &c. *Vie de Michel-Ange Buonarrotti, Peintre, Sculpteur, Architecte & noble Florentin, écrite de son vivant par Ascagne Condivi son Dis-*

ciple &c. A Florence. M. DCC. XLVI.

IL étoit réſervé au Pape Paul III. de jouir des grands talens & de l'expérience conſommée de Michel-Ange. Paul le trouvoit au plus haut degré de ſa gloire ; & il voulut l'attacher promptement à ſon ſervice; mais Michel-Ange qui avoit pris des engagements avec le Duc d'Urbin, pour finir le tombeau de Jules II. refuſa de ſe livrer à d'autres entrepriſes, & ce refus mit le Pape en colère. *Quoi*, dit-il, *il y a trente ans que je ſonge à faire travailler cet Artiſte, & préſentement que je ſuis Pape, je n'en viendrai pas à bout? Qu'eſt-ce que ces engagemens avec le Duc d'Urbin? Je veux les rompre.*

Ce n'étoit pas l'intention de Michel-Ange d'éluder un travail que l'inclination lui inſpiroit autant que le devoir. Il ſe regar-

doit toujours comme attaché à la maison de la Rovère ; & pour avoir le tems d'achever le Mausolée, il conçut le dessein de se retirer ou à Urbin, Ville toute affectionnée à la mémoire de Jules II. ou dans une Abbaye de l'Evêque d'Aléria créature de ce Pontife : c'étoit un Monastère situé au pays de Gênes, assez près de Carrare, séjour favori de notre Sculpteur à cause des beaux Marbres qu'il avoit coutume d'en tirer.

Cependant la crainte d'offenser le Pape, lui fit abandonner ce projet, sans éteindre son ardeur pour la perfection du Tombeau. Paul III. qui vouloit absolument lever cet obstacle, alla lui-même rendre visite à Michel-Ange ; & le S. Pere étoit accompagné pour lors de huit ou dix Cardinaux, entr'autres du Cardinal de Mantouë, que son mérite & sa qualité de Prince ren-

doient très-puiſſant dans la Cour Romaine. Le Pape s'informa de toutes les entrepriſes de l'Artiſte ; il ſe fit montrer ſurtout les Statuës qui devoient ſervir au Mauſolée de Jules II. & quand on en fut à celle de Moïſe, qui étoit la plus frappante par ſa grandeur & ſa beauté, le Cardinal de Mantouë dit : *Eh quoi ! cette pièce ſeule ne ſuffit-elle pas pour décorer le monument du Pape Jules ?* Cette parole & les déſirs ardents de Paul III. engagerent de nouvelles propoſitions. Michel-Ange fut ſollicité de nouveau par le Pontife ; & comme il ſe montroit toujours difficile à cauſe de la promeſſe faite au Duc d'Urbin, *Je ferai en ſorte*, dit le Pape, *que ce Duc ſe contente de trois Statuës de votre main, & qu'il agrée que les autres ſoient faites par quelqu'autre Sculpteur*. Le projet réuſſit ; & c'eſt au ciſeau de Michel-Ange

qu'on doit les trois belles Statuës de Moïse, de la vie active & de la vie contemplative, qu'on voit dans la partie basse du Mausolée de Jules II. Les autres ornements de ce Tombeau ne sont pas de sa main, mais ils ont été travaillés d'après ses modèles. Le Condivi décrit ici la Statuë de Moïse avec une complaisance & une attention qui en donnent la plus haute idée. M. Gori ajoute, dans ses Notes, qu'*aucun des plus célèbres & des plus sçavants Maîtres de l'Antiquité n'auroit pû traiter ce sujet avec plus de vérité, de délicatesse, de goût & de perfection.... On ne peut dire*, continue-t-il, *combien cette Statue est parfaite, avec quelle grandeur, quelle majesté, quelle gravité elle se présente..... Quand nous n'aurions point d'autre Ouvrage de Michel-Ange, celui-ci suffiroit pour faire connoître le grand mérite, l'intelligence su-*

blime & le goût admirable de cet Artiſte. Et à la ſuite d'un éloge ſi complet, le même Obſervateur tranſcrit le beau ſonnet de Jean - Baptiſte Zappi ſur cette magnifique Statue *.

Paul III. devenu Maître unique & abſolu des travaux de Michel-Ange, voulut qu'il achevât la Chapelle de Sixte, qu'il avoit commencée ſous Clément VII. & ce fut alors que ce grand Maître peignit ſon jugement der-

---

* Voici les deux Stances du milieu.

Queſti è Moſè, ben mel dimoſtra il folto
Onor del mento, e il doppio raggio in
fronte :
Queſti è Moſè, quando ſcendea dal
monte,
E gran parte del Nume avea nel volto.
Tal era allor, che le ſonanti, e vaſte
Acque ei ſoſpeſe a ſe d'intorno, e tale
Quando il Mar chiuſe, e ne fe tomba
altrui.

nier : Morceau connu de tout le monde, ſoit par la renommée, ſoit par les gravures. On ſçait auſſi que Michel-Ange n'y a pas obſervé toutes les régles de la bienſéance, ni même de la raiſon, puiſqu'il y mêle les fictions du paganiſme avec les vérités Chrétiennes, puiſqu'on y voit, par exemple, la Barque de Caron & le Juge Minos, avec les Anges & les Bienheureux. M. Mariette, dans ſa note ſur cet endroit, fait remarquer ces défauts ſans les exaggérer. Il dit que comme Michel-Ange avoit pris pour ſon modèle l'enfer de Dante, il n'eſt pas ſi ſurprenant qu'il ſe ſoit laiſſé entraîner à ces idées poëtiques; mais à l'égard des figures indécentes, notre Obſervateur condamne abſolument la licence du Peintre, & il nous apprend que ſous le Pontificat de Paul IV. on ne conclut à laiſſer *ſubſiſter* cette peinture,

qu'au moyen de quelques draperies qu'on ſçut diſtribuer à propos.

Le Condivi décrit toutes les particularités de ce jugement dernier, & il indique de ſuite les deux grands tableaux de S. Pierre & de S. Paul que Michel-Ange fit pour la Chapelle de Paul III. Ce fut par-là qu'il termina ſes travaux pittoreſques, pour ſe remettre à la Sculpture qui avoit toujours la préférence dans ſon cœur. Il commença une belle deſcente de Croix, qu'il n'a pas achevée; il en travailla une autre pour la Marquiſe de Peſcaire ſa Protectrice; il fit le Chriſt qui eſt à la Minerve, le S. Matthieu de Florence; mais *il me ſemble*, reprend M. Mariette, *que le Condivi ne parle point du Chriſt de pitié ſur les genoux de la Sainte Vierge accompagnée de deux Anges, qui eſt dans la Chappelle Strozzi à S. André* della valle *de*

Rome. C'est cependant un des principaux ouvrages de Michel-Ange.*

Ce grand homme étoit presque aussi habile Architecte que bon Peintre & excellent Sculpteur. Quand il fut question de peindre la voute de la Chapelle de Sixte, le Pape ordonna au Bramante de préparer les échafauds, & celui-ci tout habile qu'il étoit dans l'art de bâtir, ne put les dresser sans percer la voute en plusieurs endroits; car

* Le reste des observations de M. Mariette est une sorte d'instruction sur les tableaux de Michel-Ange, qu'on a en France; sur les desseins de ce Maître, que M. Crozat avoit rassemblés, & dont les meilleurs sont aujourd'hui dans le très-riche Cabinet du même M. Mariette; sur les attentions qu'il convenoit de prendre pour discuter certains points qui concernent Michel-Ange. Il faut lire tout ceci, & sçavoir bon gré à la Typographie de Florence de nous avoir renvoyé, dans un livre, ce que Paris avoit fait passer en Manuscrit au-delà des monts.

au moyen de ces trous, il fai
passer des cordes qui alloi
joindre les planches & les s
ves, qui les lioient ensemb
qui en faisoient comme un
suspendu en l'air; & tel fut
chafaudage ménagé par cet
chitecte. Michel-Ange l'ayan
se mit à rire & demanda au B
mante, comment il faudroit f
quand on seroit parvenu à
trous? Et en effet, dans un
vrage aussi continu qu'un gr
morceau de peinture, on
vaille de suite sans laisser ni tr
ni intervalles. Le Bramante
n'avoit point de réponse à c
difficulté, dit qu'il ne pou
faire autrement; & la c
ayant été portée au Pape,
défendit de la même man
Sur quoi le Pape se tour
vers Michel-Ange lui dit:
bien puisque vous ne trouvez
votre échafaut comme il doit
faites le vous-même. Michel-A

renversa aussitôt tout l'attirail du Bramante, boucha les trous, ôta les cordes ; & il y en avoit une si grande quantité, dit l'Historien, qu'un pauvre homme à qui l'on en fit l'aumône, eut de quoi marier assez bien ses deux filles. Pour l'échafaud de Michel-Ange il fut tellement fait que, sans cordes & sans trous, il devenoit d'autant plus solide qu'on le chargeoit davantage. Cette pratique ouvrit les yeux au Bramante qui apprit dès lors à échafauder comme il faut, & dans la construction de l'Eglise de S. Pierre il sçut bien faire usage de la leçon de Michel-Ange.

Quoique celui-ci excellât dans l'Architecture, & que le Pape Paul III. en conséquence l'eût fait Chef de la construction (ou Fabrique) de S. Pierre, il ne voulut cependant jamais prendre le titre d'*Architecte* ni en

recevoir les appointements ; il fit même stipuler, dans les provisions de cette Charge, qu'il l'exerceroit sans retribution, & le même Pape Paul lui ayant envoyé un jour cent écus d'or, en considération de ses travaux à S. Pierre & ailleurs, il demeura ferme à les refuser.

En général le désintéressement & la noblesse éclatèrent dans toute sa conduite. Son disciple le Condivi en cite bien des traits. Il travailloit beaucoup plus pour faire plaisir aux autres, que pour amasser des richesses. Il donnoit volontiers des morceaux de Peinture & de Sculpture, qui auroient pu lui valoir de grandes sommes : témoins les deux Statues dont il fit présent au Seigneur Strozzi, & qui sont présentement à Richelieu. Sa bourse étoit ouverte aux personnes dans le besoin, surtout si c'étoient des gens à talens, ou curieux d'apprendre,

.vi avoue qu'il a ressenti
les effets de cette libé-
nfaisante.
ıoit à ce caractère en-
l'avarice, le désir d'être
jeunes Elèves : qualité
oit seule pour immor-
ı grand Maître. Il eut
les dont plusieurs ne lui
; assez d'honneur, par-
bout de quelques mois
e, ils se croyoient ca-
ître Maîtres eux-mêmes.
ractère le portoit à fuir
: & à aimer la solitude.
;- uns le regardoient
ın fantasque, d'autres
lein d'orgueil ; mais il
oint ces défauts ; il n'é-
·éservé, ami de peu de
s, parlant peu, & cher-
ıtôt à s'instruire par des
articulieres, que par le
e du monde.
ıdant il eut d'illustres
tr'autres les Cardinaux

Polus, de Sainte Croix, Ridolfi, Crispo, plusieurs Prélats très-recommandables par leur mérite ; & la Marquise de Pescaire, Dona Vittoria Colonna eût pour lui des attentions & une amitié singulière. Elle alloit quelquefois à Rome uniquement pour le voir ; elle lui écrivoit avec une sorte de tendresse ; & ces sentimens, de la part d'une Dame aussi vertueuse, faisoient un honneur infini à Michel-Ange. Il entreprit & exécuta pour elle, comme nous l'indiquions plus haut, des Morceaux magnifiques, surtout un Christ à la Croix, prononçant ces paroles : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné?* On voit le Corps de ce Christ non pas affaissé & tombant comme mort, mais souffrant de toutes parts, & éprouvant toutes les extrémités de l'état le plus violent.

cette occaſion, nous réfute-
avec M. Gori la fable du
rtre prétendu commis par
iel-Ange , pour avoir le
èle d'une Figure de Chriſt
rant qu'il vouloit repréſen-
rien n'eſt moins prouvé ni
is vraiſemblable que ce fait.
in des Ecrivains du tems
a parlé ; & ce fut, dit M.
, un Moine ignorant (*un*
ignorante) qui le premier
débiter cette avanture en
re, ſans en apporter ni preu-
ni témoignages. Les mœurs
Iichel-Ange, ajoute-t'il, ſa
é, ſon humanité, ſa piété
ent pour le diſculper ; &
ſçait d'ailleurs que ſa coû-
: n'étoit pas de travailler
rès des modèles nuds & pla-
ous ſes yeux, ainſi qu'il ſe
que par les autres Peintres
culpteurs. La force de ſon
e, & l'extrême facilité de ſa
ioire, pouvoient ſur le champ

lui rappeller tout le naturel qu'il vouloit mettre dans ses ouvrages.

Il étoit très-sobre dans ses repas. Quelque argent qu'on me donne, disoit-il à son Disciple le Condivi, *je vis toujours comme un pauvre.* Quand il étoit occupé de quelque grande entreprise, il se contentoit souvent d'un morceau de pain, qu'il mangeoit en travaillant. Il prenoit peu de sommeil & pendant longtems il eut l'habitude de se coucher tout habillé : pratiques qui ne l'ont pas empêché de parvenir à une extrême vieillesse.

Quoiqu'on lui eût reproché quelques Figures licencieuses, surtout dans le grand morceau du Jugement dernier, il étoit néanmoins très-reglé dans ses inclinations, dans ses discours & dans ses actions. *Jamais*, dit le Condivi, *je n'ai entendu de sa*

: que des paroles très-honnê-
qui avoient la force d'étein-
ins la jeunesse tout désir paf-
. Il aimoit toutes les belles
par l'idée seule qu'il avoit
beauté ; ainsi il se plaisoit à
on seulement de beaux hom-
mais encore un beau Cheval,
au Chien , un beau Pays,
elle Plante, une belle Mon-
, une belle Forêt ; & toutes
'eautés de la Nature lui ser-
t ensuite à orner ses Ouvra-
de même que l'Abeille tranf-
dans son miel le suc des fleurs
'e a parcourues &c.
seroit long de rassembler
ce que le Condivi raconte
on Maître ; & nous sentons
est tems de terminer nos
aits. Les dix ou onze der-
es années de Michel-Ange
été décrites par Jerôme Tic-
qui n'a fait qu'indiquer les
'x ifes de notre célèbre Ar-

tiste durant les jours de son extrême vieillesse. Un de ces Ouvrages fut le modèle en bois de la Coupole de S. Pierre dont George Vasari fait une description très-exacte.

Michel-Ange mourut à Rome le 17. Février 1564. ou 1565. avant Pâques, ainsi qu'on comptoit alors. Son corps fut rapporté secrétement à Florence & honoré du concours de tous les Ordres de la Ville & de l'Etat. Leonard Buonarroti son neveu lui a fait ériger depuis un superbe Mausolée dans l'Eglise de Sainte Croix ; les Marbres de ce Monument sont un présent du Grand Duc Cosme I. Le Dessein est de George Vasari ; les trois Statuës représentant les trois Arts de Michel-Ange, sont des meilleurs Maîtres du tems, sçavoir la Sculpture, de Valerio Cioli ; la Peinture, de Baptiste

Lorenzi ; l'Architecture, de Jean del Opera ; & l'on a mis au bas cette Inscription :

Michaeli Angelo Bonarotio
E vetustâ Simoniorum familiâ
Sculptori, Pictori & Architecto
Famâ omnibus notissimo.
Leonardus Patruo amantiss. & de se optimè merito, translatis Româ ejus ossibus, atque in hoc templo Majorum suorum sepulcro conditis, cohortante sereniss. Cosmo Med. Magno Hetruriæ Duce.
P. C.
Anno Salutis CIↃ . IC. LXX.
Vixit ann. LXXXVIII. M. XI. D. XV.

ARTICLE CXXXVII.

DESCRIZIONE DELLE prime scoperte dell' antica Città d'Ercolano &c. distesa dal Cavaliere Marchese Don Marcello de Venuti, e consecrata all' Altezza Reale di Pollonia &c. Description des premières dé-

couvertes de l'ancienne Ville d'Herculane, par le Marquis D. Marcel de Venuti, dédiée à S. A. R. le Séréniſſime Prince Royal de Pologne Fréderic Chrétien. 4°. pag. 146. Préf. XX. à Rome, chez Bernabo & Lazzarini. M. DCC. XLVIII. & ſe trouve à Paris chez Chaubert Quai des Auguſtins.

L'Accueil favorable dont le Prince Royal de Pologne a honoré l'eſſai du Marquis D. Marcel de Venuti ſur les découvertes faites dans la Ville d'Herculane, a déterminé cet Académicien de Cortone à mettre, dans ſon Ouvrage, les détails que demande une matière ſi intéreſſante pour les amateurs de la belle Antiquité. Quoique dans nos Mémoires on ſe ſoit déja fort étendu ſur ce ſujet, le goût exquis de l'Auteur, ſes explications circonſtanciées, ſes remar-

ques

dicieuſes nous fourniront
bien des choſes nouvel-
ırieuſes.
; n'inſiſterons pas beau-
ır les recherches profon-
il a faites pour appuyer
lation d'Herculane par
e, ni ſur la vie de ce Hé-
'il croit être l'Eſcol de
ıre Sainte, qui ſe joignit
ham pour aller attaquer
hel & les trois autres Rois
érés. Ces diſcuſſions ne
ıs de mode, & le ſçavant
aroît trop livré aux doc-
jectures de M. Fourmont.
près rien de plus exact, de
écis que ce que M. V.
prend de la deſtruction &
écouverte d'Herculane.
ıt l'an 63. de J. C. ſous le
at de Regulus & de Virgi-
'un tremblement de terre
r la plus grande partie de
'ille, Grecque d'origine,
ſous l'Empire Romain

conserva toujours ses Loix & ses usages. Le Peuple rassemblé au Théâtre fut enveloppé dans ses ruines; mais ce désastre fut bientôt réparé. On envoya de Rome de nouveaux Habitans qu'on fit entrer dans les deux Tribus VENERIA & CONCORDIA : Il paroît que c'est leurs noms qu'on a trouvé écrits sur deux Tables de marbre, au nombre de plus de 400, avec le mot ADLEGERUNT, qui désigne ordinairement ceux qu'on envoyoit dans les Colonies désolées par quelque calamité. Lucius Annius Mammianus Rufus fit rebâtir le Théâtre à ses frais. L'Empereur Tite contribua aussi à son embellissement, & par reconnoissance on lui érigea une Statue Colossale. On en érigea aussi une à Domitia Longina, épouse de Domitien, qui n'étoit pas encore Empereur, mais dont les enfans devoient être les héritiers de la Maison des *Flavius*.

Herculane ne jouit pas longtems de sa nouvelle splendeur, & la première année même de Tite, 70 ans après J. C. elle fut ensevelie sous les cendres du Mont Vésuve. Un heureux hazard en fit découvrir des vestiges à quelques ouvriers qui creusoient la terre en 1689. En 1711 le Prince d'Elbeuf poussa un peu plus loin la découverte. Enfin en 1738 on trouva quelques morceaux de marbre, avec une Inscription fort défigurée. Le Roi des deux Siciles en demanda l'explication au Marquis de Venuti qui conjectura qu'elle regardoit le Théâtre d'Herculane. On pressa le travail, & bientôt on déterra ce superbe monument où l'on trouva quantité de Colomnes, de Statues équestres colossales, de bronze, de marbre, la plûpart un peu endommagées, quelques-*unes* entières & *d'un travail exquis.*

La découverte du temple consacré à Hercule suivit de près, & fut encore plus féconde en richesses antiques, & en merveilles de l'art. On voit que M. V. a travaillé ce morceau avec plaisir. Rien aussi de plus précieux aux yeux d'un Connoisseur qu'un temple fourni de tous les instrumens nécessaires aux sacrifices, orné de peintures, & d'où l'on a tiré les deux plus beaux tableaux peints à fresque qui soient maintenant dans l'Europe. L'un représente Thesée armé d'une massuë, & vainqueur du Minotaure qu'il tient entre ses jambes: trois petits enfans Grecs embrassent les genoux & les mains du Héros; Arianne d'un air modeste touche sa massuë; la Victoire paroît dans l'air; on voit aussi le contour des murailles du Labyrinthe. L'autre tableau paroît représenter le jeune Télephe, que des Bergers exposèrent sur le

Mont Parthénius, où une Biche l'alaitoit. Dans l'un & l'autre de ces tableaux les principaux personnages sont nuds & de grandeur naturelle. Les attitudes sont si heureuses, les proportions si justes, le coloris si vif, que les Peintres d'Italie les plus célèbres ont cru pouvoir faire la comparaison de ces beaux Ouvrages avec ceux de Raphaël.

Cependant on s'apperçut bientôt que le grand air alloit endommager des chef-d'œuvres qui s'étoient conservés sous terre, pendant près de dix-huit siécles. Mais par les soins de M. de Venuti, Auteur de cette Relation; M. Alfiere Moriconi, Officier d'Artillerie, connu dans les Cours d'Italie par ses vernis merveilleux, en appliqua un qui a rendu les carnations encore plus belles, & a mis ces tableaux à l'abri des injures de l'air. Les perspectives qu'on a trouvées

montrent que cette partie de
peinture n'étoit pas inconn
aux Anciens, & que Buonarr
a eu tort d'en attribuer l'inve
tion à *Pietro della Francesi*
Dans tous ces Ouvrages on v
le verd & le bleu, couleurs q
les Modernes ôtoient aux A
ciens sur un passage de Pli
mal entendu.

Nous tomberions dans des r
dites ennuyeuses, si nous vo
lions suivre le détail des div
monumens qu'on a trouvés da
les années suivantes, c'est-di
en 1739. & 1740. Nous rem
querons seulement trois ou qu
tre particularités qui éclairciss
quelques points d'antiquit
1°. le Minotaure avoit le co
d'homme excepté la tête qui ét
de taureau, comme nous l'a
prenons non seulement par
tableau de Thesée, mais enc
par la belle Cornaline du ca
net de l'Impératrice Reine

Hongrie, publiée dans le Recueil du Baron de Stosch. Ainsi les Médailles de Naples, de Cumes & de divers endroits, où l'on voit des figures qui ont le corps de boeuf & le visage d'homme, ne représentent pas des Minotaures, comme les Antiquaires l'ont cru jusqu'ici, mais le Dieu *Ebon*; 2°. différens caractéres, qu'on a trouvés, ont confirmé l'alphabet Hétrusque publié par les Sçavans Académiciens de Cortone; 3°. les Inscriptions nous ont fourni de nouvelles lumières sur les deux illustres familles *Annia* & *Nonia*. La première, quoique Plébéienne, ne le céda pas aux meilleures maisons patriciennes. Elle fut honorée des faisceaux Consulaires, & monta sur le trône dans la personne de M. Aurele Vere, de Lucius Vere, de Pescennius, de Tacite & de Florien. La seconde n'étoit point Plébéienne, comme le croyent

les Antiquaires, elle a donné à Rome des Préteurs, preuve sûre de sa noblesse. Il paroît même que M. Nonius Balbus fut revêtu de cette dignité; 4°. les maisons des particuliers ont aussi fourni bien des singularités; plusieurs Médailles dont la plûpart sont de Néron avec le revers de Janus; des ustenciles domestiques de toute espece & de toute grandeur; de ces parquets à la Mosaïque que Vitruve appelle *pavimentum sectile*, faits de pierres coupées avec tant de délicatesse que leur assemblage forme une très-belle dégradation de couleurs; de petites statuës d'or, d'argent, de bronze, de marbre; des bas reliefs magnifiques; une multitude de petits tableaux représentant des oiseaux, des arbres, des fleurs &c.

La plupart de ces riches Monuments décorent *Portici* maison de plaisance du Roi des deux Si-

ciles. Les colomnes ont été placées dans l'Eglise Cathédrale de S. Janvier. M. de Venuti promet de donner en grand & avec des figures, l'histoire de toutes les découvertes. Ce projet est digne de son profond sçavoir, & sera sûrement appuyé de la puissante protection du Roi des deux Siciles, dont l'Auteur reconnoissant publie en divers endroits de son ouvrage la grandeur d'ame, l'affabilité, & l'amour pour les Sciences.

ARTICLE CXXXVIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE ROME.

IN Epistolam encyclicam à S. *D. N. Benedicto* Papa XIV.

cæterisque nobiliorum virorum domibus adservantur, in plurimis tabulis æneis distributum, atque à Francisco Valerio Romano, Antonio Francisco Gorio Florentino, ac Rodulphino Venuti Cortoniense notis illustratum. Typis Joan. Generosi Salomoni &c. 1750. *Cabinet de Cortone, où sont comprises les Antiques de cette Académie &c.*

Vita di Monsignor Giov. Francesco Tonderini, Vescovo di Civita Castellana, scritta da Giov. Francesco Strozzi della Compania di Gesu e dedicata alla Santità di N. S. Benedetto XIV. 4°. nella Stamperia di Komarek &c. 1750. *Vie de Monseigneur Jean-François Tonderini Evêque de Civita Castellana &c.*

De Obelisco Cæsaris Augusti è Campi Martii ruderibus nuper eruto Commentarius; Auct. Angelo Maria Bandinio. Accedunt

clariss. Virorum Epistolæ atque Opuscula. Ex Typographia Palladis. Excudebant Nicolaus & Marcus Palearini fol. 1750. *De l'Obelisque de l'Empereur Auguste tiré depuis peu du champ de Mars &c.* Cet Ouvrage est en Latin & en Italien. La premiere colomne de chaque page est Latine, la seconde est Italienne. Immédiatement après le titre, il y a une longue Inscription en l'honneur du Pape ; nous en transcrivons ce qui concerne l'Obélisque: *Benedicto XIV. Pont. Opt. Max. quod. . . . . . Sesostridis Obeliscum à Cæsare Augusto ex Ægypto Romam advectum, in campo Martio ad Solis umbras, dierum noctiumque magnitudines indicandas positum, solique dono datum, deinde à barbaris gentibus dejectum & oppressum, ruinis ædium proximarum nuper magno sumptu effodi, describi, æreisque tabulis exprimi fecerit, pio, fe-*

lici, optimo Principi Ang. Mar. Bandinius D. N. M. &c.

On fait cas surtout de la seconde partie de cet Ouvrage. Ce sont des Lettres & des Dissertations composées par de très-habiles gens, par le Marquis Poleni par le P. Boscowick &c.

L'obélisque dont il est question, seroit un morceau admirable, s'il étoit bien conservé; mais il a été tellement endommagé par le feu que ses hiéroglyphes sont, la plûpart, effacés.

Dichiarazione Istorica Théologica dell' Anno Santo, scritta dal P. F. Cherubino da Roma Minore Osservante, divisa in tre libri e dedicata alla Santità di N. S. Papa Benedetto XIV. 8°. per Generoso Salomoni &c. 1750. *Déclaration Historique - Théologique sur l'Année Sainte &c.*

Meditazioni per l'acquisito del Giubileo dedotte dalla Dot-

trina del S. Concilio di Trenta, con una lettera sopra l'adorazione della S. Croce. Opera di Monsignor Benigno Bossuet Vescovo di Meaux, tradotta del Francese 8°. per Generoso Salomoni. 1750. *Meditations pour le Jubilé traduites du François de M. Bossuet Evêque de Meaux. &c.*

Dilucidatio Privilegiorum Ordinum Regularium, præsertim Mendicantium, ubi Privilegia in communi & alia plurima in particulari clarè recensentur, sed præcipuè facultates Superiorum Generalium, Provincialium, Localium, Concionatorum, Confessariorum Regularium & Sæcularium, etiam Monialium, tam quoad absolvendum quam quoad dispensandum. Collecta & concinnata per P. F. Didacum ab Aragoniâ Ord. Min. strictioris observantiæ, almæ *Provinciæ Romanæ* olim Mini-

ſtrum Provincialem. Opus regularibus perutile ac neceſſarium &c. 4°. In Typographia S. Michaëlis, Sumptibus Octavii Puccinelli &c. *Privilèges des Reguliers pour abſoudre & pour diſpenſer &c.*

Il divoto Pellegrino guidato ed inſtruito nella viſita delle Baſiliche di Roma per il Giubileo dell'Anno Santo 1750. &c. *Le dévot Pellerin conduit & inſtruit dans la viſite des Egliſes pour gagner le Jubilé de l'année Sainte.* 8°.

Della Sacroſancta Baſilica di S. Pietro in Vaticano, Libri duo; nel 1°. de' quali trattaſi delle di lei prerogative; nel 2°. ragionaſi della nuova ſtrutura della medeſima, 1750. preſſo Giov. Mar. Salvioni Stampator Vaticano. *De la Baſilique de Saint Pierre &c.*

Vita della gran Madre di Dio

Maria ſempre Vergine &c. 8°. 1749. *La Vie de la B. H. V. Marie Mere de Dieu &c.* Voici le jugement qu'un Journaliſte Italien porte de cet Ouvrage. *Queſto è un romanzo ſpirituale pieno de favolette e d'inezie. Ha fatto bene l'autore a dichiararſi nel frontiſpizio per Poëta; mi pare aſſai che ſi trovi che abbia una pieta alla roverſcie di queſta ſorte, poiche la Bma Madre di Dio non è una Signora de metterſi inCanzona &c.*

PAYS-BAS HOLLANDOIS.

D'AMSTERDAM.

Georgii Everhardi Rumphii, Med. Doct. Hanavenſis, Mercatoris Senioris, & in Amboina Conſulis, nomine Plinii Indici celebris, & Membri illuſtris Societatis Academiæ Naturæ Curioſorum Germaniæ, Herbarium Amboinenſe, plurimas complec-

tens Arbores, Frutices, Herbas, Plantas terrestres & aquaticas, quæ in Amboina, & adjacentibus reperiuntur insulis, accuratissime descriptas juxta earum formas, cum diversis denominationibus, cultura, usu ac virtutibus. Quod & insuper exhibet varia insectorum animaliumque genera, pleraque naturalibus eorum figuris depicta. Omnia magno labore ac studio multos per annos collecta, & duodecim conscripta libris. Nunc primum in lucem edita, inque Latinum versa sermonem, Cura & Studio Joannis Burmanni, Med. Doct. & in Horto Medico Amstelaedamensi Professoris Botanici, qui varia adjecit Synonima, suasque Illustrationes. Sex partibus. Amstelædami apud Meinardun Vytwerff fol. 1750. *Herbier d'Amboine*; c'est-à-dire *Recueil des Arbres, des Arbrisseaux, des Plantes, des Herbes qui se trouvent à*

Amboine & dans les Isles adjacentes &c. Le reste du titre qu'on voit ici nous dispense, par sa longueur, d'expliquer davantage l'objet de cet Ouvrage. *On peut souscrire à Paris chez Briasson Libraire rue S. Jacques.*

FRANCE.

DE PARIS.

Ode qui a remporté le prix de l'Académie Françoise en l'année M. DCC. L. Par M. le Chevalier Laurés. Chez Brunet rue S. Jacques. Le Sujet étoit : *Rien n'excite plus les talens que l'amour de la gloire.* M. le Chevalier Laurès, déja couronné l'année dernière, s'est encore signalé dans cette Course Académique : il a justifié, par son exemple, que l'amour de la gloire accumule les lauriers sur la tête des Poëtes, comme sur celle des Héros. Son début étoit ainsi :

Tel que d'un œil ardent mesurant la ca
rière,
Au signal dont retentit l'air,
Un Athlète, de la barrière
S'élance plus prompt que l'éclair
Tels les fiers nourrissons des Filles
Mémoire
S'élèvent au cri de la gloire;
Et d'une aîle de feu fendant l'azur
Cieux,
Sur les traces de l'immortelle,
Dans l'Olympe vont avec elle
Se placer à côté des Dieux.

La Strophe suivante peint l
attentats de la Barbarie.

Quels Barbares sortis des bords
l'Ourse glace
Désolent l'Europe & les Arts?
Bellone guide leur audace
Jusques au Thrône des Césars.
Le Tibre épouvanté voit fumer dans
onde
Le sang des Souverains du mon
Leur avilissement passe jusqu'aux esp
Triste effet de la Tyrannie!

Rome ſuccombe & le génie
S'enſevelit ſous ſes débris.

Le retour des Arts, ſous les auſpices de la gloire, eſt ainſi repréſenté.

L'Univers rompt ſa chaîne, & ſa honte s'efface,
L'eſprit retrouve un jour ſerein ;
L'émulation, du Parnaſſe
Ranime le ſtérile ſein :
Sur leurs troncs cultivés les palmes ſe relèvent ;
Mille fleurs naiſſantes achèvent
De rendre au Mont Sacré ſa première beauté :
De la gloire immortel ouvrage,
Son feu s'éteint dans l'eſclavage
Et renaît dans la liberté.

Ce qui ſuit nous paroît allier les graces & la douceur, avec le ſublime & l'harmonie.

O Gloire ! des beaux Arts ſource féconde & pure,
Que tes bienfaits ſont éclatans !

Tu triomphes de la nature,
Et la fais produire en tout tems.
Sur tes aîles l'esprit devançant les années,
Hâte ses belles destinées ;
Tu peux le relever quand il est affaissé.
Sophocle dans les Jeux d'Athènes,
Sentit bouillonner dans ses veines
Un sang que l'âge avoit glacé.

LETTRE aux Auteurs de ces Mémoires sur quelques endroits de la nouvelle Histoire des Croisades, dont il est parlé dans l'Article CXXV. au mois d'Octobre. *

Je viens de lire, MM. RR. PP. la lettre qui vous a été écrite au sujet d'un Discours sur les Croisades : j'avois déja fait sur ce Discours les mêmes remarques; mais comme j'en ai fait quelques-unes,

* Cette Lettre ne roule que sur l'Origine & les Antiquités des Turcs, mais elle nous a paru sçavante en ce genre, & *nous croyons* que le Public la verra *volontiers.*

qui ont échapé à l'Auteur de la lettre, que vous avez insérée dans votre Journal du mois d'Octobre, je prends la liberté de vous les adresser, vous en ferez tel usage que vous jugerez à propos.

On se fatigue à rechercher l'origine de ces Peuples (les Turcs & les Turcomans) *elle est la même que celle de tous les Peuples uniquement Conquérans, ils ont tous été des sauvages vivant de rapines.* Cela n'est-il pas fort instructif? Les Turkmans (c'est ainsi qu'il faut ortographier leur nom) habitoient au Nord-Est de la Mer Caspienne, ils sont différens des Turcks qui habitoient originairement au Nord de la Chine; mal-à-propos l'Auteur confond-il ces deux Peuples, qui ont une origine & des demeures fort différentes.

Leurs Antiquités (des Turks & des Turkmans) *ne méritent*

faut jamais
ne sçait pas ; ces Anti-
t aussi curieuses, & j'o-
lus utiles que celles de
petits Royaumes de la
r lesquels plusieurs Sça-
ont exercés avec succès,
t été pour eux une four-

ges.

répandirent (les Turk-
u commencement du on-
cle vers la Moscovie. L'Au-
onfond ici les Turkmans
s Tatars. Les Turkmans
amais pénétré chez les
Tatars se les font ren-

cesseurs de Mahomet avoient soumis presque toute l'Asie mineure. Les Arabes n'ont jamais rien possédé dans l'Asie mineure ; ils n'ont pas poussé leurs conquêtes de ce côté-là au-delà de la Syrie & de l'Armenie ; si l'Auteur avoit jetté les yeux sur la Carte de l'Empire de Constantinople, que nous a donné M. Guillaume Del'Isle, il y auroit vû les limites communes de l'Empire d'Orient & de celui des Arabes un peu au Nord d'Antioche ; il paroît que l'Auteur a confondu les Arabes avec les Turks Seljouquides, qui effectivement possédoient l'Asie mineure presqu'entiére, du tems des Croisades.

Togrul-beg ou Ortogul-beg de qui on fait descendre la race des Ottomans &c. Il paroît que l'Auteur du Discours sur les Croisades confond ici Togrul-beg, petit-fils de Seljouq, qui régnoit en 1037, dans l'Iran ou Chorasan,

avec Ortogul, que les Ottomans font régner dans la Natolie en 1236. & qu'ils prétendent être le Pere d'Othman leur premier Sultan ; quel Anachroniſme ! Je dis *qu'ils prétendent*, car l'on ignore l'origine d'Othman ou plutôt d'Atman, & l'on ſçait ſeulement qu'il étoit l'un des Capitaines du dernier Sultan des Turks Seljouquides de Roum. J'ai l'honneur d'être, MM. RR. PP.

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur, L. C. D.

A Paris ce 8. Octobre
1750.

Autre Lettre aux Auteurs de ces Mémoires ſur la même hiſtoire des Croiſades.

On nous donne, MM. RR. PP. la ſuite de cette hiſtoire des Croiſades dont je vous parlois dans ma Lettre du 8. Septembre. Ce ſecond morceau, moins audacieux que le premier, parce qu'il

ne contredit pas l'autorité des Livres Saints, ne laisse pas de mériter encore la censure publique; & je croi devoir vous prévenir sur certains endroits que j'y remarque.

D'abord on affecte d'y mettre sans cesse les Chrétiens en parallèle avec les Turcs; & dans la comparaison, ces derniers ont presque toujours l'avantage; ainsi l'on fait sentir que les Chrétiens furent plus portés à la discorde que les Infidèles : *quand les successeurs de Mahomet eurent conquis tant d'Etats, la discorde les divisa; les Croisez éprouverent un sort à peu près semblable; ils conquirent moins & furent divisés plutôt.*

On insinue qu'il y avoit plus d'humanité parmi les Turcs que parmi les Chrétiens : *La veuve d'un Prince Turc aima mieux relâcher* le Roi Baudouin *à prix d'argent, que de venger par sa mort le sac de Jérusalem.*

On représente les Turcs comme servant à exercer dans Frédéric Barberousse *un courage que les Papes mirent depuis à de plus grandes épreuves.*

Je n'entreprends pas, MM. RR. PP. l'apologie des Croisés ; je sçai que tous ne rassemblerent pas à Godefroi de Bouillon & à S. Louis ; mais je dis aussi qu'il régne dans toute cette nouvelle Histoire une affectation marquée à faire des contrastes odieux ; affectation d'ailleurs qui ne respecte pas les droits de la vérité ; je vais vous donner un exemple.

On nous dit que la *veuve d'un Prince Turc aima mieux relâcher à prix d'argent*, Baudouin premier, Roi de Jerusalem, *que de venger par sa mort le sac de Jerusalem.* Sur quoi j'observe 1°. que jamais *Baudouin premier, Roi de Jerusalem*, & frère de Godefroi de Bouillon, ne fut fait prisonnier *par un Prince Turc.* C'est

Baudouin II. son Cousin & son Successeur à qui ce malheur arriva. Balac, Satrape des Turcs, le prit dans un combat & il fut retenu dix-huit mois en prison. 2°. Je trouve bien dans le P. Maimbourg & dans M. de Vertot * que la rançon de ce Baudouin fut payée à la Princesse veuve de Balac ; mais Guillaume de Tyr, qui est la source, ne parle point de cette veuve, il dit simplement qu'on stipula, pour la rançon, un nombre de pièces de monnoye appellées *Michaëlites*. 3°. Cet air d'humanité qu'on fait paroître ici dans les Turcs ennemis de Baudouin, n'étoit assurément pas un héritage que Balac eût laissé à sa veuve ou à ses Courtisans ; car ce Satrape étoit un barbare & un perfide ; témoin

* M. de Vertot cite *Guil de Tyr l.* 13. C. 26. Il n'est parlé du Traité & de la rançon que dans les Chapitres 15 & 16.

Religieux Soldats Templiers & Hospitaliers. L'institution de ces Milices est postérieure à 1092. Et comment d'ailleurs, avec cette époque, rapporter, comme fait l'Auteur, l'établissement des Hospitaliers à Raymond Dupuy, qui ne fut certainement élu Grand-Maître qu'en 1140? Mais d'un autre côté, pourquoi ne reçoit-on pas *Gérard* pour l'Instituteur des Hospitaliers, puisqu'il l'est effectivement, & que le Pape Pascal II. lui adressoit en 1113. une Bulle avec cette inscription *Gerardo Institutori ac Praeposito &c.*

Je demanderois de plus pourquoi le malheur du Roi Louis VII. & de son armée en Asie, est placé à l'an 1149, c'est 1148; pourquoi on met la prise de Ptolemaïde par les Croisés en 1190, c'est le 13 Juillet 1191; pourquoi on dit que Saladin mourut en 1195, c'est 1193;

pourquoi on ajoute que cette mort arriva 15. ans après un traité fait avec Richard Roi d'Angleterre ? Richard ne s'étoit embarqué pour la Terre Sainte qu'en 1190, & à peine s'écoula-t'il 15 mois, entre ce Traité & la mort de Saladin.

Mais rien de tout ceci, MM. RR. PP. ne me détermine à écrire contre cette Histoire; non plus que la frivolité de l'ouvrage pris en lui-même ; car ce n'est au fond qu'un abrégé très-mince de ce que l'Auteur a lû dans M. de Vertot, dans Maimbourg, dans M. Fleury & dans l'abrégé de M. le Président Hénault, dont il copie un beau trait qui concerne Saint Bernard.

Si ce nouvel Historien des Croisades étoit réservé, je n'attaquerois point son livre ; mais ce que je vais vous y faire remarquer ne doit-il pas déplaire

à ceux qui respectent la Religion, qui aiment qu'on en parle avec la bonne foi & les égards convenables ? je dis *la bonne foi*, parceque l'Auteur est presque aussi répréhensible dans ses réticences que dans l'énoncé des faits. Voici quelque détail.

Sur l'établissement de l'Ordre Militaire des Hospitaliers, on dit : *les Religieux consacrés au service des blessés, ayant fait vœu de se battre en 1118 &c.* Il falloit ajouter *pour la défense des Pélerins & des Saints-Lieux de la Palestine* ; car c'est l'objet de ce vœu ; jamais l'Eglise n'auroit autorisé l'engagement simple & général *de se battre.*

Sur les deux Ordres Militaires du Temple & de S. Jean, on ajoute : *l'habit blanc des Templiers & la robe noire des Hospitaliers étoient un signal continuel de combats.* On entend des *Combats* entr'eux ; & cela pris dans sa géné-

ralité est faux, puisque ces deux Ordres furent souvent en paix l'un avec l'autre, puisqu'ils concoururent aux mêmes entreprises, qu'ils servirent dans les mêmes armées. J'ai déja remarqué l'abus que l'Auteur fait des termes universels ; ce qui prouve que cette partie de la Logique, qui enseigne la valeur des propositions, lui étoit bien nécessaire.

Sur Saint Bernard, on dit que le Pape Eugene III *le choisit pour être l'organe d'un nouveau dépeuplement.* Ne diroit-on pas que l'objet du Pape & de S. Bernard étoit de dépeupler l'Europe en exhortant à la Croisade ? Mais n'y a-t'il pas une indécence visible à nous représenter un grand Pape & un très-grand Saint comme les Auteurs & les Oracles du dépeuplement de la Chrétienté ?

Sur le même S. Bernard on ajoute : *l'éloquence de Bernard & l'esprit du tems, sans lequel cette*

éloquence n'étoit rien &c. Ce jugement n'est bon ni en morale ni en littérature ; la morale d'abord est blessée d'une manière de parler trop peu réservée à l'égard d'un Saint, qui fut si souvent animé de l'Esprit de Dieu dans ses discours. La bonne littérature n'approuve pas non plus qu'on réduise toute l'efficacité de l'éloquence de S. Bernard aux circonstances & à l'*esprit du tems.* M. le Président Hénault en a jugé bien autrement. » Ses sermons, » *dit-il*, sont des chef-d'œuvres » de sentiment & de force : feu » M. Henri de Valois, cet hom» me illustre du siècle passé, les » préféroit à tous ceux des An» ciens tant Grecs que Latins. « Il faut donc dire, suivant ces sages & judicieux Auteurs, que *l'éloquence de Bernard étoit* quelque chose, même *sans l'esprit du tems*, & hors des circonstances où il a parlé.

Sur le Roi Louis le Jeune, on dit qu'il est peint *comme un Prince plus rempli de scrupules que de vertu*; je voudrois sçavoir quels sont les Peintres auteurs de ce Tableau; au moins n'est-ce pas le P. Daniel qui dit : » Si nous ne » mettons pas ce Prince au nom- » bre de nos plus grands Rois, » nous lui devons au moins la » justice de le compter parmi les » plus Chrétiens & les plus véri- » tablement vertueux. «

Sur Renaud de Châtillon, qui fut pris par Saladin, on fait bien remarquer que ce Seigneur *avoit violé plusieurs fois sa promesse*; mais on supprime, ce que tous les autres Ecrivains rapportent, qu'il expia cette faute en confessant généreusement la foi devant Saladin, qui lui proposoit de la renier. En cet endroit, le nouvel Historien tombe aussi dans une méprise; il dit que Saladin fit abbattre *d'un coup de sabre* la tête

de Renaud ; & tous les Anciens disent que ce fut Saladin lui-même qui se chargea de cettte exécution.

Sur Charlemagne, on dit que ce Prince *convertit la Saxe avec le fer & le feu*, & l'on fait le Contraste des Danois idolâtres, ou des Normands, qui ne firent point la guerre pour établir *l'Idolâtrie*. Il y a, je croi, dans cet endroit beaucoup de malignité, d'indécence & d'injustice envers Charlemagne, qui ne punit les Saxons que parcequ'ils étoient rebelles, & qui ne jugea rien de plus propre que le Christianisme, pour adoucir leurs mœurs & les contenir dans l'obéissance.

Je finis, MM. RR. PP. par le trait qui termine l'éloge de Saladin dans cette nouvelle Histoire. *On dit* (ce sont les paroles de l'Auteur,) *qu'il laissa par son Testament des distributions égales d'aumônes aux pauvres Mahomé-*

tans, Juifs & Chrétiens, voulant faire entendre par ces dispositions que tous les hommes sont frères, & que pour les secourir il ne faut pas s'informer de ce qu'ils croyent, mais de ce qu'ils souffrent &c.

Il y a comme deux parties dans cet éloge; les faits & l'interprétation qu'on en donne: les faits, c'est-à-dire, les aumônes de Saladin, n'ont échappé ni au P. Maimbourg ni à M. de Vertot, & je les reconnois, je les admire volontiers. L'interprétation est de notre nouvel Auteur, qui donne à ceci un air de maximes. J'y applaudis en quelque chose, mais non en tout: car il n'est pas vrai que, dans toutes les circonstances & dans tous les tems, *pour secourir les hommes, il ne faut pas s'informer de ce qu'ils croyent, mais de ce qu'ils souffrent.* S. Paul nous dit de faire le bien (& il parle là de l'aumône

ou de l'assistance corporelle) à l'égard de tout le monde, *surtout à l'égard des domestiques de la foi.* Surquoi un sçavant Interprète dit : *non pari mensurâ agendum est in omnes, sed major ergà fideles præstanda est & effusior* (beneficentia) *Guilliand. in Epist. ad Galat. Cap. VI.* Je suis &c.

A Paris 9. Octobre 1750.

AVIS AU PUBLIC.

M. de la Chapelle, Auteur des Institutions de Géométrie, & Membre de la Société Royale de Londres, se prépare à mettre incessamment en vente, un ouvrage de sa composition qui a pour titre, *Traité des Sections Coniques & des autres Courbes anciennes, appliquées ou appliquables à la pratique de différents Arts, tels que l'Artillerie, l'Architecture, la construction des Miroirs ardens, des Télescopes, des Lunettes* [illegible]

Portevoix, des Echos, des Cornets acoustiques ou des instrumens qui servent à corriger les défauts de l'ouie &c., avec un petit Traité de la Cycloïde, où l'on fait voir comment cette Courbe a contribué à perfectionner les horloges à Pendule.

On voit par ce titre la variété des objets que l'Auteur a embrassés. Comme ce sont les usages des hautes sciences qui intéressent beaucoup plus que les Sciences mêmes, M. de la Chapelle n'y donne que la Théorie utile, c'est-à-dire, ce qui est indispensable pour sçavoir les Arts avec intelligence. Indépendamment de cette œconomie, on trouvera dans des notes ou des dissertations particulières, l'Histoire des Sciences & des Arts qui sont entrés dans son Plan. L'usage des Courbes récompensera de la contention d'esprit qu'aura coûté la Théorie, & l'histoire en sera le

délassement. Tout ceci sera exposé plus amplement par un *Prospectus* qu'on fera incessamment distribuer au Public. Un Ouvrage de cette espèce manquoit absolument en France, & l'Auteur ignore s'il existe quelque chose de semblable dans les autres Pays : on peut donc le rechercher par ces deux raisons, qu'il est unique, & qu'il convient à tous les états auxquels les Mathématiques sont indispensables, sans en excepter même les ouvriers ordinaires, qui y apprendront des descriptions fort aisées des courbes en usage.

L'Ouvrage est in-8°. avec 114 figures ; il se vendra chez Quillau, fils, Libraire ruë S. Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins. Et pour convaincre le Public, qu'on ne lui promet rien ici qui ne soit digne de quelque attention, on croit devoir produire *l'approbation* dont l'Aca-

démie Royale des Sciences a honoré cet Ouvrage.

Extrait des Regiſtres de l'Académie Royale des Sciences du 7 Mai 1750.

Nous avons examiné par ordre de l'Académie, un Traité des Sections Coniques & *autres Courbes anciennes*, ainſi que de la Cycloïde, compoſé par M. de la Chapelle de la Société Royale de Londres.

L'Auteur, après avoir démontré les propriétés de ces Courbes par le moyen de l'analyſe, explique les uſages qu'on en a fait dans différents Arts. Ainſi, à l'article de la Parabole, il donne la Théorie & *la pratique* du jet des Bombes, avec le calcul de l'excavation des mines &c. A l'article de l'Ellipſe, il explique l'uſage qu'on en a fait, ou qu'on en peut faire pour les miroirs brulans & pour les

verres de Lunettes. A l'article de l'hyperbole, il montre aussi l'application de cette Courbe aux recherches de Catoptrique & de Dioptrique. Enfin à l'article de la Cycloïde, il fait voir comment la Théorie de cette Courbe a servi à perfectionner les Pendules, & comment elle y sert encore, en quelque maniére, par les petits arcs qu'on leur fait décrire &c. L'Auteur traite aussi des Echos & des Portevoix, & il joint à toutes ses recherches des dissertations sur chaque découverte, sur l'origine des Sciences & des Arts, qui sont entrés dans son plan, ainsi que des observations sur les expériences propres à confirmer la Théorie.

M. de la Chapelle donne les tangentes des différentes Courbes dont il parle, en regardant ces tangentes comme des sécantes; dont les points d'intersection *avec la* Courbe se confondent; *& il* trouve la quadrature des

mêmes Courbes, par la méthode des Limites qu'il avoit expliquée dans ses *institutions de Géométria* déja approuvées par l'Académie; de sorte que, sans employer le calcul différentiel & intégral, il ne laisse pas de faire concevoir aux commençants la vraie métaphysique de ces calculs.

Nous croyons donc que ce nouvel Ouvrage de M. de la Chapelle sera utile à ceux qui se destinent à l'Etude de la haute Géométrie & de son application à la Physique, tant parceque l'Auteur y a renfermé plusieurs matières auparavant éparses, que parcequ'il les a traitées avec beaucoup de soin & de clarté. *Signé*, CASSINI, DALEMBERT.

Je certifie le présent Extrait conforme à l'original & au jugement de l'Académie, *Signé*, GRAND-JEAN DE FOUCHY, Sécretaire perpétuel de l'Académie.

A Paris ce 15 Mai 1750.

TABLE DES ARTICLES
du mois de Novembre I. Vol.

ART. CXXVII. *Histoire de l'Académie Royale des Sciences, Année 1743.* 2309
ART. CXXVIII. *Histoire Naturelle de l'Islande &c.* 2327
ART. CXXIX. *Eléments d'Hippiatrique, &c.* ou *Nouveaux Principes sur la Connoissance & sur la Médecine des Chevaux &c.* 2338
ART. CXXX. *Première Lettre à l'Auteur d'un Ecrit Allemand qui a pour titre, Réponse aux 12. Lettres du P. Séedorff &c.* 2349
ART. CXXXI. *Les Agréments de la Campagne &c.* 2368
ART. CXXXII. *Nouvelles Fontaines Domestiques &c.* 2378
ART. CXXXIII. *Eloge funèbre*

des Sciences & des beaux Arts. 2495
de M. Petit &c. 2381
ART. CXXXIV. *L'Art de la Teinture &c.* 2395
ART. CXXXV. *Lettre au P. B. J. sur l'exposition des Ouvrages de Peinture, de Sculpture &c.* 2418
ART. CXXXVI. Vita di Michel-Agnolo Buonarroti &c. *Vie de Michel-Ange &c.* Dernier Extrait. 2429
ART. CXXXVII. Descrizione della prima scoperte d'Ercolano &c. *Description des premières découvertes faites à Herculane &c.* 2447
ART. CXXXVIII. *Nouvelles Littéraires.* 2457

Errata pour Octobre 1750.

P. 2212. l. 7. *des vers*, lisez *du vers*.
P. 2254. tout, *lisez* tous.

Pour Novembre I. Vol.

P. 2418. l. 12. une autre &c. *lisez* d'autres, & la suite au pluriel.
Ibid. l. 25. comme les Anciens, *ajoutez* disoient peut-être &c.

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 10 Octobre 1750.

LE ROUGE.

De l'Imprimerie de JORRY, Quay des Augustins, près le Pont S. Michel, aux Cigognes. 1750.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Novembre 1750. II. Vol.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Novembre 1750. II. Vol.

A PARIS,

Chez { BRIASSON, rue S. Jacques, à la Science. CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M. DCC. L.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

ÇES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années

1701.	9.	vol.	1726.	13.	v.
1702.	12.	v.	1727.	12.	v.
1703.	12.	v.	1728.	12.	v.
1704.	12.	v.	1729.	12.	v.
1705.	12.	v.	1730.	12.	v.
1706.	12.	v.	1731.	12.	v.
1707.	12.	v.	1732.	12.	v.
1708.	12.	v.	1733.	12.	v.
1709.	12.	v.	1734.	12.	v.
1710.	12.	v.	1735.	14.	v.
1711.	12.	v.	1736.	15.	v.
1712.	12.	v.	1737.	13.	v.
1713.	12.	v.	1738.	13.	v.
1714.	12.	v.	1739.	14.	v.
1715.	12.	v.	1740.	13.	v.
1716.	12.	v.	1741.	12.	v.
1717.	12.	v.	1742.	12.	v.
1718.	12.	v.	1743.	12.	v.
1719.	12.	v.	1744.	12.	v.
1720.	5.	v.	1745.	12.	v.
1721.	12.	v.	1746.	15.	v.
1722.	12.	v.	1747.	14.	v.
1723.	12.	v.	1748.	15.	v.
1724.	12.	v.	1749.	14.	v.
1725.	12.	v.	1750.	14.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Novembre 1750. II. Vol.

ARTICLE CXXXIX.

HISTOIRE ET MEMOIRES de l'Académie Royale des Sciences, année M.DCC.XLV. &c. 4°. à Paris, de l'Imprimerie Royale. Suite de l'Article CXXVII. au mois de Novembre I. Vol.

NOus rentrons dans cet Ouvrage, par les Mémoires qui concernent l'Anatomie. On y voit d'abord les expériences qu'a fait

M. le Marquis de Courtivron sur la maladie du gros bêtail ; & il est principalement question dans son Mémoire du transport des Cuirs, après qu'on en a dépouillé les animaux morts de la maladie.

On s'est persuadé en général que ce transport étoit très-funeste, parcequ'il servoit à communiquer le mal ; & en conséquence le Gouvernement a donné des ordres très-précis pour le proscrire. Ceci nous est très-connu ; nous avons quelquefois inséré dans ce Journal des Instructions & des observations à ce sujet. Toutes tendoient à condamner absolument le commerce des cuirs infectés ; on peut voir en particulier les raisons que nous détailloit sur cela un Ecclésiastique de Flandre, dans sa Lettre formant l'article XLIX de nos Mémoires, I. Vol. de Mai 1747.

M. le Marquis de Courtivron

bien instruit des discours publics & des ordres émanés de l'autorité suprême, n'a pas laissé de vouloir s'assurer, par des tentatives pleines d'attention, si le mal se communique effectivement par les cuirs; il a fait, dans une de ses Terres où la Contagion n'étoit point encore parvenuë, des épreuves qu'on ne peut raisonnablement soupçonner ni d'infidélité, ni de négligence. Il a tâché, par tous les moyens que son Mémoire détaille, de donner la Maladie à deux vaches dont il étoit le seul Maître, & qu'il vouloit bien sacrifier au succès de l'expérience; elles ont été revêtuës longtems & souvent de Cuirs fraichement enlevés de dessus des Bêtes mortes de la Contagion. Enfin, comme il le dit lui-même, *il est difficile que l'on se soit donné plus de soin pour garantir le Bétail, que je m'en donnois pour faire prendre à ces*

Vaches, par cette communication, la fatale Maladie.

Toutefois nul accident, nulle conséquence facheuse. Les vaches en question ont continué de se bien porter : c'est le résultat du Mémoire qni invite les curieux à répéter l'expérience ; & la chose en vaut assurément la peine. Si les Cuirs sont contagieux, il faut enterrer sur le champ les bêtes mortes sans les dépouiller. Si les Cuirs ne sont pas contagieux, il y a une sorte d'inhumanité à priver les Propriétaires, déja assez malheureux, du petit dédommagement que leur procure cette dépouille ; & le Public d'ailleurs n'est-il pas extrêmement intéressé à ne pas voir diminuer la quantité des cuirs : espèce de denrée qui s'étend à tout, & dont il est impossible de se passer ?

Nous terminons cet article par une observation, qui étoit

aussi du sage Ecclésiastique Flamand dont nous parlions plus haut. Il avoit imaginé un moyen pour remédier aux inconvénients de la contagion supposée réelle, sans priver les Propriétaires du bénéfice des cuirs. Il vouloit que, sur le lieu même, & aussitôt après le dépouillement des bêtes mortes de la maladie, on donnât la premiére façon à ces peaux imprégnées du venin; c'est-à-dire qu'on les tannât en partie : exercice préparatoire qu'il estimoit capable d'ôter aux cuirs toute mauvaise propriété, toute qualité contagieuse. Il semble que cet avis est raisonnable, & qu'il seroit possible, en bien des occasions, de s'y conformer.

Un autre Mémoire roule sur la maladie qui rend les chevaux asthmatiques, ou, comme on dit, *poussifs*. M. Guettard se trouvant en Normandie, assez près des Haras du Roi, eut oc-

casion d'observer les traditions & les industries des gens du canton, touchant la nature du mal & ses remèdes. *Il régne*, dit-il, *dans ce pays, un esprit porté à tout ce qui regarde les Arts*; surtout ceux d'entre les Arts qui sont les plus utiles, & c'est pour cela qu'on y invente presque toujours plusieurs moyens d'arriver au même but, d'acquérir le même avantage, ou d'écarter le même malheur.

On y est persuadé que la pousse des chevaux vient des foins *vasés*, c'est-à-dire qui ont contracté, par des inondations subites & rapides, un limon qui y séjourne; & il semble qu'il n'y a pas à disputer sur une expérience simple, continuelle, journalière, faite par des gens attentifs, & peu portés à se décider sans précaution.

Mais ils se trompent, ces observateurs de Normandie, en se

persuadant que le siége de la *pousse* est dans l'estomach. M. Guettard place cette maladie dans les poumons, & il en produit des preuves démonstratives. La comparaison qu'il fait de l'asthme des hommes avec la *pousse* des chevaux, est la base de sa démonstration, & forme dans ce Mémoire un morceau intéressant. Nous ne doutons pas que le Chef de l'Académie de Lyon, qui commence à nous donner une hippiatrique complette, ne profite, dans le tems, de ces heureuses & sçavantes ouvertures. Mais voici encore un des traits importants du Mémoire.

C'est la description des moyens qu'on employe en Normandie, pour dévaser les foins, c'est-à-dire pour enlever la terre ou poussière pernicieuse qui s'y est mêlée, par la chûte des eaux. Ces moyens en général se rédui-

ſent à deux, à l'air & à l'eau; car les uns ſe contentent de faire ſecouer leurs foins avec des attentions particulières; & quelquefois on y ajoute la précaution de les faire battre avec des fléaux comme on bat le bled; mais cette dernière façon coûte beaucoup & détruit une grande quantité de foin qui ſe briſe dans l'exercice. Il eſt à croire que peu de gens en Normandie uſent d'un moyen ſi diſpendieux.

D'autres ont recours à l'eau; tantôt ils lavent le foin après la coupe; & cela ſe fait en ménageant le cours d'une petite rivière où l'on jette des tas de foin, qui ſont lavés, foulés, remués par des ouvriers deſcendus dans l'eau, & qui ſont enſuite retirés par d'autres, & fanés avec ſoin ſur le pré; mais cette méchanique eſt une eſpèce de léxive qui ôte au foin beaucoup de ſa qualité, & qui demande d'ailleurs

un tems bien favorable pour sécher & faner à propos.

Tantôt on dévase le foin sur pied, c'est-à-dire avant la coupe ; & l'opération s'exécute par des rigoles ou fossés qu'on distribue dans la Prairie ; car au moyen de l'eau qu'on y fait serpenter, la vase est entraînée, le pied du foin est lavé, & ce lavage n'ôte à l'herbe aucune de ses qualités ; il s'accorde d'ailleurs avec les inclinations œconomiques du sage Propriétaire.

Nous reconnoissons volontiers toute la bonté & toute l'utilité des détails où M. Guettard entre à ce sujet. Ce n'est guères que le résultat de ce qu'il a vu pratiquer dans ces riches campagnes de Normandie, où l'abondance est bien autant le prix du sçavoir & de l'attention, que le bienfait de la nature. Qu'il doit être flatteur, pour ceux qui habitent cette belle Province,

qui la convertissent sans cesse en or, de fournir à la plus sçavante Académie du monde des sujets d'éloge & des sources d'observation !

Un Mémoire de M. Petit, sur la tumeur lacrymale, rappelle la perte que l'Académie a faite depuis peu de cet homme si illustre dans son Art ; nous ne devons pas prévenir l'éloge qu'en fera dans le tems M. de Fouchy Sécrétaire de l'Académie ; mais nous pouvons dire, après la lecture de l'Ouvrage que nous annonçons, que M. Petit avoit été pourvu par la nature, d'un fond de raisonnement, & d'une abondance de Logique, qui saisit d'abord le Lecteur.

Il décrit d'abord ici toute la composition du bandage imaginé depuis longtems pour comprimer la tumeur lacrymale ; il montre en quoi & comment on peut rendre cet instrument plus

commode & plus utile. Mais il déclare ensuite qu'au fond ceci n'est qu'un palliatif ; & que la tumeur lacrymale ne peut être guérie radicalement par le bandage. *On fera*, dit il, *disparoître pour un tems, & même pour toujours cette tumeur... mais le symptôme principal* (le larmoyement) *subsistera, & il sera même plus incommode au malade qu'il n'étoit lorsque la tumeur existoit.* Les raisons qui viennent en preuve occupent le reste du Mémoire ; & c'est là que brille le jugement & la méthode réfléchie de l'Auteur. Nous nous y arrêterions volontiers, si la suite des matières ne nous avertissoit d'abréger beaucoup.

Il se trouve dans ce Volume quatre Mémoires sur la Chymie : le premier a pour objet *la Crystallisation du sel Marin.* & M. Rouelle en est l'Auteur. On sçavoit assez que les cristaux qui

se forment sur la surface du sel marin, mis en dissolution, sont de figure cubique; mais on n'avoit pas suffisamment observé ce qui arrive quand l'évaporation est *moyenne*, c'est-à-dire beaucoup moins vive que celle qu'on nomme évaporation *rapide*. Dans la *moyenne*, il se forme, à la surface de la liqueur, des crystaux en forme de pyramides quadrangulaires, creuses en dedans, nageant sur le liquide; & l'Auteur explique très-ingénieusement leur formation & & leur accroissement. C'est qu'en continuant l'évaporation, l'eau surabondante se dissipe, & les molécules salines, qui sont autant de cubes, adhèrent les unes aux autres, en s'élevant sur les bords du premier cube, base & fondement de ce petit édifice. On conçoit que l'air, par son adhérence, contribue extrêmement à faire nager ces pyramides; que ces cristaux, à mesure

qu'ils se forment & s'augmentent, deviennent plus pesants que l'eau, & s'enfoncent à proportion de leur excès de pesanteur; que l'eau qui mouille toute la surface extérieure du cube fondamental ou de la pyramide commencée, fournit, à l'entour, de nouveaux petits cubes qui se placent successivement, & toujours en suivant la figure quarrée du premier cube &c. Telle est la première idée de cette crystallisation que M. Rouelle explique dans le plus grand détail, & selon toutes les variétés de ses circonstances. Ceci doit passer pour une découverte dans l'Art qu'il professe, & donne des ouvertures infinies pour une multitude d'autres expériences.

M. Macquer a donné un excellent Mémoire *sur la cause de la différente dissolubilité des huiles dans l'esprit de vin.* Il est d'expérience 1°. que les huiles gras-

ses, telle que l'huile d'olive, sont pas dissolubles dans l'esp de vin; mais qu'elles le devi nent à mesure qu'on les dist & qu'on les rectifie. 2°. Qu contraire les huiles essentiell comme l'huile d'amande dou sont très dissolubles par l'esp de vin, mais qu'elles perd cette dissolubilité quand on vi à les rectifier.

Or l'objet du Mémoire de Macquer est *non seulement de f re voir que ces Phénomènes op sés dépendent de la même caus mais encore de rapporter à c cause tous les autres Phénomèn que présentent à cet égard les h les & les matières résineuses quelque nature qu'elles soie* Nous assurons que l'Auteur teint son but. Que ne nous est possible de montrer tout le pr grès de sa marche! Indiquons premier pas.

Il est donc question de p *senter* cette *cause* qui pro

des Phénomènes contraires, & il n'en eſt point d'autre, ſelon M. Macquer, que l'acide contenu dans toutes les huiles de quelque nature qu'elles ſoient. Cet acide ſe trouve en abondance & très développé dans les huiles eſſentielles; c'eſt ce qui facilite leur diſſolution par l'eſprit de vin. Quand on rectifie ces huiles à l'aide du feu, leur acide s'évapore en grande partie, & leur diſſolubilité diminuë dans la même proportion. Au contraire l'acide eſt fort concentré, fort enveloppé dans les huiles graſſes : il ne ſuffit pas pour ſervir comme d'*intermède* & de liaiſon entre l'eſprit de vin & ces huiles; ni par conſéquent pour rendre ces huiles diſſolubles; mais la rectification ſurvient-elle ? l'acide ſe développe, ſe met en action, & devient un principe de diſſolubilité. N'eſt-ce donc pas là vérita-

blement rendre raiſon de deux Phénomènes oppoſés, par la même cauſe ? Ajoutez à ceci toutes les conſéquences que l'Auteur tire de ſon principe ; toutes les combinaiſons qu'il en fait par rapport aux huiles diverſes ; tous les raiſonnements dont il le fortifie ; toutes les objections qu'il prévient & qu'il réſout ; vous pouvez vous former une idée de ſon Ouvrage, digne aſſurément d'être lû & médité.

Il ſeroit ſurprenant que, parmi les Memoires ſur la Chymie, il ne s'en trouvât aucun de M. Malouin, dont le nom eſt ſi célébre dans cette partie de la Phyſique. Il préſente ici des obſervations ſur la chaux. On demande ſi la chaux contient du ſel, & ſi elle en contient, quelle eſt ſa nature. Les attentions de l'Obſervateur lui ont fait découvrir dans la chaux un véritable nitre, du ſel marin, du ſel de Glauber, un

ſel urineux, un alkali terreux; mais l'objet le plus ſatisfaiſant pour lui, a été d'y trouver le ſel ſélenite, qu'il juge être le vrai ſel de la chaux; ce ſel eſt compoſé d'un acide vitriolique & & d'une terre calcaire : on le remarque après l'évaporation complette, au fond du Vaiſſeau; ce ſont des *criſtaux en petites écailles, rangées comme en roſette, & hériſſées d'aiguilles extrêmement fines & plus brillantes que les écailles qui paroiſſent pourtant formées de ces aiguilles.*

Le ſel ſélenite ſe diſſout difficilement & ſe cryſtalliſe aiſément; il eſt apéritif, propre à ſoulager les mélancholiques & les vaporeux. On lui trouve les propriétés du ſel ſédatif, & il paroit même que ſes effets ſont plus ſenſibles. Ce Mémoire de M. Malouin, dont nous ne donnons que la plus légére ébauche eſt d'autant plus conſidérable, qu'on n'avoit preſ-

que pas connu juſqu'ici la chaux, quoique l'on s'en ſerve à tout inſtant. Telle eſt aſſez la condition des hommes ; ce qui les touche de plus près, ſouvent eſt pour eux une ſource de myſtères.

Le dernier Mémoire de Chymie roule ſur *une préparation de verre d'Antimoine ſpécifique pour la Dyſenterie*, M. Geoffroy en eſt l'Auteur ; & rien ne paroît plus ſimple que ce remède ; il n'eſt queſtion que de mêler le verre d'Antimoine avec un huitième de ſon poids de cire jaune, & de tenir le tout dans une cueiller de fer ſur un feu doux, pendant une demi-heure, en le remuant continuellement. De cette manière l'opération eſt faite ; & l'Antimoine qu'on ne haſardoit ci-devant que ſur des Sujets robuſtes, ſe donne ſans danger à toute ſorte de perſonnes. Il faut lire le Mémoire qui

eſt très-court ; & nous permettre de finir ici notre Extrait qui laiſſe encore dans leur entier cinq Claſſes du Volume de l'Académie ; ſçavoir la Botanique, l'Aſtronomie, la Géographie, l'Hydrographie & la Méchanique.

ARTICLE CXL.

LETTRE AU P. B. J. SUR la Traduction des Satyres d'Horace, donnée récemment par M. l'Abbé Batteux. *

J'Ai pris tant de plaiſir, M. R. P. à relire mes Satyres d'Horace vis-à-vis de la nouvelle Traduction, que je ſerois en état

* Ces Lettres entament d'abord les Satyres, les Epitres, l'Art Poëtique d'Horace. La dernière ſera ſur les Odes. Tel eſt l'ordre dans lequel on nous a communiqué cette Littérature.

de vous faire une longue l
ſur cette matière ; mais j'a
gerai tout , & je me conte
rai de quelques réflexions c
ſies. Il y a dans cette Traduct
une *élégance Littérale* qui me c
me ; & je crois que c'eſt pri
palement ce qui en fait le mé
J'ai eu occaſion de répéter 1
vent , en faiſant mes no
qu'on ne pouvoit rendre
moins de paroles & avec 1
de fidélité le texte d'Horace
ne faut , M. R. P. que v
citer quelques endroits ; & v
les trouverez indiqués dans
te Lettre , à meſure que l'or
des Satyres & des Vers les p
ſentera. Mais je ne laiſſerai
d'y répandre auſſi des obſer
tions critiques , que je ſoum
volontiers à votre jugement

I. LIVRE. *Première Satyre.*

Verſ, 4. & 5. *O fortun*
Mercatores ! gravis armis Mi

tait, *&c.* J'obſerve que M. Batteux adopte *armis*, qui eſt la leçon du P. Sanadon, d'après une Diſſertation inſérée dans vos Mémoires de Trévoux en Juin 1715. On liſoit ci-devant *annis*; mais on trouve que ce ſujet de plainte (la vieilleſſe) eût été perpétuel; au lieu que dans tous les autres exemples (du Marchand, du Laboureur, du Juriſconſulte) Horace ne parle que de quelques dégoûts paſſagers: Raiſon, je vous aſſure, M. R. P. très-peu convainquante; car Horace ajoute dans le même vers, *Multo fractus jam membra labore*, que M. B. traduit » uſé par ſes longs tra» vaux. » Or ce ſujet eſt auſſi perpétuel que la *vieilleſſe*. Un homme *uſé par ſes longs travaux* l'eſt pour toujours.

On dit que le Soldat Romain ne ſervoit point au-delà de 46. ou 47. ans, & qu'à cet âge on

ne peut être dit *gravis annis*. Cela est-il bien sûr ? Et un homme qui sert depuis l'âge de 20. ans, ne peut-il pas être regardé comme vieux Soldat à 46. ou 47. ans ? La plupart de ceux à qui l'on accorde du repos aujourd'hui, à titre d'ancienneté & de vieillesse, ont-ils beaucoup plus de 45 ou 50 ans ?

On produit une troisiéme raison un peu meilleure que les deux précédentes : c'est que le Soldat, ainsi que le Marchand & le Laboureur, s'obstine à demeurer dans sa profession *pour se procurer dequoi vivre dans sa vieillesse*. Senes ut in otia tuta recedant. Par conséquent, dit-on, il ne doit pas être regardé comme vieux, quand il se plaint de son sort. Il faudroit voir toute la note du P. Sanadon, pour bien sentir la force du raisonnement. Mais il ne me paroît pas non plus assez invincible, pour faire disparoître

annis qui se trouve dans tous les mauuscrits & dans toutes les Editions. *Gravis annis* me semble bien moins fort, que *Senex :* quand un homme a servi 25 ans, il peut être dit accablé des années de son service, & vieux Soldat sans être *Vieillard* (Senex) dans le sens rigoureux ; & un Soldat de 40 ans, qui a déja fait 20 ou 25 Campagnes, peut bien dire qu'il veut servir encore quelques années, pour avoir dequoi vivre dans un âge plus avancé. Il y a des dégrés en tout cela. Considérez surtout que, dans cet endroit, *gravis annis* est joint à *fractus multo jam membra labore*, qui en est comme l'explication naturelle ; un Soldat qui sert, depuis 20 ou 25 ans, & qui est épuisé de travaux, peut-être dit *gravis annis*, sans exaggération, ni contradiction. En un mot je ne vois pas que la leçon ordinaire soit évidemment

fautive, & ç'en est assez pour me la faire préférer à celle que la Dissertation des Mémoires de Trévoux a voulu établir sans l'autorité d'aucun Manuscrit.

Vers 8. *Horæ momento aut cita mors venit aut victoria læta.* » Dans » l'instant on est mort tout d'un » coup, ou comblé de joye par » la victoire. » J'ai vu des hommes de Lettres qui critiquoient cette traduction de M. Batteux, parce qu'on y trouve *dans l'instant* & *tout d'un coup*; mais la critique n'est pas bonne. Car *dans l'instant* se rapporte aux deux membres de la phrase, & *tout d'un coup* indique seulement le genre de mort, qui n'est pas lent & successif, comme dans les maladies ordinaires : c'est le *cita mors* d'Horace.

Vers 28. & suiv. Rien de mieux & de plus littéral que cet endroit : » qu'on écoute celui » qui trace avec le soc un sillon

» pénible &c. » *Ille gravem duro terram qui vertit aratro &c.* Toute la ſuite doit être luë; & les endroits que je paſſe ſans éloge & ſans critique, doivent être regardés comme quelque choſe de très-conforme au texte d'Horace : tel eſt du moins mon ſentiment, qui ne fait loi pour perſonne.

Vers 71, 72. Voici un endroit qui me paroît bien mieux dans le P. Sanadon, que dans notre nouveau Traducteur : *tanquam parcere ſacris cogeris, aut pictis tanquam gaudere tabellis.* » Vous n'oſez, *dit le premier*, non » plus y toucher qu'à des cho- » ſes ſacrées, & vous n'en » jouiſſez que comme un curieux » jouit de ſes tableaux. » *L'autre dit ſimplement*, » c'eſt choſe ſa- » crée pour toi; tu n'en jouis » que des yeux. » La comparaiſon des tableaux avec les écus de l'avare, fait une image bonne à conſerver.

Vers 85. *Vicini oderunt, noti, pueri, atque puellæ.* M. B. dit : » Tout le monde vous hait, » voisins, valets, tous ceux » qui vous connoissent. » Cela est fort bien ; il n'y manque que de rendre le terme *puellæ* qui signifie ici *servantes*, comme *pueri* signifie *valets*. Cette explication avoit été insinuée par le P. Rodeille, & j'estime que c'est la meilleure.

Vers 87. Tout l'endroit est excellent : je ne trouve à redire qu'à un mot qui me paroît oublié. *Le méritez-vous ?* Il faut : *Méritez-vous qu'on vous aime ?* Du moins ce qui précéde immédiatement ne porte pas à suppléer ces deux mots.

SATYRE III.

Vers 9. & suiv. J'ai lu & relu cette belle traduction. » Rien de » si capricieux que cet homme. » Tantôt il alloit comme quel-

» qu'un qui fuit l'ennemi ; tan-
» tôt comme un Prêtre qui por-
» te les vases sacrés de Junon ;
» aujourd'hui deux cens valets,
» demain dix. Tantôt il n'avoit
» dans la bouche que Rois, Té-
» trarques, rien que de grand.
» Un moment après : que j'aye
» une table à trois pieds, une
» coquille pour mettre un peu
» de sel, & un habit de gros
» drap pour l'hyver : c'est tout
» ce qu'il me faut. » Rappro-
chez les vers Latins, & vous
verrez que ceci est très-bien.

Vers 33. *At ingenium ingens.* « C'est une belle ame. » Je ne crois pas que ce soit tout-à-fait le sens d'Horace. Il est question des qualités de l'esprit, non de celles du cœur : plus haut on lit : *Est bonus, ut melior vir non alius quisquam.* Voilà ce qui fait *la belle ame. Ingenium ingens*, dans tous les Interprétes & Commentateurs, est pris pour bel esprit,

grand esprit, grand génie &c

Vers 38. *Illuc prævertamur &* M. Batteux met ici un ordre a mirable dans les pensées d'H race. Il distingue deux exer ples qui devroient servir a amis : celui de l'*amant*, & celui pere. Je n'ai point vû cet endr si bien rangé ni si clairement e pliqué dans les autres tradu tions d'Horace, qui me so tombées sous la main.

Vers 50. *Concinnus amicis pos lat ut videatur &c.* Le Pere Sa don traduit *concinnus* par *hom de belle humeur*, & M. Dacier p *homme de bonne compagnie*. M. B teux appelle *concinnus* un hom *qui veut se faire valoir*. Je pré rerois l'expression des deux p miers Traducteurs. Un hom qui *veut se faire valoir*, est un ractère odieux ou ridicule, dans cet endroit, Horace don un tour favorable aux défa même, pour servir de régle

de principe à l'amitié.

Vers 76. Je remarque ici une note qui donne un ſens différent, en quelque choſe, de celui qu'a-dopte M. B. dans ſa traduction. *Cætera item nequeunt ſtultis hæren-tia.* On lit dans la Traduction : *Les hommes ne peuvent ſe ſguérir de quelques foibleſſes attachées à leur nature corrompuë.* La note dit : *Les hommes ne trouvent que trop de quoi punir dans les autres &c.* Ce dernier ſens me paroît le meilleur.

Vers 89. M. B. traduit par *avanies* le mot *hiſtorias*. C'eſt auſſi la penſée du P. Rodeille, après Cruquius. Les autres Tra-ducteurs & interprètes conſer-vent le terme d'*hiſtoires*. J'aime-rois autant la première interpré-tation, quoique M. Dacier la condamne.

Vers 91. *Evandri manibus tri-tum*, » un plat qui avoit ſervi » au Roi Evandre. » Le P. Sana-

don dit : *Un plat de la façon d'Evandre*, prenant ce nom propre pour celui d'un Artiſte, d'un Orfèvre. Il y a de bien bonnes raiſons pour cette interprétation ; mais M. B. a cru ſans doute devoir ſuivre le torrent des Commentateurs.

SATYRE IV.

Cette Satyre m'a paru extrêmement bien, & je ne veux indiquer que deux ou trois endroits ſur leſquels j'ai fait des notes.

Vers 11. *Cum flueret lutulentus &c.* « Ce n'étoit qu'une eau bour- » beuſe. » Cela me paroît bien fort: Horace reconnoît des beautés dans Lucilius, & il ſemble qu'il ſe borne ici à nous avertir que ſa compoſition n'étoit pas aſſez nette, aſſez pure ; qu'on diſe même que ſon ſtyle étoit *bourbeux*, cela peut paſſer ; mais la propoſition de M. B. *ce n'étoit*

qu'une eau bourbeuse, a un air trop général.

Vers 30. *Per mala præceps fertur, uti pulvis collectus turbine &c.* » Il se précipite à travers mille » maux comme un tourbillon. » Je ne sçai si cela est assez bien, & si le P. Sanadon n'a pas l'avantage en disant : « semblable » à un tourbillon de poussière, » que le vent balote de côté & » d'autre, il passe toute sa vie » flottant au milieu des dan-» gers. »

Vers 67. *Contemnat utrumque*, » ne tremble pas ; » cela me paroît foible. Il faudroit dire que, quand on est honnête homme, *on se moque* des délateurs, Sulcius & Caprius, dont Horace parle en cet endroit.

SATYRE V.

Je ne vous dirai, sur cette Satire, qu'une de mes réflexions : elle regarde le Vers 58 & suivans.

Il eſt là queſtion de la querelle ridicule de Meſſius Cicerrus & de Sarmentus. Ce dernier commence par dire une injure groſſière à Cicerrus » Ce début fait rire. » Tu as raiſon, répond Cicerrus » en ſecouant la tête ; mais ſi on » ne t'avoit pas ſcié une corne » au front, que tu ſerois terri- » ble !... Effectivement Sarmen- » tus avoit ſur le ſourcil gauche » une vilaine cicatrice bordée de » poil. » En ſuivant le texte d'Horace, bien reconnu par M. Dacier, par le P. Sanadon & par tous les Interprètes que j'ai pu lire, on voit que c'eſt Meſſius Cicerrus & non Sarmentus qui avoit cette cicatrice ; & que tout le diſcours, depuis *mais ſi on ne t'avoit pas ſcié une corne &c.* doit être ſur le compte de Sarmentus, avec les vers 62, 63, 64. Or il me ſemble que cet ordre diſparoît dans la traduction de M. B.

SATYRE VI.

Elle m'a beaucoup plû dans le texte de M. Batteux : voici pourtant quelques doutes.

Vers 6. *Libertino patre natum.* » Petit-fils d'affranchi. » Les autres traducteurs disent qu'Horace étoit fils d'affranchi : & au vers 45. notre nouveau traducteur lui donne aussi cette qualité : *Revenons à moi, c'est-à-dire, au fils d'un affranchi.*

Vers 54. Dans l'Eloge de Virgile, Horace insère le titre d'*Optimus*, que le Père Sanadon & M. Dacier expriment en disant : *dont la mémoire me sera toujours chère.* M. B. n'a rien mis pour rendre ce mot, & je ne sçai si cela est bien.

Vers 110. J'ai un scrupule sur cette expression, *præclare Senator*, » illustre Sénateur. » Le Père Sanadon dit *beau Sénateur*, & il semble que cette ironie seroit

meilleure, mais c'eſt une bagatelle.

SATYRE VII.

Elle eſt fort bien, & voici un exemple d'exactitude.

Vers 29 & 30. *Durus vindemiator & invictus; cui ſæpè viator ceſſiſſet, magnâ compellans voce cucullum, &c.* « C'étoit un terrible vendangeur, capable de faire taire le paſſant le plus déterminé, & de le réduire à lui donner le nom de quelque oiſeau ridicule. »

SATYRE VIII.

Vers 6. *Novis in hortis.* C'étoient des Jardins nouvellement plantés par Mécène. Notre traducteur n'exprime point ici cette circonſtance ; il a cru, ſans doute, que les vers ſuivans pouvoient y ſuppléer.

Vers 11. *Mille pedes in fronte.* « Mille pieds de long. » C'eſt

lutôt de large, ainsi que l'ex-
liquent Bond, le P. Jouvency,
M. Dacier, qui cite une Inscrip-
tion où il y a: *In fronte lat. ped. xx.*

SATYRE IX.

C'est l'excellente Satyre de l'Importun; elle a été travaillée avec soin par M. Batteux.

Vers 7. *Docti sumus*, il traduit: « J'ai fait des livres. » Les autres: *J'ai quelque littérature, je suis sçavant.* Cela est peut-être mieux.

Vers 22. *Non Viscum pluris amicum, non Varium facies.* « Un » ami tel que moi vous serviroit » au moins autant que Varius ou » Viscus. » Je doute de la bonté de cette interprétation, & de la suivante.

Vers 44. *Paucorum hominum*, » d'un mérite qui n'est pas com» mun. » D'autres disent que cette dernière expression signifie un homme qui se livre à peu de personnes.

Mais c'en eſt aſſez, M. R. P. ſur ce premier Livre, je parcourerai de même le ſecond.

Je ſuis &c.

ARTICLE CXLI.

*ÉLOGE HISTORIQUE Du P. Pouſſines, Jeſuite *.*

PIerre Pouſſines naquit à Laurane, Bourg du Diocèſe de Narbonne, vers la fin de l'an 1609. Son père, qui étoit un

---

* Cet Eloge a pour Auteur le P. Théodore Lombard, célèbre par pluſieurs diſcours que le Public eſtime. Le P. Pouſſines, mort il y a 64 ans, méritoit une Notice littéraire plus exacte que toutes celles qu'on en a données juſqu'ici. On verra ici ce ſçavant homme peint au naturel. Le Catalogue de ſes Ouvrages eſt trop long pour trouver place dans ces Mémoires. On le trouvera dans la Bibliothèque des Ecrivains Jeſuites, que le P. Oudin prépare depuis bien des années, & qui ſera donnée bientôt au Public.

›urgeois vertueux,l'envoya de
›nne heure au Collège de Be-
:rs. Ses claſſes finies, il entra
Noviciat des Jeſuites à Tou-
uſe,le ſeptième Juillet 1624.
algré l'uſage de ne faire paſſer
; jeunes Jeſuites à l'étude de la
ıéologie, qu'au ſortir de la
gence des claſſes, le P. Pouſ-
.es commença par étudier les
rités & les preuves de ſa Re-
ion. Ses ſupérieurs ne crurent
s devoir aſſervir aux régles
dinaires, des talents que la
ture en avoit affranchis. Ils
ɪrnérent même le tems de ſa
gence à trois années qu'il en-
gna les Humanités, partie à
ontpellier & partie à Toulou-
. Le P. Pouſſines avoit paru
ja profondément verſé dans
connoiſſance des Langues ſça-
ntes. Les traductions de Ni-
tas, & du Sophiſte Polémon,
ı valurent une réputation qui
voit précédé à Paris, où il

fut envoyé l'an 1638. Le P.
tau l'adopta parmi ses élèv
les deux frères de Valois,
Pères Garnier & Vavasse
quels éleves! Le nom du P. P
sines n'a pas déparé cette
lante liste.

La Province n'oublia pa
réclamer le dépôt qui lui
précieux. Le P. Poussines
de retour à Toulouse en l'a
1642. époque de la profe
des quatre vœux qu'il fit e
les mains du P. Annat. Un cl
judicieux le destina bientôt a
à professer la Rhétorique da
Collége de Toulouse. Un sça
n'est d'ordinaire qu'un sçava
le P. Poussines étoit de
homme de belles-lettres. Il
toit nourri de la lecture de l
tiquité Grecque & Latine
comme ces sources seront
jours les sources du vrai &
beau de tous les temps, il y
sa une éloquence mâle & n

relle, pleine de chaleur & de mouvement. Nous avons ses Harangues imprimées, dont le style en général est un peu dur, & quelquefois difficile, parce que, trop délicat sur le choix des expressions, l'orateur rejettoit les communes pour saisir celles qui avoient un air d'érudition plus marqué. Le Recueil des Poësies Latines qu'il nous a laissé, n'est pas éxempt de ce défaut, qui semble répandu sur tous ses ouvrages. Mais le moyen que tout ce qui sortoit de ses mains, ne portât pas l'empreinte de l'érudition! elle faisoit comme son caractère. Aussi le fit-on passer de la Rhétorique, après cinq années, à la Chaire de l'Ecriture-Sainte. Divers ouvrages assortis à son nouvel emploi, devancèrent la traduction d'Anne Comnène, ouvrage qui fut bien accueilli des Sçavans. Il ne fut pas facile de trouver l'original. C'étoit une

espèce de tradition, parmi les gens de Lettres à Toulouse, que Cujas en avoit mis un Manuscrit en dépôt, dans le Cabinet du célèbre premier Président Dufaur de Saint-Jorri. Le P. Poussines l'y chercha vainement : le Manuscrit échappa même aux recherches de M. de Montchal, Archevêque de Toulouse, l'ami des beaux Arts & le Mécène des études du Jésuite.

M. Seguier, Chancelier de France, qui connoissoit les rares talens du P. Poussines, fut instruit de l'inutilité des perquisitions faites à Toulouse : il fit venir de la Bibliothèque du Cardinal Barberin un manuscrit d'Anne Comnène, mais ce manuscrit étoit trop mutilé, pour remplacer celui de Cujas. Ce premier Magistrat voulut bien l'envoyer au Jesuite ; l'envoi étoit assaisonné de tout ce qui peut encourager un Auteur. Ce

pénible Ouvrage avoit été conduit à ſon terme ; il étoit déja imprimé au Louvre, lorſqu'une ſorte de hazard ſembla faire éclore le manuſcrit de Cujas : il ſortoit du riche cabinet de M. de Puget Conſeiller au Parlement ; & il en ſortoit parfaitement conſervé, ſans porter les triſtes marques du naufrage des Arts, & de l'ignorance des Copiſtes. Quel tréſor pour des yeux ſçavans !

Le P. Pouſſines ſe propoſa dès-lors de remplir, à l'aide de cet excellent manuſcrit, les lacunes qui ſe trouvent ſemées dans celui de Barberin, & d'après lequel il avoit travaillé.

Nous avons ces corrections écrites de la main du P. Pouſſines ſur les marges de ſon Anne Comnène. Si jamais on fait une édition nouvelle de l'Hiſtoire Byzantine, il importe d'avertir que le Collège de Toulouſe eſt

possesseur de ce précieux exemplaire.

C'est peut-être la seule ressource qui reste, pour rendre à l'Histoire de la fille de l'Empereur Alexis tous ses traits & son coloris : car le beau Manuscrit de Cujas est sans doute perdu. M. de Puget l'avoit donné au Père Poussines. Bientôt après le Manuscrit fut redemandé, à titre d'emprunt, pour quelques jours ; mais ce court espace de temps fut fatal au bienfaiteur, qui mourut, & au Manuscrit qui n'a plus reparu.

C'est encore à cet illustre Magistrat que la Littérature est redevable d'un Manuscrit, que se demandoient en vain les Bibliothèques de l'Europe. Les Mémoires de César de Brienne avoient disparu. Le P. Poussines sentoit la nécessité de les retrouver, pour jetter du jour & des liaisons dans l'histoire d'Anne son

épouſe. Celle ci les ſuppoſe, & & y renvoye ſouvent ſes lecteurs. Le Jéſuite, qui les reçut de la main de M. de Puget, paya d'une reconnoiſſance perſonnelle un bienfait répandu ſur le Public. La traduction qu'il en donna, avec des commentaires & des notes, fut une preuve nouvelle de la connoiſſance qu'il avoit de l'Empire d'Orient. Il avoit parcouru le vaſte pays de l'Hiſtoire profane & ſacrée. Comment n'eût-il pas fait des progrès immenſes dans cette carrière, ſecouru par une mémoire admirable, éclairé par une ſaine critique, & toujours guidé par le de la méthode qu'il tenoit du P. Pétau? * Il ne faloit rien de moins que cet aſſemblage de talens, pour ſoutenir le grand rôle qu'il joua dans un ſiécle où le bel eſprit n'étoit pas ignorant. Sa réputa-

* Epiſt. Petavii ad Poſſinum.

tion gagna dans le long ſéjour qu'il fit à Rome : il y fut appellé par ſon Général vers la fin de l'année 1654. D'abord chargé de continuer l'Hiſtoire de ſa Compagnie, il conſacra quelques années à cet ouvrage : après quoi la Chaire de l'Ecriture-Sainte, qu'il alla remplir dans le Collége Romain, lui laiſſa le loiſir d'augmenter les richeſſes de l'Hiſtoire Byſantine.

Les œuvres entières de Pachymère avoient été déterrées dans un coin de la Grèce par l'œil vigilant du Cardinal Barberin ; mais il s'agiſſoit d'interpréter un Auteur dont l'obſcurité avoit effrayé les plus courageux Interprétes. Il falloit trouver un nouvel Oedipe : l'Eminence le chercha dans la ſagacité du P. Pouſſines ; & le ſuccès atteſta qu'il l'avoit trouvé. Quelques Critiques reprochérent au Jeſuite, de ne s'être pas aſſujetti

aux termes du Texte grec, & de l'avoir ſouvent paraphraſé. M. Galois * l'a défendu, & lui a fait un mérite de s'être affranchi de cette ſcrupuleuſe exactitude, afin de porter la lumière au milieu des ténèbres dont Pachymère ſemble s'envelopper. M. Baillet ** eſt convenu que les Ouvrages de Nicéphore de Brienne & d'Anne Comnène avoient beſoin de la ſage étendue que le P. Pouſſines a ſçu donner aux penſées de ces deux illuſtres Auteurs. M. de Chevanes, ſçavant Dijonois, a enrichi de notes excellentes les remarques du P. Pouſſines ſur Pachymère. Elles devroient être miſes à la ſuite de l'Ouvrage du Jéſuite, d'autant mieux que le livre du ſçavant de Dijon eſt devenu rare.

---

* Journal des Sçavans 1666. Décembre.
** Jugemens des Sçavans. 73.

La reconnoiſſance eut part aux dédicaces que le P. Pouſſines adreſſa au Cardinal Barberin, & à la Reine Chriſtine. Cette Reine Philoſophe le diſtingua toujours à Rome, par les marques d'une eſtime qui donna lieu à une de ces anecdotes qu'on regarde comme intéreſſantes, lorſqu'elles tiennent à l'Hiſtoire du travail des Hommes de Lettres.

Holſtenius Bibliothécaire du Vatican avoit annoncé à cette Princeſſe une élégante verſion de Méthodius, cachée encore dans le Cabinet du P. Pouſſines ; mais prête à voir le jour. La Reine preſſa le Jéſuite d'en hâter l'édition, ne s'attendant pas à la petite ſcène qui ſe paſſa ſous ſes yeux, quelques jours après, dans la Bibliothèque du Vatican, où par ſon ordre le P. Pouſſines s'étoit rendu avec le P. Kirker. Parmi les rares Manuſcrits qu'on étaloit ſuc-

ceſſivement ſous les regards de la Reine, les Œuvres de Méthodius ſe montrèrent aſſez mal-à-propos, pour réveiller un ſentiment de jalouſie dans l'ame d'un ſçavant. C'eſt là cet Auteur que vous allez donner au Public, dit la Princeſſe qui s'adreſſoit au Jéſuite. Ce ne ſera pas lui, ce ſera moi, reprit aſſez bruſquement le fameux Allatius. L'engagement étoit pris de ſa part : il ſe mit en état de le remplir. Pourquoi faut-il que l'humanité ſe décéle toujours par quelque endroit dans les hommes du premier ordre ? Allatius eut la foibleſſe d'antidater ſon ouvrage, pour uſurper le frivole avantage d'avoir prévenu le travail du P. Pouſſines. Ce dernier ne crut pas devoir ſacrifier le fruit de ſes veilles ; on n'attend pas d'un Auteur de pareils ſacrifices ; il envoya ſa verſion à un ami de confiance. C'étoit M. Henri de Va-

lois qui présida par lui-même à l'Edition qui s'en fit à l'Imprimerie du Louvre.

Tandis qu'un docte Religieux* paroissoit trouver mauvais à Paris que le P. Poussines osât se mesurer avec Allatius, pour l'intelligence du texte Grec, Rome s'empressoit de rendre plus de justice à la connoissance que le Jésuite François avoit du génie, & des finesses de cette Langue. Il se vit choisi pour en donner des leçons au jeune Prince des Ursins, & à l'illustre Abbé Albani, qui fut dans la suite Souverain Pontife sous le nom de Clément XI.

Tous les genres d'érudition étoient de son ressort. Curieux de tout ce qui a des rapports avec l'Histoire, il avoit formé une suite de Médailles, dont les plus précieuses passerent, après sa mort, dans les mains du P,

---

* Le P. Combefix.

Chamillard. L'immenſe ouvrage des Jéſuites d'Anvers lui eſt redevable de plus de deux cents vies des Saints de la Gréce, du Languedoc & de la Gaſcogne, qu'il a comme reſſuſcités. Lorſque le P. Papebrock fit imprimer le *Propylæum ad Acta SS. menſis Maii*, il écrivit au P. Pouſſines ſur la Chronologie de la Vie de Jeſus-Chriſt : ce qui donna occaſion à ce Pere de répondre par trois lettres, qui ſont trois ſçavantes Diſſertations, qu'on voit dans ce volume. * Je lis, dans une de ſes lettres, écrite de Rome ** au Pere Laloubère Jéſuite à Toulouſe, qu'il a enrichi la nouvelle édition des Conciles par le P. Labbe, de plus de trente Conciles, Synodes ou Actes anciens, relatifs à ces auguſtes aſſemblées; & qu'on

* P. 12.
** 7. Mars 1664.

n'avoit pas connu un très-grand nombre de nouveaux Décrets du premier Concile de Nicée ; tirés des Livres Arabes Manuſcrits, conſervés au Vatican, & mis en Latin par un de ſes amis : Heureux tems où les Auteurs ſçavoient s'entre-ſecourir, & mutuellement s'intéreſſer à leur gloire ! Il y a moins de baſſes rivalités dans les ſiècles où il y a plus d'érudition & de génie.

Je ne ſçai pourquoi je trouve, dans une Relation, le P. Poussines parmi les hommes célèbres de Rome, comme s'il n'appartenoit pas à la France, qui n'avoit fait que le prêter à l'Italie. Il étoit de retour à Toulouſe le berceau de ſes talents, vers la fin de 1682, toujours laborieux, & toujours ſoutenu par la force d'un tempérament qu'il faut ſuppoſer dans les Sçavans du premier ordre.

Le P. Poussines vouloit finir sa carrière par un ouvrage précieux à la Religion, & singulier par la vaste érudition qui s'y trouve unie avec la sagesse, & la sagacité de la critique. La mort ne lui laissa pas le tems de le faire paroître. La Dissertation préliminaire, qui fut imprimée, promit cet important Ouvrage sous ce Titre : *Occursus Prophetiæ & Historiæ in mysteriis vitæ, mortis & resurrectionis Christi.* En voici le plan d'après le P. Poussines qui s'exprime ainsi, à la tête de son Manuscrit. *Vastum opus in quatuor libros partior. Primus à Mundi conditu ad Salomonis obitum, , annos percurrit octo suprà ter mille, librorumque Canonicorum quindecim, loca obscurissima pertractat, ex cæterâ quoque Scripturâ non paucis per occasionem libatis. Hanc excipiet pars altera, rem ab initio regni decem tribuum ad Hero-*

dis primordia continuo filo perducens. Tertia dehinc vitam Christi considerabit universam, in ejus morte, descensu ad inferos, ascensu ad Cælos desinens. Quarta initium ab initio prædicationis Evangelicæ die Pentecostes, ab Apostolis facto, perduco per varios sacris libris prædictos Sæcularium aut Ecclesiasticarum rerum eventus, ad ultimam Romani-Græcorum Imperii catastrophen excidio Constantinopolitanæ urbis à Turcis expugnatæ patratam, anno Christi millesimo quadringentesimo quinquagesimo tertio.

Je possède le Manuscrit de cet ouvrage dont quelques morceaux considérables sont égarés, & d'autres sont détachés de la place qui leur avoit été destinée. Toutes les mains ne sont pas propres à recueillir les richesses que laisse un Auteur.

Il semble que le P. Poussines, qui passoit toujours du travail au

travail, ait dû vivre enſéveli dans ſes livres, ſans goût pour les devoirs de la ſociété civile. Il avoit néanmoins des relations dans toute l'Europe. Il conſultoit & il étoit conſulté. Les Lettres que les Sçavants s'écrivent peuvent être regardées comme des annales utiles à l'hiſtoire des Sciences. Que d'anecdotes perdues avec ce prodigieux amas de lettres qu'on trouva dans la chambre du ſçavant Jeſuite ! La fauſſe crainte de laiſſer de prétendus ſécrets ſe répandre dans le Public, les fit condamner au feu.

Senſible à l'amitié, le P. Pouſſines connoiſſoit cet heureux délaſſement, il le jugeoit néceſſaire aux travaux des hommes conſacrés aux Lettres; il étoit dans une liaiſon étroite avec le célébre Heinſius. Le ſouvenir de la candeur de ſon ame & de la *ſimplicité* de ſes mœurs s'eſt con-

servé dans le Collége de Toulouse, où il mourut le 2 Février 1686 dans la 77^e. année de son âge. La piété, dans un homme de son état, ne paroîtroit qu'un simple devoir rempli, si elle n'avoit touché de près à la sainteté. Nous sçavons qu'à l'innocence d'un Philosophe Chrétien, il avoit toujours joint les austérités d'un Pénitent.

ARTICLE CXLII.

SECONDE LETTRE AU P. B. J. sur un Article inséré dans la Bibliothèque raisonnée, touchant le Livre de M. Senac, de la Structure du Cœur.

IL faut achever dans cette Lettre, M. R. P. les observations que j'ai faites sur la critique publiée en Hollande, contre le grand & bel Ouvrage de M. Senac *de la Structure du Cœur*. La

première Lettre que je vous ai adressée n'a pas déplu au Public, & je sçai qu'elle a été goûtée des Connoisseurs. Que seroit-ce, encore une fois, si une plume plus efficace que la mienne eût tracé cette apologie? Mais je rentre en matière, & je reprens le détail des faussetés que contient l'Article de la Bibliothèque raisonnée. Première fausseté. » Il n'est pas dit, *selon l'Auteur » de l'Extrait*, dans le Commen» taire de Boerhaave que les ar» téres coronaires forment un » cercle parfait ; on y trouve » tout le contraire. » (*a*)

Pour détruire cette objection, je cite le texte même de Boerhaave au sujet des artéres coronaires : *arteriæ duæ*, dit-il, *ex opposito itinere unum componentes canalem basi cordis innexum toto ambitu*. Voilà sans doute ces

(*a*) Biblioth. raisonnée, p. 327.

deux artéres qui, selon Boerhaave, ne forment qu'un canal, *sur tout le contour de la baze du cœur*. C'est-là, suivant le Commentaire, une découverte de Ruysch : *Mirabile Ruischii inventum, ut duæ arteriæ coëant in unum*. Or ces expressions *coëant in unum* ne marquent-elles pas un cercle ?

Mais en quel endroit M. Sénac appelle-t'il ce cercle un *cercle parfait*, ainsi que le lui reproche l'Extrait de Hollande ? Ne dit-il pas simplement que » dans la figure de Ruysch, les » deux troncs des artéres coro» naires forment un anneau con» tinu sur la face intérieure du » cœur, & que c'est, selon » Boerhaave dans son Com» mentaire, une découverte ad» mirable de Ruysch ? (*a*) »

Seconde fausseté qui regarde

(*a*) Structure du cœur T. 1. p. 35.

les *fossetes* & le *rézeau* qu'on trouve, selon l'Auteur de l'Extrait, *à la place du trou ovale dans l'adulte.* M. Senac, ajoute-t-il, *qui nie ce rézeau l'a vu lui-même & l'a décrit à la page 609. du second Volume.* (a) Vous avez vu, M. R. P. & tout le Public a vu de même, par ma première lettre, combien il est ordinaire à l'Auteur de l'Extrait de Hollande, de placer, dans les pages du Livre de M. de Senac, des choses qui n'y sont point. On a trouvé très-étrange cette manière d'attaquer ; en voici un nouvel exemple.

A la page 609 du II. tome de M. Senac, il n'est pas dit un mot de ce rézeau, dont parle l'Extrait, on n'y fait mention que des fossetes du cœur & de leur usage suivant les idées de Fanton.

(a) Bibliothèque Raisonnée p. 359. Nov. 1750. II. Vol.

Troisième fausseté, qui attribue de même à M. Senac ce qu'il n'a pas dit. » Il se persuade, *dit l'Extrait de la Bibliothèque raisonnée*, que les ventricules du cerveau ne communiquent point & que les Canaux qui les joignent sont formés de Membranes «. (a)

On ne se persuade point quand on doute, quand on *n'ose décider*, quand *on prie d'examiner*. Or ce sont précisément les termes dont se sert M. S. en écrivant à M. Van Rossun. Je veux transcrire cet endroit pour mettre la chose en évidence. » Il » ne me reste, Monsieur, qu'à » vous proposer quelques ob- » servations, sur lesquelles je » n'oserai décider, que lorsque » vous les aurez vérifiées : je » vous ai prié d'examiner s'il » y a une véritable communica-

(a) Bibliothèque Raisonnée p. 342.

» tion entre les ventricules du
» cerveau : j'ai cru appercevoir
» une membrane qui couvre
» des ouvertures qu'on croit li-
» bres. (*a*)

Quatriéme fausseté. L'Auteur de l'Extrait accuse M. Senac de Plagiat. » Il copie, *dit-il*, visi-
» blement ce qu'il dit sur la clô-
» ture des passages du *fœtus*,
» d'après les Commentaires de
» M. Haller. On y trouvera Au-
» teur pour Auteur, trait pour
» trait, en comparant la page 408
» de M. Senac avec la pag. 471.
» & 477. de la seconde partie
» du Tome V. des Commentai-
» res. (*b*)

Pour juger de la solidité de ce reproche, il n'y a qu'à faire at-

(*a*) Structure du Cœur, T. II. pag. 689.

(*b*) Bibl. Raison. p. 334. qui citant la pag. 408. de M. Senac, oublie d'indiquer le premier tome de *la Structure du Cœur*.

tention que M. Haller à la pag. 472. de son Volume ne cite que Dionis, Harvei, Walæus, Swammerdam, Règis, Descartes, Riolan, Veslingius, Littre, Chefelden. C'est de ces Ecrivains qu'il tire tout ce qu'il dit.

Or M. Senac, dans toute la page 408. de son premier Tome, ne nomme pas un seul de ces Auteurs; il n'en rapporte rien; mais il cite les Transactions Philosophiques, Scheid, Heucher, Diamerbroëk, Saltzmann, Cornelius Consentinus, Boyle, Jonston. Il ne cite que ceux-ci, & il ne fait que produire leurs observations ou ce qu'ils ont dit. Est-ce là copier M. Haller *trait pout trait, Auteur pour Auteur*? L'Extrait de Hollande fait aussi mention de la page 477. du Commentaire de M. Haller; mais en cet endroit il n'est parlé que des passages du sang dans les vaisseaux

du foye. Or M. S. ne parle point de ces passages à la page 408. de son premier Volume.

Mais, pour mettre cette fausse imputation dans tout son jour, indiquons même ce que l'Article de la Bibliothèque raisonnée ne cite pas, & qu'il pourroit citer; sçavoir la page 409 du I. vol. de la Structure du cœur, & la page 473 du VI. vol. des Commentaires de M. Haller.

A la vérité M. Senac cite dans la moitié de la pag. 409 quelques Auteurs que nomme aussi M. Haller; tels sont Chefelden, Schellamer, Muralt, Néedham, &c. mais M. Senac produit aussi Wepfer, Blasius, Valentini, tandis que M. Haller ne dit rien de ces Ecrivains. Est-ce là encore *Auteur pour Auteur, trait pour trait?*

D'ailleurs ne peut-on citer quatre ou cinq Ecrivains, sur un sujet que traite aussi M. Haller,

ſans metre à contribution ce dernier, ſans le copier *trait pour trait*? M. Senac, dans cette demi-page 409, rapporte des Obſervations dont M. Haller n'a aſſurément point parlé. Car, par exemple, fait-il mention de la groſſeur des veines obſervée par Cheſelden dans les amphibies, dont le trou ovale eſt fermé? En parlant de Kulmus, rapporte-t'il qu'il trouva une communication entre les oreillettes d'un Caſtor pris dans les filèts; que dans le Veau marin, ſelon le même Ecrivain, cette ouverture & le canal artériel ſubſiſtoient comme dans le *fœtus*; que, ſelon Saltzmann, les Animaux qui vivent plus longtems dans l'eau que ſur la terre, le ſang circule comme dans le *fœtus*? Ces citations & quelques autres particularités omiſes par M. Haller, rempliſſent preſque la demi page 409. du Traité du Cœur. Eſt-ce donc

là les *mêmes Auteurs trait pour trait ?*

Cinquiéme fausseté, en continuant le reproche de Plagiat. La Bibliothèque Raisonnée marque que ce qui se trouve, dans l'ouvrage de M. Senac, sur *la transfusion*, sur *le poids spécifique du sang*, sur *les frottemens*, sur *les Inventeurs de la circulation*, est copié d'après M. Haller. Or, sur ce point, il y auroit un défi à faire ; défi d'en venir à la preuve & de mettre les pages du Traité du Cœur vis-à-vis du Commentaire & des notes, qu'on dit être la source où M. Senac a puisé.

Par exemple, dans l'article de la *transfusion du sang*, lequel, selon l'Extrait, n'est qu'une pure traduction, on verroit, l'ordre des tems & des expériences faites en France ; les noms de divers Physiciens tels que MM. *Coxe*, *Caffini*, *Griffoni*, *Sinibal-*

dus; les tentatives faites en Flandre; les divers succès de l'opération; le détail des observations de M. Denys; enfin la suite des idées & des raisonnemens. (*a*) tout ceci absolument étranger aux notes de M. Haller.

Dans l'Article du *poids spécifique du sang*, on ne trouveroit pas des différences moins marquées: différences qui prouvent que M. Senac est allé aux sources. On remarqueroit en particulier que celui-ci est plus détaillé que M. Haller; qu'il examine le poids du sang veineux & artériel, tandis que M. Haller ne parle que du poids du sang en général; qu'enfin le premier rappelle les idées d'un Ecrivain dont M. Haller n'a pû citer les expériences. (*b*)

(*a*) Struct. du Cœur T. II. p. 54.

(*b*) Struct. du Cœur T. II. p. 126.

Il y a encore moins de vérité
ans ce qu'on avance au sujet
es *frottements*. M. Senac est
ntré à cet égard dans des ex-
lications que M. Haller n'a pas
ıême entamées ; ces explica-
ons renferment la proposition
e M. Bellini, la lettre de M.
lichelloti, le réponse de M.
ernoulli, les idées de M. Chey-
e, de M. Robinson, de M. Hal-
es &c. (*a*)

Enfin il faut être persuadé
u'on en sera cru sur sa parole
eule, pour oser dire que M. Se-
aç a suivi M. Haller dans l'Hi-
toire des Inventeurs de la Cir-
ulation. On en appelle encore
ci au jugement des Lecteurs.

M. Haller ne parle de cette
listoire que dans deux notes, qui
ıe remplissent pas deux pages
n-12. au lieu que M. Senac en-
re dans le détail le mieux cir-

(*a*) Ibid. pag. 149. & *suiv.*

constancié. Il examine les passages de divers Ecrivains, il les compare, il en tire des conséquences, il parle de plusieurs Auteurs dont M. Haller ne fait point mention. Enfin tandis que celui-ci n'en dit pas assez pour fixer l'esprit des Lecteurs, l'autre ne laisse plus aucun doute sur la fameuse découverte de la Circulation.

Sixiéme fausseté. Elle consiste en ce qu'on attribue à d'autres Ecrivains plusieurs traits du Livre de M. Senac. S'il faut en croire l'Extrait, ce Médecin *répéte d'après Rouhault le reflux du sang dans les oreilletes* (a).

Il est vrai que Rouhault parle d'un reflux, mais sans le prouver. Il dit seulement que *le sang qui est sur les valvules reflue dans le sac droit.* Or que signifie une telle expression ?

(a) Bibliothèque raisonnée, p. 334.

.es valvules ſont baiſſées pen-
nt la dilatation du cœur , &
ıt le ſang qu'elles rencon-
:nt , en ſe levant , reflue dans
; oreilletes. C'eſt M. Senac
i le premier a démontré ce
lux de ſang : reflux , encore
e fois , qui n'eſt pas le même
e celui dont parle Rouhault.
: n'eſt pas le ſang placé ſur
; valvules qui eſt repouſſé ,
on M. Senac ; c'eſt le ſang
i ſuit l'axe des ventricules ,
lui qui eſt entre les pointes
s valvules. Dans le premier
ſtant de leur élévation , elles
ont donc aucune part à ce re-
ıx , auquel elles s'oppoſent
ıfin en fermant les paſſages.
Mais je termine ici mes diſ-
ıſſions , M. R. P. & je laiſſe
jugement de toute cette con-
overſe à ceux qui voudront
ger ſans prévention & par eux-
êmes. L'intérêt de la vérité
ı'a inſpiré de vous écrire ; je

m'en tiendrai à mes deux Lettres, sans prendre désormais la plume pour une cause qui me paroît démontrée, & contre des adversaires qui s'écartent évidemment des routes du sçavoir. Je suis &c.

A Paris 25. Septembre 1750.

ARTICLE CXLIII.

LETTRE D'UN THEOLOGIEN à un ami sur le prétendu Semi-Pélagianisme d'Arnobe le Jeune. *

L'Arnobe qu'on accuse de Sémi-Pélagianisme vivoit dans

* *Cette Lettre nous a paru sçavante & utile aux Controverses Théologiques. Nous la donnons, telle qu'on nous l'a confiée, quoiqu'elle ne s'adresse pas directement à nous. L'Auteur pourroit examiner de même d'autres points importans sur lesquels on se décide quelquefois, sans avoir assez approfondi les matières.*

les

les Gaules vers le milieu du V. siècle. On le surnomme le Jeune, pour le distinguer d'un Auteur de même nom, qui vivoit sur la fin du III. siècle & au commencement du IV. On attribue communément à Arnobe le Jeune des Commentaires sur les Pseaumes. Ces Commentaires donnent à chaque Pseaume un sens suivi, où l'Historique & le Moral se trouvent joints avec assez d'art. Le style en est clair, concis & un peu négligé. L'Auteur y attaque les incrédules & ceux-même qui s'imaginent être Chrétiens sans J. C. *qui putant se sine Christo Christianos.* (*a*) Il se propose pour objet principal de faire sentir la nécessité de la foi. C'est pour cela qu'il rapporte tous les pseaumes à J. C. & à l'Eglise.

Cet Ouvrage déplaît à quel-

(*a*) Psalm. 129.

ques récents, qui croient y découvrir les erreurs des Semi-Pélagiens sur la prédestination & la grace. Vous me demandez, M. ce que j'en pense. J'avoüe que j'ai peine à condamner un Auteur que le vénérable Béde cite souvent dans son Commentaire sur les Pseaumes, & dont il ne blâme jamais les explications ou les principes. J'ai examiné son prétendu Sémi-Pélagianisme ; sa doctrine paroît y être entiérement opposée. Pour vous en convaincre, permettez-moi de vous rappeller ce que Saint Augustin réprochoit aux Sémi-Pélagiens, & ce que dit notre Auteur sur les articles qu'on leur réprochoit.

Saint Augustin reprochoit aux Semi-Pélagiens (*a*) que, dans leur systême, la Foi n'étoit point un

(*a*) Vide S. Aug. l. de præd. S. c. 2. 3. 19. & L. de dono persev. cap. 2. 3. 4. 17.

don de Dieu ; la grace étoit prévenuë par la volonté, & Dieu nous avoit choisis en vûë de cette Foi toute naturelle ; de sorte que la grace se donnoit à nos mérites. Il ajoutoit que, dans le même systême, la persévérance dans le bien jusqu'à la fin n'étoit pas plus un don de Dieu que la Foi, & qu'on y détruisoit les Priéres que J. C. a ordonnées pour obtenir la victoire ou l'éloignement des tentations.

Peut-on faire les mêmes reproches à Arnobe? 1°. Il réconnoît (*a*) que la persévérance est l'effet d'un secours qu'il faut demander sans cesse à J. C. à qui seul il appartient de nous fixer & de nous affermir, ainsi que

(*a*) Psal. 35. Apostolus dicit : Stabit : potens est Deus statuere illum, rogandus est ergo Dominus Jesus-Christus ut ipse nos confirmet, ut in timore ejus stare possimus.

nous l'apprend l'Apôtre. Il reconnoît donc qu'elle est un don de Dieu. Il déclare même que quiconque se repose sur son libre arbitre, & sur ses propres forces, est dans l'illusion, n'a que la foiblesse en partage, & par sa présomption mérite de périr.

2°. Selon notre Auteur, l'homme n'est pas plus en état de bien commencer par lui-même que de finir heureusement sa carriére. En effet (*a*) l'esprit est le flambeau de l'ame : mais par rapport aux mystères de la religion, ce flambeau est sans lumiére, & n'en sçauroit avoir, si J. C. ne répand pas l'onction sainte de sa grace. La volonté est incapable d'agir, quand l'entendement ne lui propose rien. Elle ne peut donc rien commencer sans la grace. Il faut

(*a*) Psal. 17. Lucerna animæ mens est, in quâ nisi oleum gratiæ suæ Christus infuderit, penitùs lumen habere non poterit.

même que la grace la prévienne (a). Dieu, source de toute lumiére, fait pénétrer en nous le rayon céleste; à la faveur de ce rayon, qui dissipe nos ténébres, nous invoquons ce Dieu, Seigneur des vertus, & il nous aide même à l'invoquer. Car il faut que sa bonté produise en nous la componction, (b) pour que nous sortions entiérement de notre obscurité & de nos ténébres: & tout cela, nous le devons à sa clémence. Il nous vivifie, quoique nous n'ayions point de mérites, ou plutôt parce que nous n'en avons point;

(a) Ps. 45. Deus, qui lux est, initium lucis dat in cor ejus, & adjuvat eam, id est, animam, quæ dicit: Dominus virtutum nobiscum.

(b) Ps. 143. Tamdiu noctem & tenebras patimur, quamdiu pietas divina compungat, & clementia pietatis indulgeat. Etsi nostra merita desint, imò quia desunt, ipse tamen propter nomen suum vivificat nos.

c'est pour son nom, & par une pure bonté qu'il en use ainsi à nôtre égard. Voilà pourquoi Arnobe ne craint point de dire (a) que, si nous obtenons miséricorde, il n'en faut chercher la cause que dans le choix & la volonté de cet Etre suprême.

Vous voyez, Monsieur, que notre Auteur admet une grace qui commence par nous éclairer, pour nous aider ensuite; une grace sans laquelle notre libre arbitre ne peut rien dans l'ordre du salut; une grace qui ne se donne point à nos mérites, quand il s'agit de la justification; & qu'il faut toujours demander, lors même qu'on est justifié; une grace par conséquent actuelle, intérieure & absolument gratuite. D'où il s'ensuit qu'il admet une véritable prédestination,

(a) Ps. 61. Dei arbitratu consequimur misericordiam.

telle que l'entendoit S. Augustin, lorsqu'il exigeoit des Semipélagiens qu'ils avouassent, & que la grace ne se donne point selon nos mérites ; & qu'il y a en Dieu une préscience & une préparation de bienfaits par où tous ceux qui sont retirés de la masse de perdition, le sont infailliblement selon les desseins de Dieu.

Cependant on ne cesse de crier, qu'Arnobe ne veut point de prédestination. Les raisons qu'on en apporte sont 1°. qu'il croit que ceux qui soutiennent la prédestination détruisent le libre arbitre; 2°. qu'il prétend que ces deux célébres passages : *J'ai aimé Jacob, & j'ai haï Esau :* & , *il fait misericorde à qui il lui plaît, comme il endurcit qui il lui plaît*, & plusieurs autres semblables ne prouvent point la prédestination ; 3°. que pour décrier les défenseurs de la grace, il les traite de prédestinatiens, & qu'il leur

donne le nom d'Herétiques.

Non, Monsieur, Arnobe ne veut point de prédestination; mais de cette prédestination que rejetse l'ancien Auteur des livres qui ont pour titre *Hypognostikon* (*u*). Cet Auteur défend la doctrine de S. Augustin contre les Pélagiens. Il enseigne qu'il y a une prédestination à la vie pour une partie de ceux qui étoient renfermés dans la masse réprouvée du genre humain, & que cette prédestination est fondée sur un choix gratuit, & précédée d'une prescience qui a pour objet, non des mérites naturels, mais des effets de la miséricorde divine. Pour ceux qui périront, & qui ont été dans la même masse, il prétend que Dieu a prévû qu'ils périroient par leur propre

(*u*) Hypogn. l. 6. c. v. cæteros vero à præsciisse tantùm vitio proprio perituros, non ut perirent prædestinasse.

faute : il ne veut pas qu'ils ayent été prédestinés à périr. Telle est la pensée d'Arnobe.

Il l'explique dans le Commentaire sur le Pseaume CXVI. où, après avoir dit que, si nous avons quelque force, elle vient de la main du Seigneur, il ajoute : peut-être que celui qui tient la prédestination, de maniere qu'il détruit le Libre-arbitre, m'entendant parler comme je fais, s'imaginera que j'exclue la liberté jusqu'à croire que ceux qui péchent, ne péchent que parce qu'ils sont abandonnés de Dieu. Qu'il sçache que lorsque nous péchons,

(a) Psal. 116. Ejus enim dextera facit virtutem, si quam habemus.... Nunc forte audiat me prædestinationem docens, & arbitrium hominis infringens. putet me libertatem arbitrii ita excludere, ut peccantes existimem Dei abjectione peccare. Quòd peccamus nostri arbitrii docebitur, quòd contemnimus gratiam. Si verò aliquid boni fecerimus, imputabimus largitori.

Monsieur, Arnobe ne dit jamais rien qui attaque la prédestination à la gloire, ou la prédestination à la grace. Il n'en veut qu'à la prédestination qui suppose que Dieu laisse sans secours pour éviter le mal & pour faire le bien, ceux qui ne sont pas choisis pour la gloire. Il prétend que ceux, qui défendent cette dernière prédestination, détruisent le libre arbitre; doit-on lui en faire un crime? & d'où on avoit pris sa pensée, lors qu'on s'imagine qu'il rejette toute prédestination?

Comment rejetteroit-il toute prédestination, lui qui reconnoît la nécessité d'une grace actuelle, intérieure & prévenante pour faire le bien; qui avoue que, sans cette grace, il n'y a plus de liberté dans l'ordre du salut; qui soutient que cette grace ne se donne point à nos mérites, & qui veut qu'on rapporte tout le bien

que nous faisons à la volonté de Dieu, pour empêcher l'enflûre de l'humanité ? (a)

Mais, me direz-vous, cet Auteur n'admet point une vraie grace intérieure, prévenante. Sa grace prévenante n'est qu'une grace qu'il nomme générale, & qui est purement extérieure, ainsi que la loi, l'instruction, les exemples de J. C. Je sçai que quelques récents ont formé cette accusation contre notre Auteur. Mais cette accusation est déja suffisamment réfutée par les noms qu'il donne à la grace qu'il prétend être nécessaire pour le salut, & par les effets qu'il lui attribue. La main de Dieu, la force du Très-haut, l'onction sainte, voi-

(a) Psal. 146. Demum ultimum Psalmi cantabis : quia beneplacitum Domino super timentes eum & in eos qui sperant in misericordiâ ejus : excludere volens extollentiam humanitatis, voluntatem Divinitatis expressit.

là les noms qu'il donne à cette grace. Les effets qu'il lui attribue, sont d'éclairer, de communiquer au libre-arbitre un pouvoir qu'il n'a pas, de produire la componction dans l'ame, de l'affermir contre les tentations, & de la faire persévérer. Joignez à cela qu'il faut que les justes demandent cette grace pour eux, & que l'Eglise la demande pour les Infidèles & pour les Idolâtres; (*a*) parce que c'est Dieu qui détache du culte des Idoles, & qui place dans l'Eglise ceux qui en étoient éloignés; comme c'est lui qui fait persévérer les justes.

Selon lui, (*b*) cette grace est

(*a*) Psal 9. Rogat Spiritus Propheta ut exurgat Deus contra fortitudinem hominis, ut judicet gentes in conspectu suo, tollat eas ab idolis, & statuat eas in Ecclesiâ.

(*b*) Ps. 146. Omnes antecedit gratia multiplici largitate diffusa; si tamen pro omnibus natus; si tamen pro omnibus passus; si non negas pro omnibus mor-

répandue sur tout le genre humain, & elle se communique à chacun de diverses manières. Non, dit-il, on ne sçauroit révoquer en doute cette universalité de la grace; si Jesus-Christ est né pour tous, s'il a souffert pour tous, si on ne nie pas qu'il soit mort pour tous, & si, avec l'Apôtre, on assure qu'il veut que tous soient sauvés. Cette grace, J. C. la demanda sur la Croix pour ceux qui croyoient, ainsi que pour ceux qui ne croyoient pas; & il ne cesse point encore de la demander pour tous dans le Ciel.

Si notre Auteur admet une grace générale, il en admet aussi une spéciale (*a*) en vertu

---

tuum, si cum Apostolo asseris quod omnes homines vult salvos fieri Psal. 67. & 17.

(*a*) Ps. 149. Age nunc; tolle te à generali gratiâ, ad specialem accede & familiariter cum Apostolo clama: non omnis generaliter homo salvus erit, sed omnis

de laquelle on est sauvé, pourvû qu'on invoque le nom du Seigneur ; mais il ne prétend pas qu'on invoque le nom du Seigneur sans la grace véritablement intérieure. Et ce qu'il dit de cette invocation, aussi-bien que de la foi, auxquelles il semble atribuer la justification, il le dit dans un autre Ouvrage intitulé la *Conférence entre Arnobe Catholique & Sérapion, &c.* Ouvrage qu'on lui dispute, parce qu'il contient un magnifique éloge de S. Augustin, & qu'on est forcé d'y reconnoître la saine doctrine sur la grace ; mais Ouvrage dont la conformité avec les Commentaires sur les Pseaumes suffit pour justifier notre Auteur, & pour montrer qu'il n'a rien de commun avec les erreurs des Semipélagiens. Je ne vois pas comment on a pû confondre sa grace

homo quicumque invocaverit nomen Domini, hic salvus erit.

générale avec la loi, l'instruction & l'exemple de J. C. puisque, selon lui, cette grace est le fruit de la Mort & Passion du Sauveur (a), de ses prières sur la Croix & dans le Ciel, & de la volonté sincère qu'il a de sauver tous les hommes, ce qui ne sçauroit convenir à la loi, à l'exemple, à l'instruction, qui d'ailleurs ne sont pas une grace répandue sur tout le genre humain.

Je suis, &c.

(a) Psal. 17. Hæc omnia nobis per illum evenient qui posuit ut arcum æreum brachia in cruce, & quotidiè interpellat pro nobis.

ARTICLE CXLIV.

HISTOIRE DES REVOLUTIONS de l'Empire de Constantinople depuis la fondation de cette Ville jusqu'à l'an 1453. que les Turcs s'en rend-

dirent maîtres. Par M. de Burigny. Tome I. A Paris, chez Debure l'aîné, Quai des Augustins, à l'image S. Paul, in-12 p. 391. M. DCC. XLIX.

La collection de l'Histoire Byzantine est composée de plusieurs gros Volumes, que peu de personnes ont le loisir & le courage de lire en entier. Il étoit à propos que quelque écrivain zélé pour l'utilité publique, se chargeât de réduire cette suite immense en un corps d'Histoire plus borné : cette pensée est venue à M. de Burigny, & c'est de l'exécution de ce projet que nous allons rendre compte.

L'Auteur commence par exposer, dans un détail suffisant, la fondation de Byzance, aujourd'hui Constantinople, & tout ce qui s'y passa durant plusieurs siécles, jusqu'à ce qu'elle devînt le siége de l'Empire d'Orient. Censeur

trop judicieux pour faire valoir ces fables, dont chaque ville & chaque nation aiment à embellir leur origine, il s'en tient à l'opinion la plus autorisée & la plus vrai-semblable. Byzance fut fondée par une Colonie Grecque conduite par Byzas, qui donna son nom à la nouvelle ville. Avant de partir de la Grece, il consulta l'Oracle de Delphes, pour apprendre d'Apollon en quel endroit il étoit à propos de s'établir. Il lui fut répondu que ce qu'il y avoit de mieux à faire, c'étoit de s'arrêter vis-à-vis *la contrée des Aveugles*. Byzas comprit que ces Aveugles étoient les Calchédoniens, qui avoient mieux aimé passer au Rivage opposé, & se fixer dans un pays ingrat, que de bâtir leur ville dans le terrein très-fertile que Byzas occupa, & qu'il leur étoit libre d'occuper avant lui.

Byzance causa bientôt de l'en-

quiétude & de la jalousie à ses voisins; mais tant que le fondateur vécut, elle se défendit avec succès: après sa mort, on jugea que, pour prévenir les maux dont on étoit ménacé, il falloit élire à sa place Dinias, Prince de Calchédoine, qui avoit donné aux Byzantins des preuves de sa bonne volonté pendant les guerres qu'ils avoient eu à soutenir. Byzance qui fut fondée selon Eusébe, la troisiéme année de la trentiéme Olympiade, c'est-à-dire, 658 ans avant J. C. conserva sa liberté jusqu'au regne de Darius fils d'Hystaspe.

Sous ce Monarque, Otanes qui gouvernoit la Côte maritime de l'Asie, se rendit maître de Calchédoine & de Byzance. Les Perses en furent chassés à leur tour par les Ioniens, & ceux-ci ayant été défaits par les Perses, furent obligés d'abandonner leurs conquêtes à leurs vain-

queurs, qui ne les posséderent que jusqu'à ce que Pausanias, Roi de Sparte, arriva 476 ans avant J. C. avec une flotte très-nombreuse, pour former le siége de Byzance & la réduire. Justin s'est trompé en avançant que Pausanias étoit le Fondateur de cette Ville, qu'il ne prit que 182 ans après sa Fondation. Periclès l'enleva dans la suite aux Lacédémoniens, qui s'y rétablirent de nouveau, mais pour peu de tems : car Alcibiade y rentra avec les Athéniens, à qui Lysandre l'enleva après avoir surpris leur Flotte. Cette Ville étoit encore en leur puissance quand les dix mille y passérent sous la conduite de Xénophon.

Thrasibule, Capitaine de réputation, s'étant introduit dans Byzance, y anéantit l'autorité des Lacédémoniens pour y établir le Gouvernement Démocratique. Cependant sous un Ma-

giſtrat qu'on appelloit Hiéromnémon, Philippe qui n'ignoroit pas qu'il étoit aiſé à cette Ville d'affamer les Athéniens, en leur coupant les convois de la Mer noire, entreprit de l'aſſujettir. Il demanda d'abord une entrevuë à Léon, Chef des Byzantins, homme très-petit & très-contrefait, mais de beaucoup d'eſprit. Celui-ci pria le Roi de l'informer des raiſons qu'il avoit d'attaquer une Ville libre. Le Prince répondit ingénuement, c'eſt qu'elle m'eſt néceſſaire pour l'exécution de mes deſſeins : il ajouta qu'il avoit toujours aimé les Byzantins, ce qui lui donnoit une grande envie de les forcer à être de ſes amis. » Seigneur, *lui dit Léon*, en re» gardant toutes les machines » préparées pour battre la Place, » vous donnez d'étranges fêtes » à ceux que vous mettez au » nombre de vos amis. « Philippe l'ayant aſſuré qu'il ne ſe

propoſoit

propoſoit que l'intérêt général de la Grèce, ſe déſiſta de ſon entrepriſe.

Nous omettons pluſieurs événemens dont on n'a qu'une connoiſſance aſſez ſuperficielle ; & nous venons à ceux dont on eſt mieux inſtruit. Dès que les Romains eurent pénétré dans la Grèce & dans l'Aſie, les Byzantins ſe déclarèrent pour eux. Cette alliance commença dans la guerre de Rome avec Philippe, Roi de Macédoine & Père de Perſée. Byzance ſervit utilement & fidélement la République Romaine dans les guerres contre Antiochus, Perſée, Ariſtonique. Sylla, Lucullus, Pompée, Antoine furent convaincus de ſon zéle. Auſſi cette Ville étoit dans une grande conſidération, & ſes Envoyés étoient traités à Rome avec les mêmes honneurs que les Ambaſſadeurs, parmi leſquels ils étoient aſſis aux Spec-

tacles dans l'Orcheſtre. L'eſtime générale de tout l'Empire pour des Alliés ſi conſtans, n'empêcha pas Piſon de les déſoler par ſes déprédations & par la licence de ſes cohortes. L'éloquence de Cicéron couvrit d'ignominie l'auteur de ces brigandages, mais le déſordre ne fut pas réparé.

Pendant que Sévére & Niger ſe diſputoient l'Empire, Byzance ſe déclara pour Niger, c'eſt-à-dire pour le plus mauvais parti; & Byzance fut ruinée preſque totalement. Après avoir ſoutenu un long ſiége avec une valeur exceſſive, & avoir éprouvé toutes les horreurs de la faim, juſqu'à ſe nourrir de chair humaine, on fut forcé de ſe rendre à un vainqueur irrité, qui deshonora ſa victoire par ſa cruauté. Tous les Magiſtrats & tous les ſoldats furent mis à mort. Priſque ſeul, le premier Ingenieur de ſon ſiécle,

fut épargné à cause de la supériorité de ses talens. L'Empereur le prit à son service. Les Théâtres, les bains & tous les monumens qui ornoient cette grande Ville furent abbatus; les biens de ses habitans furent vendus; elle perdit ses titres & ses priviléges; ses murailles furent rasées, & afin que rien ne manquât à son humiliation, elle fut soumise, comme un simple Bourg, à Périnthe. Selon la chronique d'Alexandrie & Suidas, *Byzance* fut relevée par celui-là même qui l'avoit renversée si impitoyablement. L'Empereur Sévére, à la prière de Caracalla, y rebâtit un cirque, un Théâtre, des bains & quelques autres édifices publics, & on lui donna le nom *d'Antoninia*, parceque Caracalla s'appelloit Antonin, mais après sa mort, elle reprit son ancien nom. Il y a encore une *médaille* où Byzance est nommée

grand Conſtantin, ap
défaite de Licinius, ſe rendit
tre de Byzance, & charmé
ſituation avantageuſe, il réſ
d'en faire la rivale de Rome.
n'épargna rien de tout ce
pouvoit décorer cette ſecon
Capitale de l'Empire, & l'on
travailla avec tant d'ardeur q
cette précipitation nuiſit un p
à la ſolidité des ouvrages. I
Prince, pour la peupler, y atti
ra de Rome & des Provinces
pluſieurs Seigneurs auxquels i
diſtribua des maiſo

timent le plus ſuivi, fut fondée dans le mois de Novembre, l'an de J. C 328. * & l'on en célébra la dédicace le 11 Mai 330. Zonare & Cedréne aſſurent que la Ville fut dédiée à la Vierge. Il eſt du moins conſtant que la Vierge en a été conſidérée comme la Patrone & la protectrice. La ſolemnité de cette dédicace dura quarante jours, & ce fut aparemment au milieu de ces fêtes, que le Fondateur donna ſon nom à la nouvelle Ville: On l'appella auſſi *la ſeconde ou la nouvelle Rome*. Ce titre eſt très-commun dans les médailles. L'Empereur l'en décora lui-même dans une loi gravée ſur une colomne de pierre, qui fut poſée dans une place publique. Il eſt déclaré par cette

* On cite ici en marge le P. Pagi an. 324. n. 15. c'eſt n. 19. *& ſuiv.* ce ſçavant critique place la fondation de C. P. en 325, mais ſon opinion n'eſt pas la plus ſuivie.

de la même manière.

La nouvelle auſſi-bien
l'ancienne eut un Senat av
mêmes prérogatives ; ſon
ple fut diviſé par Curies &
Tribus en quatorze Région
y établit auſſi le ſiége du I
du Prétoire d'Orient. Elle
tuée à l'extrémité de la Th
ſur un promontoire qui
l'entrée du Boſphore preſq
41. degré de latitude S
trionale & environ par le
gré de longitude. Outre q

plus d'un siécle après la mort de t Empereur, que, selon So-ene, C. P. devint plus riche s peuplée que l'ancienne Constantin ne jouit pas tems du fruit de ses tra-aux. Il mourut *au Château Impérial d'Aquyron* près de Nicomédie : * Son corps fut apporté à C. P. & inhumé dans l'Eglise des douze Apôtres que ce Prince avoit bâtie. Il sembloit que l'ancienne Rome devoit regarder avec indifférence les cendres d'un Empereur qui lui avoit don-

* L'Auteur devoit, ce semble, faire mention, dans son histoire, du Baptême de ce Prince. M. de Tillemont, qu'il cite & dont il transcrit ici & ailleurs beaucoup de choses, n'a pas oublié cette importante particularité. Il nous semble aussi que des guillemets vis-à vis des morceaux transcrits n'eussent pas été de trop ; peut-être que l'Auteur a cru s'expliquer assez en disant dans sa préface que son premier livre ne contient rien *qui n'ait été dit par M. de Tillemont.*

né une rivale si capable d'exciter sa jalousie; cependant les Romains connoissoient trop bien les grandes qualités de Constantin pour ne pas envier à C. P. un dépôt si précieux. Ils le demandèrent avec instance: mais ils ne furent pas exaucés. Il étoit convenable & en quelque sorte naturel, que le Fondateur eût son tombeau dans la Ville qu'il avoit fondée, c'est un Mausolée plus superbe que toutes les Pyramides d'Egypte.

Pour l'intelligence de l'histoire & des médailles, il importe d'être instruit de la famille de Constantin. Il se maria deux fois. Minerve qui fut mere du malheureux Crispe fut sa première femme. Il épousa ensuite Fauste, dont il eut trois fils; Constantin, Constance, Constans, & autant de filles, Constantine, Constantia & Heléne. Constantine, mariée d'abord avec

Annibalien, fut mariée en secondes noces à Gallus. Constantia mourut fille. Heléne fut femme de l'Empereur Julien. Gallus & Julien étoient frères & fils de Jules Constance, frère du grand Constantin. Il seroit à souhaiter qu'on donnât une généalogie exacte d'une famille si Auguste, & de toutes ses alliances; Henri de Valois en a parlé dans ses notes sur Ammien Marcellin. Les Antiquaites iront plus loin quand il leur plaira. Peut-être l'ont-ils déja fait.

Après la mort du grand Constantin, les soldats, sous prétexte de prévenir les guerres civiles, firent mourir deux frères & cinq neveux de cet Empereur. On soupçonna fortement Constance d'avoir été l'auteur sécret de ces cruautés. On épargna Gallus & Julien; le premier à cause de sa mauvaise santé, & le second à cause de sa jeunesse.

Les trois fils de Constantin eurent ensuite une entrevue dans la Pannonie. Ils réglèrent la portion que chacun d'eux auroit du vaste Empire que leur père avoit laissé. Il paroît que ce partage se fit avec moins de contestation qu'il n'y en a souvent dans les familles ordinaires. Constance fut reconnu Empereur de C. P. & de tout ce que Constantin avoit possédé dans l'Orient.

Constance eut de grandes guerres, tant civiles qu'étrangères à soutenir. Dès le commencement de son regne, Magnence s'étoit fait proclamer Empereur à Autun & avoit fait massacrer Constans dans les Pyrénées. Vétranion s'étoit aussi révolté ; mais il fut obligé de se remettre à la discrétion de son maître, qui en usa généreusement, se contentant de le reléguer à *Pruse* en Bithynie, où il vécut avec dignité. Magnence, après

avoir perdu deux batailles, se fit mourir lui-même à Lyon, l'an 353.

Gallus Cousin-germain de l'Empereur, avoit été envoyé à Antioche pour appaiser les troubles de l'Orient, mais il s'y comporta si mal qu'on lui ôta les ornemens des Césars, avant de le mener en Dalmatie, où la tête lui fut tranchée, à la vingt-neuviéme année de son âge.

La mort funeste de Gallus, loin de nuire à la fortune de son frère, c'étoit Julien surnommé l'Apostat, fut en quelque sorte l'occasion de son élevation à la dignité de César. On avoit examiné à la rigueur, s'il n'avoit eu aucune part aux crimes de Gallus, & pendant sept mois ce jeune Prince avoit été traité durement. Toutes les recherches qu'on fit dans l'espérance de le trouver coupable, confirmèrent *pleinement* son innocence, &

l'Impératrice l'ayant protégé de son crédit, Constance le déclara César. La cérémonie s'en fit à Milan; les soldats étoient rangés & sous les armes, devant une espece de Tribunal qu'on avoit dressé exprès, & qui étoit environné des Aigles Romaines; l'Empereur y monta, tenant Julien par la main, & il le revêtit de la Pourpre, symbole & prérogative de la dignité de César, qu'il lui conféroit.

Julien épousa ensuite Heléne sœur de Constance, & partit de Milan le 1. de Décembre 355. dans le dessein de se rendre dans les Gaules, qui lui avoient été assignées avec l'Espagne & l'Angleterre pour son département. Il remporta une victoire célébre en 357. sur les Allemans, & l'an 360. il fut salué à Paris *Auguste*, par les soldats. Constance marcha avec une armée pour le combattre;

mais cet Empereur mourut en chemin, & S. Grégoire de Nazianze assure que cette mort fut l'effet du poison que Julien lui avoit fait donner par une personne de la Cour.

M. de Burigni ne défère pas beaucoup à ce témoignage; parceque le S. Docteur ayant vanté Constance comme *le plus divin de tous les Princes & le plus grand amateur de J. C.*, pendant que l'histoire Ecclesiastique le représente comme un protecteur outré de l'Arianisme, il a bien pu se tromper aussi à l'égard de Julien; sur quoi nous pouvons faire, ce semble, une réflexion.

Il n'est pas surprenant que les Saints les plus éclairés ayent jugé trop favorablement du prochain, leur grande vertu les y dispose; mais est-il aisé qu'un Saint d'autant d'esprit & de capacité que saint Grégoire de Nazianze, ait chargé mal-à-pro-

pos & deshonoré par des traits odieux le caractère d'un Prince avec lequel il avoit vêcu ? Notre Auteur raconte la mort de Julien, & il ajoute *qu'il est peu de Princes qui ayent autant éprouvé l'injustice de leurs Contemporains que celui-ci.* Autre matiere de réflexions, si nous voulions nous y livrer. Sous ce terme de *Contemporains*, on indique sans doute (& la phrase suivante le fait entendre) les Chrétiens & même les Saints Pères, qui se sont élevés avec tant de force contre l'apostasie de Julien. Mais n'est-ce rien d'accuser *d'injustice* un S. Grégoire de Nazianze, un S. Jean Chrysostome. &c.

On produit [illegible] age
M. de Tillem[illegible]
dans ce [illegible]

s
i-
; ,
é-
es
dé-
to-
plus
n ſi
arler
, ; ils
e aux
lier de
ſpéci-
ait, ils
onten-

che dans ſon expédition contre les Perſes, obſcurciront toujours ſa gloire. Ce ne ſont pas de ces malheurs qu'on excuſe dans le métier de la Guerre. Ici nous terminons cet extrait qui ſera ſuivi de quelques autres ſur la ſuite de cette nouvelle Hiſtoire de Conſtantinople.

ARTICLE CXLV.

LETTRES SUR LA PEINTURE à un Amateur ; in 12. pag. 44. A Genève M. DCC L.

C'Eſt une choſe bien connue que la ſenſibilité des Anciens pour les chef-d'œuvres de la Peinture & de la Sculpture. Elle paroît en tout, cette ſenſibilité. Si Myron place une Statue qui imite de près la nature, les Poëtes célèbrent à l'envi l'excellence de ſon ciſeau; l'Anthologie eſt pleine d'Epigrammes en ſon honneur. Si Pauſanias parcourt

les Villes de la Gréce, il s'arrête par-tout pour contempler les Tableaux, les Statues, les bas-reliefs des grands Maîtres. Il en tient un compte exact; il en fait l'histoire avec autant de goût que de complaisance. Si Pline, le plus sçavant Auteur de l'antiquité, développe les merveilles de la nature, il passe insensiblement des pierres précieuses, & des marbres, aux Artistes célébres qui ont mis en œuvre ces riches matières. Il étend ses détails jusqu'aux entreprises Pittoresques, & à l'Histoire des plus excellents Peintres. Enfin si Homére & Virgile ont à parler des armes de leurs Héros; ils s'attachent par préférence aux cizelures divines du Bouclier de l'un & de l'autre; ils en spécifient jusqu'au dernier trait, ils fixent le lecteur dans la contemplation de ces figures tracées d'un doigt immortel.

Voilà les Anciens ; & tels seront toujours les hommes, quand la barbarie n'étouffera pas leurs penchans, qu'elle n'éteindra pas leurs lumières. A en juger par l'empressement qu'on a témoigné pour les Tableaux exposés dernièrement au Louvre, nous ne sommes pas encore barbares ; nous ne méritons pas qu'on nous dise, comme Pline disoit à ses Contemporains, que *la paresse va perdre les Arts, & que depuis qu'on ne représente plus les belles ames par sa conduite, on néglige les Images destinées à représenter les corps.*

Tout Paris a couru au Louvre ; & cette ardeur bien remarquée par un homme d'esprit, capable de connoître, de raisonner & d'écrire, a été l'occasion des trois lettres dont nous devons présentement rendre compte. Si les Auteurs se reconnoissoient au trait de plume,

comme la main d'Apelle fut reconnue par Protogène, dès que celui-ci eut vû le coup de pinceau du premier, nous pourrions dire quel est l'observateur qui nous donne ces lettres ; mais contentons-nous de bien saisir les caractères de son Ouvrage.

Il commence par distinguer, dans la dernière exposition, les bons Tableaux ; il leur destine des éloges : les médiocres, il leur promet des examens mêlés d'égards & de ménagements : enfin les mauvais ouvrages, sur lesquels il veut garder le silence. Il faut, dit-il, *laisser leurs Auteurs pour leur repos & pour le nôtre.... mes critiques ne feroient que les affliger sans leur être utiles ; à quoi bon parler de goût à gens qui ne le sentent pas, & que sert de prêcher le génie à ceux qui n'en ont point ?*

Ceci est peut-être trop criti-

ner qu'il y en eût quelc
ſans mérite, ſans goût,
moindre bonne qualité.
nias, dans ſes voyage
Gréce, parle d'une in
Tableaux & de Statue
critique pluſieurs, témo
ſiode placé ſur l'Hélico
chant contre les régles d
me; mais ce ſçavant V
ne dit nulle part, ni d'a
ces ouvrages, qu'il ait vû
ſes *abſolument mauvaiſes*
gnes de toute attention. C
nous pourtant que tous l
tes grecs fuſſent des

leur maître étoit mépriſé dans Rhodes ſa patrie: *Sordebat ſuis*, dit Pline en parlant de lui ; & il fallût qu'Apelle le tirât de l'obſcurité, en allant acheter un Tableau dont il voulut bien donner 50. talens, diſant, pour en faire eſtimer davantage la beauté, qu'il avoit intention de le revendre plus cher.

L'application de ce trait d'hiſtoire ne ſe feroit toutefois pas en entier aux trois lettres de nôtre Auteur anonyme. Il tient parole pour ce qu'il appelle *les meilleurs Tableaux*. Il en étale les beautés; il donne des éloges aux Artiſtes. MM. Nattoire, Boucher, Vanloo, ſont fort accueillis dans la première Lettre. Voici comme on y parle de la Nativité qu'a fait voir M. Boucher. »
» Tout eſt remarquable dans cet » ouvrage ; l'air fin & ſéduiſant » de la pluſpart des figures, l'é» légante naïveté de leur attitu-

» de, la singulière variété de
» leurs caractères. Sa couleur
» semble le disputer à son des-
» sein, & achève d'en faire un
» tout parfait par l'union admi-
» rable & l'entente qu'on y re-
» marque. Le fond en est occu-
» pé par une gloire vague & lé-
» gère ; ce qui convient mer-
» veilleusement à son sujet : elle
» semble représenter l'aurore,
» qui dut annoncer le Sauveur
» du monde ; c'est la lumière
» pure d'un soleil naissant. »

Parlant ensuite des Pastorales de ce Peintre, l'Anonyme dit qu'*on ne sçauroit y mettre plus d'esprit & de goût* ; & il se propose aussitôt cette objection, que *ce n'est pas ici la place de l'esprit* ; & que de même qu'on a trouvé l'*esprit* défectueux dans certaines Eclogues, aussi, dans des tableaux qui peignent la vie champêtre, on doit le trouver déplacé & hors-d'œuvre. A cela notre

Auteur répond par une eſpèce de Diſſertation. Il obſerve que la Peinture & la Poëſie ſe reſſemblent, mais que l'une eſt muette & que l'autre a cent façons de s'exprimer; qu'on juge bien par conſéquent que la première ne ſçauroit trop animer & reveiller ſes compoſitions. » Quelque » abus, *ajoute-t'il*, qu'un Pein- » tre faſſe de ſon eſprit, ſes fau- » tes ne ſeront ni ſi remarqua- » bles, ni ſi vicieuſes que celles » du Poëte. Il aura beau fatiguer » ſon pinceau, il eſt bien ſur » qu'il n'en ſortira jamais ni ma- » drigaux ni épigrammes. « Ceci eſt dit finement & ingénieuſement. Ajoutons y toutefois que les penſées précieuſes, recherchées & trop flattées d'un Peintre ne laiſſeroient pas de paroître & de déplaire dans une Paſtorale. Ce ne ſeroient pas *des épigrammes & des madrigaux*, cet Art n'en eſt pas ſuſceptible; mais

il y auroit dans les attitudes, dans les draperies, dans le Coloris, dans toute l'ordonnance du tableau un air pincé, étudié, affecté, qui, en décélant peut-être trop d'eſprit, mettroit le Peintre à côté du Poëte qui traveſtit Tyrcis & Corydon en Héros de l'Aſtrée.

L'Auteur Anonyme *abrége*, dit-il, *ſes réflexions pour parler de M. Reſtout*, qui avoit mis deux Tableaux au Sallon. Ce Maître, neveu & diſciple du célèbre Jouvenet, eſt trop peu ménagé dans la lettre. Cicéron nous donne pour précepte de *ne pas contredire aiſément les idées favorables que le Public a de certaines perſonnes* *. Et il y a dans cette Leçon, une vérité qui peut s'appliquer à tout, ſans en excepter les Arts.

M. Reſtout jouit d'une répu-

* Cicer. de Orat. l 2.

tation

tation établie par de très-beaux Ouvrages. Ceux même qu'il a fait voir au Louvre ont leur mérite ; & l'Anonyme, plus modéré dans ſa ſeconde lettre, en convient ; mais les traits qu'il lance dans la première ſont trop piquants ; & ils ſe portent d'ailleurs à des extrémités vicieuſes. Il n'eſt pas exactement vrai, par exemple, que le ſujet du Tableau de Scipion *ne convînt en rien* à l'Auteur (M. Reſtout) ; que le principal perſonnage *eût la plus mauvaiſe grace du monde* ; qu'il ne *fût remarquable que par ſa laideur*. Tout ceci eſt outré, & dans le goût d'un autre jugement que le même Anonyme hazarde ſur les Tableaux de MM. Favane, Sylveſtre, Galloche & de Vermont. Nous ne repréſenterons ni le tour ni les expreſſions de ces critiques, qui ne devroient pas ſe trouver dans un Ouvrage de goût. Appelle

vouloit bien que ses Censeurs fussent *des Juges plus diligents que lui* * ; mais il comptoit sur leur équité ; & il sçavoit aussi que c'étoient des Athéniens, c'est à dire des hommes qui se piquoient d'une politesse exquise.

Un de nos Peintres à qui l'Auteur donne plus d'éloges est M. Pierre. Il louë *sa mâle activité au travail* ; la *facilité de sa composition* ; la *vivacité de son coloris* ; & *son dessein, pour l'ordinaire, sçavant & exact.* M. Pierre avoit exposé six tableaux ; il n'en est que deux (une Pastorale & une Solitude) où l'Anonyme trouve quelque chose à critiquer. Tous les autres lui paroissent admirables, & il se plaît à en détailler les beautés. Il fait sentir que ce Maître est plus recommandable par le génie que par l'agrément, quoique cette dernière partie ne

* Plin. l. 35.

lui manque pas. Un endroit, que nous approuvons fort, est celui-ci : *Je ne m'arrêterai point*, dit l'Auteur de la Lettre, *à relever la naissance de M. Pierre, ni les facultés de ses parens ; comme a fait certain Ecrivain en pareille occasion : ce qui me paroît l'éloge du monde le plus mal-adroit & le plus grossier &c.* Cela est fort bien dit : dans la Sphère des Arts, à proportion comme dans celle de la vertu, c'est le mérite qui détermine les éloges. Personne n'a loué Michel-Ange Buonarroti d'être sorti d'une ancienne famille ; ni reproché à Annibal Carrache d'être né d'un Tailleur d'habits.

L'Anonyme s'étend beaucoup sur les talens & les succès de M. Oudry, si connu par ses tableaux de Paysages & d'Animaux. Il a extrêmement brillé dans la dernière exposition ; il a vérifié sous les yeux de tout le

monde « ce qu'on avoit jusqu'à » présent regardé dans Pline » comme une fable. Des hom» mes intelligens & connoisseurs » ont été la dupe de son talent, » & ont pris le change sur ses » Ouvrages... Après que leurs » yeux avoient été trompés, on » leur a vû porter la main sur » l'objet qui avoit causé leur il» lusion, quoique tout concou» rût en ce moment à la dé» truire ; n'eût-ce été que le lieu » où ils se trouvoient & le sou» venir du motif qui les y avoit » amenés... Le tableau dont je » veux parler, *continue notre* » *Auteur*, représente des Mauves » peintes sur un fond blanc & » suspendues à un clou. Ces oi» seaux dont les aîles sont re» présentées à demi-ouvertes & » renversées, sont tellement de » relief, qu'on s'imagine les voir » sortir du tableau, & qu'on se » plaît à jouir de son illusion

» dans le tems même qu'elle ne
» peut être que volontaire. Tous
» les Ouvrages de M. Oudry
» ſont peints avec cette véri-
» té &c.

Un autre Peintre bien eſtimable & bien préconiſé par l'Auteur des Lettres, eſt M. Vernet de Rome. Ses Marines ſont toujours charmantes ; le génie, la vérité, l'expreſſion y éclatent de toutes parts ; notre Anonyme ne regarde pas ſeulement ce Maître comme un bon Peintre, mais auſſi comme *un très-bon Poëte, tant il excelle à rendre les caractères, le ſentiment, les paſſions* ; & pour donner un exemple, on inſiſte ſur le tableau qui repréſente un Naufrage. « On
» voit d'abord, *dit la Lettre*, un
» vaiſſeau renverſé & briſé par
» les vagues. Des matelots pa-
» roiſſent ſur le bord, courbés
» & ployés ſur un cable, & ti-
» rant avec les derniers efforts

» les restes malheureux de leurs » débris. Quelques-uns sont déja » submergés, d'autres surnagent » encore. Plus loin au milieu des » flots courroucés, & sur un » banc de sable, blanchi de leur » écume, paroissent quelques » figures nues, ou à demi dé- » pouillées, plongées dans la » dernière désolation, & gé- » missant sur leur désastre. Les » unes levent tristement les yeux » au Ciel, d'autres regardent » avec désespoir l'Elément au- » teur de leur infortune, & sem- » blent prêtes à s'y précipiter. » D'autres déchirent leurs vête- » mens ; la plûpart sont stupides » de douleur. On ne sçauroit, » pour peu qu'on ait de senti- » ment, s'empêcher, en consi- » dérant ce tableau, de sentir » un battement de cœur sécret » & involontaire. J'ai honte de » vous en parler avec cette froi- » deur, & ceci ressemble trop à

» une traduction en prose. Ce » n'est pas ainsi qu'on doit ren- » dre les Poëtes &c. » Cette derniére réflexion engage l'Auteur à prendre aussi le ton poëtique, & à décrire ce Naufrage en très-bons vers.

Or tout le procédé tant du Peintre que de son Panégyriste, prouve que la Poësie est bien bonne amie de la peinture ; & qu'on ne réussit soit à manier le pinceau, soit à juger des entreprises pittoresques, que quand on est initié dans l'art, du moins dans la lecture des Poëtes. Aussi étoit-ce tout le fond du grand éloge que Pausanias * faisoit de Polygnote de Thase, Auteur de deux tableaux magnifiques, dont l'un représentoit la prise de Troye, & l'autre la descente d'Ulysse aux enfers. Cet Artiste digne du plus beau siécle des

* L. 10.

Grecs (& c'est tout dire) sçavoit son Homère & d'autres Poëtes célèbres en ce tems-là, il n'avoit manqué aucun de ces grands traits poëtiques qui remplissent l'ame & qui élévent les sentimens ; sa toile rendoit les Héros tels qu'ils furent aux champs Troyens ; & les Ombres infernales telles qu'on les trouvoit dans l'Odyssée & dans les autres Poëmes consultés par Polygnote. Nous terminons cette petite digression par un mot trop flateur peut-être pour l'Auteur Anonyme de ces lettres ; mais nous disons ce que nous pensons. Sa description du *Naufrage* de M. Vernet, nous paroît tout-à-fait dans le goût du détail où entre Pausanias, à l'égard des deux grands tableaux du Peintre Grec, que nous nommions tout à l'heure ; si quelqu'un nous accusoit de mensonge ou de flatterie, il n'auroit

qu'à mettre ces morceaux en parallèle, & décider la question.

Nous n'insisterons pas sur la troisiéme lettre de l'Anonyme; son objet est d'y examiner ce qu'il appelle les Tableaux médiocres; il nomme les Auteurs; il leur représente ce qui peut manquer à leurs talents ou à leurs soins; faisant ainsi, comme disoit Ciceron, la fonction d'Arbitre, de Conseil & de Juge, sans avoir probablement manié le pinceau : telle est la confiance que donne le goût, l'usage de voir & de comparer !

Il se trouve pourtant ici quelques jugements que nous voudrions tempérer. L'Auteur parle d'encourager les Arts par cette *pluye de Danaé* qui n'est que dans la main des Grands & des Souverains. Cela est judicieusement observé : mais les Peintres exercent une profession honorable, une profession qui suppose

& qui donne des sentimens ; ils sont quelquefois comme ces anciens Grecs de qui Tigrane disoit : *A quelles gens avons-nous à faire ? Ils cherchent plus la gloire que les richesses.* Or dans cette hypothèse, quel encouragement plus fort & plus efficace que celui des éloges, que l'air de contentement & de satisfaction peint sur le visage des Spectateurs ? Nous sçavons bien qu'il ne faut pas admirer en imbécilles, qu'il faut même de la critique ; mais c'est le cas d'emmieller les bords du vase pour faire prendre une potion toujours amère & dégoutante.

L'Auteur parle fort bien de nos Graveurs, & extrêmement bien de nos Statuaires » On a » trouvé, *dit-il*, que nos Scul- » pteurs avoient fait des mer- » veilles cette année ; & à quel- » ques morceaux près de leur » façon, il faut avouer qu'on n'a

» vu au Sallon en ce genre, rien
» de mauvais ni de médiocre.
» Cet art me ſemble beaucoup
» plus floriſſant chez nous que
» la Peinture. C'eſt à celle-ci à
» redoubler ſon émulation &c.

Quel que ſoit ce jugement, dont nous ne voulons examiner ni le fort ni le foible; nous nous contentons de dire que, ſi la peinture vient à déchoir parmi nous, tandis que la Sculpture ſe maintiendra, la décadence du premier de ces Arts ne ſera ni longue ni extrême : car enfin la Sculpture réclamera par ſes loix & par ſes Chef-d'œuvres ; elle ſera comme le Juge au Tribunal de qui la Peinture citée, & accuſée, ne pourra ſoutenir la honte d'une condamnation publique. Il faudra bien qu'elle ſe ranime, qu'elle ſorte de ſon aſſoupiſſement, qu'elle reprenne la route des grands modèles & de la nature. Il en arriveroit de même ſi

la Sculpture se rallentissoit au milieu des succès de la peinture : celle-ci lui tendroit la main & la releveroit. Il est de la destinée de ces deux sœurs qu'elles se soutiennent ou qu'elles tombent ensemble. La barbarie homicide & impitoyable les frappa autrefois du même coup ; elle les tint enveloppées depuis dans la même nuit ; elle cessa presque au même moment de les accabler de son joug. Michel-Ange & Raphaël en Italie ; le Brun & Girardon en France travaillèrent pour les mêmes Princes & presque au même attelier.

ARTICLE CXLVI.

DE LA FONTE DES MINES, des Fonderies &c. traduit de l'Allemand de Christophe-André Schlutter, Tome premier qui traite des Essais des Mines & Métaux, de l'Affinage & Raf-

finage de l'Argent, du départ de l'Or. Le tout augmenté de plusieurs Procédés & Observations, & publié par M. Hellot, de l'Académie Royale des Sciences, & de la Société Royale de Londres. 4°. pag. 424. sans la Préface. A Paris chez la veuve Pissot, Libraire, Quay de Conti, à la Croix d'or, Jean-Thomas Hérissant, ruë S. Jacques, à S. Paul & à Saint Hylaire, Pissot fils, Libraire, Quai des Augustins, à la Sagesse, M. DCC. L.

MOnsieur Hellot, après avoir donné au Public son Traité de la Teinture, ouvrage qui a du lui couter bien des réflexions & bien du travail, avoit acquis le droit de laisser reposer autant qu'il jugeroit à propos, son application & ses talens : mais un Académicien, né avec des dispositions singulières pour la per-

fection des Arts, ne connoît pas les douceurs de l'inaction. C'est dans de nouvelles fatigues qu'il reprend des forces. En une même année l'Art de la Teinture & les Essais des mines & des métaux, ont été mis au jour. Ce sont deux frères jumeaux, qui l'un & l'autre valent beaucoup. Quelque éclat qu'ayent les couleurs, les métaux sont un objet plus important, puisqu'ils sont le prix dont on achéte les couleurs & tout le reste, outre qu'ils ont aussi leur propre couleur inimitable à toutes les autres.

Le fonds du livre que nous annonçons est l'Ouvrage de Christophe-André Schlutter, qui l'a écrit en Allemand, & que M. Hellot a traduit en notre Langue. Il a ajouté à la Traduction des accompagnemens, également utiles & curieux. Nous sommes persuadés que la Préface sera lue avec plaisir, de ceux même

à qui la lecture du livre entier paroîtra trop sérieuse. On trouve dans cette Préface ce que nos Rois ont réglé à l'égard des mines, aussi communes en France qu'en aucun autre Etat de l'Europe. Charles VI. ordonna les informations nécessaires pour s'assurer de l'avantage qui reviendroit à son épargne & à ses Sujets de ce nouveau travail, & il publia en 1413 un Edit pour mettre en valeur cette partie de son Domaine. Cet Edit fut confirmé par ses Successeurs, qui *créérent même une Charge de Surintendant des Mines & Minières avec de grands Priviléges & Droit de Jurisdiction.* Henri IV. par un Edit du mois de Juin 1601, & par l'Arrêt de son Conseil rendu en 1604 pour établir une Police dans le travail des mines, montra combien il favorisoit ce projet.

Le Cardinal de Richelieu fut

trompé par un Etranger qu'il employa dans une recherche générale des Mines du Royaume, & il le fit arrêter. La Barone de Beausoleil, femme de cet Etranger, publia sous le titre de *Restitution de Pluton*, un état très-suspect des Mines, qu'elle prétendoit avoir été découvertes par son mari. Le Cardinal Mazarin & M. Colbert furent plus heureux dans le choix de ceux qu'ils mirent en œuvre. Mais ce fut surtout sous la Régence de Monseigneur le Duc d'Orléans, que les Intendans des Provinces ayant envoyé, selon l'ordre qu'ils en avoient, des échantillons des Mines & matières minérales de leurs départemens, qui furent remis entre les mains de M. de Reaumur, célébre Académicien, l'existence & la Richesse des Mines du Royaume furent constatées. *Depuis 25 à 30 ans il y a des Concessionnaires qui sçavent*

tirer parti des Mines qu'ils exploitent. Le bénéfice en seroit plus abondant, si l'on n'étoit pas obligé de faire venir de divers endroits de l'Allemagne, les Mineurs & les Fondeurs, dont on a besoin. Ces ouvriers, quelque habiles qu'ils soient, doivent être dirigés par quelqu'un qui soit plus habile qu'eux, parceque tout leur sçavoir consiste en une routine, & qu'ils sont arrêtés dès qu'il est question de fondre une Mine différente de celles qu'ils ont vu fondre dans leur Pays.

Il est donc nécessaire que tout le travail soit mené par un Directeur intelligent & expérimenté. Il s'en présente assez qui se donnent pour des hommes consommés dans leur Art. *Ils connoissent les filons, leur direction, leur richesse. Si on les en croyoit, on leur accorderoit une vuë si perçante, qu'ils les appercevroient*

pour ainsi dire, à travers les rochers. De tels Directeurs sont extrêmement dangereux, & l'avidité des Concessionnaires ne l'est pas moins.

Mais ce ne sont pas les seules causes du peu de progrès de l'Art métallique ; la facilité avec laquelle les Concessionnaires se dégoutent, dès qu'au bout de deux ou trois ans, leur *mise* ne leur produit pas un intérêt de trente-cinq ou quarante pour cent, est un autre obstacle qu'il n'est pas aisé de lever. Si l'on eût voulu se contenter de douze, ou quinze, ou vingt, pour cent, de profit, on n'eût pas été frustré de ses espérances : mais cette méthode ayant paru trop lente, on a tout abandonné : la multitude des Commis & des Ouvriers, & la dépense excessive qui s'en est suivie, ont aussi contribué au discrédit des Mines dans le Royaume. Il s'en faut

peu qu'on ne regarde comme autant de fous ceux qui entreprennent de les travailler.

Parmi les Mines dont la France abonde, il s'en trouve que leur situation rend inaccessibles. Les cols des Pyrénées en sont remplis; mais il en couteroit infiniment pour y pratiquer des chemins, & de plus l'on ne pourroit y tenir les ouvriers que pendant deux ou trois mois de l'année, le seul tems où il n'y ait point de neige en ces lieux.

Le Ministère très-instruit des difficultés & des embarras qui peuvent se rencontrer dans l'exploitation des Mines, n'accorde les concessions qu'après s'être informé par d'amples interrogations, si ce qu'on propose n'est ni téméraire ni ruineux pour les Sujets du Roi. Ce n'est pas là s'opposer au travail des Mines, c'est le favoriser & le protéger.

L'Auteur a mis de suite toutes les questions qu'on a coutume de faire, avant que d'autoriser les Entrepreneurs. Elles sont pleines de sagesse, & si ceux qu'on interroge y répondent fidélement, il n'y aura plus d'inconvénients à craindre comme auparavant. La facilité avec laquelle on cédoit autrefois les Mines d'une Province entière, & souvent de plusieurs Provinces à une seule Compagnie, ou à un seul particulier, loin d'avoir produit rien d'utile, a occasionné des pertes considérables aux Intéressés.

Il est à remarquer qu'une concession est nulle de droit, dès que le Concessionnaire n'a fait aucune exploitation pendant l'année. Il faut qu'il ait tiré & fait fondre du Minéral; car il ne suffit pas d'avoir tiré, par exemple, de la Mine de plomb pour la vendre aux Potiers. Ce

n'est pas là une exploitation actuelle, telle qu'on la désire. C'est même agir contre l'intention du Ministère, qui veut que les Mines de Plomb soient travaillées, pour n'être pas dans la nécessité d'en acheter une si grande quantité dans les Etats voisins.

On ne trouve pas encore aisément en France des ouvriers qui sçachent fondre toutes sortes de Mines. Ainsi l'on y sera obligé, encore pendant quelques années, de faire venir d'Allemagne quelques-uns de ces Fondeurs; car jusqu'ici on a très-peu écrit sur cette matière: nous n'avons que le traité d'Agricola, qui est excellent; mais il est en Latin, & nos ouvriers ne l'entendent pas. D'ailleurs on a inventé depuis Agricola, de nouvelles méthodes de fondre les Mines avec moins de dépense & moins de déchet. Ces nouvelles méthodes ont été re-

cueillies par Christophe-André Schlutter en deux volumes *in-folio*, imprimés à Brunswick chez Meyer 1738. sous le titre d'*Instruction fondamentale des Fonderies & Fontes.*

La réputation de cet Ouvrage, composé par un homme qu'un Père très-habile & très-expérimenté, avoit *élevé dans l'art des Fontes dès sa plus tendre jeunesse*, & qui s'y est ensuite distingué par un long exercice, a déterminé M. de Machault, Ministre d'Etat & Contrôleur Général des Finances, à en ordonner la traduction. Ce n'est pas assez pour traduire d'Allemand en François un pareil Traité, de posséder les deux Langues, il faut encore être bien instruit de tout ce qui concerne les travaux des Mines. Aussi M. Hellot a choisi par préférence, pour cette traduction, M. Koenig, Ingénieur

les Mines, qui, depuis dix à douze ans, montre en France son expérience & son sçavoir.

L'Ingénieur a rendu avec la plus grande exactitude tous les détails de l'original Allemand. L'Académicien a traduit ensuite cette première Traduction, & ayant relu ensuite tout l'ouvrage avec l'Ingénieur, il a semblé que ce livre quoique très-bon pour la pratique, n'auroit pas un succès entier, si on l'imprimoit tel qu'il étoit dans le Manuscrit. M. Hellot a donc pris le parti de le refondre, d'en supprimer les répétitions, d'en changer la Théorie à l'égard de la Physique, & d'y joindre, soit dans le corps, soit ailleurs, des observations tirées des meilleures sources. Le Traité de Schlutter ne cesse pas, par toutes ces réformes, d'être le fond & la base sur laquelle l'édifice est bâti. La gloire de l'Auteur Allemand n'en

vert d'un pareil soupçon.

Si ce premier volume es
favorablement du Public
Hellot sera paroître, *d*
courant de l'année 1751, u
cond volume, sur les dif
tes méthodes de fondre les
en grand. La destinée de
cond volume est entre les
du Public, qui a droit de v
de mort sur toutes les pr
tions de l'empire des Le
Quelle que soit la décisio
ce Juge, qui se prétend
lible, quoiqu'il ait souve
formé lui-même ses propr
gemens, nous demeureron

que les enfans font avec leurs poupées. Le Traité *de la Fonte des Mines* est la clef des trésors immenses que la terre cache en son sein. Cette clef est d'autant plus utile, qu'on pourra s'en servir partout où il y a des Mines à travailler. Ainsi l'on peut dire qu'elle est elle-même une espèce de Trésor bien précieux.

On trouve, après cette Préface, l'état des Mines du Royaume, distribué par Provinces. Ce Catalogue est bien fourni, & il n'est pas à craindre que les ouvriers manquent de travail, s'il y a des particuliers ou des Compagnies qui veuillent & qui sçachent les mettre en œuvre.

Suit la Docimasie ou l'Art des Essais, qui est, à proprement parler, le fond de l'Ouvrage. Ce qu'il y a de plus difficile dans l'Art des Mines, ce n'est pas de découvrir où il y en a, mais de bien connoître la nature des Minè-

raux métalliques, sans quoi on court risque de perdre sa peine & ses frais. Jusqu'à présent on n'a point trouvé d'étain natif, il est toujours minéralisé par l'Arsenic. Le plomb natif est très rare. L'or conserve toujours sa forme métallique, mais il est quelquefois dispersé en des particules si déliées, qu'on ne les apperçoit pas, même avec le secours du microscope.

Il n'est pas aisé de discerner, par la simple inspection, les minéraux qu'on a tirés de la Mine. Cependant il y a un intérêt capital à s'assurer de leur nature, & de tout ce qu'ils rendront dans l'exploitation. Ce seroit une grande témérité d'établir des Fonderies avant que d'avoir acquis une connoissance si nécessaire; on coureroit risque de se ruiner à pure perte, & sans être plaint du Public. Pour agir prudemment, on a recours à l'ana-

lyse chymique qu'on a nommée *Docimasie*, c'est-à-dire, l'*art d'éprouver*.

Les divers essais qu'on fait du Minéral, manifestent les métaux & les matières hétérogènes qui y sont contenues. Par là on est suffisamment instruit si la Mine dédommagera pleinement, ou non, des dépenses inévitables dans ces sortes de travaux. Cette considération a déterminé M. Hellot à changer l'ordre que Schlutter a suivi dans son Ouvrage. L'Auteur Allemand a commencé par la description des Fontes en grand, & M. Hellot a mieux aimé s'attacher d'abord à l'examen des Mines *en petit*. Cette méthode paroît plus judicieuse : elle laisse beaucoup moins au hazard, que celle à laquelle on la substitue : ce qui est d'autant plus estimable, qu'en pareille entreprise il reste toujours *beaucoup à craindre* après les

plus grandes précautions.

Plus les détails du Livre que nous annonçons sont utiles & même nécessaires à tous les *Métallistes*, (nous hazardons ce mot uniquement pour éviter les longueurs & l'ennui des périphrases) moins il nous est permis de nous y arrêter. Autant qu'il est rare de trouver des hommes qui méprisent l'or & l'argent, & tous les autres métaux, moins riches à la vérité, mais dont il seroit encore plus difficile de se passer entierement; autant & peut-être est-il encore plus rare que, par un esprit de curiosité ou d'avarice, on entreprenne de pratiquer ni même d'étudier sérieusement tout ce qui est prescrit dans l'art métallique. Si pour amasser des thrésors, il n'y avoit aucune autre voie que d'aller chercher soi-même les métaux dont on est si avide, & de les travailler soi-même ensuite, la passion des ri-

cheſſes ne ſeroit plus un mal incurable.

On auroit quelque envie de ſçavoir ſi les Romains, qui ont épuiſé les Mines qu'ils ont *attaquées* dans les Pyrénées, avoient des ſécrets & des méthodes dont la connoiſſance s'eſt perdue par la ſuite des années. On voit encore leurs Fourneaux ; mais par où ſuppléoient-ils à tout le reſte? Les Romains n'étoient pas en réputation pour la Chymie, & ce n'eſt pas d'elle qu'ils ont appris le diſcernement des Minéraux. Eſt ce que les Mines qu'ils ont travaillées étoient ſi abondantes, & que le Métal y étoit ſi peu mêlé de matières hétérogènes, qu'on éxécutoit ſans peine ce qui ne s'éxécute aujourd'hui qu'avec bien des façons & à grands frais? Si les anciens nous avoient laiſſé des inſtructions ſûres & bien détaillées des arts qu'on exerçoit de leur tems, com-

nus; Com. Pal. Cæs. in Academiâ Wittembergensi. 4°. p. 8. Lipsiæ 1749. *Dissertation de M. Bose sur le Cercle d'or d'Osymandyas &c.*

Ceci n'est qu'une feuille d'impression; mais il n'en faudroit pas davantage pour faire estimer l'érudition du Professeur M. Bose, quand elle ne nous seroit pas connue par une multitude d'autres bons ouvrages. On peut se souvenir des recherches qu'il a faites sur l'Electricité, & des éloges qu'on lui a donnés partout à ce sujet. Sa Dissertation sur Osymandyas a pour objet de faire voir qu'il faut se défier de la narration de Diodore de Sicile qui dit, dans son premier livre, qu'Osymandyas Roi d'Egypte avoit fait placer, au sommet de son Sepulchre, un cercle d'or dont la circonférence étoit de 365 coudées, l'épaisseur d'une coudée, & sur lequel on

voyoit marqués tous les jours de l'année, avec le lever & le coucher des étoiles. Cette narration est suspecte à M. Bose, parceque la quantité d'or qui seroit entrée dans ce cercle surpasseroit de beaucoup les richesses des plus grands Rois. En effet par des calculs Arithmétiques très-modérés, en négligeant même les fractions, & mettant toutes les valeurs au rabais, notre Professeur trouve que le cercle d'Osymandyas auroit valu douze cents soixante & douze millions de Ducats; c'est-à-dire, en livres, près de 13 milliards de notre monnoye, ce qui paroît incroyable; & ce qui faisoit dire à M. Cassini, dans son livre de la Grandeur & de la figure de la Terre, que le Cercle d'Osymandyas n'étoit que de bronze doré.

Cette Dissertation, toute curieuse qu'elle est, n'a pourtant été publiée par le Professeur de

Wittemberg qu'en désespoir de cause, & pour appaiser une mauvaise querelle que lui faisoient ses Confrères. Voici le fait en peu de mots, on ne peut guéres imaginer d'anecdote plus singulière.

On sçait que le Pape Benoît XIV. vient de faire tirer du Champ de Mars le fameux Obélisque élevé par les ordres de Sésostris, apporté à Rome par Auguste, & renversé par Totila. Comme on parloit beaucoup de cette belle entreprise, dès les premiers mois de l'année dernière, les amis que M. Bose a dans plusieurs Villes d'Italie, lui envoyèrent d'excellens Mémoires sur ce magnifique monument. Il étoit alors Doyen de sa Faculté, & il devoit faire une dissertation, en forme de Programme, telle qu'est celle dont nous venons de rendre compte ; c'est l'usage dans l'Université de Wittemberg, où

saisit quelque point digne d'attention, on l'examine, & on en prend occasion d'exhorter les jeunes Candidats de Philosophie, à se bien préparer aux épreuves qu'on exige pour les degrés. Notre Professeur crut donc n'avoir point de plus beau sujet à traiter que la découverte de l'Obélisque de Sésostris & il intitula son écrit : *Commercium Epistolicum de Sesostridis, Augusti & Benedicti XIV.ti obelisco.* Il faut bien remarquer, pour l'intelligence de l'anecdote, la façon dont ce titre est figuré. Quand il parut, ne voilà-t'il pas que les Luthériens rigides, dont cette Université ne manque pas, lûrent au lieu de *XIV.ti obelisco*, *XIV.ti obeleo*, & transformèrent de plus ce dernier mot en *Jobelæo*, criant par tout que M. Bose avoit voulu parler du Jubilé de Benoît XIV. Le Professeur, dit la relation qui est de bonne sour-

ce, *eut beau nier & prier, ils s'obstinèrent tous contre le* Jobeloeo ; ensorte qu'il fallut, après bien des altercations comiques, substituer la Dissertation sur Osymandyas, au morceau qui avoit été préparé sur l'Obélisque.

M. Bose est Luthérien, comme ses Confrères, mais il se pique de douceur & d'urbanité ; l'année dernière il fit une démarche qui fut payée d'un témoignage d'honneur & de considération, dont il conserve précieusement le souvenir. Il envoya au Pape ses *Essais sur l'Electricité*, avec quelques autres de ses ouvrages, & une lettre *pleine de respect & de soumission*. Sa Sainteté reçut le présent avec beaucoup de bonté, & fit réponse par l'organe du Sécretaire d'Etat Monseigneur le Cardinal Valenti. Nous avons vû la lettre, qui est remplie de politesses, de complimens & d'actions de graces. Elle est datée

du 20 Janvier 1749. & porte en titre : *Perillustris & Excellens Domine* ; & sur le repli est écrit *Perillustri & Excellenti Domino Georg. Matthiæ Bose*, &c. Or ce titre de *Perillustris* a extrêmement flatté notre Professeur Saxon, parce que les Jurisconsultes de son Université croient cette dénomination affectée à leur personne *privative*, comme parle notre relation, & *cum jure prohibendi*. M. Bose n'est qu'un Professeur de Philosophie, & ces Juristes regardent comme un attentat qu'il ose aspirer au *Perillustris*. Mais la lettre du Cardinal, Sécrétaire d'Etat, écrivant au nom du Pape, rabat bien les prétentions de ces Messieurs les Docteurs en Droit ; aussi M. Bose triomphe d'un événement si glorieux pour lui ; & il n'a pas fait difficulté de dire & d'écrire qu'il préféreroit la lettre du Cardinal

Valenti *à une pension annuelle de 100 ducats.*

C'en est assez sur ces anecdotes de Wittemberg. Nous avons voulu les raconter au Public, qui connoîtra par-là le caractère aimable du Professeur Allemand, & qui en estimera d'autant plus ses travaux littéraires. Nous ajoutons qu'un tel homme converti à la Catholicité, vivroit beaucoup plus agréablement, dans quelqu'une de nos Académies, que dans la sienne, où l'on lui dispute jusqu'à la liberté de parler d'un Obélisque trouvé à Rome sous le Pontificat de Benoît XIV.

LORRAINE.

DE PONT-A-MOUSSON.

Le Roi de Pologne Stanislas I. Duc de Lorraine, a établi une Chaire de Mathématiques dans l'Université de cette Ville ; & dès la première année de cette

institution, les Eléves ont témoigné un grand zèle pour répondre aux intentions de S. M. Des exercices publics ont été le fruit & la preuve de leurs travaux. Ces premiers essais rouloient sur l'Arithmétique, l'Algèbre, l'Analyse, la Géométrie, la Trigonométrie rectiligne.

Le Roi de Pologne, qui joint à toutes ses autres qualités royales & héroïques, le goût des Lettres & des Sciences, ne s'est pas contenté d'établir un Professeur de Mathématiques dans le Collège de Pont-à-Mousson; il a mis, parmi les Elèves, l'émulation, qui est le germe du sçavoir & l'ame des talents. Il a voulu que ceux qui se distingueroient dans ce genre d'étude, fussent récompensés à proportion de leurs progrès; & dans cette vuë, il a fondé des *prix à perpétuité.* On les distri-

bue à la fin de chaque exercice, qui devient par-là & le témoignage public des travaux de cette jeunesse, & le monument éternel de la libéralité du Monarque.

FRANCE.

DE PARIS.

On voit ici depuis quelques mois une Lettre très-forte & très-critique sur le Livre intitulé: *L'Art de vérifier les dates des faits historiques &c.* Ce Livre dont le plan étoit bon, & auquel nous voulions faire beaucoup d'accueil, se trouve en plusieurs endroits tout à-fait répréhensible. C'est assurément dommage, & nous sommes sincérement fâchez que les Auteurs, dont la profession est si estimable, ayent donné lieu à tant de reproches. Voici quelques exemples tirés de la Lettre Anonyme.

L'Art de vérifier les dates don-

ne, à plusieurs réprises, des éloges au fameux Gothescalc, Moine d'Orbais. Cependant à la page 492. (non 422. ainsi que dit la Lettre) on semble lui reprocher d'avoir avancé *quelques expressions un peu dures;* mais pour rétracter cette critique, pour la changer même en éloge, on met dans une espèce d'*Errata* (ou feuille intitulée *corrections & additions*) qui est à la fin du volume, *dures:* ajoutez, *pour ceux qui ne sont pas au fait du langage de S. Paul & de S. Augustin.* Sur quoi la Lettre Anonyme ne manque pas de faire remarquer l'adresse singulière des Auteurs, & de la qualifier d'*odieuse supercherie.* Il paroît en effet ici une pratique concertée, une finesse tendante à faire disparoître du texte & à y replacer ensuite, au moyen de l'*Errata*, ce qu'on sentoit bien devoir déplaire au Censeur Royal

& au plus grand nombre des Lecteurs.

Un autre endroit fort extraordinaire assurément, & qui donne bien de l'avantage au Critique Anonyme, se trouve à la page 548. de *l'Art de vérifier les dates*. Il est question là du règne de Louis XIV. on en donne une espece d'ébauche ou d'idée générale, & l'on dit que *la France a vû sous ce regne les Condés, les Turennes... qu'elle a vû des Théologiens, dont les sublimes lumières, la profonde science, & le nombre prodigieux d'écrits, donnent de l'étonnement, & causent une espece de surprise, selon l'expression du P. Pétau, parlant d'un de ces grands hommes :* stupor incessit tot ab uno confecta fuisse volumina.

Quand on tombe sur un panégyrique de cette force, la curiosité porte à s'informer quel est ce merveilleux personnage dont le P. Pétau a dit : *stupor incessit, &c.*

De tous les ouvrages de ce Jésuite si célébre, on ne peut avoir en vue ici que le *Rationarium temporum*; mais voilà une objection insurmontable. Le *Rationarium* finit en 1632. & Louis XIV. n'est né qu'en 1638. comment le P. Pétau auroit-il pû faire l'éloge ou la description du régne de ce Prince ? Ces *dâtes*, ainsi que le remarque l'Auteur de la Lettre, sont véritablement difficiles à *concilier* & à *vérifier*.

Mais le fait est que l'*Art de vérifier les dâtes* nous donne le Continuateur du P. Petau pour le P. Petau même ; & c'est ce Continuateur qui a dit : *Stupor incessit tot ab uno confecta fuisse volumina*. Mais de qui parle-t'il avec tant d'emphase ? de l'Abbé de S. Cyran, qu'il décore aussi de cet éloge : *admirationi fuerunt numero propè infinita, quæ moriens manu scripta reliquit*. Voilà donc tout le mystère dévoilé : si l'on

avoit nommé l'Abbé de S. Cyran, dans l'*Art de vérifier les dates*, & qu'on l'eût fait préconiser par le P. Pétau, la chose eût paru incroyable; en ne le nommant pas, le Continuateur s'insinue sous le nom d'un des plus sçavans hommes qui ayent jamais existé. Cependant quelle différence ! & qui ne sçait que le *Rationarium temporum* a été aussi mal continué qu'il avoit été bien commencé ?

La Lettre critique trouve beaucoup à reprendre dans la page 358. Il y est parlé de la Controverse du Pape Victor avec les Asiatiques & avec S. Irenée, sur la question de la Pâque : controverse qu'il étoit nécessaire & facile de présenter dans son vrai point de vûe. L'*Art de vérifier les dates* s'attire ici de grands reproches. On y lit que *plusieurs grands Evêques, entr'autres S. Irénée, représentèrent au Pape Victor qu'il avoit mal fait de séparer de l'unité,*

des Egliſes ſi conſidérables, &c.
& au bas de la page, on trouve en note ces mots latins : *Victorem tamen arguit* (Irenæus) *quod non rectè fecerit abſcindere à corpore unitatis tot & tantas Eccleſias Dei.* Or ni le François ni le Latin ne rend la penſée & le texte de S. Irénée, Car voilà ce qu'on lit dans Euſèbe, de la verſion de M. de Valois, (on peut s'aſſurer que le Grec y eſt bien traduit) : *Ireneus Victorem decenter admonet, ne integras Dei Eccleſias, morem ſibi à majoribus traditum cuſtodientes à communione abſcindat.* Quels termes répondent à ceux-ci : *arguit quod non rectè fecerit ?* On peut bien croire qu'à cette occaſion le Cenſeur prend un ton fort & terrible; & en effet, rien n'épuiſe plus la patience d'un homme de Lettres que la fabrication manifeſte & palpable d'un paſſage ; que l'attribution qu'on fait à un S. Pere de quelque idée vicieuſe, dont on

eſt prévenu. Toute méprise occaſionnée par le défaut de ſçavoir, d'attention, de réfléxion, peut être excuſée ; mais la ſubſtitution d'un texte à un autre eſt toujours un crime ; c'eſt une ſorte de ſacrilège, quand il s'agit des Saints, des Princes de l'Egliſe, des matières qui touchent la foi ou le gouvernement Public de la Chretienté.

Nouveau ſujet de plaintes : l'Art de vérifier les dates porte que le *Pape Libère eſt rétabli après avoir ſigné le formulaire Arien* ; & l'on prétend à la pag. 241. que ce formulaire étoit le troiſième de Sirmich ou *Sirmium*. Enſuite à la pag. 361 on aſſure que *Libère revint à Rome après avoir ſigné la première formule de Sirmich & embraſſé la Communion des Ariens.* On voit la contradiction ſenſible. Libère a-t'il ſigné deux formules la première & la troiſième avant ſon retour à Rome ? mais

disons aussi : la formule qu'a signé Libère étoit-elle formellement Arienne, & nos plus célébres Controversistes ne soutiennent-ils pas qu'elle étoit simplement captieuse, dangereuse, sujette à équivoques ? &c.

Il y a dans la lettre Anonyme un grand nombre d'autres observations sur l'*Art de vérifier les dattes* ; on reproche aux Auteurs de ce livre des contradictions, des réticences, des attributions fausses, des manières de parler insuffisantes, insolites, suspectes &c. Il faudroit transcrire toute la lettre pour bien mettre le Lecteur au point précis de cette controverse, où l'Anonyme Auteur sent tous ses avantages. Il résulte de son attaque que l'*Art de vérifier les dattes*, ou plûtôt que ceux qui l'ont composé ne se sont pas tenus en garde contre l'esprit de parti : défaut qui suffiroit seul pour détruire un Ou-

vrage quelque bien conçu qu'il fût d'ailleurs. Nous ne repréſentons point le ſtyle mâle & vigoureux du Cenſeur, qui nous a donné occaſion de faire cet article. Notre fonction eſt de lui ſçavoir gré de ſon zèle, & de conſeiller en même tems aux Auteurs *des dates* de placer des cartons dans tous les endroits qui ont juſtement allarmé le Public. Que leur livre ſoit ſain, ſçavant, ſimple, éloigné de tout intérêt de parti, & nous en conſeillerons la lecture à tout le monde.

La Lettre Critique porte en titre : Lettre ſur l'*Art de vérifier les dates M. DCC. L. pag.* 21. *in*-12.

On publie une *Mappemonde Hiſtorique Géographique & Généalogique des Etats & Empires du monde* : ce qui occupe une feuille d'environ quatre pieds & demi

mi de long, ſur 20 ou 21 pouces de large ou hauteur. On aſſure que le deſſein de cet Ouvrage eſt dû à M. Dartois Prêtre & Chanoine de S. Honoré, mort en 1735 ; mais nous ne doutons point que M. Barbeau de la Bruyère, qui ſe porte ſimplement pour l'avoir redigé n'ait bien autant de part à l'invention qu'à l'exécution. Nous connoiſſons ſa capacité, & le Public verra bientôt encore de lui d'autres ouvrages qui parleront extrêmement en ſa faveur.

La préſente Carte offre au coup d'œil, *non ſeulement la ſuite des principales Monarchies, mais encore la naiſſance, l'accroiſſement, les différens Etats, la durée, le démembrement ou la fin de tous les Royaumes, Empires, Républiques, & grands Peuples qui ont figuré ſur la terre, depuis la diſperſion des peuples après le déluge, juſqu'à préſent. On a ſous un même point de*

vûe l'état du monde entier, & les fondemens de toutes les Histoires anciennes & modernes réduits avec ordre & précision, en un seul corps; de manière que c'est ici comme le tableau politique de l'Univers.

L'Auteur donnera dans la suite des Cartes particulières, pour chacun des Etats qu'on ne voit indiqués ici qu'en général, & l'on trouvera dans ces Cartes des détails sur la Chronologie, l'Histoire, les révolutions de ces Etats. Elles seront, dans leur genre, ce que sont les Cartes de nos Provinces par rapport à la Carte générale de la France. Mais en attendant l'exécution de ce beau dessein, expliquons la Mappemonde qui gagne beaucoup à être examinée, étudiée, développée.

On y remarque des division formées par deux sortes de l gnes; les unes tirées perpend culairement de haut en bas; l

autres horizontales & coupant la feuille dans toute sa longueur: parmi ces dernières il faut considérer d'abord les deux du milieu, très-voisines l'une de l'autre, & servant ici comme d'Equateur Chronologique. Ces lignes indiquent l'Ere Chrétienne; à mesure qu'on s'en éloigne en montant, on s'approche de plus en plus de l'origine du monde, & à mesure qu'on s'en éloigne en descendant, on s'approche de plus en plus du tems où nous vivons; en un mot, on compte de-là les distances Chronologiques, à peu près comme on compte de l'Equateur les degrés de latitude. Les autres lignes horizontales de la Carte, servent à montrer les divisions des tems par centaines d'années; on voit par ce moyen les Etats contemporains les uns des autres, & quel a été le partage de toute la terre dans les

différents siècles. Au reste pour la Chronologie ancienne, l'Auteur a suivi le systême selon lequel J. C. est venu environ l'an 4700. de la Création du Monde ; systême qui prend aujourd'hui beaucoup de faveur, parce qu'il satisfait à toutes les difficultés.

Les lignes perpendiculaires, tirées de haut en bas, font des colonnes qui représentent, dans leur largeur seulement, l'aire ou l'étenduë de chaque pays, qui a été le théâtre de l'Histoire particulière, & le siège de différents Royaumes, Républiques &c. On a coloré en plein les grands Empires pour les faire mieux distinguer ; & les Nations qui ont fondé des Colonies ont un liséré de la même couleur, afin de montrer l'origine de ces Colonies, & de représenter à l'œil tous les rapports que certains peuples nombreux & puissants

ont eu en divers tems & en divers lieux.

Mais ce qui doit paroître extrêmement bien, dans l'ordonnance de ces colonnes géographiques, c'est qu'on y voit, du premier coup d'œil, tous les peuples qui ont possédé le même pays ; nulle part il n'est ni interruption, ni intervalle. Comme le terrain subsiste toujours, les dominateurs ne manquent point. Ils changent seulement, & c'est cette continuelle succession bien marquée qui donne à cette Carte un mérite distingué ; nous voudrions pouvoir faire sentir cela par des exemples ; mais on auroit peine à nous entendre sans le secours de la Carte même.

Nous finissons par l'éloge qu'en a fait l'Académie Royale des Belles-Lettres & Inscriptions. Elle a déclaré que cet Ouvrage lui *a paru ingénieux*, *dressé sur*

un plan nouveau, & qu'elle le regardoit comme devant être très utile au Public, principalement lorsque la Carte générale sera développée & détaillée dans des Cartes particulières.

Cette Mappemonde se vend à Paris, Quay de l'horloge du Palais, avec les Ouvrages Géographiques de MM. Delisle & Buache.

Traité des playes d'armes à feu, avec des observations sur différens genres de maladies, & plusieurs méthodes nouvelles, tant pour les opérations de Chirurgie, que pour la réduction des Fractures. Par M. Ravaton Chirurgien-Major de l'Hôpital Militaire de Landau & Pensionnaire du Roi. in-12. chez De la Guette ruë S. Jacques.

Nous ne voudrions pas laisser ce livre sans une notice accompagnée d'éloges. Il nous a paru rempli d'observations très-utiles, & l'Auteur y procède avec une

bonne foi qui relève encore le mérite de son ouvrage.

On trouve ici huit Chapitres. Dans le premier on donne une idée générale de l'effet que produisent les coups de feu; on marque les accidens qui les accompagnent, les moyens qu'il est bon d'employer pour leur guérison &c.

Le second Chapitre est composé d'une suite d'observations sur les playes du crâne soit par les coups de feu, soit par les armes blanches.

Les autres Chapitres roulent sur les playes de la face, du col, de la poitrine, du bas-ventre, &c. & quoique les armes à feu soient le plus souvent citées comme la cause de ces maux, l'Auteur étend toutefois sa théorie & ses observations aux accidens provenus des autres armes; il embrasse même diverses maladies dont les armes n'ont point été la

cause ; par exemple, la fistule lacrymale, le cancer, les loupes, les hernies, le panaris, &c. Il y a sur tout ceci de très-bonnes choses à lire & à retenir ; l'on n'oubliera pas à la page 151. la manière de guérir une fistule lacrymale sans le secours de l'opération. Cette méthode importante fut communiquée à l'Académie Royale de Chirurgie, qui en témoigna beaucoup de satisfaction.

Observations sur la guérison de plusieurs Maladies notables, aigues & chroniques, auxquelles on a joint l'histoire de quelques Maladies arrivées à Nancy &c. Par M. F. N. Marquet, ancien Médecin de la Cour de Lorraine, Médecin Consultant de l'Hôtel de Ville, & Doyen des Médecins de Nancy, in-12. *Chez Briasson, rue S. Jacques, à la Science, &c. M. DCC. L.*

Tout ce Livre est d'expériences, & mérite par-là d'être accueilli du Public : l'Auteur a pratiqué long tems ; il ne dit que ce qu'il a vû ; il est en état de justifier la vérité des guérisons par des Certificats signés des Malades mêmes, ou de personnes en place qui en ont été témoins. Sa méthode n'est pas d'employer beaucoup de drogues ou de saigner souvent. Il montre même le danger & les mauvais effets des fréquentes saignées. La lecture de ce Livre fera estimer l'Auteur, & justifiera bien ce qu'il a mis au frontispice: *experientia rerum Magistra.*

Autre Ouvrage de pratique, lequel se distribue chez le même Libraire : c'est une *Anthropotomie*, ou *Art de disséquer les muscles, les ligamens, les nerfs & les vaisseaux sanguins du corps humain*, 2 Vol. in-12. Le premier

comprend la *Myotomie*, l'*Ostéotomie*; la *Scélétopçie* & la *Névrotomie*. Le second roule sur l'*Angeiotomie*; la *Splanchnotomie* & l'art d'ouvrir & d'embaumer les Cadavres. Dans les siécles d'ignorance & de fausse compassion, on auroit traité de barbare & de sacrilége l'Auteur d'un tel Ouvrage; mais on sçait aujourd'hui qu'un Cadavre n'est que la dépouille d'un homme mort, à qui l'on ne fait aucune injure, quand on y cherche des lumières pour la santé des vivans. Il faut lire ce Livre pour le bien connoître; car la matière & le style dans lequel il est écrit, ne donneroient aucun avantage, aucun éclat à un extrait littéraire. Le Livre suivant est dans le même cas.

Les principes de la jurisprudence Françoise exposés suivant l'ordre des diverses espèces d'actions qui se poursuivent en Justice à

des Sciences & des beaux Arts. 2675

vol. in 12. chez Briasson rue S. Jacques M. DCC. L. Il se trouve ici 2 parties & 2 livres. On traite d'abord des actions personnelles; & sous chacune de ces divisions, il y a des titres, des sections, de l'ordre en un mot partout, sans compter que l'Ouvrage est bien élémentaire, bien instructif, & bien muni d'autorités le long des marges. Nous croyons que cette lecture sera très-utile aux jeunes praticiens; & même aux personnes qui, sans être de la profession, veulent sçavoir le style & le train commun des affaires.

La Science du calcul numérique, ou l'Arithmétique raisonnée traitée profondement &c. Par M. Gallimard, Tome premier 8°. pag. 238 chez Bauche père, Chaubert, Saillant, Ballard, Quillau fils &c. M. DCC LI.

Nous avons fait connoître plusieurs fois le zéle de M. Galli-

mard pour l'avancement des Etudes Mathématiques ; c'est ce qui l'a déja porté à donner deux Editions de sa Géométrie Elémentaire : Ouvrage fort étendu pour les matières, quoique le volume soit renfermé dans des bornes assez étroites. Il publie aujourd'hui une Arithmétique raisonnée qui sera bientôt suivie d'un Traité d'Algèbre dans le même goût : toujours des éléments ; mais capables d'initier aux vérités les plus transcendantes. Et l'Auteur en est si persuadé qu'il dit, dans son avertissement, *On trouve ici tous les rafinemens du calcul qu'exigent le commerce, la finance, les Arts...* & de même notre méthode Algébrique *ouvre une voye facile & prompte, pour arriver à la parfaite connoissance de cette science si essentielle aux Mathématiques &c.* & dans tout le cours du même avertissement, il répéte plusieurs

fois que sa Géométrie, son Arithmétique, son Algèbre traitent les matières *nettement*, *profondément*, *avec une briéveté lumineuse avec tant de clarté & d'évidence qu'on pourra s'instruire soi-même & en très-peu de tems*. Si ce n'étoit pas un Mathématicien qui parlât ainsi, on pourroit se défier d'un pareil témoignage; mais les personnes de cette profession sont droites, sincères; & il semble qu'elles connoissent aussi mieux que d'autres l'étendue & le mérite de leurs ouvrages. Quoiqu'il en soit, nous pouvons assurer que celui-ci est travaillé avec beaucoup de soin; qu'on y trouve tout ce qu'on peut désirer sur l'Arithmétique; que la méthode qu'on y suit nous a paru trés-réfléchie; que les problêmes qu'on y rencontre souvent sont tout-à-fait propres à justifier la bonté des règles, & à répandre des lumières dans

l'esprit des Elèves. *Ce livre avec le vol. de l'Algèbre sera d'un prix très-modique 3 liv. 12 s. broché.*

Discours qui a remporté le Prix d'Eloquence proposé par l'Académie des Belles-Lettres de Montauban, en l'année 1750. par M. Soret, Avocat au Parlement, chez Quillau pere, &c. M. D. CC. L.

Le sujet étoit : *Il y auroit plus d'amitié parmi les hommes, s'il y avoit plus de vertu.*

L'Orateur commence par le tableau trop réel de la rareté des vrais amis, & il s'écrie ensuite. » O Amitié ! qu'est devenu ton » empire ? Proscrite, fugitive, » tu trouves à peine, sur la ter- » re, un azile. Deux cœurs in- » violablemunt soumis à tes » loix, sont dans ce siècle per- » vers, une espèce de prodige. » Les hommes à la vérité gé- » missent de ta fuite. Aveugles ! » *Ils* ne s'apperçoivent pas qu'ils

» sont eux-mêmes les auteurs du
» malheur qu'ils déplorent. Ils
» regrettent tes douceurs, mais
» ils désertent tes Autels &c. »
Comme ce discours est fort bon,
il ne souffrira pas d'une légère
observation que nous faisons ici.
On dit que *les hommes gémissent de la fuite* de l'amitié ; qu'ils sont *eux-mêmes les auteurs de ce malheur*, c'est-à-dire *de cette fuite* ; & l'on ajoute néanmoins qu'ils *souillent le Sanctuaire*, *& qu'ils désertent les autels* de l'amitié. Sur quoi l'on peut demander si l'amitié dont on a peint la *fuite*, conserve encore malgré cela un *Sanctuaire*, & des *Autels* parmi les hommes. Cela peut absolument se concevoir, mais la suite de ces diverses idées ne laisse pas de former quelque difficulté.

La division du discours est ainsi : *Il n'y aura d'amitié dans le monde qu'à proportion qu'il y aura de vertu.* Pourquoi ? Parce

que l'amitié trouve, dans les passions humaines, des obstacles qui en sont inséparables, & que la vertu détruit; parce que la perfection de l'amitié dépend de certains agrémens qui lui sont essentiels, & que la vertu seule peut produire. Voila les deux parties.

Dans la première, l'Auteur expose le tableau des grandes passions qui sont, l'ambition, l'interêt, l'orgueil, l'envie, la volupté; il fait voir que ces monstres opposent des barrières insurmontables à l'amitié, & après des développements qui sont très-bien, il conclut en ces termes: » Il est donc vrai de dire » que la vertu détruit les obsta- » cles de l'amitié, puisqu'elle ne » connoît ni les transports de » l'ambition, ni les bassesses de » l'intérêt, ni les saillies de l'or- » gueil, ni les noirceurs de l'en- » vie, ni les désordres de la vo- » lupté. Parceque la vertu sçait » apprécier les dignités humai-

» nes, elle a en horreur les in-
» trigues, les artifices, dont il
» faut les acheter. Voudroit-
» elle, aux dépens de la pro-
» bité, payer des honneurs qu'el-
» le dédaigne, & que même elle
» redoute? Parce que la vertu
» est désintéressée, elle ne dé-
» sire les richesses que pour le
» plaisir de faire des heureux.
» Elle déteste la lâcheté de ces
» faux amis qui n'attendent que
» le signal de la fortune pour
» flatter ou pour fuir. Seroit-
» elle esclave de la prospérité,
» elle devant qui l'abondance la
» plus riante ne vaut pas un sen-
» timent du cœur? Parce que la
» vertu est humble & modeste,
» elle condamne cette grandeur
» fastueuse ou cette Philosophie
» altière qui envisage le reste des
» hommes dans un éloignement
» où ils ne paroissent que des
» atomes. Elle les estime tous
» plus qu'elle ne s'estime elle-

» même, comment les croiroit-
» elle indignes de son attache-
» ment ? Parce que la vertu est
» équitable, elle se rend justice,
» elle la rend aux autres. Où
» elle reconnoît le mérite, elle
» le respecte & le chérit. Pour-
» roit-elle le décrier, lui porter
» envie, elle qui n'a rien tant
» à cœur que de le voir partout
» florissant & accrédité ? Enfin
» parce que la vertu est enne-
» mie des plaisirs criminels, ja-
» mais l'yvresse d'une passion
» insensée, ne la fera manquer
» à ce qu'on doit aux amis. Né-
» gligeroit-elle les intérêts de
» l'amitié, pour ceux du crime
» qui lui est essentiellement op-
» posé ? » Ceci suffiroit pour
donner la plus favorable idée de
ce discours ; nous y ajoutons
toutefois le plan de la seconde
partie. C'est une exposition na-
turelle des qualités aimables qui
accompagnent la vertu, & qui

concourent à la perfection de l'amitié. Ces qualités sont la douceur, la candeur, la politesse, l'égalité d'humeur. Avantages dont M. Soret fait sentir tout le prix; & par exemple, voici comme il peint la douceur. » Quels » charmes ne répand pas dans » l'amitié la douceur compagne » fidèle de la vertu; cette maî- » tresse souveraine des hommes, » qui les gagne sans effort, & » les captive sans contrainte, » d'autant plus absoluë que son » joug est plus léger, plus im- » perceptible; elle à qui seule » appartient l'art de persua- » der, qui sçait concilier les » intérêts les plus contraires, » rapprocher les opinions les » plus opposées, calmer les » cœurs les plus aigris, quelle » force, quelle puissance n'aura- » t-elle pas entre les amis? Si » elle donne un conseil, ce ne » sera jamais avec ce ton, qui

» sent bien moins l'avertisse-
» ment que la Satyre, qui res-
» pire l'orgueil, la supériorité.
» Convaincuë qu'il est dans tous
» les hommes un fond d'amour-
» propre né avec eux, elle con-
» noît tous les ménagemens qu'il
» exige, & qu'on ne peut lui re-
» fuser sans injustice. Elle sçait
» que la vérité est souvent une
» offense, si elle n'est préparée
» avec art. Elle dispose l'esprit
» à la recevoir; elle fait naître
» les occasions avec adresse ou
» les attend avec patience; pour
» tirer tout le fruit du remède,
» elle en déguise l'amertume.
» Elle excuse sans justifier; elle
» contente sans flatter; elle
» convainct sans humilier &c. »
Il faut lire toute la suite qui est extrêmement bien soutenuë. Ce discours nous a fait beaucoup de plaisir, & l'on nous assure que le Public a justifié par son approbation, le jugement qu'a-

'oit porté, en première inſ-
ance, l'Académie des Belles-
.ettres de Montauban. Il y a un
utre diſcours du même Auteur
ur le ſujet propoſé, au commen-
:ement de cette année, par l'A-
:adémie Françoiſe : nous en di-
:ons quelque choſe une autre
ois.

David le jeune, Libraire, Quai
les Auguſtins au S. Eſprit, a re-
;u de Hollande quelques exem-
plaires des livres ſuivans.

Hiſtoire Naturelle des Oiſeaux
4°. 3 vol. ornés de 400 Plan-
ches ſur du papier ſuper-Royal,
100 liv. en blanc.

La Bible de Saurin, fol. 6 vol.
figures, bonnes épreuves, pa-
pier ſuper-Royal, 250 liv. en
blanc.

Idem, papier Royal, 200 en
blanc.

Mémoires & Négociations

d'Estrades 9 vol. 18 liv. en blanc.

Le Droit Public Germanique, ou l'Etat présent de l'Empire, les principales Loix & Constitutions; l'origine & l'aggrandissement des plus considérables Maisons d'Allemagne, avec une Dissertation sur la Juridiction de l'Empereur, une autre sur la forme du Gouvernement du Corps Germanique, & une troisiéme sur le Ban de l'Empire, 8°. deux gros volumes 6 liv. en blanc.

Nouvelle Bibliothèque Germanique, ou Histoire Littéraire d'Allemagne, de la Suisse & du Pays du Nord. Par les Auteurs de la Bibliothèque Germanique, & du Journal Littéraire d'Allemagne. Commencé en 1746 & continué jusqu'au mois de Juin 1750. La suite tous les trois mois 12 vol: 18 liv. en blanc.

Recueil de Piéces fugitives du Pere Malebranche, de M. De

Varignon & autres célébres Auteurs 8°. 1. vol. 3 liv. 10 s.

Essai sur la conformité de la Médecine des Anciens & des Modernes, ou, comparaison entre la pratique d'Hypocrate, Galien, Sydenham & Boerhaave dans les maladies aiguës, où l'on fait voir quelle doit être la Pratique de Médecine dans ces maladies. Traduit de l'Anglois. 1. vol. 2 liv. 10 s. relié.

Les Avantures de Joseph Andrews & du Ministre Abraham Adams, publiées par M. Fielding Auteur de l'Enfant Trouvé, traduites en François par l'Abbé des Fontaines, quatrième Edition 2. vol. 5. liv. relié.

TABLE DES ARTICLES du mois de Novembre II. Vol.

ART. CXXXIX. *Histoire & Mémoires de l'Académie Royale des Sciences &c.* 2501

ART. CXL. *Lettre au P. B J. sur la Traduction des Satyres d'Horace &c.* 2519

ART. CXLI. *Eloge Historique du P. Poussines &c.* 2536

ART. CXLII. *Seconde Lettre au P. B J. sur le Livre de M Senac &c.* 2554

Art. CXLIII. *Lettre d'un Théologien à un Ami sur Arnobe le jeune.* 2568
Art. CXLIV. *Histoire des Révolutions de Constantinople &c.* 2587
Art. CXLV. *Lettres sur la Peinture à un Amateur &c.* 2608
Art. CXLVI. *De la Fonte des Mines, des Fonderies &c* 2628
Art. CXLVII. *Nouvelles Littéraires.* 2647

Errata pour Nov. I. Vol.

P. 2426. l. 9. le peindre *lis.* la peindre.
P. 2449 l. 15. uteur *lis.* Auteur.
P. 2472. l. dern. sont les *retranchez ces mots.*
P. 2486. l. 3. cettte *lis.* cette.

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 10 Octobre 1750.

LE ROUGE.

De l'Imprimerie de JORRY, Quay des Augustins, près le Pont S. Michel, aux Cigognes. 1750.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Décembre 1750.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Décembre 1750.

A PARIS,

Chez { BRIASSON, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M. DCC. L.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SON commencés au mois de Janvier 170 & se vendent 15 s, le mois en blan & brochés 16 s.

Années

1701.	9.	vol.	1726.	13.
1702.	12.	v.	1727.	12.
1703.	12.	v.	1728.	12.
1704.	12.	v.	1729.	12.
1705.	12.	v.	1730.	12.
1706.	12.	v.	1731.	12.
1707.	12.	v.	1732.	12.
1708.	12.	v.	1733.	12.
1709.	12.	v.	1734.	12.
1710.	12.	v.	1735.	14.
1711.	12.	v.	1736.	15.
1712.	12.	v.	1737.	13.
1713.	12.	v.	1738.	13.
1714.	12.	v.	1739.	14.
1715.	12.	v.	1740.	13.
1716.	12.	v.	1741.	12.
1717.	12.	v.	1742.	12.
1718.	12.	v.	1743.	12.
1719.	12.	v.	1744.	12.
1720.	5.	v.	1745.	12.
1721.	12.	v.	1746.	15.
1722.	12.	v.	1747.	14.
1723.	12.	v.	1748.	15.
1724.	12.	v.	1749.	14.
1725.	12.	v.	1750.	15.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Décembre 1750.

ARTICLE CXLVIII.

HISTOIRE DES ARABES sous le Gouvernement des Kalifes. Par M. l'Abbé de Marigny ; quatre volumes in-12. A Paris, chez la veuve Etienne & fils, Desaint & Saillant, Jean-Thomas Herissant. M. DCC. L.

ON donnoit en 1748. une Histoire des Sarrasins, traduite de l'Anglois de M. Ockley,

Professeur en Langue Arabe à Cambridge. Cet Ouvrage en deux volumes in-12. a paru dans nos Mémoires, & nous en rappellons ici le souvenir pour le comparer avec la nouvelle Histoire des Arabes que nous annonçons. Ce fut une agréable occupation, pour les anciens, de mettre en parallele l'Electre de Sophocle & l'Oreste d'Euripide; les plaidoyers de Demosthène & ceux d'Æschine; les Odes de Pindare & celles d'Horace; l'Histoire de Thucydide & celle de Tite-Live &c. C'est aussi un plaisir sensible pour nous de voir comment nos Modernes courent la même carrière, surtout quand ils se servent du même char & des mêmes coursiers.

Rien de plus semblable, pour le plan & pour le dessein, qu'une Histoire des Sarrasins & une Histoire des Arabes; l'une &

l'autre écrite en François, l'une & l'autre publiée à deux ans d'intervalle, & dans la même Ville. Obsérvons toutefois des différences.

L'Histoire des Sarrasins a le droit d'aînesse, mais d'un autre côté elle a le désavantage de ne s'étendre que depuis Mahomet jusqu'en 705. au lieu que celle des Arabes, qu'on vient de nous donner, procéde jusqu'à l'extinction de l'Empire des Abbassides en 1258. Cependant le désavantage de la première de ces Histoires est compensé par l'abondance & l'exactitude des citations, tandis que la seconde n'indique les sources qu'en général dans la Préface; & cette seconde aussi a un mérite que n'a point l'autre; car nous n'avons point remarqué qu'on y transcrive mot pour mot, & sans guillemets, des morceaux entiers & très-longs de la Bibliothèque

Orientale de M. d'Herbelot: pratique bien familière à l'Auteur de l'Histoire des Sarrasins, qui se contente de mettre de tems en tems d'*Herbelot* à la marge.

Mais sur ce dernier article, voici probablement ce qui sera arrivé. Le Professeur de Cambridge, M. Ockley, aura traduit dans sa langue ces longs endroits de la Bibliothèque Orientale; & quand il aura été question de mettre l'Anglois en François, le Traducteur n'aura fait que rétablir le texte de d'Herbelot tel qu'il est dans son Ouvrage. Or tout ceci nous le disons, non pour exercer une police sévère & vindicative sur ces procédés trop communs dans notre siècle; nous ne voulons que faire connoître le vrai des choses, & témoigner au Public les soins que nous prenons constamment pour son service. Les

deux Hiſtoires vont encore marcher côte-à-côte, dans le reſte de notre Extrait; & nous citerons quelques endroits de l'une & de l'autre, pour donner une idée de leur valeur, diſons même de leur mérite; car ce ſont deux bonnes plumes qui ſe ſont exercées à ce travail.

On commence par un abrégé de la vie de Mahomet: morceau néceſſaire & déja traité en grand & fort bien par M. Gagnier, Profeſſeur des Langues Orientales à Oxford: c'eſt le même qui nous avoit donné en Latin l'Hiſtoire du prétendu Prophète écrite en Arabe par Abul-feda. Un abregé ſur cette matière eſt tout ce qu'il faut à la tête d'une Hiſtoire générale des Arabes ou des Sarraſins; nos deux Auteurs (M. l'Abbé de Marigny & M. Ockley) font aſſez connoître le fondateur de la Religion Muſulmane; mais le dernier de ces

des Arabes devint très-puiſſant. Aboubeckre s'empara par ſes Capitaines d'une grande partie de la Syrie, ſurtout des Villes de Boſtra & de Damas. L'attaque de ces Places fit naître pluſieurs beaux faits d'armes, qui ſont racontés par les Hiſtoriens Arabes en ſtyle de Roman. Ce ſont des défis militaires, des Combats ſinguliers, des enlevements de femmes qui combattent enſuite pour leur liberté, des avantures inopinées, des cataſtrophes auxquelles on ne s'attend pas. Le Général Khaled, un nommé Dérar, un autre appellé Abdarrahman, font là des choſes merveilleuſes & compaparables aux exploits des Paladins.

Nos Auteurs (M. Ockley & M. l'Abbé de Marigny) ont dû ſuivre ces narrations, telles qu'ils les trouvoient dans leurs ſources : nous citerons un trait. Dans

une ſortie que firent les ſoldats Grecs de la Garniſon de Damas, l'arrière-garde des Muſulmans fut taillée en piéces, & le Général Grec, nommé Pierre, enleva le bagage, les femmes, les enfans, le tréſor, le butin des ennemis. Durant le retour vers la Ville, on fit alte pour jouir de la vuë d'une ſi belle priſe; les Grecs ſe partagèrent leur proye, ſurtout les femmes; dont la plûpart étoient de la tribu de Himiar ou des Homérites, célèbres en ce tems-là pour leur valeur & leur adreſſe à manier les armes. Le Géneral Pierre retint pour lui la mieux faite, elle étoit ſœur de Dérar, un des Chefs Muſulmans, & s'appelloit *Caulah :* c'étoit une Amazone, une héroïne, & la ſuite de la narration en eſt la preuve.

Cette femme parla à ſes Compagnes, elle leur perſuada de défendre leur liberté, de s'ar-

la tête au premier Grec
préſenteroit. La choſe
cutée ſur le champ ; t
quatre ſoldats du Généra
tomberent ſous les coups
braves Sarraſines. » On f
» cer * quelques Cavali

---

* Nous mettons ici le text
Ockley ou plutôt de ſon Tr
Pierre ordonna à ſes gens d'e
ces femmes de tous côtés ; mais
faire aucun mal, & de ſe co
les prendre priſonnières.... Le
Pierre tâcherent d'exécuter ſe
mais ils y réuſſirent très-mal.
Cavalier s'approchoit des femm
portoient des coups aux jambes

» leur ordonna de feindre une
» attaque afin de les intimider;
» mais les premiers qui s'avan-
» cerent devinrent les victimes
» de la fureur de ces femmes;
» elles porterent des coups vi-
» goureux aux jambes des che-
» vaux: la plûpart, en s'abat-
» tant, ou en se cabrant, jette-
» rent à bas leurs Cavaliers,
» qui périrent sous la main des
» Musulmanes. Pierre voyant

---

mes se tenoient serrées les unes contre les autres, & se disoient entr'elles : Allons, mourons glorieusement, plutôt que de vivre honteusement.... Pierre piqué au vif... mit l'épée à la main, & commanda à ses gens de charger ces courageuses femmes, disant que ce seroit la chose du monde la plus honteuse pour eux dans tout le voisinage de la Syrie & de l'Arabie, s'ils venoient à être battus par des femmes. Nos Héroïnes soutinrent le choc avec beaucoup de bravoure, & il se trouva heureusement que tandis qu'elles étoient ainsi aux prises, Khaled arriva avec son parti &c.

» ces femmes ſe défendre avec
» tant de vigueur, ſe laiſſa aller
» à l'emportement le plus aveu-
» gle; il ordonna à ſes gens de
» deſcendre de cheval & de tom-
» ber ſur les Muſulmanes à coups
» de ſabre. Lui-même donnant
» l'exemple, mit pied à terre &
» s'avança l'épée à la main pour
» porter les premiers coups. El-
» les ſoutinrent ce choc avec
» toute la bravoure des ſoldats
» les plus intrépides. Les Grecs,
» honteux de ſe voir repouſſés,
» retournerent à la charge, &
» auroient ſans doute réuſſi à
» maſſacrer ces braves Héroï-
» nes, lorſqu'on entendit tout
» à coup un grand bruit dans
» le camp.... C'étoient les Ara-
» bes qui accouroient &c. »

Ce morceau que nous citons de M. l'Abbé de Marigny, fera connoître & eſtimer ſon ſtyle; celui que nous produiſons d'après l'hiſtoire de M. Ockley, in-

diquera la ſource où ont puiſé nos deux Auteurs ; car M. Ockley ſe porte pour avoir ſuivi en cet endroit, comme en une infinité d'autres, l'Auteur Arabe Alvakedi qu'on n'a qu'en Mſ. L'autorité de cet Ecrivain eſt apparemment auſſi ce qui détermine nos deux modernes Hiſtoriens à placer la priſe de Damas le jour même de la mort du Kalife Aboubeckre. Pour nous qui ne pouvons conſulter que des Arabes imprimés, nous trouvons, dans Abul-pharage & dans Elmacin, la réduction de cette place ſous le Kalife Omar Succeſſeur d'Aboubeckre ; mais hâtons-nous de préſenter quelques autres traits de nos deux hiſtoires.

Le Kalifat d'Omar fut illuſtré par la Conquête de l'Egypte ; toute cette vaſte Contrée ſubit le joug, dès qu'Alexandrie eût été priſe ; les Muſulmans y acqui-

» conçue en ces termes : *Ou*
» *que contiennent les Livres do*
» *vous parlez , s'accorde av*
» *ce qui est écrit dans le Livre*
» *Dieu (l'Alcoran) ou ne s*
» *accorde pas : s'il s'y accord*
» *alors l'Alcoran suffit , & ces*
» *vres sont inutiles ; s'il ne s*
» *accorde pas , il faut les détr*
» *re.* » Ce decret barbare f
aussitôt exécuté. On distribu
toute la Bibliothèque dans l
bains publics qui étoient,dit-o
au nombre de quatre mille ,
durant six mois les livres ser
rent à chauffer ces étuves. Qu'o
juge par là & du nombre des v
lumes , & de la perte que l
Lettres firent en cette occasio
& des effets que produit l'ign
rance quand elle est armée
la superstition & du despotism

L'Histoire que nous venons d
raconter, d'après notre Auteu
M. l'Abbé de Marigny, est au
dans le premier volume de M

Ockley ; & ils l'ont tirée l'un & l'autre d'Abul-pharage qui la raconte avec toutes ses circonstances ; nous y en remarquons une qui diminueroit fort la grandeur de cette calamité Littéraire. Selon le texte d'Abul-pharage, le Grammairien ne demanda que les livres Philosophiques qui étoient contenus dans la Bibliothèque; (*Libri Philosophici qui in Regiis Biblinthecis reperiuntur.*) Mais il semble que le long espace de tems qu'on mit à exécuter l'ordre du Kalife, exige que l'objet de sa fureur n'ait pas été borné aux seuls livres de Philosophie; cependant il faut observer aussi que l'Auteur Arabe dont nous citons le témoignage, ne parle point de quatre mille bains publics, il dit simplement : *Jussit ergo Amrus dispergi eos* (libros) *per balnea Alexandriæ, atque illis calefaciendis comburi : ita spatio semestri consumpti sunt.*

Décembre 1730.

Au Kalife Omar succéda le fameux Ali, gendre de Mahomet. Voici le portrait de sa personne, suivant M. l'Abbé de Marigny. » Ce Kalife étoit d'une » taille un peu au-dessous de la » médiocre, il avoit le visage » fort rouge, les yeux grands, » la tête chauve, & la barbe » fort épaisse. Sa physionomie » étoit gracieuse, son air riant » & son humeur fort enjouée. « *.

Ali avoit de bonnes qualités, & il fut néanmoins malheureux durant son régne. Aiescha, la plus chérie des femmes de Mahomet, le haïssoit, parcequ'il avoit un

* M. Ockley dit aussi dans son Histoire des Sarrasins (T. 2. p. 92.) *Quant à la personne d'Ali, il avoit le visage fort rouge, les yeux grands, le ventre gros, la tête chauve, la barbe épaisse, la poitrine veluë la taille un peu au-dessous de la médiocre, la physionomie très-gracieuse, l'air riant, & il étoit en effet de très-bonne humeur.*

peu éclairé ſa conduite qui n'étoit pas des plus régulières, même du vivant de ſon mari le prétendu Prophète. Cette femme vindicative ſouleva bien du monde contre Ali ; il fallut en venir aux armes ; Aieſcha fut battue, priſe ſur le champ de bataille, & renvoyée à Medine où elle jouit encore de la conſidération des Peuples infatués de ſa qualité d'Epouſe de Mahomet. Il reſta dans les eſprits un levain de ſédition qui ſubſiſta même après la mort d'Ali, puiſque ſon nom a fait un ſchiſme parmi les Muſulmans. Il y a ſur tout ceci des particularités curieuſes & bien racontées par M. l'Abbé de Marigny, qui orne toujours plus que M. Ockley, ſans s'écarter toutefois beaucoup de la route frayée par celui-ci.

Nous terminons ici ce premier Extrait. Dans un ſecond, nous rendrons compte des deux

derniers vol. de cette Hist
des Arabes. L'Auteur (M. l'
bé de Marigny) y marche
désormais, & il faudra le c
parer avec ses sources pour a
occasion de reconnoître enc
le mérite de son Ouvrage. N
pouvons assurer qu'il nous a
téressés pour le fond des cho
& pour la manière dont elles s
présentées.

ARTICLE CXLIX

JOURNAL BRITANNIQ par M. Maty, Docteur Philosophie & en Médecin pour les mois de Janvier & Février 1760. petits in- chacun de 120 pag. A la Ha chez H. Scheurleer Junior &

NOus nous souvenons d
voir annoncé le Projet
ce Journal; d'avoir même
claré assez librement notre p

sée sur le style de l'Auteur, qui ne nous paroissoit pas assez naturel. La même liberté, mais toujours tempérée par l'équité la plus austère, nous engage à faire connoître les deux premiers volumes du même Journal. Il est agréable pour nous d'avoir à dire du bien d'un Ouvrage sur lequel le nôtre a 50 ans d'aînesse. Celà prouveroit qu'en genre de Journaux Littéraires, la plainte d'Horace, *mox daturos progeniem vitiosiorem*, n'auroit pas lieu.

On sçait déja, par notre annonce, que M. Maty se propose uniquement la Littérature d'Angleterre. Tout ici est Anglois pour le fond des matières. Les Extraits ont pour objet des Livres composés dans la Grande-Bretagne, & les Nouvelles Littéraires ne présentent que les Ouvrages de cette Nation. Il y a dans chacun de ces deux Jour-

tailons d'abord un cas
lier de l'article où l'
compte d'un diſcours de
ter ſur les Principes de
gion naturelle & de la
ce diſcours eſt, à pro
parler, une réfutation
théiſme, & il s'y tro
morceaux heureuſeme
niés; mais il nous ſem
l'introduction renferme
ſupérieures, ou mieux d
pées, ſur les caractères
de l'Athéiſme & de la S
tion. C'eſt une compara
vie de ces deux états, ou p

teur en possession de ce Journal & du droit d'en juger. Après avoir bien avancé le parallèle ou le contraste de l'Athéïsme & de la Superstition, le Journaliste continuë :

» Celui qui regarde l'Etre su-
» prême comme son guide, son
» protecteur, son ami, jouit d'u-
» ne douce sérénité. Il considère
» l'Univers avec plaisir; il se for-
» me aux vertus, il se prépare
» pour un état plus élevé. Il y a
» des superstitieux, qui jouissent
» du moins en partie de ces avan-
» tages. L'Athée en est toujours
» privé, d'autant plus malheu-
» heureux qu'il renonce à la
» plus douce des espérances,
» celle de l'Eternité. Les mau-
» vaises suites de la Superstition
» peuvent varier, elles affec-
» tent inégalement, & quelque-
» fois peu, le bonheur des hom-
» mes. L'Athéïsme est toujours
» également destructif & de la

» félicité & de la vertu humai-
» ne. Enfin si la Superstition est
» à craindre, c'est surtout parce
» qu'elle fraye le chemin à l'A-
» théïsme. Le Dieu qu'elle re-
» connoît est un fantôme, qui
» dans le fond ne peut subsister.
» Elle sera tentée d'anéantir l'ob-
» jet de ses craintes & l'idole de
» son imagination. Le moyen
» de prévenir cet effet, c'est
» de se représenter la Religion
» comme aimable, Divine, é-
» loignée de la foiblesse & de la
» noirceur, honorable au Créa-
» teur & amie des créatures. »

Les deux Extraits suivants sont assez bien faits, mais nous intéressent peu par les Livres qu'ils présentent : l'un est un Poëme médiocre intitulé, l'*Amour & la Folie*; l'autre est l'ouvrage connu en France sous le titre de *Lettres sur l'esprit de Patriotisme &c.* M. Maty continuë l'extrait de ce dernier dans son Journal de Février.

Le quatrième Article de ce premier Volume roule ſur *les Tranſactions Philoſophiques*, premier Cahier du Vol. XLV. contenant ſix Mémoires intéreſſans, les voici. I. *Lettre de M. Bradley au Comte de Macclesfied, ſur un mouvement apparent des Etoiles fixes.* II. *Obſervations ſur un Coquillage du Port-Mahon.* III. *Sur l'Electricité.* IV. *Sur deux groſſeſſes terminées d'une façon ſingulière.* V. *Sur la chauſſée des Géants en Irlande.* VI. *Sur un Thermomètre Métallique.* De tous ces Mémoires le plus conſidérable eſt la Lettre de M. Bradley. L'Extrait qu'on en fait, donne une juſte idée des travaux de cet illuſtre Aſtronome, pour découvrir & pour apprécier la nutation de l'axe de la terre, c'eſt-à-dire, *ce mouvement alternatif qui le fait ſucceſſivement ſe pencher & ſe relever un peu.* Comme on a dans l'Hiſtoire du dernier

Volume de l'Académie Royale des Sciences une explication fort claire des mêmes opérations Aſtronomiques, & dans nos Mémoires l'Extrait de cette explication, nous nous croyons diſpenſés d'inſiſter davantage ſur ce point de Doctrine.

Le Journal de Février qui eſt le ſecond volume de M. Maty commence par l'Extrait d'un très-bon Ouvrage conſidéré du moins quant au deſſein & à l'entrepriſe ; dans un autre Article, notre Journaliſte doit préſentement avoir rendu compte de l'exécution. Il s'agit d'une Traduction Angloiſe des Odes de Pindare par M. Weſt Docteur en Droit. Il y a longtems que nous ſouhaitons la même choſe pour notre France, & il nous paroît ſurprenant qu'aucun de nos modernes Littérateurs n'ait entrepris, ſur le Prince des Lyriques, ce qu'on a

exécuté avec aſſez de ſuccès à l'égard de tant d'autres Anciens. Nous avons dans notre Langue quelques Odes de Pindare ; nous avons beaucoup d'obſervations ſur les Jeux divers de la Grèce ; mais rien d'auſſi complet que l'Ouvrage Anglois dont M. Maty nous parle. On voit à la tête une Préface deſtinée à relever le mérite de Pindare ; & une Diſſertation partagée en dix-ſept ſections ſur les Jeux Olympiques. Le Journaliſte ne rend compte ici que de ces deux piéces.

» Une imagination enflam» mée, un génie qui ſe livre à » l'enthouſiaſme, une expreſ» ſion hardie & pleine d'images, » un ſtyle harmonieux & con» cis, telles ſont les qualités de » Pindare. Il n'employe ni pen» ſées recherchées, ni petits » jeux de mots, ni même, ſui» vant M. Weſt, aucune An-

» tithèse. Le caractère de l'hom-
» me relève celui du Poëte. Ses
» Ouvrages abondent en sens,
» ils sont pleins de sages maxi-
» mes, de sentimens héroïques,
» de marques de respect & de
» zèle pour la Divinité. »

Voilà l'éloge que nous trace M. Maty d'après son Auteur Anglois; & qui pourroit n'y pas reconnoître le grand homme qu'Horace & que Pope ont regardé comme inimitable?

Mais des Courses de chevaux méritoient-elles d'occuper la Lyre de Pindare? Pour résoudre cette question, M. West discute tout ce qui concerne les jeux Olympiques; il seroit beau de comparer les divers points de cette doctrine antique, & la manière dont ils sont traités, avec les Mémoires de nos Académiciens François, tant de fois occupés, dans leur Lycée, de la Gymnastique des Grecs. Il pa-

roît, & M. Maty en fait la remarque, que l'Auteur Anglois n'a pas connu toutes les pièces qui se trouvent dans le Recueil de l'Académie Royale des Inscriptions; c'est peut-être ce qui met des différences entre ses sentimens & ceux des membres de cette sçavante Compagnie; du moins en remarquons-nous une bien sensible sur la question, *si les femmes qui remportoient le prix de la Course aux Jeux Olympiques, couroient en personne, ou par leurs Ecuyers.*

M. West ne regarde pas même ceci comme un point controversé. Il dit que les Dames couroient en personne; que cet exercice ne pouvoit paroître indécent, puisqu'elles ne couroient qu'habillées; qu'il est à croire qu'elles étoient curieuses d'avoir des Spectateurs, & que comme un de leurs Privilèges, après la Victoire, étoit de se fai-

au grand jour, encore
... se donnassent en
... un peuple. Et si
... notre Académi-
... voit néanmoins des
... prix pour les Da-
..., il répondra que
... dit point son sen-
... les hommes même,
... ronnés, n'étoient
... de conduire un char
... d'Olympie, non
... d'hui à Londres;
... remportoient la
... leurs Maîtres en
... l'honneur; que le
... fut proclamé vain-
... rse des chevaux de
... tems qu'il étoit oc-

re peindre & de placer leurs portraits dans le Temple des Dieux, il ne faut pas douter qu'elles *n'eussent autant de soin de se pourvoir d'un Peintre que les Athlètes d'un Poëte ou d'un Sculpteur.*

M. l'Abbé Gedoyn, Auteur d'une très-belle Dissertation sur les mêmes Courses de chevaux dans les Jeux Olympiques*, n'auroit pas révoqué en doute l'attention des Dames victorieuses à bien choisir l'Artiste qui devoit faire leur portrait; mais, pour le fond de la question, il s'éloigne totalement de la pensée de M. West. Il croit que les femmes ne couroient point en personne, & qu'elles envoyoient seulement à Olympie leurs chevaux avec un Ecuyer. *Les mœurs*, dit-il, *& l'usage des Grecs ne souffroient point que les femmes*

---

* *Mém. de l'Académie des Inscriptions T. IX. pag.* 360.

s'exposassent au grand jour, encore moins qu'elles se donnassent en spectacle à tout un peuple. Et si l'on objecte à notre Académicien, qu'il y avoit néanmoins des courses & des prix pour les Dames Grecques, il répondra que ceci ne contredit point son sentiment; que *les hommes même, pour être couronnés, n'étoient point obligés de conduire un char dans la carrière d'Olympie, non plus qu'aujourd'hui à Londres; que les chevaux remportoient la victoire, & que leurs Maîtres en avoient tout l'honneur; que le Roi Philippe fut proclamé vainqueur à la course des chevaux de selle, dans le tems qu'il étoit occupé au siège de Potidée &c.*

C'en est assez pour donner une idée des différences qu'on trouveroit entre le discours du sçavant Anglois & les Ouvrages de nos Académiciens. On remarqueroit aussi des ressemblan-

ces, mais nous doutons fort que le détail de M. West sur les avantages que procuroit la victoire Olympique, soit aussi brillant & aussi agréable que celui de M. l'Abbé Gedoyn. Ce dernier est un morceau exquis pour la beauté des images, & pour les charmes du style. Voyez *Mem. de l'Académie*, *T. IX. pag. 372. édit. de Paris.*

Dans ce même Journal, M. Maty nous fait connoître une nouvelle édition d'Horace en 2 vol. 8°. & in-12. Il paroît que son mérite principal consiste dans la beauté de l'exécution & dans les planches. L'explication de ces ornemens occupe le Journaliste dans tout son Extrait.

Il parle ensuite d'un Livre très-important, parce qu'on y trouve une nouvelle méthode inventée en Angleterre, pour faire sortir le mauvais air des

vaisseaux & de tous les lieux fermés, humides, infectés. On connoissoit déja le *Ventilateur* de M. Hales, mais cette machine & d'autres inventions utiles & ingénieuses ne laissent pas d'avoir des défauts. *Elles prennent trop de place, elles exigent un travail constant, elles s'appliquent difficilement aux lieux qui en auroient le plus de besoin.*

Il n'en est pas de même de la nouvelle machine. M. Sutton qui en est l'inventeur n'a mis en œuvre que ce principe si connu & si certain; *que le feu raréfie l'air, & que l'air extérieur prend la place de celui qui est raréfié.* Du reste voici comment on procéde à l'exécution.

» Dans tous les vaisseaux il y » a une chaudière proportion-» née à la grandeur du vaisseau, » & qui sert à apprêter les ali-» ments de l'équipage. Le foyer » & le cendrier qui sont au-des-

» ſous de la chaudière, peuvent
» tous les deux ſe fermer par
» des portes de fer. Si ſous le
» cendrier on approprie un
» tuyau, qui donne des branches
» aux diverſes branches du vaiſ-
» ſeau, & qui par une de ſes
» extrémités communique au
» fond de cale, le feu en raré-
» fiant l'air du fourneau attirera
» celui de tous les endroits où
» les tuyaux s'ouvriront. Cet
» air raréfié & chaſſé de la che-
» minée par l'effort du feu ſera
» remplacé par de nouvelles co-
» lonnes d'air frais. Ainſi il ſe
» fera une ſucceſſion continuelle
» de l'air de l'Athmoſphère. Les
» tuyaux une fois appliqués
» n'exigeront ni ſoin ni dépenſe,
» & le feu qui ſert aux beſoins
» de l'équipage ſuffira pour en
» entretenir l'action &c. »

Cette Deſcription ſuffit pour faire concevoir les avantages de la nouvelle machine; on ne s'eſt

rendu en Angleterre qu'aux expériences réïtérées, qu'aux bons effets remarqués, conſtatés, démontrés ; & en conſéquence l'Amirauté a donné ordre à tous les Vaiſſeaux du Roi de mettre en œuvre un moyen ſi facile & ſi important pour la conſervation des équipages de Mer. On conçoit qne la même Méchanique peut ſe tourner à l'avantage des Hôpitaux, des priſons, de tous les lieux qui ont beſoin de renouvellement d'air.

Nous finiſſons par l'éloge que méritent auſſi les Nouvelles Littéraires de M. Maty. Ce ſont de petites notices bien faites. Il s'y trouve un mot que nous voulons recueillir, parce que nous en ſentons mieux que perſonne toute la fineſſe. Avant que de tranſcrire un titre de livre extrêmement long, le Journaliſte dit : *J'ai ſouvent en compoſant ces Nouvelles un avantage, dont*

je sens tout le prix ; c'est que les titres peuvent tenir lieu d'Extraits. Qu'on ne prenne pas ceci pour un éloge, mais pour une critique. Il n'y a rien qui fatigue plus un Journaliste que les longs titres à transcrire ; rien aussi qui soit au fond plus inutile pour l'instruction des Lecteurs. C'est la barbarie qui nous a mis dans ce goût-là : les Anciens étoient Laconiques dans leurs frontispices d'Ouvrages ; ils laissoient lire le Public, & juger si le développement des matières répondoit à l'annonce. Pour surcroît d'inutilité, on a pris l'habitude, depuis un tems, de mettre réguliérement un passage Latin, quelquefois de cinq ou six lignes, à la tête de chaque volume. Quelqu'un s'est avisé de trouver cela joli ; & aussitôt une foule de Littérateurs a pris la même route. Nous dirions bien sur cela un petit commencement

de vers d'Horace ; mais il faut finir.

ARTICLE CL.

DISCURSO SOBRE LAS Tragedias Eſpañolas de D. Agu- ſtin de Montiano y Luyaño de el Conſeio de S. M. ſu Secretario de la Camara de Gracia, y Juſticia, y eſtado de Caſtilla, Director perpetuo por S. M. de la Real Academia de la Hiſtoria, y Academico de la Real Academia Eſpañola, 8°. pag. 255. en Madrid : en la Imprenta del Mercurio, por Joſeph de Orga. Año de 1750. *Diſcours ſur les Tragédies Eſpagnoles ; par D. Auguſtin de Montiano &c.*

QUoique ce titre n'annonce qu'un Diſcours ſur les Tragédies Eſpagnoles, il ſe trouve cependant auſſi dans le même

volume une Tragédie de M. de Montiano, intitulée *Virginie*, distribuée en cinq actes, & écrite en vers sans rimes. Ce sont les vers *Sciolti* des Italiens, ou les vers *blancs* des Anglois. Nous allons dire quelque chose & du discours & de la Tragédie.

L'Auteur du *Théâtre Espagnol* imprimé à Paris en 1738. dit sans ambiguité & sans ménagement : *Pour des Tragédies, les Espagnols n'en font point ; car on ne sçauroit donner justement ce titre à quelques-uns de leurs Ouvrages, qui le portent sans le mériter: telles sont*, la Céleſtine & l'ingénieuse Helène', *qui ne peuvent passer tout au plus que pour des Romans ou Dialogues.*

Ne voilà-t'il pas une ébauche des jugements précipités que nos Ecrivains François se permettent quelquefois ; & n'a-t'on pas raison de nous dire, dans des rencontres semblables à celle-

ci, que nous prononçons sur les talents, les travaux, les succès littéraires des Nations différentes de la nôtre, sans être assez instruits du fond des choses ? M. de Montiano combat vivement cet Auteur du Théatre Espagnol, & il a sur lui le même avantage, qu'auroit un homme fortifié sur son terrain, contre des Avanturiers qui viendroient l'attaquer.

» Il est bien vrai, *dit-il*, que
» les deux piéces qu'on cite, *la*
» *Célestine* & l'*ingénieuse Helène*,
» ne sont pas des Tragédies;
» aussi jamais l'Espagne ne leur
» donna ce nom; la première
» n'est qu'une Tragicomédie, &
» la seconde une de ces Piéces
» qu'on appella longtems des
» *Nouvelles, des Contes &c.*

» Mais, continuë notre Au-
» teur, les Tragédies sont si an-
» ciennes en Espagne que dès
» l'an 1533. on y avoit les

» deux belles Pièces de Ferdi-
» nand Perez de Oliva, l'une
» intitulée *la Vengeance d'Aga-*
» *memnon*, & l'autre, *la dou-*
» *leur d'Hecube.* Ces ſujets é-
» toient empruntés de Sophocle
» & d'Euripide ; mais l'Auteur
» ſe les appropria tellement,
» qu'ils ont pu paſſer pour origi-
» naux, & uniquement de ſon
» invention. Or ces deux Poë-
» mes ſont dans un degré de per-
» fection très-remarquable ; les
» trois unités de lieu, de tems
» & d'action y ſont rigoureuſe-
» ment obſervées ; les Epiſodes
» n'interrompent ni n'altérent
» le tiſſu de la fable ; le caractè-
» re des perſonnes eſt ſuivi de la
» manière la plus propre & la
» plus exacte. Les paſſions écla-
» tent avec tant de feu & ſi à
» propos, qu'il ne ſe perd rien
» de l'effet qu'elles doivent pro-
» duire ; enfin la diction eſt ſi
» pure, ſi noble & ſi expreſſive

» qu'on voit bien que l'Auteur
» étoit très-versé dans notre
» langue. »

Ce trait seul & ces exemples suffiroient pour détruire le Jugement prononcé par le Critique François; mais M. de Montiano produit bien d'autres chef-d'œuvres dramatiques. Il nomme les Tragédies d'Antoine de Sylva, de Jean de la Cueva, de Christophe de Viruez, de Lope de Vegue, de la Cerda &c. Il fait voir que la plûpart de ces piéces sont conformes aux bonnes règles, il marque en quoi & comment quelques-unes s'en écartent &c.

Il entre de-là dans une espèce de considération Philosophique, sur les rapports d'affection que les Espagnols ont dû entretenir avec la Tragédie. » Je croi, *dit-*
» *il*, découvrir la cause de ces
» sentiments dans le caractère
» qui distingue notre Nation.....

» L'Espagnol aime naturelle-
» ment l'usage de la raison ; il
» est sérieux , solide , partisan
» du vrai ; faut-il donc s'éton-
» ner qu'il préfère la gravité
» de l'action tragique , la pitié
» qu'elle inspire , la vraisem-
» blance qu'elle observe , les
» heureux effets qu'elle produit ,
» le ton raisonnable qu'elle ne
» quitte jamais , à des bouffon-
» neries extravagantes ; à des
» situations incapables de tou-
» cher ; à des récits d'événe-
» ments impossibles ; à une oc-
» cupation vuide & frivole &c.

En démontrant l'ancienneté de la bonne Tragédie , parmi ses compatriotes , notre Auteur fait rencontre d'un autre adversaire qu'il ne refuse pas de combattre. C'est M. de Voltaire qui dit, dans la Préface de son Œdipe, *que les François sont les premiers d'entre les Nations modernes , qui ont fait revivre le*

Théâtre, & que les autres Peuples ont été longtems ſans vouloir recevoir un joug qui paroiſſoit ſévère.

» Qu'on raproche ceci, *re-*
» *prend M. de Montiano*, de ce
» que j'ai développé plus haut,
» (pour faire voir l'ancienneté
» de notre Tragédie Eſpagnole)
» & l'on verra qui des François
» ou de nous, doit avoir la pré-
» férence *dans cette ſorte de com-*
» *bat littéraire.*

Mais enfin, quelle que ſoit l'idée qu'on ſe forme de l'ancienne Tragédie d'au-delà des Pyrénées, l'Auteur de ce Livre cherche à lui donner du crédit par un Ouvrage récent, & il offre au Public ſa *Virginie.* Ce ſujet avoit déja plû à Jean de la Cueva, & à M. de Campiſtron, ils l'ont donné au Théâtre chacun dans leur tems ; mais en comparant leurs piéces avec celle de M. de Montiano, il eſt aiſé de re-

connoître que celui ci n'a rien empruntè des autres.

On connoît assez l'histoire de Virginie, c'est-à-dire les vuës criminelles d'Appius Claudius sur cette illustre Romaine; les engagements qu'elle & sa famille le avoient pris avec Icilius; l'action indigne qu'on lui intenta pour la soumettre aux volontés du Décemvir; le désespoir affreux de Virginius son pere & son meurtrier.

M. de Montiano observe ici rigoureusement & sçavamment toutes les règles du Théâtre. Il n'y a qu'une action, qu'un lieu pour la Scène, que la durée d'un jour. Les personnages sont peints dans leur caractère. Virginie est chaste, courageuse, ferme dans ses sentimens & dans ses expressions. Icilius est fier, intrépide, plein d'amour pour Virginie qui lui a été promise, zélé pour la Patrie & pour la liberté publi-

ue. Le Décemvir , Appius Claudius, eſt précipité dans ſes démarches, entier dans ſes volontés, cruel ſans ménagement, libertin, inſolent, furieux. Marcus Claudius, le Miniſtre de ſes débauches, eſt un perſonnage bas, indigne, rempant, ſordide adulateur, prêt à tout entreprendre pour ſes intérêts. Virginius eſt un père tendre, mais plein d'honneur & de courage ; livré au plus profond déſeſpoir, il le diſſimule durant quelque tems, pour préparer le coup qui doit fruſtrer Appius de ſes infames eſpérances. Les rôles en ſecond ou ſubalternes ſe lient parfaitement à ceux ci, & il eſt difficile en un mot de voir une pièce mieux conçuë & plus habilement conduite. Le déſir d'obſerver les régles fait que l'Auteur ne ſe livre ni aux Epiſodes pompeuſes, ni aux événements ſinguliers, ni aux récits où le feu

& le brillant de la diction l'e
porteroit sur le fond des chos
Nous voulons citer un morce
ayant que de finir cet Extra
Nous ne prétendons pas tradu
exactement, mais rendre à p
près la pensée de l'Auteur.
cinquième Acte, Virginius
nant le poignard tout fuma
encore du sang de sa fille, &
Marcus Claudius, vient dire
Décemvir Appius :

» Barbare, assassin.... vo
» ce que m'inspire l'honneu
» voilà le poignard qui met
» beauté de Virginie à l'abri
» tout danger ; elle-même sac
» fie volontiers ses jours &
» jeunesse, pour se délivrer
» tes poursuites. Mais voilà a
» si l'infame Marcus Claudi
» puni de ses odieuses pratique
» Et vous, amis, écoutez n
» voix (*il adresse la parole aux R*
» *mains*). Si mes cheveux blan
» peuvent espérer de vous qu

» que consolation ; si la victime
» que je viens d'immoler peut
» toucher les cœurs les moins
» compatissants ; si l'amour de
» la patrie réclame ses droits ;
» si l'abus manifeste de l'auto-
» rité réveille vos anciens sen-
» timents ; si l'état de servitude
» où vous vous trouvez ranime
» dans vous les principes d'hon-
» neur ; généreux Icilius, bra-
» ves Sénateurs, qu'attendez-
» vous, que ne courez-vous à
» la vengeance, que ne m'ai-
» dez-vous à combattre ce mon-
» stre, dont la mort est duë à
» la raison dégradée & au sang
» d'une Romaine malheureuse ? *

---

* Ya Barbaro (què pena !) yà homicida,

. . . .

Yà el pundonor quedò sin contigencia,
De este puñal al golpe destrozada
La beldad de Virginia ; que gozosa

Por librar de tu antoio ſu pu
Yà el vil Marco tambien
trado
Al duro hierro la inſolente
Y aſſi, Amigos, (que rabia!
Mis canas, que las deis algu
Y eſſa victima hermoſa, que
Los menos compaſſivos cora
Si el amor poderoſo de la pa
Si la que veis autoridad intr
Los antiguos eſpiritus excita
La ſervidumbre à vueſtro h
da:
Iluſtre Icilio, heroìcos Sena
Que aunque tarde llegais
gorra

M. de Montiano a pris pour un de ſes guides, dans la compoſition de cette pièce, *la Poëtique* de D. Ignace de Luzan. Nous connoiſſons parfaitement l'excellence de cet ouvrage, & nous avons tâché, dans nos Mémoires, de la faire connoître du Public. M. de Luzan eſt pour cette partie de la Littérature, le maître & le conſeil des Eſpagnols, comme Boileau, le Boſſu & Corneille ſont nos Auteurs claſſiques en France.

ARTICLE CLI.

LETTRE AU P. B. J. SUR LA Traduction des Satyres & des Epitres d'Horace, récemment donnée au Public par M. l'Abbé Batteux.

JE ne veux vous faire qu'une Lettre M. R. P. ſur le ſecond Livre des Satyres, & ſur les deux

an alto captus hiet, pontesne inter jactatus, an amnis ostia sub Tusci? » Si tel loup marin a été » pris en pleine mer, ou à » l'embouchure du Tibre, ou » entre les ponts. » Il y a quatre choses dans le Latin, sçavoir si ce loup marin a été pris dans le Tibre ou en pleine mer, entre les ponts ou à l'embouchure de la riviere; & c'est à quoi ont pensé M. Dacier, le P. Sanadon & les Commentateurs Latins; il semble que M. l'Abbé B. ne parle que de trois cas, & qu'il oublie d'opposer d'abord les eaux du Tibre simplement prises à celles de la haute mer.

V. 101. *Tribus amplas Regibus.* » J'ai des rentes pour nourrir des » Armées. » Le P. Sanadon dit: *des richesses plus qu'il n'en faudroit pour contenter l'ambition de trois Rois.* Cela est plus littéral & rend mieux le sens.

V. 120. *Pensilis uva.* » Une » grappe de raisin suspenduë au » foyer ; » c'est plutôt *du raisin suspendu au plancher* pour être gardé durant l'hyver. On peut voir sur cela les Notes de M. Dacier & du P. Sanadon.

SATYRE III.

Vers. 8. Je n'ai vû nulle autre part, le sens que M. B. donne à ce Vers : *Iratis natus paries Dîs, atque Poëtis.* » ce mur bâti »dans le tems que les Poëtes é»toient brouillés avec les Dieux:» Manière d'expliquer qui me paroît pourtant préférable aux autres, parcequ'elle représente fort bien l'impatience d'un Poëte, qui se tourmente pour composer.

V. 118. *Unde-octoginta annos natus.* » Il a quatre-vingts moins » un an. » Ceci n'est-il point trop littéral, & ne suffisoit-il pas de mettre 79 ans ?

V. 244. *Luscinias soliti impenso*

prandere coëmptas.» ils se faisoient » servir des langues de rossignol » &c. » Pourquoi des *langues*, dira quelqu'un ? Il y a simplement des *Rossignols* (Luscinias).

SATYRE IV.

J'invite à lire le début de cette satyre ; il est léger, dégagé & très-littéral en même tems.

V. 13. *Magis alba rotundis.* Le P. Sanadon lit *magis alta*, & quoique je ne sois pas toujours partisan des différences de leçons qu'il insére si souvent dans sa traduction, j'adopterois toutefois celle-ci : il est question des *œufs*, de leur forme, de leur grosseur, de leurs qualités : *magis alta* signifie, dans l'idée de Catius, que les œufs longs sont *plus nourris* que les ronds ; dire qu'ils sont *plus blancs*, c'est une puérilité.

V. 15. Je discute quelques moments ce qu'on a dit de ces

deux vers : *Caule sub urbano qui siccis crevit in hortis dulcior ; irriguo nihil est elutius horto.* M. Batteux dit : » Les légumes d'un » terrain sec sont plus savou- » reux que ceux des fauxbourgs : » on délaye trop les sucs à for- » ce d'arroser la terre. » Selon cette traduction, Catius, qui est pourtant un ridicule donneur de préceptes, diroit une vérité ; car il est vrai que les légumes qui naissent dans un terrain moins humide conservent plus de sels & sont plus savoureux.

Le P. Sanadon traduit : *Les choux de la Campagne, qui croissent dans un terrain sec, sont beaucoup plus doux que ceux qui viennent dans les jardins de nos fauxbourgs.* Et dans sa note il ajoute : *Autre précepte faux. Les légumes qui viennent dans la campagne ont toujours plus de sels & par conséquent plus de saveur.*

Suivant cette note il faudroit prendre le terme *doux*, qui est dans la traduction, pour *fade*, & alors ce seroit une fausseté que diroit Catius; ce seroit en même tems le comble de l'impertinence en lui, de réfuter sa thèse par ces mots: *Irriguo nihil est elutius horto.* Car si les légumes d'un terrain sec sont fades, il ne peut être vrai qu'un terrain trop arrosé produise des légumes sans sels & sans saveur. Je croirois assez que Catius étoit capable de faire ce pitoyable raisonnement; mais encore une fois il faudroit donc substituer le terme de *fade* à celui de *doux*; & il s'ensuivroit aussi que le terme de *savoureux* employé par M. B. ne toucheroit pas le vrai sens d'Horace.

SATYRE V.

Dans cette Satyre je remarque quelques petits endroits qui

ne ſont pas rendus dans le François ; au vers 56. *Scriba ex quinqueviro* ; au 73. *Me ſene* ; au 86. *Ad cœlum manibus ſublatis* ; mais ce ſont des bagatelles. Je fais plus d'attention à ces mots du vers 69. *Præter plorare* ; il eſt queſtion là de Naſica dupé par Coranus ſon gendre ; après la tromperie, il ne reſte rien à Naſica, *præter plorare*. M. l'Abbé B. traduit : « que de pleurer le » défunt. » Or il ſemble que Naſica doit pleurer non le *défunt*, mais ſa propre imprudence & le ſort de ſa fille.

SATYRE VI.

J'aime beaucoup cet endroit vers 40. & ſuiv. « Voilà à peu » près huit ans que Mécène m'honore de ſon amitié. Et pourquoi ? pour me prendre dans » ſa voiture quand il va à la » Campagne, pour me dire des » riens. Quelle heure eſt-il à pré-

» ſent ? Croyez-vous que le » gladiateur Thrace vaut le Sy» rien? Les matins ſont déja pi» quants ; il eſt bon de ſe munir. » Voilà de quoi il s'agit, ou de » choſes de cette ſorte, qu'on » peut confier aux oreilles les » moins diſcrètes. » La lecture des vers Latins fera bien connoître la bonté de cette traduction.

M. l'Abbé B. a bien fait d'emprunter du P. Sanadon deux jolies expreſſions ; vers 49. *Fortunæ filius.* « L'enfant gâté de la » fortune. Vers 63. *Faba Py» thagoræ cognata*, en dépit de » Pythagore. »

Au vers 80. il entame avec grace la Fable du Rat de ville & du Rat des champs.

Au vers 87. *Tangentis male ſingula dente ſuperbo* » tâter de tout, » *mâcher de haut.* » Je ne ſçai ſi cette dernière expreſſion eſt néceſſaire, & ſi elle convient en cet endroit.

Au vers 99 & 100. *Urbis aventes mœnia nocturni ſubrepere.* »Leur » plan eſt d'arriver de nuit & » de grimper par-deſſus le mur.« Je croi que c'eſt plûtôt *s'inſinuer par-deſſous le mur.* Urbem noctu clam ſubire meditantur, *dit le P. Jouvency.*

SATYRE VII.

Au vers 57. & ſuiv. je remarque une Traduction excellente. Quel » eſt donc l'homme vraiment li- » bre ? celui à qui nulle choſe ne » commande que ſa raiſon : à qui » la pauvreté, la mort, les fers, » ne font point de peur ; celui » qui a la force de contredire » ſes paſſions, de mépriſer les » honneurs ; qui renfermé tout » entier en ſoi-même, comme » un globe parfait qu'aucune » inégalité n'empêche de rouler » ſur un plan, ne laiſſe aucune » priſe à la fortune. « Les vers

Latins justifient l'excellence de ce morceau.

J'y remarque que M. B. adopte la ponctuation du P. Sanadon *& in se ipso totus, teres atque rotundus*, en sorte que *in se ipso totus* fait un sens totalement séparé de *teres atque rotundus*; & c'est une très-bonne correction.

SATYRE VIII.

Je ne fais ici qu'une remarque au vers 64. *Balatro suspendens omnia naso*. M. l'Abbé B. traduit : « Balatron prenant un air plus que grave. » Je doute que ce soit le sens ; *suspendere naso*, veut dire *se moquer*, & c'est pour cela que le P. Sanadon traduit : *Servilius qui raille de tout*. M. Dacier : *Balatro accoutumé à railler de tout*.

Je passe M. R. P. aux Epîtres, qui m'ont paru toutes bien traduites ; & j'ai spécifié dans mes notes certains endroits difficiles,

dont le nouveau Traducteur s'eft tiré avec beaucoup de fuccès. J'ai envie de vous citer d'abord quelques interprétations imitées ou empruntées des Traducteurs précédents.

I. LIVRE.

Dans la première Epître, au vers 104. *Et pravè fectum ftomacheris ob unguem.* » Qui êtes » plein d'émotion pour la moin» dre chofe qui arrive à votre » ami ! » c'eft à peu près le fens de Jean Bond: *Quum irafcaris ob levia amicorum incommoda.*

Dans la troifiéme, vers 24. *Seu condis amabile carmen.* » Soit » que vous faffiez des vers de » galanterie. » Le P. Rodeille dit : » *Seu verfus amatorios fcribis.*

Dans la VII. vers 45. *Strenuus & fortis, caufifque Philippus agendis clarus,* » Philippe, » cet Avocat fi célèbre & fi la-

» borieux. » Le P. Rodeille dit: *Philippus in causis defendendis ob assiduitatem & constantiam omnibus notus.* Les autres disent: *Philippe aussi grand Orateur que grand Capitaine* : ce qui n'est pas si bien.

Ibid. vers 64. *Vulteium manè Philippus &c.* » Le lendemain ma-
» tin Philippe retrouve son hom-
» me. » Cette expression *son homme* se voit aussi dans M. Dacier & dans le P. Sanadon; elle est bonne.

Dans la XII. *Si ventri benè, si lateri pedibusque tuis &c.* Dacier & Sanadon traduisent : *si vous êtes bien nourri, bien vêtu &c.* M. l'Abbé B. aime mieux rapporter cela à la santé : » Vous
» avez l'estomach bon, la poitri-
» ne excellente, point de gout-
» te. » Et c'est aussi le sens du P. Rodeille & du P. Jouvency.

Je vais présentement finir par quelques critiques en très-petit

nombre ; car je vous répete que cette traduction des Epitres m'a beaucoup plû, & que je lui donne des éloges dans tout mon Recueil de Notes.

LIVRE I.

Epitre seconde vers 44. *Quæritur argentum &c.* » On veut » avoir de l'argenterie. » Je crois que c'est en géneral de *l'argent*, des *richesses*; ce terme d'*argenterie* se trouve encore au 23 vers de la XVIII. Epitre ; & je ne sçai non plus s'il convient en cet endroit.

Epitre V. v. 29. *Sed nimis arcta premunt olidæ convivia capræ.* » Quand les Chèvres sont trop » pressées, vous sçavez qu'il y a » un inconvénient. « Je doute que ces expressions si littérales conviennent en notre Langue. Je trouve du moins que M. Dacier réfute cette manière de traduire.

Epitre VII. J'ai remarqué des

il n'a pas voulu tenir
Horace compare celui q
qui désire, à un esclave
il insinue qu'il est même
tile qu'un esclave, pui
lui-ci, quelque mauv
soit, peut être vendu,p
du moins quelque trav
lieu que l'ambitieux,
est un meuble entiérem
Voyez sur cela le P. Sa
& surtout M. Dacier.
nouveau Traducteur di
une note, qu'un homme
point la vraye vertu n'
pour cela entiérement

bonis &c. Ce vers & demi eſt mis par M. B. ſur le compte d'Ennius; il ſemble que le P. Sanadon démontre qu'il faut le laiſſer dans la bouche d'Horace ; & dans le vers dixiéme, le même père lit *edixi*, qui eſt une leçon meilleure que *edixit*.

LIVRE II.

La première Epitre eſt fort bien ; je n'y ai remarqué que trois ou quatre minuties ſur leſquelles on peut former des doutes.

Dans la ſeconde, vers 15. *In ſcalis latuit metuens pendentis habenæ.* » Il alla ſe cacher ſoûs l'eſ» calier « &c. Tous les autres Traducteurs & Interprètes que j'ai vus rapportent *in ſcalis* aux courroyes qui ſervoient à fuſtiger les Eſclaves ; on mettoit ces courroyes au bas de l'eſcalier ; pour que la crainte du châtiment

fût toujours présente aux mauvais serviteurs.

Vers 16. *Excepta nihil te si fuga lædat.* « Vous aurez un esclave qui s'enfuit. » Est-ce bien là le sens ? Horace ne veut-il pas dire en cet endroit : *Achetez, comptez-moi de l'argent pour cet esclave, à moins que vous ne soyiez dégoûté de l'emplette, parce-qu'il s'est enfui quelquefois.* Telle est du moins l'interprétation que donne le torrent des Commentateurs & des Traducteurs.

Vers 54. *Quam scribere versus.* » Que de rimer. » Cela est bon pour des vers faits dans notre langue ; mais pour des Vers Latins, qu'on juge si l'expression est recevable.

Vers 110. *Animum Censoris sumet honesti.* » » Il faut qu'il devienne son propre Censeur ; » Censeur doux, si vous le voulez, mais pourtant Censeur.» Je n'ai vû personne qui traduise

honesti de cette manière ; *Censeur grave*, *Censeur équitable*, ce sont les expressions dont se servent nos Traducteurs ; mais cela n'empêche pas que celle de M. B. ne fasse plaisir, & ne puisse toucher le vrai but d'Horace.
Je suis &c.

ARTICLE CLII.

HISTOIRE CIVILE, ECCLESIASTIQUE, & Littéraire de la Ville de Nismes avec des notes & les preuves &c. Par M. Ménard Conseiller au Présidial de la même Ville, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. 4°. A Paris chez Chaubert M. DCC. L.

LEs Anciens n'écrivoient point l'Histoire de leurs Villes du second ou du troisième ordre : du moins il ne nous reste ni des Grecs ni des Romains aucun modèle en ce

teur, contemporain de Tite-
nous avoit laissé l'histoi
Clusium ou de Capoue,
apprendrions mille choses
lecture d'un tel Ouvrage.
verrions quelle idée les Ro
auroient eu de cette Littéra
comment on auroit sçu r
intéressans les plus petits dé
par quel coup de l'art les
res d'une simple Colonie
roient pu se trouver liées à
de tout l'Empire; quand &
ment les Caractères des M
trats ou des Guerriers de
vince seroient venus se p

cun Acte, aucune transaction, aucun Testament, aucune pièce en un mot dans les Archives de Clusium ou de Capoue sans les transcrire, du moins sans en donner la substance.

Il n'y a pas de doute que les hommes petits & grands traitent sans cesse ensemble, que chaque jour ramène mille intérêts, mille affaires qui forment le tissu des sociétés & la trace des mouvemens du Genre humain; or les Anciens que nous suppo-serions appliqués à écrire des listoires de Villes du second u du troisiéme ordre, auroient conservé tous les monuments, roient-ils fait comme des Jour-ıx de tout ce qui auroit été ou écrit, ou ordonné ou ndu, ou prêté ou donné, ou té ou vendu, ou bâti ou dé dans ces Villes, objets de ompofition? Voila ce qu'on it dans ces précieux ou-

vrages de l'antiquité, s'il e
fiftoit quelques-uns ; & ce
core une fois, feroit d'u
lité, d'une inftruction, d'u
fource infinie.

Les Barbares qui nous o
cédés durant près de mill
ont écrit bien des Chroni
des Annales ; les Villes, l
naftères ont eu leurs Ecri
gens qui n'avoient que de
& des oreilles, nul goût,
lent d'écrire, nul difcerne
ils plaçoient fans ordre le
le mauvais;le grand & le
cre ; fouvent le vrai & le
toujours l'ennuyeux & l
de ; mais ils eurent une
tion dont il faut leur
gré ; ils mirent raremen
tre d'*hiftoire* à leurs rapfo
femble que ce mot leu
trop majeftueux, trop
rieur à leurs idées ; &
peut pas dire que ce fut
part une défiance excef
une fauffe modeftie.

Nous avons voulu faire ce préambule pour montrer le progrès de nos connoiſſances. On enchérit aujourd'hui ſur les Anciens en donnant l'hiſtoire de la plupart de nos Villes, & l'on s'éloigne de la manière baſſe & triviale des vieux Chroniqueurs, en racontant de ſuite, & avec grace, les affaires & les révolutions municipales : en ce genre il faut convenir que M. Ménard ſe diſtingue ; nous croyons avoir déja fait ſentir la bonté de ſon ouvrage, & ce dernier Extrait confirmera le même jugement.

Les deux Livres 3^e^. & 4^e^. de ce Volume contiennent un eſpace de près de 150 ans, depuis 1164 juſqu'en 1312 ; & cet intervalle préſente bien des traits relatifs aux guerres des Albigeois ; pluſieurs Conciles & Synodes ; des loix concernant le Gouvernement de Niſmes ; des dona-

tions faites aux Monastères ; des fnites d'Évêques & de Sénéchaux ; des personnages distingués par le mérite propre de ce tems là &c. Que dirions-nous qui pût présenter tout ce grand corps d'Histoire ? Fixons-nous à quelques Articles & finissons.

Il se forma dans Nismes vers l'an 1277 une Compagnie de Marchands Lombards & Toscans, gens établis d'abord à Montpellier, mais assez avisés pour préférer la domination de nos Rois à celle du Roi de Majorque qui avoit alors Montpellier dans sa dépendance. Ces Étrangers furent extrêmement protégés à la Cour de Philippe le Hardi ; ils en obtinrent de grands priviléges ; surtout celui d'avoir leurs causes commises au Tribunal du Juge ordinaire de Nismes ; ce qui forma ce qu'on appelle la *Cour des Conventions Royaux*. Il y a sur l'é-

tabliſſement de cette Cour une note de M. Ménard ; ſon goût de critique y paroît dans la diſcuſſion des divers ſentimens qui n'ont point touché la vraye époque de cette inſtitution ; elle n'étoit pas même entiérement connue de M. de Bâville, Intendant de Languedoc, & très-inſtruit des Uſages de cette Province. Nous diſons *entiérement connuë* ; car, en ſuivant une citation de notre Auteur, il paroît que M. de Bâville n'étoit pas éloigné du terme où nous conduit la nouvelle Hiſtoire de Niſmes. Cette Juriſdiction, diſoit ce grand Magiſtrat, *paroît avoir été originairement établie en faveur du Commerce des Marchands Lombards & Italiens &c.* C'eſt juſtement ce que M. Ménard confirme aujourd'hui avec toute ſorte d'aſſurance & de vérité.

Les moindres traits de Litté-

Cathédrale ou dans quelque
naſtère de ce tems-là , on
rête pour voir comment les
s'y prenoient pour ſe mett
deſſus de la barbarie régn
Le Clergé de Niſmes, dit M
nard, *cherchoit à s'inſtrui*
treizième ſiècle, & il cite en
ve l'état des Livres de
Egliſe, dreſſé vers l'an 1
C'étoit un grand tréſor ,
qu'on y comptoit peut-être
centaine de volumes: Tréſo
les Princes eux - mêmes
voient à peine ſe procu
puiſqu'alors un Tite-Live ſe
doit 120 écus d'or, & le

lant avoir une copie des Oeuvres du Médecin Rhasis, pour la placer dans sa Bibliothèque, il fallut qu'il *donnât pour sureté 20 marcs d'argent, cent sterlins, & l'obligation d'un Bourgeois de cent écus d'or.* C'est la convention qu'énonce M. Ménard d'après l'abrégé de Mézeray qu'il cite en marge ; mais nous avons quelque chose de plus exact dans l'acte même inséré par Naudé dans ses additions à l'histoire de Louis XI. On y voit (p. 84.) que les gages, pour le Rhasis, furent *de 12 marcs d'argent & de 20 sterlins*, avec *la caution de cent écus d'or* d'un nommé *Malingre.* Revenons à l'inventaire des Livres de la Cathédrale de Nismes.

Il s'y trouve un Ouvrage très-considérable, & qui attireroit bien l'attention des Amateurs de l'antiquité Ecclésiastique, si l'on pouvoit le recouvrer : ce sont

les cinq Livres de Papias Evê-
que d'Hiéraple, Ecrivain du se-
cond siècle de l'Eglise. Eusèbe
& S. Jérôme en ont parlé; l'Ab-
bé Trithème, qui vivoit encore
au commencement du seizième
siècle, en fait l'annonce comme
d'un Ouvrage existant, d'un Ou-
vrage même qu'il avoit vû; du
moins c'est l'idée que présenten
ses paroles, & qu'adopte auf
M. Ménard. Cependant ces cin
Livres, appellés *les explicatio*
des discours de Notre Seigneur,
se retrouvent plus aujourd'h
& nous n'avons de Papias
quelques fragments recueillis
le P. Halloix & par Ernest
be. Sur cela le docte Ca
prétendu que Trithème n'
point vû ce riche monum
l'antiquité, & que ce q
dit n'est que d'après le
gnage d'Eusèbe & de S. J
car si du tems de cet A
cinq Livres de Papias

existé, seroient-ils perdus aujourd'hui, tems si voisin de Trithème; & au cas qu'ils fussent demeurés cachés, durant quelques années, parmi les manuscrits des Bibliothèques, depuis qu'on s'est mis à dépouiller avec soin tous les cabinets & tous les dépôts Littéraires, eussent-ils échappé aux recherches des Sçavants? Le Traité de Lactance de *Mortibus persecutorum* avoit disparu aux yeux de nos pères, mais M. Baluze sçut bien le déterrer, & quels applaudissemens la République des Lettres ne donna-t-elle point à cette découverte? Tels sont à-peu-près les raisonnements de Cave qu'il faudroit lire à l'article *Papias* dans sa nouvelle Edition.

Cependant nous ne sçavons si le Catalogue de l'Eglise de Nismes ne fait pas tomber toute cette critique; car voici l'argument qu'il est possible d'en tirer.

…cinq livres de les cinq Liv… dans le Trésor que d'Hié… …le de Nismes; on cond… …ter à cet égard l'é… & S. … l'inventaire. Trithème, … plus de deux siècles après, … du même ouvrage, dit ex… …ssément : *extat opus insigne … que voluminibus distinctum, … prænotavit sic : Explanationum sermonum Domini libri … Alia quæ scripsit non vidimus.* Cela ne doit-il pas s'entendre au même sens que l'Article du Catalogue de Nismes ? Et est-il surprenant qu'un livre précieux, qui étoit dans le Commerce littéraire au XIII. siècle, y fût encore au XV^e ?

Concluons que la notice de Trithème doit être prise dans son sens naturel, & qu'en effet l'ouvrage de Papias existoit de son tems ; mais qu'est-il devenu ? Voilà le mystère qui se dévoilera peut-être en fouillant dans quelque Bi-

othèque peu fréquentée. Si le
ſor de Niſmes avoit été con-
vé, la queſtion ſeroit déci-
e il y a longtems ; apparem-
nt que les guerres civiles, ou
ravages des Huguenots ont
t périr cette Bibliothèque,
mme tant d'autres encore plus
hes & plus célèbres.

Ce point de critique nous a
ıt-être trop occupés ; mais
ıs ſommes ſi charmés de trou-
au XIII. ſiècle quelque bon
rceau d'Hiſtoire Littéraire,
il faut nous pardonner la di-
ſſion ou l'incartade. M. Mé-
d continue ſes détails avec
exactitude ordinaire. Il fait
noître de ſuite deux perſon-
ges célèbres & natifs de Niſ-
s. L'un étoit Bernard de Lan-
ſſel, Cardinal & Archevêque
rles ; l'autre, Bernard de la
ille, Religieux de l'Ordre de
Dominique. Le premier eut
zèle pour les intérêts de l'E-

fut employé dans des affaires importantes ; le second se distingua par le sçavoir du tems, & par des Ecrits dont on conserve encore quelque chose dans la Bibliothèque de S. Victor. C'étoient des Postilles sur les Sentences & des Sermons dans le goût du XIII. siècle. Ce qui peut donner quelque dégré d'estime particulier pour ce Docteur, c'est la manière honorable dont en parle Bernard Guidonis, homme assez intelligent & qui se connoissoit en mérite.

Plusieurs traits du régne de Philippe-le-Bel & de l'affaire des Templiers terminent ce volume ; nous entendons la partie historique ; car il y a de plus le détail des notes & tout le grand morceau des preuves. La dernière note est destinée à examiner : *Si les noms de famille qui sont au génitif dans les Chartes Latines, doivent avoir l'article de*

nçois ; & notre Auteur, détermine pour la négati- it sur cela des choses très- s, très-réfléchies, très-cu- s.

RTICLE CCIII.

OIRE DE L'ACADÉ- E Royale des Sciences, an- M. DCC. XLV. avec les moires de Mathématique & Physique pour la même année. 4°. A Paris de l'Imprimerie yale. M. DCC. XLIX.

:ux qui inventent ou qui erfectionnent les Arts uti- ont les vrais bienfaicteurs nre humain. Nous aimons ère & les autres Poëtes, ses eurs, parce qu'ils nous nt ; mais quelle vénéra- re seroit pas duë à l'inven- des instruments du labou- s'il nous étoit connu ! Le

Académies anciennes s'épuisoient en raisonnements sur des questions Métaphysiques, sur des théories superfluës ; en cela nos Académies modernes ont de grands avantages; elles font leur objet des découvertes, qui se rapportent aux besoins publics. Le Méchanicien y est regardé comme un vrai Philosophe, & les observations qui tendent à ménager des ressources aux Citoyens, sont mises au rang des exercices honorables.

Nous communiquons ces idées à l'occasion d'un Mémoire de M. du Hamel, sur la conservation des grains, & en particulier du froment. Il a été de la Providence, que le bled qu'elle nous donne, eût besoin de notre attention pour subsister dans l'état où nous le cueillons : sans cela, nous ne ferions pas assez de cas d'un bien si précieux ; mais cette conservation est pénible &

dispendieuse, de la manière qu'on a imaginée pour la procurer. M. du Hamel décrit fort au long les inconvénients de nos greniers ordinaires, c'est-à-dire le terrain qu'on y perd, la nécessité où l'on se trouve de faire remuer souvent les tas de bled; le déchet qu'y causent les divers animaux dont les rapines ne peuvent être ni prévues ni arrêtées totalement &c. Et après cet examen très-réfléchi, l'Académicien expose les tentatives qu'il a faites 1°. pour renfermer une grande quantité de bled dans un petit emplacement; 2°. pour empêcher qu'il ne s'y échauffe, qu'il n'y fermente, qu'il n'y contracte un mauvais goût; 3°. pour le garantir des oiseaux, des rats, des souris, sans l'exposer à être endommagé par les chats; 4°. pour le préserver des mites, des teignes, des charençons; & tout cela sans frais, sans embarras.

Voici en peu de mots son opération.

Il forme un petit grenier ou une grande caisse de planches de Chène, en façon d'un Cube, dont les côtés sont plus ou moins longs suivant la quantité de bled qu'on veut y renfermer; un pareil grenier qui auroit 12 pieds de côté, contiendroit 1728 pieds cubes de bled; & dans un grenier qui auroit 1323 pieds quarrés de superficie, on ne pourroit mettre, suivant la methode ordinaire, que 1350 pieds cubes de bled; on voit là une grande économie sur l'étenduë des greniers; mais les autres avantages se concluent de même.

Quand le Bled est renfermé dans une caisse pareille bien bouchée & bien remparée, il est impossible que les rats, les souris, les insectes y pénétrent; mais comme il seroit à craindre que la fermentation intestine n'y

causât de grands ravages, il faut avoir la précaution d'y ménager des soupiraux, qu'on fermera avec de bonnes trapes, quand leur usage ne sera pas nécessaire, & qu'on tiendra ouverts quand le jeu de certains Soufflets sera mis en exercice; car voici l'endroit important de la Machine.

Pour renouveller l'air intérieur de la Caisse, pour purger totalement cette espéce de Chambre, on ajuste au bas le *Ventilateur* de M. Hales: c'est un soufflet puissant qui faisoit passer, à chaque coup, deux pieds cubes d'air dans la Caisse de M. du Hamel, c'est à dire, (à 420 coups par cinq minutes) 80640 pieds Cubes d'air en huit heures; il faut voir dans le Mémoire la supputation des renouvellemens d'air durant cet espace de tems, avec le détail des *précautions* & des observations.

qui accompagnent toute l'expérience ; rien de mieux imaginé que cette Méchanique, dont l'Auteur ne nous donne pourtant encore que l'esquisse ; le succès de son travail l'encourage à perfectionner une si importante découverte ; on verra, dans les volumes suivans de l'Académie, le surcroît de connoissances que l'assiduité, le zèle, l'industrie auront procuré ; on y trouvera aussi les tentatives qui ont pour objet la conservation des grains différents du bled, & en général des grains de toute espèce.

Il est singulier que les Botanistes ayent tant travaillé sur ce qui constitue l'intérieur des plantes, & que la partie extérieure ne leur ait causé, en quelque sorte, que de l'indifférence. On trouve dans leurs livres mille détails sur les Pétales, les Etamines, les Calices &c. & très-peu de choses sur les glandes &

les filets des feuilles, encore moins sur les liqueurs qui suintent de ces glandes & de ces filets. Ceci toutefois présente aussi une quantité d'objets agréables, intéressants & capables de répandre beaucoup de lumière sur la vie des plantes. Or telle est la matière qu'embrasse M. Guettard dans un Mémoire qui sera suivi de plusieurs autres, parceque le sujet est abondant, & peut fournir des Analogies bien curieuses entre les substances végétales & les animaux. Il distingue ici sept espèces de glandes & 20 espèces de filets qui couvrent les feuilles; dans le détail il n'examine encore que les deux premières espèces de ces glandes, parceque les préparatifs de la question, les définitions, les divisions employent la plus grande partie du discours. Nous le trouvons clair, méthodique, & l'on y apprend des particularités

botaniques qu'on n'auroit pas même soupçonnées. Qui n'admireroit par exemple que, dans une simple feuille d'ortie, de l'espèce qu'on appelle *Chanvre de la Chine*, il y ait au moins 7168 glandes ? & il en est à peu près de même de toutes les autres orties ; toutes ont non-seulement des glandes sur les feuilles, mais sur les parties de la fleur. Ce Mémoire, peu susceptible d'Extrait, doit être lu & médité avec soin par ceux qui voudront suivre la question présente ; c'est le commencement d'un Traité entier sur cette curieuse partie de la science du Botaniste.

Nous ne remarquons dans ce volume que deux Mémoires de Botanique ; nous passons à l'Astronomie, dont les matières ne peuvent être indiquées que succinctement à cause des détails d'observations & des calculs qui en sont inséparables.

De l'inclinaiſon de l'orbe du troiſième Satellite de Jupiter ; par M. Maraldi. On tâche de connoître l'inclinaiſon de l'orbe d'un ſatellite pour apprendre à calculer ſes Eclipſes avec plus d'exactitude. M. Maraldi s'étoit perſuadé en 1732 que l'inclinaiſon de l'orbe du troiſième ſatellite de Jupiter étoit variable ; il s'eſt affermi depuis dans ſa penſée par des obſervations dont la ſuite & l'expoſition forment le préſent Mémoire. On voit dans ſes réſultats que cette inclinaiſon va toujours en augmentant ; que les obſervations de 1722. la donnent de 2.d 59′ 43″ Celles de 1739, de 3.d 16′ 50″ ; & qu'elle étoit en 1745. de 22. minutes plus grande que celle qui eſt marquée dans les tables de M. Caſſini.

Obſervations faites au Secteur, au ſujet de la Nutation de l'axe terreſtre, cauſée par l'action de la

dépend aussi & même principalement de l'inclinaison de cet axe sur le plan de l'Ecliptique : ceci est évident. M. le Monnier ne laisse pas de le démontrer par des raisons qu'on trouvera très-sensibles.

Son Mémoire ne contient aucunes observations sur l'action inégale du Soleil, il ne s'agit que de l'action inégale de la Lune & de ce qu'elle opére par rapport à la nutation de l'Axe Terrestre. L'Auteur met en œuvre pour son calcul la période du nœud de la lune, laquelle se fait en 18 ans & qu'il a commencé d'observer en 1736. La demi-période de neuf ans se terminoit en 1745. & il a trouvé pour lors la nutation de 17 à 18 secondes.

Cette question tient à celle de l'obliquité de l'Ecliptique tant de fois rebattue parmi les Astronomes. On peut concevoir qu

la nutation ou le changement d'inclinaiſon, dans l'axe de la terre, a dû faire croire que l'obliquité de l'Ecliptique étoit ſujette à des variations. M. le Monnier eſt fort porté à la croire conſtante & fixe en elle-même ; mais il n'y a qu'une longue ſuite d'obſervations qui puiſſe décider totalement cette importante controverſe. On remarque, dans le Mémoire de notre Académicien, beaucoup de profondeur, & le commun des Lecteurs ne le ſaiſira pas ſans une grande application ; nous croyons que le Sécrétaire de l'Académie a dû porter le même jugement, lorſqu'il en faiſoit l'abrégé, qu'il faut lire auſſi à la page 58. de l'Hiſtoire.

Du Syſtême du monde dans les principes de la Gravitation univerſelle, par M. Clairaut. Il y a d'abord, dans ce Mémoire, une fort belle expoſition des

à souhaiter qu'on pût trou
cause ; que la fécondité &
versalité de ce principe ,
les phénomènes célestes ,
qui lui a gagné tant de
sans ; qu'il seroit bien à c
que l'Auteur du systêm
voulu faire connoître dav
ge la marche de son puissa
nie &c.

C'est cette marche qu
Clairaut , digne imitateu
grands Géomètres , a vou
vre ; mais *après avoir ex*
longtems la théorie de M. Ne

---

* La premiere est comme

irer la conviction qu'il at-
il s'est déterminé à ne plus
runter de lui, & à cher-
ctement la détermination
vements célestes d'après la
pposition de l'attraction

s recherches l'ont con-
enser que le calcul de
ièse en question rendoit
ement de l'apogée de la
u moins deux fois plus
celui qu'il a par les Ob-
ns, c'est-à-dire, que la pé-
l'apogée qui suivroit de
ion réciproquement pro-
nelle aux quarrés des dis-
eroit d'environ 18 ans,
d'un peu moins de 9
est réellement.
ci l'a engagé sinon à aban-
l'attraction, au moins à
u'elle suivoit une autre
e celle qu'avoit établi
wton ; l'Auteur insinue
oiroit assez cette autre

Loi un peu plus grande que dans la raison inverse du quarré de la distance*. Il faut voir sur tous ces principes la Théorie & les calculs d'analyse qui occupent tout le reste du Mémoire.

Cet Ouvrage de M. Clairaut a trouvé des Contradicteurs. On a, dans ce même volume, quelques observations critiques de M. de Buffon, & l'on y voit la détermination fixe & entière de cet Académicien à défendre la Loi d'attraction simplement dans la raison inverse du quarré des distances. Le Public connoît aussi le Livre que publia l'an passé sur cette matière, M. Walmesley

* Dans nos Mémoires de Janvier 174 on inséra une Lettre explicative du sentiment de M. Clairaut, » il pense, *disoi* » *on*, que la pesanteur ne suit pas exac » tement la raison des quarrés des dil » tances inverses, mais celle de ces quai » rés, plus d'une certaine *fonction* de ce » quarrés. «

Geomètre Anglois ; nous en donnions la notice dans nos Mémoires d'Octobre 1749. Enfin M. Clairaut a déclaré à l'Académie (le 17 May de la même année) qu'il étoit *parvenu à concilier assez exactement les observations faites sur le mouvement de l'apogée de la Lune, avec la théorie de l'attraction, sans supposer d'autre force attractive que celle qui suit la proportion inverse du quarré des distances* : mais ce retour au principe ordinaire de la gravitation Newtoniéne & universelle, n'empêche pas notre Auteur de répondre aux divers Mémoires de M. de Buffon ; on a inseré dans ce volume toutes les piéces de cette controverse, qui ne roule plus sur le fond même du Newtonianisme, depuis que M. Clairaut a modifié ou rétracté la théorie de son Mémoire du 15. Novembre 1747.

de Secondat sur le Pic-de-midi la plus haute Montagne des Pyrénées. Les mêmes expériences ont prouvé que la pesanteur de l'air, qui influë si sensiblement sur la chaleur de l'eau bouillante, n'altéroit en aucune manière la congélation de l'eau; car, & sur le Canigou, & sur le Pic-de-midi, la liqueur est descenduë précisément au même point où la glace la fait descendre à Paris & à Bourdeaux.

Il n'étoit pas facile de donner une explication satisfaisante de ce double Phénomène. M. de Secondat crut l'avoir trouvée. On sçait que l'eau dans son état naturel contient beaucoup d'air. On croyoit, sur l'autorité de M. Mariotte, que la chaleur dépouille l'eau de cet air. « Je croyois » donc, dit M. de Secondat, » *que l'instant de la conversion* de » l'eau en glace, étant celui où

'air emprisonné dans l'eau, ecouvre une force de ressort gale à celle de l'air extérieur, l devoit toujours arriver que es forces intérieures & extéieures étant exactement en quilibre, la pesanteur de l'air xtérieur ne pouvoit pas agir, k par conséquent n'influoit en ien sur cet état de l'eau. Au ontraire dans l'ébullition, imaginois que l'eau étant déouillée de son air intérieur, 'air extérieur devoit exercer ur elle toutes ses forces, & cela inégalement, suivant sa plus grande ou sa moindre peanteur. »

Cette explication paroît satisfante, & un Physicien moins bile & moins exact que M. de econdat s'y seroit arrêté; mais voulut répéter l'expérience de . Mariotte, & la répéta pluurs fois. Il trouva qu'après a-

voir fait bouillir l'eau pendant deux heures, elle n'étoit pas dépouillée de l'air intérieur qu'elle contenoit, & que l'ayant fait bouillir de nouveau pendant une heure, il en fortit une quantité confidérable d'air.

Le refte du Chapitre contient des expériences qui peuvent contribuer à étendre la connoiffance des propriétés du froid & de la chaleur ; & il faut convenir qu'on ne peut apporter plus de foin pour conftater les faits & en demêler les circonftances effentielles.

Le Chapitre fuivant contien *des expériences fur le régule d'an timoine qui augmente de poids pa la calcination*. Cette augment tion eft d'une dixième partie, ce qui rend ce Phénomène pl furprenant, c'eft que pend le tems que le régule d'a moine eft expofé au foyer d miroir ardent, il en fort un

mée blanche aſſez épaiſſe. Comment peut-il ſe faire qu'un corps acquiére de la peſanteur en perdant de ſa ſubſtance ? M. Duclos, de l'Académie des Sciences, qui le premier fit voir à l'Académie cette expérience, en fit une autre qui ſemble prouver que cette augmentation de peſanteur vient de l'air ou de la matiére de la lumiére, qui s'incorpore avec l'antimoine. Cette explication avoit paru ſatisfaiſante, & elle avoit été adoptée par tous les Phyſiciens.

Malheureuſement elle eſt fondée ſur une expérience qui n'eſt pas vraie. M. Duclos dit qu'ayant verſé de l'Eſprit-de-vin dephlegmé ſur l'Antimoine calciné, cet eſprit de vin s'étoit chargé d'une teinture rouge, & qu'ayant été ſéparé de l'Antimoine, il n'étoit pas plus peſant qu'avant la calcination. Or M.

de Secondat, à l'exactitude duquel il nous paroît qu'on doit s'en rapporter, répéta en 1747. cette expérience. *Il* ne s'apperçut pas que l'esprit de vin se fût chargé d'aucune teinture, & le régule d'antimoine, aprés avoir été desséché, pesoit autant qu'il pesoit avant qu'on eût versé de l'esprit de vin dessus.

Voila donc ce Théorême surprenant de Physique replongé dans de nouvelles ténébres; on ne parviendra apparemment à le résoudre, qu'après des expériences multipliées. M. de Secondat en expose quelques-unes qu'il a faites avec des soins, & des précautions qui devroient servir de modèle, & qui peuvent faciliter les moyens de parvenir à la solution de ce Théorème de Physique.

Nous voulons encore dire quelques mots de l'Histoire de l'Electricité, qu'on lit dans un discours

de cet Ouvrage. L'illuſtre Auteur eſt remonté juſqu'aux ſources, & s'eſt donné la peine de lire tous les Auteurs qui ont parlé de la vertu électrique. Il expoſe avec beaucoup d'ordre & de netteté les découvertes des Phyſiciens dans différents temps. Gilbert Médecin Anglois qui vivoit avant l'an 1600. nous paroît être le premier qui ait reconnu la vertu électrique dans d'autres corps que l'ambre jaune, connu chez les Anciens ſous le nom d'*Electrum*. Le même Médecin s'appliqua beaucoup à faire des découvertes & à les perfectionner. Otto de Guerike en Allemagne & Robert Boyle en Angleterre pouſſérent plus loin les découvertes de Gilbert.

L'Electricité fut négligée pendant aſſez longtems, & fut repriſe enfin par le célébre Hauksbée de la Société Royale de *Londres.* Il eut pour ſucceſſeurs

dans ses recherches M. Gray en Angleterre, & M. Dufay en France. Leurs travaux excitérent l'émulation de M. Muschembroëk en Hollande, de M. Jallabert à Genève, & d'un grand nombre de Physiciens en Allemagne. On ne peut lire les découvertes qu'ont fait successivement ces hommes célébres, sans convenir que les progrès de l'esprit humain sont bien lents, & qu'une invention est encore bien avant dans les ténébres, lorsqu'elle paroît pour la première fois.

Nous finirons cet Extrait par une réfléxion de l'Auteur. » On » verra, dit-il, par l'Histoire » encore assez récente de l'Elec- » tricité, que les découvertes » sont duës en partie au hazard, » en partie à l'esprit de recher- » ches & au Génie; que si les » hazards sont produits d'abord » par des causes indépendantes,

:ſt cependant toujours l'eſ-
it de recherches qui les fait
lore, & le génie qui en fait
; découvertes. »

ARTICLE CLV.

:ONDE LETTRE D'UN
héologien à M.... ſur le pré-
ndu Pélagianiſme d'Arnobe le
une.

me ſemble M. que vous avez
:é ſatisfait des preuves que
apportées pour montrer
Arnobe le jeune, dans ſes
nmentaires ſur les Pſeaumes,
opte nullement les erreurs
Sémi-Pélagiens par rapport
Prédeſtination & à la Gra-
Vous trouvez mauvais que
ques Modernes l'accuſent de
gianiſme au regard du pé-
originel. Cette accuſation
uſſi mal-fondée que la pre-
e. Je conviens même qu'il

eſt difficile de l'entendre propoſer ſérieuſement par de graves Hiſtoriens, ſans éprouver quelque ſentiment d'indignation.

Comment peut-on nier le péché originel, & non-ſeulement en reconnoître les ſuites, mais encore avouer que tous les hommes ſe ſont perdus dans la chute d'Adam, & qu'ils doivent être rétablis dans un meilleur état par l'Incarnation du Verbe Eternel? or, ſelon l'Hiſtoire Littéraire de la France, Arnobe reconnoît & avouë tout cela. En faudroit-il davantage pour le juſtifier pleinement auprès des Juges équitables? mais entrons dans un plus grand détail, & comparons les principes de notre Auteur ſur la prévarication du premier homme, avec ceux des Pélagiens.

1°. Les Pélagiens, loin d'attribuer la mort de ce premier homme à ſa prévarication, ſoutenoient qu'il ſeroit mort, quand

même il auroit gardé fidélement le commandement du Seigneur. Au contraire Arnobe (*a*) enſeigne que ſa mort a été la peine de ſa prévarication ; & que créé pour parvenir à l'immortalité par ſon obéiſſance, il eſt devenu mortel par ſa déſobéiſſance.

2°. Dans l'idée des Pélagiens, l'Arrêt de proſcription porté contre le chef du genre humain ne devoit nuire qu'à lui ; & nous ne participons à ſes diſgraces, qu'autant que, par des actes libres, nous imitons ſa révolte. Dans l'idée d'Arnobe, (*b*) tout

---

(*a*) Pſ. 38. Domine... propter prævaricationem primum hominem corripuiſti, & qui factus fuerat ut efficeretur per obedientiam immortalis, per inobedientiam mortalis effectus eſt.

(*b*) Pſ. 50. Hic autem qui naſcitur ſententiam Adæ habet.

Pſ. 136. Prima confuſio non fuit niſi in parentibus noſtris ſecundùm carnem, id eſt, in Adam & in muliere ejus.

homme qui vient au monde est enveloppé dans la condamnation d'Adam & d'Eve. En eux il se trouve couvert d'une confusion qui précéde celle que les péchés actuels peuvent mériter.

3°. Les Pélagiens ne pouvoient souffrir qu'on dît que nous étions dans nos premiers parents, lorsqu'ils ont violé la loi du Très-haut. Pour Arnobe, (*a*) il assure non seulement que nous avons été en eux, mais encore qu'en eux nous avons gémi sous la tyrannie du démon & de ses ministres, jusqu'à ce qu'il vînt un Rédempteur qui brisât nos fers, & que (*b*) le

(*a*) Ps. 136. In ipsis nos sedimus & flevimus, quousque veniret qui nos de captivitate diaboli & ministrorum ejus auferret.

(*b*) Ps. 35. Filii hominum qui in peccato Adæ desperantes extiterant, in protectione alarum ejus sperant, id est, in *expansione* manuum in cruce fixarum.

: d'Adam a tellement plon-
oute sa postérité dans le
poir, qu'il ne lui reste d'es-
ıce que dans la croix & les
es de J. C.

'oyez-vous, Monsieur, qu'a-
des principes si opposés à
des Pélagiens sur le péché
nel, on puisse s'accorder
eux jusqu'à nier l'existen-
e ce péché ? Peut être Ar-
: est-il en contradiction avec
ıême. On seroit tenté de le
er lorsqu'on lit dans l'Hist-
: Littéraire de France : (*a*)
nobe, en un autre endroit,
nble admettre le pur Péla-
ınisme en niant le péché
iginel, car il dit que l'hom-
e en naissant se trouve à la
rité dans la condamnation
Adam, mais qu'il n'en con-
acte point le péché, *pecca-
m verò suum non habet.*

---

a) *Hist. Litt. t. 2. pag.* 346.

Il faut cependant tout dire :
Arnobe ne sçauroit paroître e
contradiction avec lui-même, qu
dans la Traduction qu'on no
présente de ses paroles ; ses p
roles telles qu'elles sont dans s
ouvrage sont exactes & ne
pandent aucun nuage sur sa
Car 1°. il admet le péché or
nel, dès-là qu'il avoue que
enfans sont compris dans la
damnation d'Adam, puisq
Dieu souverainement just
fait pas tomber la conda
tion d'un coupable sur une
titude innombrable d'inno
2°. Il ne dit pas que l'hom
naissant ne contracte poin
ché d'Adam, mais il dit q
point de péché qui lui so
re, *peccatum suum non*
Ainsi avoient parlé avan
Cyprien, S. Chrysostc
Augustin même qu'on
çonnera pas d'avoir nié
originel. Ainsi parloit u

›ntemporain du notre. C'eſt S. roſper, qui avoit coûtume de .re que les enfants ont beſoin : rédemption & de rémiſſion, 1oiqu'ils n'ayent point de pé- 1és propres (*a*) *etiamſi propriis :ccatis careant.* 3°. Voici donc : vrai ſens d'Arnobe. » Choſe étrange ! dès que nous commençons à exiſter & à voir le jour, nous ſommes ſoumis à l'anathême lancé contre Adam & cependant nous n'avons aucun péché propre & perſonnel (*b*). » *Hic autem qui naſci- ur, ſententiam Adæ habet, pecca- ım verò ſuum non habet.*

Il n'eſt pas poſſible de donner n autre ſens à notre Auteur, ›rſqu'on lit le Commentaire 'où ce Texte eſt tiré. Dans ce ommentaire, Arnobe explique ;s paroles du Roi Prophéte :

(*a*) S. Profp. reſp. ad 3. obj. Vincent.
(*b*) In Pſal. 50.

Car voilà que j'ai été conçu dans les iniquités. Il prétend qu'il s'agit ici des péchés du siècle, dans lesquels le Prophéte déclare que sa mere l'a enfanté. *In peccatis sæculi* (matrem) *peperisse significavit.* Il définit ensuite ces péchés du siècle. Tout péché, dit-il, se forme dans le cœur & se consomme par la langue : *quia omne peccatum corde concipitur & ore consummatur.* Incontinent après cette définition, vient le Texte que nous examinons. N'est-il pas évident que, dans ce Texte, *peccatum* se rapporte à la définition qui précéde, & marque un péché du siècle, c'est-à-dire un péché actuel opposé au péché originel, en ce que celui-ci, pour n'être point propre & personnel, ne laisse pas de nous rendre enfants de colère au moment de notre naissance ? Arnobe a donc droit de dire à ses accusateurs : Tra-

ſuiſez fidélement mes paroles. Et loin de paroître coupable, je rendrai témoignage à la vérité, à laquelle il vous ſemble que je ſuis contraire. Je finis, Monſieur, ſur cet Auteur, contre qui l'on ſe déchaîneroit moins, s'il n'avoit point parlé contre les Prédeſtinatiens. Son témoignage embaraſſe, il eſt preſſant. On cherche à le rendre ſuſpect. Encore faudroit-il donner des couleurs vraiſemblables aux accuſations. Mais on prend le ton déciſif, & une Traduction infidelle paroît hardiment à côté même du Texte. J'abandonne tout ceci à vos réfléxions, & je ſuis &c.

ARTICLE CLVI.

IDE'E DE LA VERITE' & de la grandeur de la Religion, démontrée par des preuves claires, & à la portée de tout le

monde. Par M. l'Abbé de C. D. P. Docteur de Sorbonne, vol. in-12. A Paris, chez Herissant fils, rue Notre-Dame, à la Croix d'or, & aux trois Vertus M. DCC. L.

NOtre siécle, fécond en Auteurs dangéreux, produit aussi des défenseurs zélés de la Religion & de la vérité. Si l'on voit se répandre des Ouvrages qui bravent la pudeur, & qui sappent les fondemens du Christianisme ; on a la consolation d'en voir aussi qui ne respirent que la piété, & qui défendent avec force notre Religion sainte, contre ces esprits téméraires, qui attaquent des vérités qu'ils ne connoissent pas, ou qu'ils ont intérêt de ne pas connoître. C'est ainsi que, dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique, la Providence ménage des contrepoisons dans les

lieux où elle laisse croître des poisons pernicieux.

Il est vrai qu'ordinairement le contrepoison ne répare pas tous les ravages qu'a causé le poison. Un remède, quelque efficace qu'il soit, ne guérit pas ceux, ou qui ne veulent pas s'en servir, ou en qui il se trouve des dispositions rebelles à sa vertu. C'est ce qui arrive à la plûpart des incrédules ; ou ils ne lisent pas les Ouvrages qui attaquent des opinions chéries, ou ils les lisent avec un esprit prévenu, & avec un cœur trop intéressé à ne pas croire.

Sans cet intérêt, l'incrédulité seroit un problême plus difficile à résoudre que les problêmes les plus difficiles de la Géométrie. Car raisonnez avec les incrédules ; vous voyez que la plûpart ignorent même les principales difficultés qu'on peut faire contre la Religion. L'incompréhen-

ſibilité de nos Myſtéres, des railleries impies, & des plaiſanteries indécentes, voila toutes leurs armes; & qu'y a-t'il de plus foible? car 1°. plaiſanter n'eſt pas prouver, n'eſt pas même montrer de l'eſprit. Les incrédules en penſeront ce qu'il leur plaira; mais un homme ſenſé ne trouvera jamais qu'il y ait de l'eſprit à railler dans le ſujet du monde le plus grave & le plus intéreſſant, & rien ne lui paroît plus indécent & plus profane.

2°. Il faut avoir bien peu réfléchi pour être arrêté par l'incompréhenſibilité de nos myſtères. Ces eſprits ſuperbes qui veulent tout voir, ne voyent-ils pas qu'il eſt eſſentiel à nos myſtères d'être incompréhenſibles, & qu'il n'eſt pas raiſonnable de prétendre voir où il ne s'agit que de croire? S'ils ſont Philoſophes, comme quelques-uns ſe piquent de l'être,

[redacted]

: sçavent - ils pas qu'ils sont
›ligés d'admettre dans le silen-
: bien des vérités impénétra-
es à toutes leurs recherches, &
›ntre lesquelles on fait des dif-
:ultés qu'on ne résoudra ja-
ais ? Où seroit l'équité de vou-
ir pénétrer des vérités surna-
relles, pendant que tant de
:rités naturelles ne sont pour
›us que ténèbres, mystères,
›ntradictions apparentes ?
Car les contradictions que
›s prétendus Esprits-forts pré-
ndent trouver dans les dog-
es de la Foi, ne sont pas plus
elles que celles qu'on rencon-
e quelquefois dans la recher-
ie des vérités naturelles. L'i-
ıorance, la frivolité, une
usse Métaphysique trouvent
uvent de la contradiction, où
' est démontré qu'il ne peut y
ı avoir. Ce n'est pas ici le lieu
èntrer dans ces discussions. On
:ut leur présenter une autorité

qu'ils ne peuvent recuser, c'est celle de Bayle; cet esprit audacieux, si attaché à l'obscurité désolante du Pyrrhonisme (*a*), est convenu dans une réponse à M. le Clerc, qu'il n'avoit jamais prétendu qu'il y eût des démonstrations contre les vérités de la Foi. Toutes les raisons qu'il oppose contre ces vérités sont donc nulles de fait & de droit; car on convient que ces vérités sont contre les apparences, & qu'elles paroissent quelquefois révolter les foibles lumiéres de notre raison; & cela étoit nécessaire afin que notre soumission fût méritoire, & la Foi une vertu.

Ces réfléxions sont peut-être un hors d'œuvre inutile par rapport à l'ouvrage dont nous rendons compte. On y expose les principales preuves employées

---

(a) *Leibnitz dans sa Théodicée.*

ar les défenseurs de la Reli-
ion ; on y développe les vuës
dmirables de la Providence
ans l'établissement du Christia-
isme, & on répond avec for-
e aux difficultés des incrédules.
'Auteur a voulu que son Ou-
rage fût *à la portée de tout le*
onde ; & c'est dans cette vuë
u'il a évité d'entrer dans des
iscussions métaphysiques, & de
oyer ses raisonnemens dans un
ile trop diffus & trop orné.

Ce livre est divisé en cinq par-
es. Dans la première, on prou-
e l'insuffisance de la Religion
aturelle ; dans la seconde on
xpose quelques vérités particu-
éres ; dans la troisiéme & la
uatriéme on démontre la réa-
té de la révélation ; dans la
inquiéme on répond aux diffi-
ultés des incrédules. On sent
en que nous ne pouvons sui-
re l'Auteur dans le détail de
nt de preuves & de raisonne-

mens. Il suffira de choisir quelques articles qui fassent connoître le mérite de l'Ouvrage, le style & la maniére de l'Auteur.

Nous choisissons d'abord la preuve tirée de la résurrection de Jesus-Christ. Si J. C. est véritablement ressuscité; la Religion Chrétienne est vraye. C'est une proposition qui ne trouve pas de contradicteurs. Mais est-il véritablement ressuscité? c'est ce qu'il faut démontrer, & c'est ce qui se démontre avec une évidence qui doit persuader tout esprit attentif. Nous ne finirions pas, si nous suivions l'Auteur dans le détail de ses preuves; ces preuves font sentir qu'il y a le plus haut degré d'impossibilité morale, que s'il y avoit eu de l'imposture dans les Apôtres, elle n'eût pas été découverte. Il nous paroît même (& c'est une réfléxion qui nous a toujours frappé) que c'est un pro-

dige, & un prodige des plus étonnans, que quoique J. C. fût véritablement reſſuſcité, la vérité de ſa réſurrection n'ait pas été obſcurcie par des ténèbres capables de laiſſer quelque doute dans les eſprits, & qu'elle ait triomphé avec tant d'éclat, de la rage, de la jalouſie, des précautions de tant d'ennemis revêtus de l'autorité ſouveraine, éclairés, vigilans, défiants, & animés par les intérêts les plus forts. La foi de la réſurrection devoit les faire regarder comme des Déïcides, & les rendre l'horreur de l'Univers.

Notre Auteur expoſe fort bien la preuve de la vérité de la réſurrection tirée du témoignage conſtant & invariable des Apôtres. Les Eſprits-forts plaiſantent éternellement ſur la foibleſſe de la preuve tirée du Martyre, & vous montrent par cent exemples que l'erreur a ſes Mar-

tyrs comme la vérité. Au moins devroient - ils distinguer celui qui meurt pour soutenir une opinion, d'avec celui qui meurt pour soutenir un fait. Le Martyre dans l'un & dans l'autre prouve toujours qu'il est pleinement persuadé ; & il ne peut pas venir dans l'esprit d'en douter. Le premier, il est vrai, peut absolument mourir pour une opinion fausse, qu'il croit vraye ; mais s'il s'agit d'un fait dont il ait été témoin, & sur lequel il n'ait pû se tromper, son témoignage soutenu du martyre n'est pas recusable, & il faudroit s'aveugler pour ne le pas voir. C'est dans ce sens que Pascal a dit : *Je crois des témoins qui se font égorger pour soutenir un fait.* Appliquez ceci à la résurrection de J. C. & résistez, si vous pouvez, à la force & à l'évidence du témoignage des Apôtres. De quel fait

s'agiſſoit-il ? Il s'agiſſoit de ſçavoir ſi les Apôtres avoient vû J. C. reſſuſcité, s'ils l'avoient touché, s'ils avoient mangé avec lui, s'ils lui avoient parlé. Pouvoient-ils en commun & en particulier ſe tromper ſur des faits ſi ſimples & ſi clairs ? Or c'eſt pour ſoutenir ce fait, que les Apôtres ſouffrent la faim, la ſoif, les opprobres, les priſons, la torture & la mort la plus cruelle. Le fait eſt donc vrai, & on ne ſçauroit quel nom donner à la témérité de quiconque oſeroit le nier.

On lit encore avec plaiſir dans cet Ouvrage, la preuve tirée de la deſtruction de Jéruſalem. Ce châtiment eſt prédit avec toutes ſes circonſtances dans les Livres Saints. L'événement a été juſtifié dans tous ſes points d'une maniére ſi claire, ſi forte, qu'il n'eſt pas poſſible à un eſprit attentif de n'en être

ARTICLE CLVII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

Histoire Littéraire de la France où l'on traite de l'origine & du progrès, de la décadence & du rétablissement des Sciences parmi les Gaulois & parmi les François &c. Par des Religieux Bénédictins de la Congrégation de S. Maur. T. IX. qui comprend le commencement du XII. siécle de l'Eglise. *Chez Huart & Moreau, Chaubert, la veuve Brocas & Aumont, la veuve Piget, Durand.* M.DCC.L. Ce Volume présente d'abord une Dissertation ou Discours sur l'état des Lettres en France durant le XII siécle. La matiére y est traitée à fond, & fournira seule

[redacted]

un article considérable à nos Mémoires. Le détail des Sçavans du même siècle nous occupera ensuite, & nous tâcherons de traiter tout ceci d'une manière qui réponde à l'importance de l'Ouvrage. Nous ne pouvons qu'exhorter les Auteurs, au nom du Public, à soutenir cette belle entreprise, & à la conduire jusqu'au tems où ils tiendront eux-mêmes un rang honorable dans l'histoire littéraire de notre Nation.

Histoire de la Jurisprudence Romaine contenant son origine & ses progrès depuis la fondation de Rome jusqu'à présent &c. Pour servir d'introduction à l'étude du Corps de Droit Civil, à la lecture des Commentateurs du Droit Romain, & à l'Ouvrage intitulé les Loix Civiles dans leur ordre naturel. Par M. Antoine Terrasson, Ecuyer, Avocat au Parlement.

Décembre 1750.

vol. in-fol. Chez Giffey, ruë de la Vieille Bouclerie, à l'Arbre de Jeffé; David le jeune, Quai des Auguftins au Saint-Efprit, M. DCC. L. Nous n'avons encore lu que la Préface de cet Ouvrage; & elle nous a donné une fort grande idée des lumières & des travaux de l'Auteur. Notre fonction fera de préfenter le tout au Public avec la dignité convenable au fujet.

Un homme de Lettres qui nous eft inconnu, veut preffentir le goût du Public fur une Traduction qu'il a faite, en vers Latins, des Fables de la Fontaine ou de la plûpart d'entre elles : ce projet n'eft pas neuf; on a un Recueil daté d'Anvers, & imprimé à Rouen en 1738. où fe trouvent plufieurs de ces Fables auffi traduites en vers Latins. Mais cela ne doit pas empêcher l'homme de Lettres, dont nous parlons, de fe livrer au Public, fi fa Tra-

duction est bonne ; or pour sçavoir ce qu'il doit craindre ou espérer, il nous a communiqué quatre de ses Fables, afin que nos Mémoires les fassent connoître. Il suffit d'en produire une ; les Connoisseurs se décideront assez par-là. Nous choisissons la Fable du Loup & du Chien qui est la V^e. du premier Livre dans le Recueil de M. de la Fontaine.

Un Loup n'avoit que les os & la
peau &c.

On consultera aisément le reste, & nous ne croyons pas devoir transcrire toute la Fable Françoise : Voici le Latin.

Cum benè cura canum matres servaret & agnos,
Totus erat pellis, totus & ossa lupus.
Errantem offendit per devia forte molossum,
Quem sua commendat forma, sagina, vigor.

Impetere, in partes pinguem divellere prædam
  Jejunum subiit mira cupido lupum.
At spes vana, nisi pugnâ decerneret acri,
  Par etenim luctæ, dente molossus erat.
Ergò lupus supplex, pronâ & cervice salutans:
  Ut tu pelle nites! ut tua membra vigent!
Cui canis: & facili pinguesces, optime, curâ,
  Si sapias, sociis lustra relinque tuis.
Expertes laris hîc vivunt Gens omnium egena,
  Exhausta ærumnis, nata perire fame.
Nullas hîc epulas gratis fortuna ministrat,
  Venter nil certi, quo saturetur, habet.
Pabula, si qua levant miseros, sunt præmia pugnæ.
  Lætior ut vivas, me duce, carpe viam.
Tum Lupus: Ecquid agam? nil penè: fugabis egenos,
  Queis longo armatur rustica fuste manus.

[redacted]

ter, habet quoscunque domus, mulcere studebis,
›sequioque tibi conciliabis herum.
si præstiteris, merces te quanta sequetur!
ılcia frusta manent, & genus omne dapum:
ia nunc pulli comedes; nunc ossa columbæ,
Tim & blanditias fundet amica manus.
ıte lupi tenero se produnt credula fletu
udia, lætæ adeo sortis imago movet!
ım iter in sylvâ peragunt. Lupus ecce molossi
.tivis cernit colla carere pilis.
id conspicio? Nihil est: Nihil? est leve quiddam.
c tamen. Hanc fecit forte catena notam.
·catena? Ergò tibi, quò lubet, ire facultas

Impetere in par[illegible] semper : sed quid,
prædium [illegible]
Jejunar[illegible] [illegible]mensas ut opes hâc lege
At spe[illegible] [illegible]in,
[illegible]saris valeas tuque dapesque tuæ.
[illegible]lupus : atque fugit, sibi tanquam instante catenâ ;
Per medios necdum currere cessat agros.

Nous avons produit cet exemple pour le Public & non pour nous-mêmes ; qu'il nous soit pourtant permis d'observer qu'il régne, ce semble, dans cette traduction beaucoup de simplicité, de clarté, de naïveté, & communément un bon tour de vers, surtout dans les Pentamètres, dont la plûpart sont très-bien. Si le jugement des Maitres de l'Art parvient à notre connoissance, nous le communiquerons à l'Auteur par la voye de nos Mémoires.

On prépare actuellement un
ivre très utile aux Ouvrages
ériodiques, & en général à
ute la Littérature; c'est un
atalogue de tous les Livres
nt les Extraits se trouvent
ns les Journaux & Mercures.
s matières y seront rangées
classes, comme dans les Ca-
gues de Bibliothèques; par
nple, Théologie, Jurispru-
e, Sciences & Arts, Histoi-
c. & les noms des Auteurs
uveront à la fin, distri-
par ordre alphabétique.
d les Livres n'auront point
urs connus, on les indi-
dans une table aussi al-
ique, mais disposée sui-
s matières. La Théo-
ra désignée par la lettre
hétorique par la lettre
Si quelqu'un a des ob-
ns à faire sur ce projet,
s'adresser à l'Auteur,
re 1750.

qui est le R. P. Bertier Augustin de la Place des Victoires.

Messieurs les Lecteurs & Professeurs Royaux ont recommencé, au Collège Royal de France, leurs leçons après la S. Martin de cette année 1750, le Lundi 23. Novembre. Nous donnons ici la liste des matières & des Livres qu'ils expliquent. Les gens de lettres, surtout des Provinces, doivent s'intéresser à cette annonce, & le Gouvernement a paru souhaiter qu'on l'insérât dans les Ouvrages Périodiques.

Pour la Langue Hébraïque.

M. l'Abbé Sallier expliquera le Livre des Pseaumes.

M. Henry après avoir donné les principes de la Langue Hébraïque, expliquera celui des Livres Sacrés que ses Auditeurs choisiront.

Pour la Langue Grecque.

M. l'abbé Vatry expliquera l'Oraison d'Eſchine contre Dé-nosthène, & celle de Démosthè-e contre Eſchine.

M. Capperonnier expliquera 's Tragédies de Sophocle.

Pour les Mathématiques.

M. Deliſle continuera d'enſei-er l'Aſtronomie par les Obſer-ions.

1. de Montcarville commen- à enſeigner l'analyſe des rbes, ou l'énumération des s du ſecond & du troiſiè-rdre.

la Philoſophie Grecque & Latine.

le Monnier réſoudra di-roblêmes de Méchanique tronomie-Phyſique.

* *

nbre 1750.

Pour l'Eloquence Latine.

M. l'Abbé Piat expliquera les Inſtitutions Oratoires de Quintilien, avec des Oraiſons choiſies de Cicéron.

M. l'Abbé De la Bletterie expliquera la Vie d'Agricola par Tacite.

Pour la Médecine.

M. Aſtruc traitera les Fiévres.

M. Ferrein expliquera les maladies cauſées par la congeſtion du ſang, & enſuite les maladies vulgaires qui ne ſont pas bien connuës.

M. Poiſſonnier expliquera la Pharmacie Galénique & Chymique.

M. Bouvart continuera d'expliquer les ſignes, les cauſes & le traitement des maladies.

Pour la Langue Arabe.

M. Petis de la Croix expli-

ıera l'Evangile de S. Jean.

M. de Fiennes expliquera les eaumes de David.

Pour le Droit Canonique.

M. le Merre traitera de la anslation Canonique des Ré- ıliers à un Ordre plus austère, ı moins austère.

M. de la Verdy achevera d'ex- iquer l'Edit touchant la Juris- ction Ecclésiastique.

Pour la Langue Syriaque.

M. Jault expliquera les Actes :s Apôtres.

Nous voulons placer ici une ritique qui nous est venue en :nsée, depuis que nous avons ›nné notre II. Vol. de Novem-

Nous y rapportions trois ou - tre traits d'une Lettre ou chure *sur l'Art de vérifier les* *es &c.* & parmi ces traits, nous

citions le reproche que fait l'Anonyme aux Auteurs des *Dates* sur un prétendu passage d'Eusébe, parlant de S. Irénée & du Pape Victor : *Arguit* (Iren.) *Victorem quòd non rectè fecerit &c.*

Ce reproche comprend deux choses ; 1°. le peu de conformité qui se trouve entre ces mots Latins *Arguit &c.* & le texte d'Eusèbe, soit dans le Grec, soit dans la bonne traduction de M. de Valois. 2°. La fabrication ou supposition de ces mêmes mots Latins *Arguit &c.* que la lettre anonyme met sur le compte des Auteurs des *Dates.*

Or voici notre critique ; sur le premier point, l'observation de l'Anonyme est fondée ; car le sens d'Eusèbe n'est point conservé dans ce passage, *Arguit &c.* Mais sur le second, il faut considérer que ce passage mis en note dans *l'Art de vérifier les dates*, n'a pas été fabriqué par les

.uteurs du Livre, puisqu'il se
'ouve dans l'ancienne version
e Rufin : version très-infidèle,
est vrai, & très-critiquée par
IM. de Valois & Fabricius; ce-
endant version qui doit suffire
:i pour décharger les Auteurs
es *Dates* du reproche de fabri-
ation. Ils doivent seulement
aroître en faute, pour n'avoir
.iivi ni le Grec, ni la Version
e M. de Valois, ni celle de
Christophorson qui dit *appositè*
& convenienter admonet &c.

Et ceci nous avons voulu
e dire, pour suppléer à ce qui
nanque dans notre Nouvelle
Litteraire du II. vol. de Nov.
oour faire remarquer la faute
contenuë dans la Lettre Anony-
e dont nous parlions, & pour
aintenir nos Mémoires dans
impartialité constante dont ils
nt profession.

ARTICLE CLVIII.

CATALOGUE

DES OUVRAGES DONT il est fait mention dans les XV. Volumes de ces Mémoires, pour l'Année M. DCC. L.

*On désigne par cette marque * les Livres qui ne sont annoncés que dans les Nouvelles Littéraires.*

§. I.

Religion, Ecriture-Sainte, Theologie, Controverse.

La Religion Chrétienne prouvée par les Faits, &c. Janvier, pag. 21. Mars 643.

Apographum ex MS. Autographo &c. Copie d'un Manuscrit du Cardinal Bellarmin sur l'au-

thenticité de la Vulgate. Juillet 1605.

Explication dogmatique & polémique de l'Ecriture-Sainte. Septembre 2056.

Première Lettre du P. Séedorff, &c. Novembre I. vol. 2349.

Idée de la vérité & de la grandeur de la Religion, &c. Déc. 2809.

* *La verità della Christiana Religione, &c.* La vérité de la Religion Chrétienne, &c. Février II. vol. 544.

* *Ritretto della Sacra Istoria de M. de Royaumont.* Abregé de l'Histoire Sainte de M. de Royaumont. Février II. vol. 550.

* *Trattenimenti sopra la Religione, &c.* Entretiens sur la Religion, &c. Février II. vol. 550.

* La vérité de la Charge de Messie en J. C. &c. Février II. vol. 563.

* Réflexions abregées pour ceux qui sont devenus *Herrnhutfckers*, *&c.* Fév. II. vol. 565.
* Concordance du Vieux & du Nouveau Testament &c. Fév. II. vol. 566.
* Exposition abrégée des Preuves historiques de la Religion &c. Mars 728.
* Le Triomphe de la Foi Catholique, &c. Mars 740.
* Avis touchant l'Histoire de l'Ancien & du Nouveau Testament, par le P. Calmet. Mars 759.
* *Biblia Sacra carminibus comprehensa*, *&c.* La Sainte Bible en vers, &c. Avril 948.
* Second Avis au sujet de la Bible en François & en Latin avec des Préfaces, &c. Juin I. vol. 1327.
* *Evangeliarium quadruplex*, *&c.* Les quatre Evangiles selon l'ancienne Version Italique, &c. Juin II. vol. 1506.
* *Vindiciæ* Romanorum Pontif-

cum, *&c.* Défense des Papes. Juin II. vol. 1507.

* Sacro-Sanctus Evangeliorum Codex, &c. *Les Evangiles imprimés sur le MS. de S. Eusebe Evêque & Martyr.* Juin 11. vol. 1517.

* *Risposta à l'anonimo Autore*, *&c.* Réponse à l'Anonyme qui a attaqué l'Histoire Théologique de M. Maffei, &c. Juin 11. vol. 1518.

* R. P. Anselmi Schnell Benedictini Weingartensis Theologia, &c. *Théologie du R. P. Schnell*, *&c.* Juillet 1711.

* Idée de la vérité & de la grandeur de la Religion. Octobre 2296.

* La Bible de Saurin en 6. vol. fol. Nov. 11. vol. 2685.

§. II.

Conciles, Saints Peres, Auteurs Ecclesiastiques.

Epistolarum Reginaldi Poli, &c.

Lettres du Cardinal Polus, T. III. Avril 796.
Lettre de M. l'ancien Evêque de Gironne sur un Canon du Concile d'Elvire. Avril 812.
Lettre sur un Passage de Théodoret. Août 1831.
Lettres d'un Théologien sur Arnobe le jeune. Nov. 11. vol. 2568. Déc. 2801.
* *De Ratione Temporum Athanasianorum*. Ordre des Tems de S. Athanase. Février 11. vol. 543.
* *Lettera sopra il Monacato di San Gregorio VII*. Lettre touchant l'Etat Monastique de Saint Gregoire VII. Février 11. vol. 546.
* *S. Fulgentii Ruspensis Episcopi Opera, &c.* Les Oeuvres de S. Fulgence. Février 11. vol. 547.
* Annonce d'une nouvelle Edition de S. Jean Damascène. Févr. 11. vol. 547.

* *D. Thomæ Aquinatis Opera, &c.* Nouvelle édition des Oeuvres de S. Thomas, vol. XI. & XII. Juin 11. vol. 1513.

* *Vindiciæ Augustinianæ, &c.* Défense de S. Augustin contre l'Imputation de Millénarisme, &c. Juin 11. vol. 1516.

§. III.

Histoire Universelle, Chronologie, Geographie.

* L'Art de vérifier les Dates, &c. Janvier 191.

* Chronique des Rois d'Angleterre, &c. Févr. 1. vol. 362.

* *Geografia historica de todos Estados, &c.* Géographie historique de tous les Etats, &c. Févr. 11. vol. 557.

* *Tratado do modo de fazer as Cartas Geograficas, &c.* Traité de la manière de faire des Cartes. *Décembre 1750.* 6 D v

Géographiques. Févr. 11. vol. 561.
* Description de l'Islande, Groënland, &c. Févr. 11. vol. 562.
* Description générale de l'Univers &c. Fevrier 11. vol. 568.
* Deux Cartes de la Nouvelle France. Juin 1. vol. 1337.
* Histoire Universelle, &c. Tome XI. Juillet 1712.
* Théatre Historique, Géographique & Chronologique du regne de Louis XV. Septembre 2101.
* Avis sur le *Neptune Oriental.* Septembre 2101.
* Histoire Générale, Civile, Naturelle, Politique & Religieuse de tous les Peuples du monde, &c. Octobre 2296.
* Extrait d'une Lettre sur l'Art de vérifier les Dates, &c. Nov. 11. vol. 2656. Déc. 2833.

[redacted]

cum, *&c.* Défense des Papes. Juin II. vol. 1507.

* Sacro-Sanctus Evangeliorum Codex, &c. *Les Evangiles imprimés sur le MS. de S. Eusebe Evêque & Martyr.* Juin II. vol. 1517.

* *Risposta à l'anonimo Autore*, *&c.* Réponse à l'Anonyme qui a attaqué l'Histoire Théologique de M. Maffei, &c. Juin II. vol. 1518.

* R. P. Anselmi Schnell Benedictini Weingartensis Theologia, &c. *Théologie du R. P. Schnell*, *&c.* Juillet 1711.

† Idée de la vérité & de la grandeur de la Religion. Octobre 2296.

† La Bible de Saurin en 6. vol. fol. Nov. II. vol. 2685.

§. II.

CONCILES, SAINTS PERES, AUTEURS ECCLESIASTIQUES.

Epistolarum Reginaldi Poli, *&c.*

Histoire Ecclésiastique, de Ste. Catherine de Sienne. Févr. 11. vol. 549.
* Nouvelle Edition de l'Histoire Ecclésiastique du P. Alexandre. Févr. 11. vol. 551.
* *Expeditio Hispanica Apostoli S. Jacobi Majoris, &c.* Défense de la venuë de S. Jacques en Espagne. Févr. 11. vol. 555.
* *Memorias da Ordem Militar de S. Jõa de Malta.* Mémoires pour servir à l'Histoire Militaire de Malthe. Févr. 11. vol. 557.
* *Memorias para à Historia Ecclesiastica do Bispado da Guardia.* Mémoires pour servir à l'Histoire de l'Evêché de la Guardia. Févr. 11. vol. 557.
* *Memorias para à Historia Ecclesiastica do Arcebispado de Braga, &c.* Mémoires pour servir à l'Histoire de l'Archevêché de Brague. Févr. 11. vol. 558.
* *Memorias da celebre Ordem Mi-*

litar dos Templarios, *&c.* Mémoires pour servir à l'histoire de l'ordre des Templiers, &c. Février II. vol. 560.

* Avis touchant l'Histoire Ecclésiastique de M. Fleury, Mars 753.

* L'Antiquité de l'Eglise de Marseille, &c. Juin I. vol. 1342.

* *Acta Sanctorum Martyrum Orientalium*, *&c.* Actes des SS. Martyrs d'Orient & d'Occident, &c. Juin I. vol. 1343.

* *Historia Priscillianistarum*, *&c.* Histoire des Priscillianistes, &c. Juin II. vol. 1507.

* *Istoria degli Anni Sancti*, *&c.* Histoire des Jubilés, &c. Juin II. vol. 1514.

* *Vita di San Gherardo*, *&c.* La vie de S. Gérard de Villemagne, Juin II. vol. 1514.

* *Fasti Campililienses*, *&c.* Fastes de l'Abbaye de Lilienfeld, &c. Juillet 1709.

* *Historia Provinciæ Soc. Jesu Ger.* Décembre 2750.

maniæ superioris, &c. Histoire de la Province de la Haute Allemagne de la Compagnie de JESUS &c. Juillet 1712.

* Abrégé de la Vie des Saints &c. Juillet 1715.

* *Prospectus* du tome 3^e^. des Actes des Saints de Septembre &c. Septembre 2089.

* Histoire de Sainte Marie Jacobé &c. Septembre 2094.

* *Dissertationes duæ Critico-Historicæ &c.* Deux Dissertations Critiques-Historiques, l'une sur les 25 années du Pontificat de S. Pierre à Rome; l'autre sur les Monuments qui concernent S. Cosme & S. Damien. Nov. I. vol. 2459.

* *La Storia della Basilica della Santa Croce &c.* Histoire de la Basilique de Sainte Croix de Jerusalem &c. Nov. I. vol. 2459.

* *Vita di Monsignor Giov. Francesco Tonderini &c.* Vie de M.

des Sciences & des beaux Arts. 2847
Jean-François Tonderini Evêque de Civita Castellana. Nov. I. vol. 2460.
* *Dichiarazione Istorica dell' anno Sancto &c.* Déclaration Historique sur l'année Sainte. Nov. I. vol. 2462.
* *Della Sacrosancta Basilica di S. Pietro. &c.* De la Basilique de S. Pierre. Nov. I. vol. 2464.
Vita della gran Madre de Dio &c. La vie de la B. H. V. Marie Mere de Dieu &c. Nov. I. vol. 2465.
ettre aux Auteurs de ces Mé-
ıoires sur la nouvelle histoire
es Croisades &c. Nov. I. vol.
470.
tre Lettre sur le même sujet.
ıv. I. vol. 2474.

nbre 1750.

§. V.

HISTOIRE PROFANE, RELATIONS, VOYAGES.

Relacion Historica &c. Voyage fait en Amérique, par l'ordre du Roi Catholique, &c. Janvier, 40. Février I. vol. 262. Mars, 604.

Voyage de Milord Anson, &c. Janvier, 65. Février I. vol. 245.

Lettres édifiantes & curieuses, &c. Janvier, 96.

Anecdotes du Régne de Pierre I. Czar de Moscovie, Février II. vol. 389.

Histoire des Révolutions de Gènes, Mai 1003. Juin I. vol. 1171. Juillet 1568.

Histoire générale de Pologne, Mai 1097. Juin II. vol. 1349. Juillet 1541. Août 1893. Septembre 2023.

Antonii Arrighii de vitâ Francisci

Mauroceni, *&c.* Histoire de François Morosini, Doge de Venise, Juin I. vol. 1242.

Histoire des Voyages, Tom. VII. Juin II. vol. 1375. Août 1854.

Histoire de la Ville de Nismes, &c. Juillet 1620. Octobre 2243. Décembre 2761.

Histoire des Révolutions de Constantinople, &c. Novembre II. vol. 2587.

Histoire des Arabes, &c. Décembre 2693.

* *La Lucania*, *&c.* Histoire de l'ancienne Lucanie, Février II. vol. 550.

* *Historia Genealogica da Casa Real Portugueza*, *&c.* Histoire Généalogique de la Maison Royale de Portugal, &c. Février II. vol. 555.

* *Provas da historia Genealogica*, *&c.* Preuves de cette histoire, &c. Février II. vol. 555.

* *Memorias historicas dos Grandes de Portugal*, *&c.* Mémoi- *Décembre* 1750.

res historiques des Grands de Portugal, &c. Février II. vol. 556.

* *De vitâ & rebus gestis Nonni Alvarezii Peyreiræ &c.* Histoire du Connétable Alvarez Pereyra, &c. Février II. vol. 558.

* *Historiarum Lusitanarnm Libri X. &c.* Histoire de Portugal, &c. Eévrier II. vol. 558.

* *De antiquitatibus conventûs Bracaraugustani, &c.* Antiquités du Districht de Brague, &c. Février II. vol. 559.

* *Catalogo das Reinhas de Portugal, &c.* Catalogue des Reines de Portugal, &c. Février II. vol. 559.

* *Memorias para a historia de Portugal, &c.* Mémoires pour servir à l'histoire de Portugal, &c. Février II. vol. 560.

* Le premier Tome de l'Histoire de la Patrie &c. Fevr. II. vol. 561.

* Hiſtoire de la dernière guerre en Flandre &c. Fevr. II. vol. 562.
* Hiſtoire de Thomas Jones &c. Fevr. II: vol. 562.
* Almanach Orange & du Patriot &c. Fevr. II. vol. 563.
* Les Annales d'Utrecht &c. Fevr. II. vol. 565.
* Lettres Danoiſes où ſont rapportées les Avantures d'un Prince d'Aſie en voyageant &c. Fevr. II. vol. 567.
* Avis ſur une Hiſtoire de Lyon &c. Fevr. II. vol. 572.
* Hiſtoire de la Vie du Prince Cantemir &c. Avril 928.
* Relation du Monde de Mercure &c. Juin I. vol. 1317.
* Carte de la Maiſon de France pour faciliter l'intelligence de l'Hiſtoire &c. Juin I. vol. 1338.
* Recueil des Hiſtoriens des Gaules &c. T. VI. & VII. Juin I. vol. 1342.

Décembre 1750.

* Traduction de l'Histoire ancienne de M. Rollin en Grec vulgaire. Juin II. vol. 1511. 1512.

* Abrégé de l'Histoire de Languedoc &c. Juin II. vol. 1530.

* Histoire de Cléopâtre &c. Juin II. vol. 1531.

* Mémoires & Négociations du Comte d'Estrades &c. Nov. II. vol. 2685.

§. VI.

ANTIQUITÉS, MÉDAILLES, ESTAMPES, &c.

Lettres sur les Monuments trouvés dans Herculane, Mars 662. Avril 872. Mai 1021.

Dictionnaire des Monogrammes, Chiffres, &c. des Peintres, Graveurs, Mai 1058.

Traité des Pierres gravées, Juin I. vol. 1271. Juin II. vol.

des Sciences & des beaux Arts. 2853
1473. Juillet 1586. Septembre 2038.
Descrizione delle prime scoperte d'Ercolano, &c. Description des premières découvertes faites à Herculane, &c. Novembre I. vol. 2447.
* *Tre Lettere del Sig. Marchese Scipione Maffei, &c.* Trois Lettres de M. le Marquis Maffei, la première sur le premier tome de Dion, &c. la seconde sur les nouvelles découvertes faites dans Herculane, &c. Février II. vol. 548.
Description d'un Monument découvert dans la Ville de Reims, &c. Avril 939.
vis au sujet d'une *Nouvelle Diplomatique, &c.* Juin I. vol. 325.
bleaux, Estampes & Desns de feu M. Gersaint, &c. in II. vol. 1522.
la Moneta ch' ebbe corso nel embre 1750.

Ducato di Friuli, &c. De la Monnoye qui a eu cours anciennement dans le Duché de Frioul, Juillet 1706.

* *Musæum Cortonense*, &c. Cabinet des Antiquités de Cortone, Novembre I. vol. 2460.

* *De Obelisco Cæsaris Augusti*, *&c.* De l'Obélisque de l'Empereur Auguste, &c. Nov. I. vol. 2460.

* *De Osymandyæ Circulo*, *&c.* Dissertation sur le Cercle d'or d'Osymandyas, &c. Nov. II. vol. 2647.

§. VII.

MORALE, SERMONS, DISCOURS DE PIETÉ, LIVRES DE DÉVOTION.

Essai de Philosophie Morale, Janvier 125.

Entretiens de Cicéron sur la nature des Dieux, Février I. vol. 295.

* *La pietà, resvegliata nè Giovani, &c.* La piété des jeunes gens ranimée par les exemples du P. Joseph Calazanz, &c. Février II. vol. 545.

* *Illustrazioni analitiche, &c.* Eclairciſſemens propres à l'inſtruction de la jeuneſſe, &c. Février II. vol. 548.

* Trois diſcours, l'un ſur la délivrance de la Ville de Groningue; le ſecond ſur la paix de Weſtphalie; le troiſiéme ſur la paix d'Aix-la-Chapelle &c. Fevr. II. vol. 563.

* Traité ſur l'Education des Enfans. Fevr. II. vol. 563.

* Le Peuple des Provinces unies puni, parce qu'il n'obſerve pas le Dimanche &c. Fevr. II. vol. 566.

* Cris à Dieu pour être délivré de la guerre, en 32. diſcours. Fevr. II. vol. 568.

* Le Chrétien parfait honnête homme. Mars 729.

* Oraiſon funèbre de M. le Card. de Rohan &c. Mars 734.
* Les Caractères &c. Juin I. vol. 1316.
* La voix du Sage &c. Août 1913.
* *Enchiridion ſeu Manuale Chriſtianum.* Manuel Chrétien. Septembre 2096.
* Introduction au S. Miniſtère &c. Octobre 2290.
* *Meditazioni per l'acquiſito del Giubileo &c.* Méditations pour le Jubilé &c. Novemb. I. vol. 2462.
* *Il divoto Pellegrino &c.* Le dévot Pélerin conduit & inſtruit dans la viſite des Egliſes pour le Jubilé &c. Nov. I. vol. 2464.

§. VIII.

DROIT, LITURGIE, POLITIQUE.

La voix libre du Citoyen &c. Janv. 79. Réfu-

ɔn du ſentiment de M.
qui traite d'Ouvrage
ſé le Teſtament Politi-
ı Cardinal de Richelieu.
I. vol. 344.
ır la Défenſe de *l'Eſprit*
:x. Févr. II. vol. 532.
des de M. de la Boderie.
1733.
ſur l'Eſprit de Patriotiſ-
&c. Octobre 2218.
Liturgicus, *&c.* Collec-
.e Liturgies. Févr. II.
42.
des Parlements Géné-
e Sicile, &c. Févr. II.
53.
:to para à Diſciplina e
'e Portugal, *&c.* Inſtruc-
ır la Diſcipline & les
ccléſiaſtiques de Portu-
c. Févr. II. vol. 557.
d'Edits & Placards, &c.
II. vol. 561.
l de trois Traités tou-
le meilleur Gouverne-
bre 1750.

ment des Provinces-Unies, &c. Févr. 11. vol. 562.
* Récit abregé de ce qui est arrivé touchant les Fermes, par Collecte. Févr. 11. vol. 563.
* Le Livre d'Interêt, &c. Févr. 11. vol. 564.
* Le Droit du Change, &c. Févr. 11. vol. 564.
* Le nouveau parfait Sécrétaire, &c. Févr. 11. vol. 564.
* *Barnabæ Brissonii Opera varii Argumenti, &c.* Oeuvres de Barnabé Brisson, &c. Févr. 11. vol. 567.
* Les Principes du Droit Naturel de Burlamaqui, traduits en Hollandois. Février 11. vol. 568.
* Oeuvres de M. Antoine Despeisses, Avocat & Jurisconsulte de Montpellier. Févr. 11. vol. 573.
* Traité des Péremptions des Instances, &c. Juin 1. vol. 1319.
* Deux Théses soutenuës à Ro-

me ſur la matière des Rits. Juin II. vol. 1509.

* *In Epiſtolam Encyclicam à S. D. N. Bened. XIV. datam, &c.* Commentaire ſur la Lettre circulaire de N. S. P. le Pape touchant la révérence dûë aux Temples, &c. Nov. I. vol. 2457.

* *Dilucidatio Privilegiorum Ordinum Regularium, &c.* Priviléges des Réguliers pour abſoudre & diſpenſer, &c. Nov. I. vol. 2463.

* Les Principes de la Juriſprudence Françoiſe, &c. Nov. II. vol. 2674.

Le Droit Public, Germanique, &c. Nov. II. vol. 2686.

Hiſtoire de la Juriſprudence Romaine, &c. Déc. 2823.

§. IX.

PHILOSOPHIE, MATHEMATIQUE, ARTS, HISTOIRE NATURELLE, MEDECINE.

Art de faire éclore & d'élever les Oiseaux domestiques, &c. Janv. 5. Févr. 1. vol. 330.

Traité de la Structure du Cœur, &c. Févr. 1. vol. 197. Avril 773. Juin 11. vol. 1419.

La Figure de la Terre, &c. Févr. 1. vol. 311. Juin 1. vol. 1157.

Caroli Noceti de Iride, &c. Notes du P. Boscovich sur l'Iris du P. Noceti, &c. Févr. 11. vol. 416.

Assemblée publique de la Société Royale de Lyon. Févr. 11. vol. 458.

Dissertation sur le *Tænia*, &c. Févr. 11. vol. 477.

Traité d'Optique-Méchanique. Févr. 11. vol. 487.

Elementa Physiologiæ, &c. Ele-

mens de Physiologie, &c. Févr. 11. vol. 501.

Histoire Naturelle, &c. T. II. Mars 581. T. III. Juin 1. vol. 1288.

Dialogues entre Hylas & Philonoüs, &c. Mars 675.

L'Art de conserver sa Santé, composé par l'Ecole de Salerne, &c. Mars 713.

Traité des Fluxions, &c. Avril 844. Juin 11. vol. 1393.

Nouvelles découvertes faites avec le Microscope, &c. Avril 858.

Ecole du Jardin Potager, &c. Avril 887. Juin 11. vol. 1365.

Nouvelle Théorie du Mouvement, &c. Mai 1079.

L'Art de mesurer sur Mer le Sillage des Vaisseaux, &c. Juin 1. vol. 1191.

De Astronomicâ Speculâ, &c. Construction d'un Observatoire, &c. Juin 11. vol. 1403.

Nouvelles Remarques sur la Li-

thotomie, &c. Juin 11. vol. 1489.
Dissertation sur la Glace, &c. Juin 11. vol. 1494.
Traité de la Culture des Terres, &c. Juillet 1557.
Dissertatio de Lumine, &c. Dissertation sur la Lumière, &c. Juillet 1642.
Le Spectacle de la Nature, T. VIII. Juillet 1668.
La Clef des Sciences ou la Logique, &c. Août 1784.
Discorso sul' l'origine de' Trémuoti, &c. Discours sur l'origine des Tremblemens de Terre, &c. Août 1800.
Histoire de l'Académie Royale de Berlin, &c. Août 1814. Sept. 1979. Oct. 2167.
L'Ingenieur de Campagne, &c. Août 1868.
Explication du Flux & Reflux de la Mer, &c. Sept. 2012.
Assemblée publique de la Société Royale de Lyon. Sept. 2064.

Assemblée publique de la Société Royale de Montpellier. Oct. 2231.
Chymie Médicinale, &c. Oct. 2255.
Histoire de l'Académie Royale des Sciences, Année 1745. Nov. I. vol. 2309. Nov. II. vol. 2501. Déc. 2775.
Histoire Naturelle de l'Islande, &c. Nov. I. vol. 2327.
Elemens d'Hippiatrique, &c. Nov. I. vol. 2338.
Les Agrémens de la Campagne, &c. Nov. I. vol. 2368.
Nouvelles Fontaines domestiques, &c. Nov. I. vol. 2378.
L'Art de la Teinture, &c. Nov. I. vol. 2395.
Lettre au P. B. J. sur l'exposition des Ouvrages de Peinture, de Sculpture, &c. Nov. I. vol. 2418.
Lettre sur le Livre de M. Senac, &c. Nov. II. vol. 2554.
Lettres sur la Peinture à un Ama-

teur, &c. Nov. 11. vol. 2608.
De la Fonte des Mines, des Fonderies, &c. Nov. 11. vol. 2628.
Observations de Physique & d'Histoire Naturelle, par M. de Secondat. Décemb. 2792.
* Annonce de l'Histoire Naturelle des Barbades, &c. Janv. 169.
* Almanach sur la Connoissance des Diamants, &c. Janv. 189.
* Sujet de Prix proposé par l'Académie de Petersbourg, &c. Févr. 1. vol. 360.
* Lettre de M. de l'Isle sur les Tables Astronomiques de M. Halley, &c. Févr. 1. vol. 377.
* Lettre au sujet du *Tania*, &c. Févr. 1. vol. 380.
* *Arithmetica Pratica*, *&c.* L'Arithmetique Pratique, &c. Févr. 11. vol. 544.
* *Dialogo delle Forze Vive*, *&c.* Dialogue sur les Forces Vives, &c. Févr. 11. vol. 545.

* *Lettere Mediche, &c.* Lettres dont la première traite des diverses Maladies qu'on a guéries par le moyen du Mercure crud, &c. Févr. 11. vol. 549.

* *De Qualitatibus Corporum, &c.* Dissertation sur les Qualités sensibles des Corps, &c. Févr. 11. vol. 549.

* *Lettera scritta sopra la cagione de' Fénomeni della Machina Elettrica, &c.* Lettre sur les Phénomènes de l'Electricité, &c. Févr. 11. vol. 551.

* *Dissertatio de Electricitate, &c.* Dissertation sur l'Electricité, &c. Févr. 11. vol. 552.

* *Governo di Sanità del regno di Sicilia, &c.* Gouvernement de Santé en Sicile, &c. Févr. 11. vol. 553.

Lexicon Galeno-Chymico-Pharmaceuticum, &c. Dictionnaire de Pharmacie, &c. Févr. 11. vol. 562.

Cabinet de raretés de Mathé-

avec des Notes. Fév
564.
* *Lomnius de Sanitate tu*
De la Confervation
té, &c. Févr. 11. vo
* *Rohaulti Phyfica, &c.*
de Rohault avec de
&c. Févr. 11. vol. 56
* Remarques particulièr
Drogues de Médecin
Févr. 11. vol. 565.
* Traité des Jardins de H
&c. Févr. 11. vol. 56
* Traité de Deffein, &
11. vol. 565.
* Anatomie & T

* Manière de bien nourrir & soigner les Enfans nouveaux-nés, &c. Avril 950.

* Observations de l'Eclipse de Soleil du 8. Janv. 1750. Avril 955.

* Architecture Hydraulique, &c. Mai 1117.

* Mémoire sur le Louvre. Mai 1120.

* Dictionnaire des Alimens, &c. Juin 1. vol. 1320.

* Traité sur le véritable Siége de la Morve des Chevaux, &c. Juin 1. vol. 1322.

* Traité Critique du Plein-Chant, &c. Juin 1. vol. 1328.

* Traité des Hernies ou Descentes, &c. Juin 1. vol. 1332.

* Le Pharmacien Moderne, &c. Juin 1. vol. 1334.

Suite du Cours de Chirurgie dicté aux Ecoles, &c. Juin 1. vol. 1336.

Prix proposé par l'Académie

de Chirurgie, &c. Juin 1. vol. 1339.

* Traité de la Culture des Terres, &c. Juin 1. vol. 1342.

* Discours sur le *Séjour* de Rome en Eté, &c. Juin 11. vol. 1508.

* *Lettera Chirurgica, &c.* Lettre sur une Opération de la Cataracte, &c. Juin 11. vol. 1512.

* *Diffesa della Commune, &c.* Défense du commun Sentiment sur la Foudre, &c. Juin 11. vol. 1512.

* *Catalogus Horti Cæsarei Florentini, &c.* Catalogue des Plantes du Jardin Impérial de Florence, &c. Juin 11. vol. 1516.

* *De Maris Æstu, &c.* Du Flux & Reflux de la Mer, &c. Juin 11. vol. 1516.

* Arithmétique choisie, &c. Juin 11. vol. 1519.

* Collection des Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, &c. Juin 11. vol. 1525.

[redacted]

* Le Manuel des Dames de Charité, &c. Juillet 1716.
* Lettre sur les Systèmes, &c. Juillet 1720.
* *Dissertatio de Electricitate, &c.* Dissertation sur l'Electricité, &c. Août 1909.
* Calendrier à Compas, &c. Juillet 1915.
* Recueil de différens Traités de Physique, &c. Sept. 2096.
* Traité de la Cause & des Phénomènes de l'Electricité, &c. Sept. 2097.
* Nouvelles Observations Microscopiques, &c. Septembre 2097.
* Planches Anatomiques de M. Gautier, &c. Sept. 2102.
* Lettre sur le Livre de M. Senac, &c. Sept. 2102.
* Recueil de Pièces sur les Monades, &c. Oct. 2279.
* Prix de l'Académie de Toulouse, &c. Oct. 2286.
* Les Entretiens Physiques d'A-

riste & d'Eudoxe, &c. Oct. 2297.

* *Herbarium Amboinense. &c.* Herbier d'Amboine &c. Nov. I. vol. 2465.

* Traité des Sections Coniques &c. Nov. I. vol. 2488.

* Traité des playes d'armes à feu &c. Nov. II. vol. 2670.

* Observations sur la guérison de plusieurs maladies notables &c. Nov. II. vol. 2672.

* Anthropotomie ou Art de disséquer &c. Nov. II. vol. 2673.

* La Science du Calcul Numérique &c. Nov. II. 2675.

* Histoire Naturelle des Oiseaux &c. Nov. II. vol. 2685.

* Recueil de Pièces fugitives du P. Mallebranche &c. Nov. II. vol. 2686.

* Essai sur la conformité de la Médecine des Anciens & des Modernes &c. Nov. II. vol. 2687.

§. X.

ÉLOQUENCE, RHETORIQUE, POESIE, GRAMMAIRE.

Les Etudes convenables aux Demoiselles &c. Fevr. I. vol. 219.

L'Art du Théâtre &c. Fevr. II. vol. 512.

Lettre sur les Points ou Voyelles Hébraïques &c. Juin I. vol. 1212.

Œuvres du P. du Baudory &c. Juin I. vol. 1225.

Mythologie, ou Recueil des Fables Grecques &c. Juin I. vol. 1303.

Oreste Tragédie. Juin II. vol. 1443.

Cours de Belles-Lettres. Juillet 1658.

Le Théâtre ouvert &c. ou Traité de la Tragédie &c. Juillet 1682.

Parallèle des quatre Electres &c. Août 1836.

Corpus illustrium Poëtarum Lusitanorum &c. Corps des Poëtes Portugais &c. Septembre 1961. Oct. 2132.

Lettre de M. Riccoboni fils &c. Oct. 2144.

Les Poësies d'Horace &c. Oct. 2210.

Lettres sur la Traduction des Satyres d'Horace &c. Nov. II. vol. 2519. Décemb. 2741.

Discurso sobre las Tragedias Españolas &c. Discours sur les Tragédies Espagnoles &c. Décemb. 2729.

* La Tragédie de Semiramis & quelques autres Piéces de Littérature &c. Janv. 176.

* Les Amusements du Héros, Drame en un Acte &c. Fevr. I. vol. 365.

* Panégyrique de M. Cochin &c. Fevr. I. vol. 371.

* *Il Misantropo, &c.* Le Misantrope de Molière en vers Italiens, Février II. vol. 546.

* *Le Comedie di P. Terenzio, &c.* Les Comédies de Terence en vers libres, Février II. vol. 547.

* *Prosodia in Vocabularium bilingue Latinum & Lusitanum, &c.* Prosodie pour servir au Dictionnaire Latin & Portugais, &c. Février II. vol. 556.

* *Supplemento ao Vacabulario Portuguez, &c.* Supplément au Dictionnaire Portugais, &c. Février II. vol. 556.

* Les Avantures de Télémaque, en Hollandois, &c. Février II. vol. 564.

* *Antilucretius, &c.* Nouvelle édition de l'Antilucrece, &c. Mars 737.

* Deux Discours de M. le Beau, traduits en François, &c. Mars 738.

* Nouvelle édition du Théâtre des Grecs, &c. Mars 741.

* Lettre sur la Dissertation qui précéde la Tragédie de Sémi-

ramis, &c. Mars 743.

* Mémoire sur la Langue Celtique, Mars 761.

* *Latini Sermonis exemplaria, &c.* Traduction des modéles de Latinité, &c. Avril 941.

* Précis de l'Electre de Sophocle, Mai 1128.

* Dissertation sur les principales Tragédies anciennes & modernes, qui ont paru sur le sujet d'Electre, &c. Mai 1131.

* *Il Ciclope, &c.* Le Cyclope d'Euripide, traduit en Italien, Juin II. vol. 1517.

* Sujet du Prix d'Eloquence dans l'Académie de Pau, Juillet 1713.

* Sujet du Prix d'Eloquence dans l'Académie des Jeux Floraux, Juillet 1714.

* Edition des Œuvres de Cicéron à Glascow, Août 1911.

* Epître à un jeune Auteur, sur l'abus des talents de l'esprit &c. Août. 1917.

* Manuel Lexique &c. Septembre 2091.

* *Josephi Carpani S. J. Tragœdiæ &c.* Tragédies du P. Joseph Carpani J. Nov. I. vol. 2459.

* Ode qui a remporté le Prix de l'Académie Françoise, &c. Nov. I. vol. 2467.

* Discours qui a remporté le Prix d'Eloquence &c. Nov. II. vol. 2678.

* Projet d'une traduction en vers Latins des Fables de la Fontaine, Décembre 2824.

§. XI.

CRITIQUE, MESLANGES, HISTOIRE LITTERAIRE, ELOGES.

Œuvres de M. Rémond de S. Mard &c. Janv. 114.

Nouveau Supplément au Dictionnaire de Moréri &c. Janv. 142. Fev. I. vol. 227. Mars 691.

Histoire abrégée des plus fameux

* Bibliothèque curieuse de Livres difficiles à trouver &c. Avril 944.
* Catalogue des Livres de M. le Comte d'Autry &c. Mai 1128.
* Lettre sur un Article du Supplément de Moréri &c. Mai 1146.
* Bibliothèque instructive & amusante &c. Juin I. vol. 1314
* Les Muses en France &c. Juin I. vol. 1324.
* Critique des Ouvrages de M. Bianchi &c. Juin II. vol. 1515
* Réponse des Auteurs de ces Mémoires à une Critique du Mercure &c. Juin II. vol. 1532
* Catalogue des Livres de M. Gersaint &c. Juillet 1717.
* Critique d'un Programme de Tragédie &c. Sept. 2098.
* Lettre sur les occupations littéraires de M. Gersaint &c. 2298.
* Nouvelle Bibliothèque Germanique &c. Nov. II. vol. 2686.

* Les Avantures de Joseph Andrews &c. Nov. II. vol. 2687.

* Histoire Littéraire de la France par des Religieux Bénédictins Tom. IX. Décemb. 2822.

* Catalogue de tous les Livres dont les Extraits se trouvent dans les Journaux & Mercures, Décemb. 2829.

* Liste des Matières & des Livres qui doivent faire l'objet des Leçons du Collège Royal pendant le cours de cette présente année Scholastique. Décemb. 2830.

TABLE DES ARTICLES du mois de Décembre 1750.

Art. CXLVIII. *Histoire des Arabes &c.* 2693

Art. CXLIX. *Journal Britannique &c.* 2712

Art. CL. Discurso sobre las Tragedias Españolas &c. *Discours sur les Tragédies Espagnoles &c.* 2729

Art. CLI. *Lettre au P. B. J. sur la*

Traduction des Satyres & des Epitres d'Horace &c. 2741
ART. CLII. *Histoire de Nismes &c.* 1761
ART. CLIII. *Histoire de l'Académie des Sciences &c.* 2775
ART. CLIV. *Observations de Physique & d'Histoire Naturelle &c.* 2792
ART. CLV *Seconde Lettre d'un Théologien sur le prétendu Pélagianisme d'Arnobe le jeune*, 2801
ART. CLVI. *Idée de la vérité & de la grandeur de la Religion &c.* 2809
ART. CLVII. *Nouvelles Litteraires*, 2822
ART. CLVIII. *Catalogue des Ouvrages dont il est fait mention dans les XV. Volumes de ces Mémoires, pour l'année M. DCC. L.* 2836.

Errata pour Nov. 1750. II. vol.

P. 254. l. 21. l'Eminence, *lis.* le Cardinal,
P. 2647. l. 13. Pbilosophiâ, *lis.* Philosophiâ.
P. 2678. l. 21. inviolablemunt, *lis.* inviolablement.

Pour Décembre.

P. 2737. l. 24. pompeuses, *lis.* pompeux.

Lû & approuvé, LEROUGE.

De l'Imprimerie de JORRY.

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 05365 0902
A 491097